BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLVI
B
46
NAPOLI

Digitized by Google

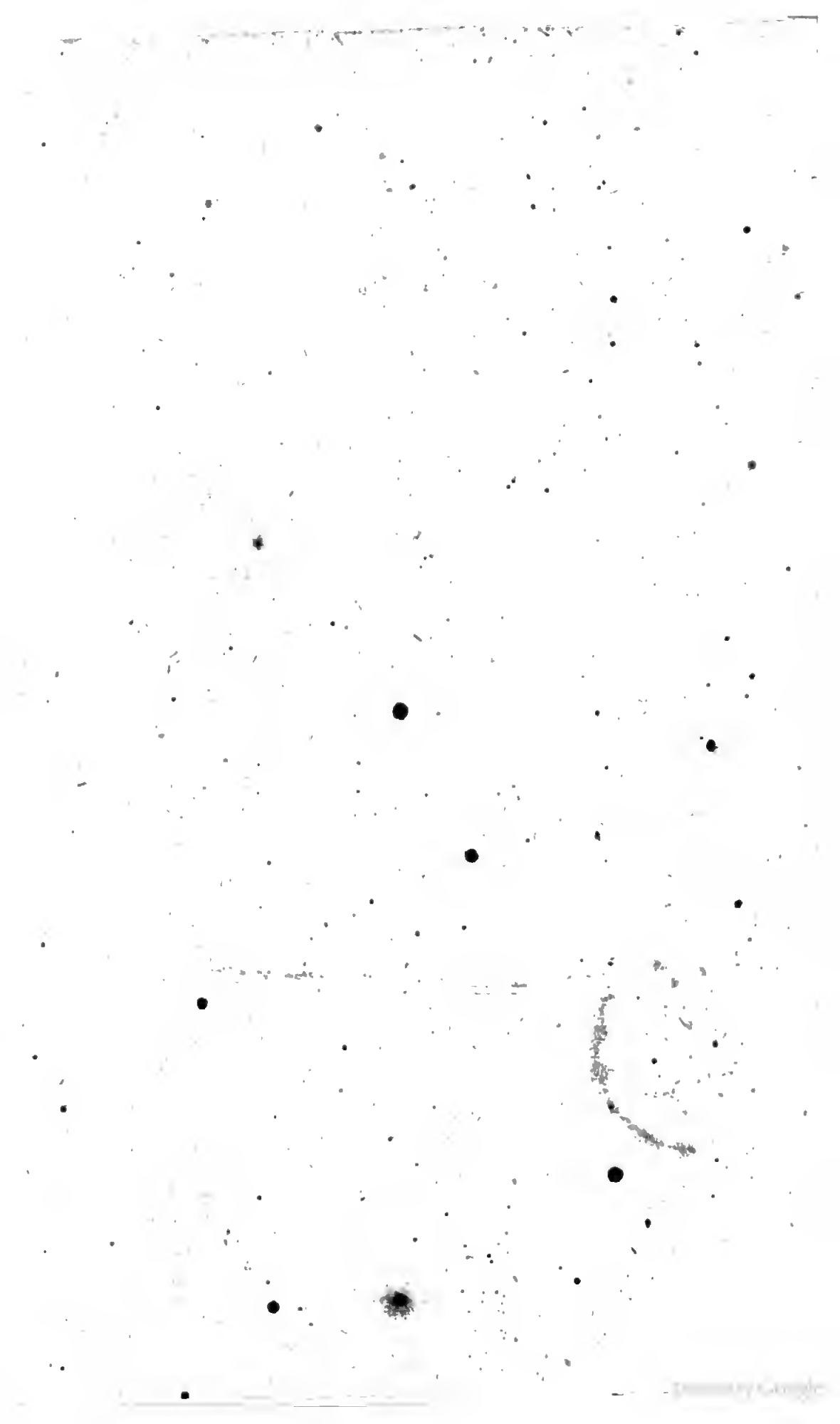

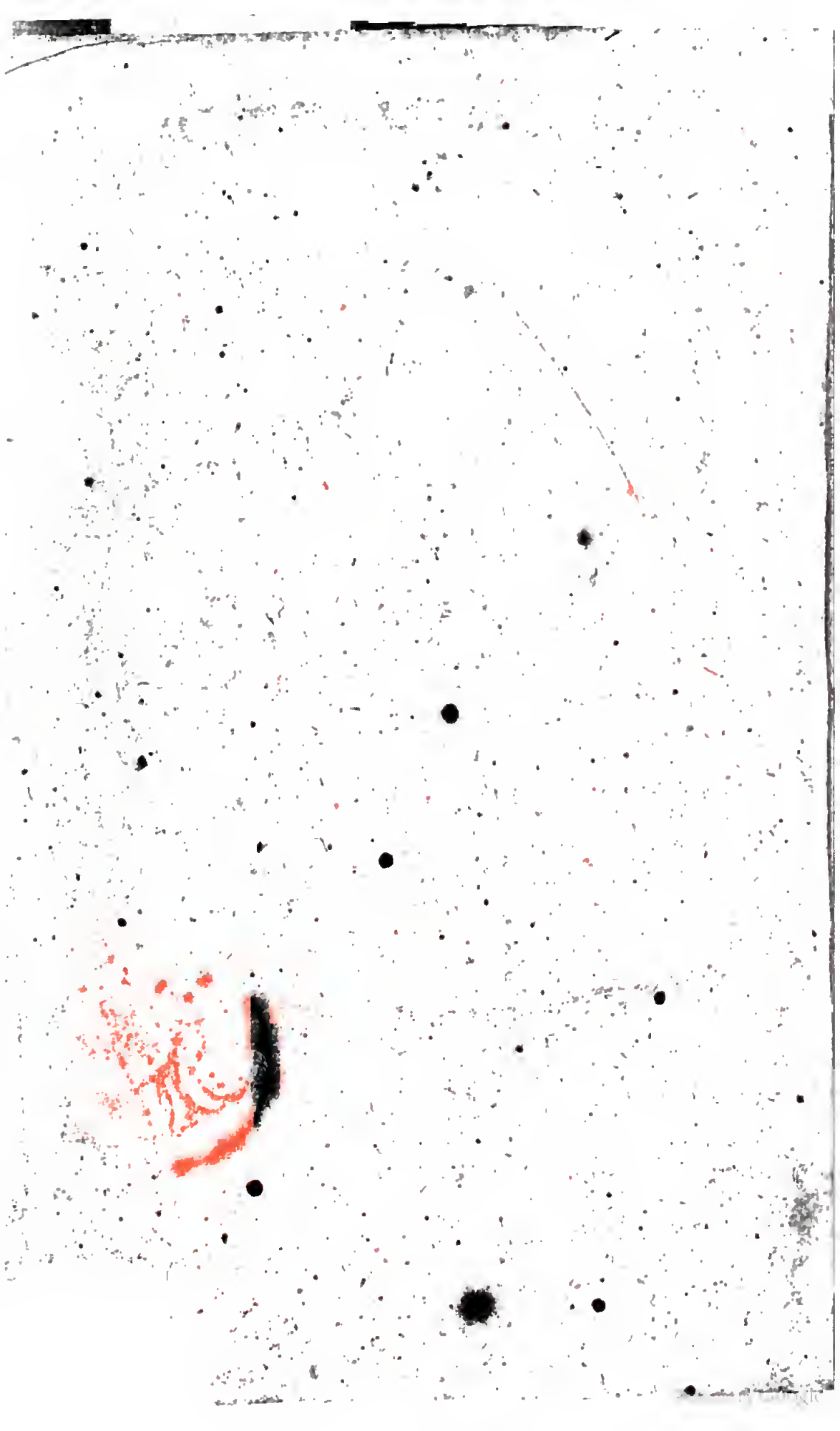

INTRODUCTION
à
L'HISTOIRE
des principaux Royaumes & Etats, tels qu'ils ſont aujourd'hui dans
L'EUROPE.

PAR

SAMUEL PUFFENDORF.

Nouvelle Edition revûë ſur le meilleur exemplair, corrigé d'une infinité de groſſes fautes, augmenté de pluſieurs événemens conſiderables, & où l'on a ajouté des Cartes & des Figures.

SECONDE PARTIE DU TOME SECOND.

A LEIDE,
Chez PIERRE vander Aa, MDCCX.

Avec Privilege des Etats d'Hollande & de Weſt-Friſe.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

DE LA

POLOGNE.

SOMMAIRE.

§. 1. *Origine du Royaume de Pologne & de ſes peuples. Ses anciens habitans. Lechus I. eſt fait Chef des Polonois. Il choiſit la ville de Gneſne pour ſa reſidence, & pourquoi. Il met une aigle dans les armes de Pologne.* 2. *Comment la Pologne étoit anciennement gouvernée?* 3. *Cracus eſt élû Prince de Pologne, & il bâtit Cracovie.* 4. *Lechus II. uſurpe la Couronne. Il eſt chaſſé & exilé.* 5. *Venda fille de Cracus prend l'adminiſtration du Royaume. Sa mort tragique.* 6. *Leſcus I. eſt creé Duc de Pologne, & pourquoi.* 7. *Les Polonois font mourir un d'entre eux, qui avoit employé la ruſe pour devenir leur Duc. Leſcus II. eſt élû pour leur Prince.* 8. *Leſcus III. lui ſuccede, & il fait la paix avec Charlemagne.* 9. *Popiel I. parvient à la Couronne.* 10. *Popiel II. lui ſuccede, &*

& il maſſacre ſes oncles. Sa mort tragique. 11. *Piaſte Payſan de Cruſvics eſt élû en ſa place. Quels Ducs ſont ſortis de lui?* 12. *Ziemovite ſon ſucceſſeur eſt un Prince très vaillant.* 13. *Leſcus IV. eſt un Prince paiſible.* 14. *Ziemomiſlus parvient au gouvernement. Son fils recouvre la vûë.* 15. *Miecislaüs I. lui ſuccede. A quelle occaſion ſe fait-il Chrêtien? Il introduit le Chriſtianiſme en Pologne. Quelle ceremonie inſtituë-t-il?* 16. *Boleſlaüs Chrobri eſt fait prémier Roi de Pologne, & à quelle occaſion. Il eſt heureux contre divers peuples. Il crée des Senateurs.* 17. *Miecislaüs II. perd la plûpart des conquêtes de ſon pére.* 18. *Caſimir I. lui ſuccede fort jeune. Sa mére prend l'adminiſtration du Royaume. Elle eſt obligée de s'enfuïr, & Caſimir ſe fait Moine. Maſlaüs s'empare de la province de Maſovie. Caſimir ſort du Cloître. Comment ſe fait-il relever de ſon vœu? Il rétablit le repos dans ſon Royaume.* 19. *Boleſlaüs II. défait divers peuples. Il eſt cenſuré & excommunié. Il s'enfuit & ſe tuë.* 20. *Uladiſlaüs I. n'oſe prendre le titre de Roi. Il ſurmonte bien des difficultez.* 21. *Boleſlaüs III. défait l'Empereur Henri. Il gagne pluſieurs autres batailles.*

tailles. Il en perd une contre les Ruſſes. Mort tragique du Vaivode de Cracovie. Boleſlaüs meurt de chagrin. 22. *Uladiſlaüs II. lui ſuccede. Il eſt en guerre avec ſes fréres. Il eſt obligé de ſe ſauver de ſon Royaume.* 23. *Boleſlaüs IV. parvient au Royaume. Il eſt engagé dans des guerres contre deux Empereurs. Il conclud une paix. Il eſt battu par les Pruſſiens.* 24. *Miecislaüs III. parvient vieux à la Couronne, & il eſt enſuite dépoſé.* 25. *Caſimir II. eſt élû en ſa place. Il dompte les Pruſſiens.* 26. *Leſcus IV. a la guerre avec Miecislaüs. Il jouït en paix de ſon Royaume. Les Tartares font de grands ravages en Pologne. Leſcus eſt en guerre avec le Gouverneur de Pomeranie. Les Chevaliers de la Croiſade ſont appellez au ſecours des Polonois. On leur cede le pays de Culm.* 27. *Boleſlaüs V. ſuccede à ſon pére Leſcus. Les Tartares font d'horribles dégats & carnages en Pologne & en Sileſie. La Pologne eſt expoſée à des troubles inteſtins.* 28. *Leſcus VI. défait divers peuples. Il ſe void expoſé à de grands troubles.* 29. *Premiſlaüs s'empare du Royaume & reprend le titre de Roi. Il eſt aſſaſſiné.* 30. *Uladiſlaüs III. eſt élû en ſa place. Il eſt dépoſé.*

poſé. Il remonte ſur le throne. Il défait les Chevaliers de la Croiſade. La Sileſie eſt ſoumiſe à la Boheme. 31. *Caſimir III. ſubjugue la Ruſſie & l'annexe à la Pologne. Il s'aſſujettit le Duc de Maſovie. La race des Piaſtes eſt éteinte en ſa perſonne.* 32. *Louïs Roi de Hongrie lui ſuccede. Il s'attire la haine des Polonois.* 33. *Jagellon Duc de Lithuanie eſt élû Roi de Pologne. Il embraſſe le Chriſtianiſme, & prend le nom d'Uladiſlaüs IV. Il défait les Chevaliers de la Croiſade.* 34. *Uladiſlaüs V. eſt en guerre avec les Turcs. Il les bat & les contraint de faire une tréve. Il rompt cette tréve. Il leur donne bataille, & il y eſt tué.* 35. *Caſimir IV. eſt élû Roi. Il a la guerre avec les Chevaliers de la Croiſade. Il conclud la paix avec eux. Son fils Uladiſlaüs eſt élû Roi de Boheme & de Hongrie. Il repouſſe ſon frére.* 36. *Jean Albert eſt battu par les Turcs & les Valaques. Il annexe Plosko à la Couronne.* 37. *Alexandre ſon frére regne peu de temps.* 38. *Sigiſmond I. eſt ſouvent victorieux des Moſcovites. Il termine la guerre avec les Chevaliers de la Croiſade. Il eſt aſſés heureux contre les Valaques.* 39. *Sigiſmond Auguſte met la Livonie ſous ſa domination. Il reçoit ſous*

ſa

ſa protection l'Archévêque de Riga & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Il fait le Grand-Maître Duc de Courlande & de Semigallie. Il eſt en guerre avec les Moſcovites. La race des Jagellons eſt éteinte avec lui. 40. *Henri de Valois Duc d'Anjou eſt élû Roi. Il ſe rend en Pologne & il y eſt couronné. Il abandonne ce Royaume & revient en France.* 41. *Etienne Batori eſt créé Roi. Il vient en Pologne, & il y eſt confirmé. Il réduit la ville de Dantzic. Il reprend pluſieurs places ſur les Moſcovites. Il fait la paix avec eux. Il rétablit les loix & la juſtice, & remet la Cavalerie ſur un bon pied. Il envoye cette Cavalerie vers les frontieres de Tartarie, par-où l'Ukraine devient fort peuplée. Il établit une bonne diſcipline parmi les Coſaques. Quels peuples étoient ces Coſaques? Ils rendent de grands ſervices à la Pologne. Ils viennent ſaccager Trebiſonde & le faux-bourg de Conſtantinople.* 42. *Sigiſmond III. eſt élû Roi. Maximilien d'Aûtriche eſt battu, & il eſt contraint de rénoncer à la Couronne. Sigiſmond revient en Suede, où il ſe fait couronner. Guerre entre la Pologne & la Suede. Le Roi de Suede eſt entierement défait. Il a occaſion de reparer cette perte.*

te. Origine de la guerre entre la Pologne & la Moſcovie. Un certain Demetrius aſpire à l'Empire de Moſcovie. Il eſt ſoutenu par le Vaivode de Sendomir. Il entre dans Moſcou, où il eſt proclamé Grand Duc. Il eſt maſſacré durant ſes nôces. Baſile Suiski eſt proclamé Grand Duc de Moſcovie. Un autre Demetrius eſt reconnu par les Polonois. Il entre en Moſcovie. Il s'y fait un puiſſant parti. Le Roi de Pologne profite de ces deſordres. Il ordonne à ſes troupes de le joindre. Il bat Suiski. Les Moſcovites dépoſent Suiski. Ils offrent leur Couronne à Uladiſlaüs. Les Moſcovites trompent les Polonois. Ils ſe révoltent contre Uladiſlaüs. La ville de Moſcou eſt preſque toute brûlée. Le Roi de Pologne commet de grandes bevûës. Il perd tout ce qu'il avoit gagné en Moſcovie. Il eſt fort maltraité en Moldavie. Il fait une tréve de 14. ans avec les Moſcovites. Mauvais deſſein de George Farensbach. Le Roi de Pologne eſt attaqué par les Turcs. Il eſt entierement défait par les mêmes. Il eſt encore pourſuivi par les mêmes. Il les repouſſe vigoureuſement. Il void ſon armée dans de grandes extremitez. Il fait la paix avec les Turcs. Le Roi de Suede s'empare de la Livonie. Il

em-

emporte pluſieurs places en Pruſſe. Il défait les Polonois. Il penſe être pris. Il fait une tréve avec le Roi de Pologne. 43. *Uladiſlaüs VI. remporte une glorieuſe victoire ſur les Moſcovites. Il conclud une paix avantageuſe avec eux. Il prolonge la tréve avec la Suede. Il veut abbattre les Coſaques. Son Général Koniecpolski marche contre eux. Il les bat & il fait trancher la tête à leur Général. On réſoud de ſupprimer tous leurs privileges. Ils ſe défendent courageuſement. Ils ſont fort maltraitez par les Polonois. Cruauté d'un Gentilhomme Polonois contre leur Général & ſa femme.* 44. *Jean Caſimir frére d'Uladiſlaüs lui ſuccede. Les Coſaques ravagent la Pologne. Ils battent les Polonois en deux rencontres. Ils ſont ſurpris dans Kiow, & on emmene leur Patriarche. Ils ſe joignent aux Tartares & font une irruption en Pologne. Ils ſont défaits. Ils font un traité avec le Roi de Pologne. Les Moſcovites marchent contre ce Roi. Ils deſolent la Lithuanie. Le Roi de Suede entre en Pologne, qu'il ſubjugue, de même que la Pruſſe. La ville de Dantzic arrête ſes progrès. Les Polonois & les Lithuaniens maſſacrent ſes troupes. Son armée eſt fort affoiblie. Wittenberg ſon Gé-*

néral eſt retenu priſonnier dans Varſovie. Il défait les Polonois & les Tartares près de cette ville. Il ſe void attaqué de toutes parts. Le Prince Ragotzi entre en Pologne. Il y eſt entierement défait. Il auroit pû éviter ce malheur, s'il eût ſuivi le conſeil du Roi de Suede. Les Polonois chaſſent les Suedois de Courlande. Ils ſont repouſſez devant Riga. Ils font la paix d'Oliva. Ils ne peuvent appaiſer les Coſaques. Le Roi ſe démet de la Couronne. Il ſe retire en France & y meurt bientôt. 45. *Wiesnowiski eſt élû Roi. Sa régence eſt accompagnée de troubles. Il eſt attaqué par les Turcs, qui ravagent la Pologne. Il fait une paix deſavantageuſe avec eux.* 46. *Sobieski eſt élû en ſa place. Il bat les Turcs à plate couture. Il conclud la paix avec eux.* 47. *Les Gentilhommes ſont les ſeuls eſtimez en Pologne. Les Payſans y ſont traitez comme des eſclaves.* 48. *Bonnes & méchantes qualitez des Polonois. Quelle eſt leur Cavalerie & leur Infanterie?* 49. *Situation de la Pologne. Son étenduë, & la nature de ſon terroir. Ses denrées & ſes beſtiaux. Marchandiſes qu'on y tranſporte d'ailleurs. Elle eſt très peuplée.* 50. *En quoi conſiſtent ſes forces? Defauts qui s'y rencontrent.* 51. *Quelle eſt la forme de*

de ſon gouvernement? Les Polonois aiment mieux avoir un étranger pour Roi, qu'un homme de leur propre pays, & pourquoi. 52. *Quels ſont les revenus & le pouvoir de leurs Rois?* 53. *Quels ſont ſes Etats? Quel eſt le pouvoir des Députez de la Nobleſſe?* 54. *A qui appartient la collation des benefices & l'adminiſtration de la juſtice? Reflexion ſur la forme du gouvernement de Pologne.* 55. *Quel eſt l'interêt de la Pologne par rapport à l'Allemagne? Elle n'a rien à craindre de l'Aûtriche. Quels ſont les interêts de la Pologne & & de l'Allemagne à l'égard du Turc? Pourquoi l'Aûtriche & la France recherchent l'amitié de la Pologne? Qu'eſt-ce que la Pologne doit apprehender de la part du Brandebourg? Quel eſt ſon interêt par rapport au Dannemarc & à la Suede? Qu'eſt-ce qu'elle a à craindre de la Moſcovie? Elle a beaucoup à craindre de la part des Tartares. Que doit-elle attendre du Prince de Moldavie? Elle peut recevoir de grands ſecours des Coſaques. Elle a les Turcs pour ſes plus redoutables ennemis. Comment elle doit ſe conduire à leur égard? Elle doit principalement ſe fier ſur ſes propres forces, quand elle eſt en guerre avec eux.*

Origine du Royaume de Pologne & de ſes peuples.

§. 1. ANciennement les Polonois étoient compris ſous le nom de *Sarmates*, qui furent depuis appellez *Slaviens* ou *Eſclavons*. Le nom de Pologne eſt pris de la nature & des qualitez du pays, dont ces peuples s'étoient emparez: car le terroir y eſt plat & uni pour la plus grande partie, comme déſigne le mot de *Pole* dans la langue de ces peuples. Il y a néanmoins d'autres Hiſtoriens qui prétendent que le mot de *Polaki* ſignifie autant que *deſcendans de Lechus*.

Ses anciens habitans.

Ces peuples habitoient autrefois des pays plus proches des frontieres de la Tartarie; mais lorſqu'une multitude prodigieuſe d'Allemans ſortirent d'Allemagne pour faire des invaſions dans les provinces de l'Empire Romain, leurs demeures furent occupées par ceux qui habitoient le plus près d'eux. De même il ſemble que la Pologne ayant été abandonnée des Venediens ſes anciens habitans ſervit de retraite à d'autres nations nouvellement arrivées, qui y formerent un Etat ſous la conduite de *Lechus*, environ l'an 550. après la naiſſance de *Chriſt*.

Lechus I. eſt fait Chef des Polonois.

On

On prétend que ce *Lechus* choisit la ville de Gniesen (aujourd'hui Gnesne) pour le lieu de sa résidence, à cause de l'heureux présage, qu'il faisoit d'un nid d'aigle, qu'il avoit trouvé en cet endroit. Et ce fut aussi pour cette raison qu'il fit mettre une aigle dans les armes de cette République, & qu'il appella la ville *Gniesen* ou *Gnesne* du mot *Gniesen*, qui veut dire *nid* en langue Polonoise. Ces peuples s'établirent ainsi dans le pays, qui est compris maintenant sous les noms de grande & de petite Pologne, & qui n'étoit pas grand'chose alors; mais dans la suite ils ont étendu fort loin leurs limites.

Il choisit la ville de Gniesen pour sa residence.

Il met une aigle dans les armes de Pologne.

§. 2. Les prémiers qui gouvernerent cet Etat ne prirent pas le titre de Rois, mais seulement celui de Ducs. D'ailleurs la forme de gouvernement fut sujette à beaucoup de changemens: car après que la race de *Lechus* eût été éteinte, (quoiqu'on ne sçache pas combien il a eu de descendans, ni le temps qu'ils ont gouverné, ni quels furent leurs exploits) nous lisons que ces peuples furent gouvernez par douze Palatins ou Gouverneurs, qui étoient appellez *Woywoden* en langage du pays.

Comment la Pologne étoit anciennement gouvernée?

§. 3. Ces Gouverneurs apprivoiserent

Cracus est

élû Prince de Pologne & il bâtit Cracovie.

d'abord cette nation rude & ſauvage en lui donnant de bonnes loix & en faiſant de beaux reglemens ; mais dans la ſuite la diviſion s'étant miſe entre eux par l'envie qu'ils ſe portoient l'un à l'autre, ils élûrent pour leur Prince *Cracus* en l'an 700. Celui-ci ayant réformé la République, bâtit la ville de *Cracovie*, ainſi appellée de ſon nom, & y tint ſa Cour depuis ce temps-là.

Lechus II. s'empare de la Couronne.

§. 4. Son plus jeune fils nommé *Lechus* II. aſſaſſina ſon frére aîné pour avoir ſeul l'adminiſtration de l'Etat. Mais bientôt après ſon crime ayant été découvert, il

Il eſt exilé.

fut chaſſé & envoyé en exil.

Venda prend l'adminiſtration du Royaume.

5. Après celui-ci *Venda*, fille de *Cracus*, qui étoit demeurée ſeule de tous ſes enfans, prit l'adminiſtration du Royaume en l'an 750. Cette vierge ayant vaincu dans un combat *Rittiger* Prince Allemand, qui la recherchoit en mariage, ſe laiſſa

Sa mort tragique.

emporter à un eſprit de ſuperſtition aveugle & ſe précipita ainſi dans la riviere de la Viſtule.

Leſcus I. eſt créé Duc de Pologne, & pourquoi.

§. 6. Après ſa mort les douze Palatins gouvernerent encore pendant quelque temps : juſqu'à ce qu'enfin un Orfevre nommé *Premiſlaüs* (qui portoit auſſi le nom de *Leſcus* I.) fut élû pour Prince ; à cauſe

cauſe qu'ayant dreſſé une embuſcade aux Moraviens, qui avoient fait une irruption en Pologne, il les avoit vaincus & mis en fuite.

§. 7. *Leſcus* étant mort ſans laiſſer d'enfans, on ordonna des courſes de chevaux pour élire un ſucceſſeur. Un de ceux qui devoit courir ſema des chauſſe-trapes ſur le chemin pour faire boiter les chevaux des autres Cavaliers, & par ce moyen il arriva le prémier au bout de la carriere; mais ſa ruſe ayant été découverte, il eut la tête tranchée ſur le champ. Cependant un pauvre garçon, qui avoit couru à pied & qui avoit atteint le bout de la carriere immediatement après ce trompeur, fut fait Prince de Pologne en l'an 776. Celui-ci fut nommé *Leſcus* II. & pluſieurs Hiſtoriens prétendent qu'il fut tué l'an 804. dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre *Charlemagne*.

Les Polonois font mourir un d'entre eux, & pourquoi.

Leſcus II. eſt élû pour leur Prince.

§. 8. *Leſcus* II. eut pour ſucceſſeur ſon fils *Leſcus* III. qui envoya des préſens à *Charlemagne*, & fit la paix avec lui: ce qu'il ſemble avoir fait ou en qualité d'allié inferieur, ou parce qu'il s'étoit obligé de lui rendre toûjours hommage.

Leſcus III. lui ſuccede, & il fait la paix avec Charlemagne.

§. 9. *Leſcus* III. laiſſa la Pologne à ſon fils *Popiel* I. qu'il avoit eu de ſa femme lé-

Popiel I. parvient

à la Couronne.

légitime; & il donna les provinces voiſines, ſçavoir la Pomeranie, le Pays de la Mark, la Caſſubie, & autres places, à ſes autres fils, qu'il avoit eu de concubines.

Popiel II. maſſacre les oncles.

§. 10. *Popiel* I. eut pour ſucceſſeur ſon fils *Popiel* II. qui fut un très méchant homme, & qui à l'inſtigation de ſa femme maſſacra cruellement les fréres de ſon pére, dont les cadavres ayant été jettez à la voirie, il en ſortit (dit-on) des ſouris, qui devorerent *Popiel* avec ſa femme & ſes enfans, par une punition viſible du Ciel contre ce méchant Prince.

Sa mort tragique.

Piaſte eſt élû en ſa place.

§. 11. Sa mort tragique fut ſuivie d'un interregne plein de troubles & de diviſions, juſqu'à ce qu'enfin l'an 830. on élût en ſa place un Payſan de Cruſvics, nommé *Piaſte*, du nom duquel les Polonois ont accoûtumé de nommer *Piaſtes* les Rois qui ſont élûs d'entre les naturels du pays. Ses deſcendans poſſederent long temps la Pologne, & c'eſt d'eux que ſont ſortis les Ducs de Lignitz & de Brieg en Sileſie; dont la race a été éteinte il n'y a pas fort long temps. On dit que ce *Piaſte* parvint juſqu'à l'âge de ſix vingts ans.

Quels Ducs ſont ſortis de lui?

Ziemovite.

§. 12. Son fils *Ziemovite*, qui étoit un Prince très brave & très vaillant, lui ſucceda

ceda l'an 905. dans l'adminiſtration du Royaume.

§. 13. Celui-ci eut pour ſucceſſeur ſon fils *Leſcus* IV. qui fut un Prince doux & paiſible. Leſcus IV.

§. 14. *Leſcus* IV. eut un fils, nommé *Ziemomiſlus*, du même naturel que lui, qui entra dans le gouvernement en l'an 921. Celui-ci avoit un fils unique, qui étoit aveugle, & qui à l'âge de ſept ans, lorſqu'on étoit prêt de lui raſer la tête & de lui impoſer un nom ſuivant la coûtume de la nation, recouvra la vûë tout d'un coup: ce qu'on prit pour un heureux préſage, qu'un Prince, qui avoit été aveuglé par la ſuperſtition, ſeroit un jour éclairé de la lumiere de l'Evangile. Ziemomiſlus parvient au gouvernement. Son fils recouvre la vûë.

§. 15. Ce bon Prince, qu'on nomma *Mieciſlaüs* I. ſucceda à ſon pére en l'an 962. Il embraſſa la foi Chrêtienne par l'occaſion qui s'enſuit. Comme il avoit beaucoup de femmes, dont il n'avoit point d'enfans, quelques Allemans entreprirent de lui perſuader qu'il en auroit indubitablement, s'il vouloit abjurer la Religion Payenne; de ſorte qu'ayant ajoûté foi à ce qu'ils lui promettoient il répudia toutes ſes femmes Payennes, & épouſa *Dambrawca* fille de *Bogiſlaüs* Roi de Boheme. Mieciſlaüs I. lui ſuccede. A quelle occaſion ſe fait-il Chrêtien?

Avant que le mariage fût accompli, il Il introduit

le Christianisme en Pologne.

se fit baptiser, & introduisit en l'an 965. le Christianisme dans tout son pays. En memoire de sa conversion il institua cette cérémonie, que pendant qu'on chanteroit l'Evangile à la Messe, tous les hommes, qui y assisteroient, tireroient à demi leurs sabres hors du fourreau, pour marquer par-là qu'ils étoient prêts à combattre pour la foi de l'Evangile.

Quelle ceremonie instituë-t-il?

§. 16. Son fils *Boleslaüs Chrobri* lui succeda l'an 999. L'Empereur *Othon* III. l'honora du titre de Roi, & lui ceda tous les droits, que les Empereurs avoient prétendu auparavant sur la Pologne, en reconnoissance du bon traitement qu'il avoit reçû de lui, lorsqu'il alloit en pelerinage au tombeau d'*Aldebert* Evêque de Gnesne, qui pour lors avoit le bruit de faire de grands miracles, & auquel l'Empereur avoit fait un vœu pendant sa maladie.

Boleslaüs Chrobri est fait prémier Roi de Pologne, & à quelle occasion.

Au reste ce prémier Roi de Pologne se conduisit fort bien, & fit la guerre aux Russiens Rouges, aux Bohemiens, aux Saxons, & aux Prussiens avec beaucoup de de succès. Outre cela il créa douze Senateurs ou Conseillers pour l'assister dans le gouvernement du Royaume.

Il est heureux contre divers peuples.

Il crée des Senateurs.

§. 17. Son fils *Miecislaüs* II. perdit la plûpart des conquêtes que son pére avoit faites

Miecislaüs II. perd les

faites par ſa valeur, & entre autres la Moravie, qui fut priſe par le Duc de Bohême. Il commença à regner en l'an 1025. & mourut en 1034. conquêtes de ſon pére.

§. 18. Après ſa mort il eut pour ſucceſſeur ſon fils *Caſimir*, qui n'étoit alors qu'un enfant; pendant la minorité duquel ſa mére *Rixa* eut pour quelque temps la régence du Royaume. Mais ſon gouvernement ayant déplu aux Polonois, elle s'enfuït en Allemagne avec ſon fils, qui ſe fit Moine dans ſon voyage de France. Caſimir I. lui ſuccede fort jeune. Sa mére prend le gouvernement. Elle s'enfuit, & Caſimir ſe fait Moine.

Durant ſon abſence le Royaume de Pologne tomba dans la confuſion & dans le deſordre; de ſorte que *Maſlaüs* profitant de ces deſordres ſe rendit maître de la province de Maſovie, qui depuis ce temps-là demeura fort long temps démembrée de la Pologne. Maſlaüs s'empare de la Maſovie.

A la fin les Polonois firent ſi bien par leurs ſollicitations & par leurs careſſes, qu'ils porterent *Caſimir* à ſortir du Cloître & à accepter la Couronne. Mais afin que le Pape le déchargeât de ſon vœu monaſtique, les Polonois (excepté la Nobleſſe & le Clergé) furent contraints de payer tous les ans un denier par tête pour entretenir une lampe perpetuelle dans l'Egliſe de St. *Pierre* à Rome, & outre cela de ſe faire Caſimir ſort du Cloître. Comment ſe fait-il relever de ſon vœu?

faire couper les cheveux au-deſſus des oreilles, à la maniere des Moines. Après que *Caſimir* eût pris l'adminiſtration du Royaume, il défit *Maſlaüs* & les Pruſſiens, & rétablit le repos & la tranquillité dans la Pologne.

Il rétablit le repos dans ſon Royaume.

§. 19. Son fils *Boleſlaüs*, ſurnommé *le Hardi*, qui parvint à la Couronne en l'an 1058. fit au commencement la guerre aux Bohemiens, aux Pruſſiens, & aux Ruſſiens avec aſsès d'avantage: mais s'étant enſuite plongé dans la débauche & dans des voluptez infames, il fut d'abord fortement cenſuré par *Staniſlaüs* Evêque de Cracovie, & après pluſieurs admonitions ayant été excommunié par cet Evêque, de rage il lui coupa la tête avec ſon cimeterre dans le temps qu'il étoit dans l'Egliſe auprès de l'autel. Cette action barbare & impie obligea le Pape même à frapper ce Roi d'anatheme; de ſorte que ſe voyant haï de tout le monde, il s'enfuït du Royaume, & ſe tua (comme on dit) de ſa propre main.

Boleſlaüs II. défait divers peuples.

Il eſt cenſuré & excommunié.

Il s'enfuit & ſe tuë.

§. 20. *Boleſlaüs* eut pour ſucceſſeur ſon frére *Uladiſlaüs* I. en l'an 1082. Au commencement de ſon regne il n'oſa prendre le titre de Roi, par la crainte qu'il avoit du Pape. Il eut enſuite beaucoup de troubles

Uladiſlaüs I. n'oſe prendre le titre de Roi.

Il ſurmon-

bles & de difficultez au dehors & au dedans de ſon Etat, qu'il ſurmonta néanmoins à la fin fort heureuſement. te bien des difficultez.

§. 21. Son fils *Boleſlaüs* III. qui étoit fort agiſſant & ſur-tout qui entendoit bien l'art de la guerre, lui ſucceda en l'an 1103. Celui-ci entre pluſieurs autres exploits livra un ſanglant combat à l'Empereur *Henri* V. & le défit entierement près de Breſlau dans un certain lieu nommé *Hundtsfeldt*. Jamais les Polonois n'ont eu de Prince ou de Seigneur, qui ait fait plus de guerres que ce Roi-ci : car on raconte qu'il ſe trouva dans quarante-ſept batailles rangées, où il remporta toûjours l'avantage; hormis dans la derniere qu'il donna contre les Ruſſes, où il fut battu par la lâcheté du Vaivode de Cracovie, auquel il envoya pour lui reprocher ſa poltronnerie une peau de lievre, une quenouille & un fuſeau; ce qui fâcha tellement ce Gouverneur, qu'il ſe pendit lui-même de deſeſpoir. Cette déroute cauſa auſſi tant de douleur au Roi lui-même, qu'il en mourut de déplaiſir l'an 1139. Boleſlaüs III. défait l'Empereur Henri. Il gagne pluſieurs autres batailles. Il en perd une contre les Ruſſes. Mort tragique du Vaivode de Cracovie. Boleſlaüs meurt de chagrin.

§. 22. *Boleſlaüs* III. laiſſa quatre fils; du nombre deſquels *Uladiſlaüs* II. eut le titre de Prince, avec une bonne partie du Royaume; & les autres fréres poſſederent Uladiſlaüs II. lui ſuccede.

Il eſt en guerre avec ſes fréres.

rent auſſi de grandes provinces, que leur pére leur laiſſa par ſon teſtament. Ce partage cauſa de grands troubles & des guerres inteſtines entre les fréres ; de ſorte qu'*Uladiſlaüs*, qui penſoit ravir aux autres ce qui leur appartenoit, perdit tout ce qu'il avoit & fut à la fin contraint de ſe ſauver hors de ſon Royaume.

Il eſt contraint de s'enfuir.

Boleſlaüs IV. parvient au Royaume.

§. 23. Enſuite ſon frére *Boleſlaüs* IV. ſurnommé *le Crépu*, devint Prince de Pologne en l'an 1146. Celui-ci fut engagé dans des guerres contre les Empereurs *Conrad* III. & *Frederic* I. qui vouloient rétablir *Uladiſlaüs* ſur le throne de Pologne. Mais à la fin on fit une paix, par laquelle il fut arrêté que *Boleſlaüs* garderoit la Pologne, & cederoit à *Uladiſlaüs* la Sileſie, qui étoit alors une dépendance de ce Royaume. Cette province ayant été dans la ſuite diviſée en pluſieurs Principautez par les deſcendans d'*Uladiſlaüs*, fut enfin annexée à la Couronne de Boheme. Au reſte *Boleſlaüs* fut défait par les Pruſſiens dans une grande bataille, à cauſe que ſon armée avoit été conduite par un traître dans un marais fort incommode.

Il eſt engagé dans des guerres contre deux Empereurs.

Il conclud une paix.

Il eſt battu par les Pruſſiens.

Mieciſlaüs III. parvient vieux à la Cou-

§. 24. En l'an 1174. *Boleſlaüs* eut pour ſucceſſeur ſon autre frére *Mieciſlaüs* ſurnommé *le Vieux*, à cauſe qu'il étoit fort âgé

âgé lorſqu'il parvint à la Couronne, & s'étant bientôt rendu odieux par ſon mauvais gouvernement il fut dépoſé.

ronne, & il eſt enſuite dépoſé.

§. 25. Son frére *Caſimir* fut élû en ſa place l'an 1178. Un de ſes exploits les plus mémorables fut qu'il dompta les Pruſſiens, & ſe les rendit tributaires. Celui-ci mourut en l'an 1194.

Caſimir II. eſt élû en ſa place.

Il dompte les Pruſſiens.

§. 26. Son fils *Leſcus* V. ſurnommé *le Blanc* diſputa long temps au ſujet du Royaume avec *Miecisläüs*, qui avoit été banni. Mais après des ſuccès fort douteux de part & d'autre *Miecisläüs* mourut en l'an 1213. & ſa mort mit fin aux diſputes & aux querelles. Enſuite ſon fils *Uladiſläüs* ayant renouvellé la querelle & ayant donné pour quelque temps beaucoup d'affaires à *Leſcus*, fut à la fin contraint de lui laiſſer poſſeder en paix le Royaume de Pologne.

Leſcus V. a la guerre avec Miecisläüs.

Il jouït en paix de ſon Royaume.

Durant la régence de ce *Leſcus* les Tartares ayant fait une invaſion dans la Ruſſie, commirent de grands ravages en Pologne. Enſuite il eut la guerre avec *Suentopolck* Gouverneur de Pomeranie, qui s'étant emparé de cette Province, la démembra du Royaume de Pologne.

Les Tartares ravagent la Pologne.

Leſcus eſt en guerre avec Suentopolck.

Environ ce même temps *Conrad* frére de *Leſcus*, qui avoit eu en partage les provinces

Les Chevaliers de la Croisade sont appellez au secours des Polonois.

vinces de Masovie & de Cujavie, ne se sentant pas assès fort pour s'opposer aux incursions des Prussiens, il appella à son secours les Chevaliers de la Croisade, que les Sarrasins avoient chassez de la Syrie, & leur ceda le pays de Culm, à condition qu'il partageroit avec eux les conquêtes, qu'ils pourroient faire en Prusse. Ce qui donna depuis occasion à beaucoup de guerres en Pologne.

Boleslaüs V. succede au Royaume.

§. 27. *Boleslaüs* V. surnommé *le Chaste* succeda à son pére *Lescus* en l'an 1226. Durant sa régence les Tartares firent d'horribles dégats dans la Pologne, d'où étant passez en Silesie, ils taillerent en pieces un si grand nombre de troupes dans la bataille de Lignits, qu'ils remplirent neuf grands sacs des oreilles qu'ils avoient coupées. D'ailleurs sa régence fut presque toûjours accompagnée de beaucoup de troubles intestins.

Les Tartares desolent la Pologne & la Silesie.

Lescus VI. défait divers peuples.

§. 28. En l'an 1279. *Boleslaüs* eut pour successeur son cousin *Lescus* VI. surnommé *le Noir*, qui fit la guerre avec un heureux succès contre les Russiens & les Lithuaniens, & qui extermina entierement les Jazygiens, qui habitoient alors la Podolie. Néanmoins il eut beaucoup à souffrir des troubles intestins de son Etat & des

Il se void exposé à à de grands troubles.

des courſes des Tartares. Ce Roi mourut en l'an 1289.

§. 29. Après la mort de *Leſcus*, il y eut de grandes diviſions & diſputes au ſujet du Royaume, juſqu'à ce que *Premiſlaüs*, qui étoit alors Seigneur de la grande Pologne, s'en rendit maître & reprit le titre de Roi, que ſes prédéceſſeurs n'avoient pas porté durant l'eſpace de deux cens ans; parce que le Pape, après l'excommunication qu'il avoit autrefois lancée contre *Boleſlaüs le Hardi*, avoit défendu aux Polonois de plus élire de Rois. D'ailleurs les ſucceſſeurs de *Boleſlaüs* n'aſpiroient pas fort à ce titre, à cauſe que leur pays étoit entierement diviſé; mais *Premiſlaüs* croyoit maintenant avoir aſsès de terres pour poſſeder cette dignité. Cependant après avoir regné ſept mois il fut aſſaſſiné par quelques gens de Brandebourg, qu'on avoit apoſtez pour cet effet.

Premiſlaüs s'empare du Royaume & reprend le titre de Roi.

Il eſt aſſaſſiné.

§. 30. Après ſa mort *Uladiſlaüs Locticus*, ou *Cubitalis*, fut élû en ſa place. Celui-ci prit ſeulement le titre d'Héritier de Pologne, & non pas celui de Roi; mais à cauſe de ſon mauvais gouvernement il fut dépoſé l'an 1300. par les Etats du Royaume, & on élût en ſa place *Venceſlaüs* Roi de Boheme. Cependant celui-ci étant ve-

Uladiſlaüs III. eſt élû en ſa place.

Il eſt dépoſé.

Il remonte sur le throne.

nu à mourir l'an 1309. *Locticus* remonta sur le throne. Dès qu'il fut revenu en Pologne, il se vid engagé dans une cruelle guerre avec les Chevaliers de la Croisade, qu'il défit à la fin dans une sanglante bataille. Ce fut sous son regne que les Princes de Silesie, qui jusques alors avoient été vassaux de la Pologne, furent soumis à la Couronne de Boheme. *Uladislaüs* mourut en l'an 1333.

Il défait les Chevaliers de la Croisade.

Casimir III. subjugue la Russie & l'annexe à la Pologne.

§. 31. Il eut pour successeur *Casimir* surnommé *le Grand*, qui subjugua entierement la Russie, & qui l'annexa de telle maniere à la Pologne, qu'elle jouït des mêmes droits que ce Royaume. Ce fut lui encore qui introduisit en Pologne le droit de Magdebourg. Le Duc de Masovie s'assujettit à lui, en qualité de vassal de la Couronne de Pologne. Ce Roi mourut en l'an 1370. sans enfans; de sorte que la race masculine des *Piastes* fut entierement éteinte avec lui.

Il s'assujettit le Duc de Masovie.

Louïs Roi de Hongrie lui succede.

§. 32. Après la mort de *Casimir*, *Louïs* Roi de Hongrie, & fils de sa sœur, succeda à la Couronne. Mais les Polonois ne furent pas contens de sa régence, à cause qu'il donnoit aux Hongrois un pouvoir trop étendu dans la Pologne. La mort l'emporta en l'an 1382.

Il s'attire la haine des Polonois.

§. 33.

§. 33. *Louïs* étant mort, *Sigiſmond* Roi de Hongrie aſpira bien à la Couronne de Pologne ; mais les Polonois ne le voulurent pas accepter. Quelques uns propoſerent *Ziemovite* Duc de Maſovie ; mais *Hedvige*, fille du Roi *Louïs*, pour laquelle les Polonois vouloient abſolument reſerver la Couronne, refuſa de l'épouſer. A la fin on couronna cette *Hedvige*, & on la maria à *Jagellon* Duc de Lithuanie, à condition qu'il embraſſeroit le Chriſtianiſme, qu'il l'introduiroit dans tout ſon pays, & qu'il incorporeroit la Lithuanie au Royaume de Pologne. Ce *Jagellon* ſatisfit à la prémiere de ces clauſes, & s'étant fait baptiſer il fut nommé *Uladiſlaüs* IV. Mais il differa long temps de ſatisfaire à la ſeconde, ſous prétexte que les Lithuaniens n'en étoient pas contens: quoiqu' en effet ce fut parce que les Rois ne vouloient pas perdre le droit héréditaire qu'ils avoient ſur la Lithuanie. Cependant cette reünion ne laiſſa pas de ſe faire enſuite ſous *Sigiſmond Auguſte*. *Jagellon* défit les Chevaliers de la Croiſade dans une grande bataille, où l'on prétend qu'il demeura cinquante mille hommes ſur la place, & prit ſur eux pluſieurs villes en Pruſſe ; néanmoins ils ne laiſſerent pas de ſe remettre en poſture.

Jagellon Duc de Lithuanie eſt élû Roi de Pologne.

Il embraſſe le Chriſtianiſme, & prend le nom d'Uladiſlaüs IV.

Il défait les Chevaliers de la Croiſade.

ſture. Le Roi *Jagellon* mourut en l'an 1434.

Uladiſlaüs V. eſt en guerre avec les Turcs.

§. 34. Celui-ci eut pour ſucceſſeur ſon fils *Uladiſlaüs* V. qui fut auſſi Roi de Hongrie, où il eut la guerre contre les Turcs.

Il les bat & les contraint de faire une tréve.

Ceux-ci furent prémierement défaits par *Jean Hunniade* près de la riviere de la Morave, & depuis par *Uladiſlaüs* même ſur les frontieres de Macedoine; de ſorte qu'ils furent contraints de faire une ſuſpenſion d'armes pour dix ans.

Il rompt cette tréve.

Mais *Uladiſlaüs* rompit l'accord, qu'il avoit juré, à l'inſtigation du Pape, qui envoya le Cardinal *Julien* pour l'abſoudre du ſerment qu'il avoit fait: ſur quoi ſe donna la fameuſe bataille de Varne, où le Roi fut tué lui-même.

Il leur donne bataille, & il y eſt tué.

Cette déroute, qui arriva en l'an 1445. fut très honteuſe & très préjudiciable aux Chrêtiens.

Caſimir IV. eſt élû Roi.

§. 35. Après la mort d'*Uladiſlaüs*, *Caſimir* IV. fut fait Roi de Pologne. La plus grande partie de la Pruſſe, qui étoit laſſe de la domination des Chevaliers de la Croiſade, ſe donna volontairement à lui.

Il a la guerre avec les Chevaliers de la Croiſade.

Ce qui alluma entre eux & le Royaume de Pologne une furieuſe guerre, dans laquelle on ſe battit de part & d'autre avec un ſuccès aſsès douteux; juſques à ce qu'enfin le Pape s'étant porté pour Médiateur, on fit

fit une paix, par laquelle les Polonois eurent la Pomerellie, Culm, Marienbourg, Stum, & Elbing; à condition que le reſte demeureroit aux Chevaliers de la Croiſade; mais de telle maniere néanmoins que leur Grand-Maître ſeroit Vaſſal de la Pologne, & en même temps Prince & Conſeiller du Royaume. En ce même temps le Prince de Valachie fit volontairement hommage de ſa Principauté à la Couronne de Pologne. Et ce fut ſous le regne de ce *Caſimir*, que les Deputez de la Nobleſſe comparurent pour la prémiere fois à l'aſſemblée des Etats du Royaume. *Uladiſlaüs* ſon fils fut élû Roi de Boheme, & depuis Roi de Hongrie. Et comme ſon frére *Jean Albert* tâchoit de s'emparer de ce dernier Royaume, il fut repouſſé avec perte. *Caſimir* mourut en l'an 1492.

Il conclud la paix avec eux.

Son fils Uladiſlaüs eſt élû Roi de Boheme & de Hongrie.

§. 36. Celui-ci eut pour ſucceſſeur ſon fils *Jean Albert*, qui fut mis en déroute dans la Valachie par les Turcs & par les Valaques rébelles. Enſuite les Turcs firent une invaſion en Pologne; mais un très grand froid étant tout d'un coup ſurvenu, ils en furent tellement ſaiſis, qu'il mourut un grand nombre de leurs Soldats. Sous le regne de ce Roi la Principauté de Plosko dans la province de Maſovie fut annexée à la

Jean Albert eſt battu par les Turcs & les Valaques.

Il annexe Plosko à la Couronne.

à la Couronne de Pologne. *Jean Albert* mourut en l'an 1501.

Alexandre ſon frére regne peu.

§. 37. Son frére *Alexandre*, qui lui ſucceda, ne regna que fort peu de temps, puiſqu'il mourût l'an 1506.

Sigiſmond I. eſt ſouvent victorieux des Moſcovites.

§. 38. Son ſucceſſeur *Sigiſmond* I. fut un des plus illuſtres & des plus puiſſans Princes de ſon temps. Il eut trois fois la guerre avec les Moſcovites, durant laquelle les Polonois furent victorieux en campagne : mais d'un autre côté les Moſcovites demeurerent maîtres de la ville de Smolensko, qu'ils avoient priſe par trahiſon. La guerre qu'il eut en Pruſſe avec les Chevaliers de la Croiſade fut enfin terminée, à condition qu'*Albert* Marquis de Brandebourg, qui étoit alors Grand-Maître de cet Ordre, ſeroit Duc héréditaire de la Pruſſe Orientale, & qu'il en feroit hommage à la Couronne de Pologne. En ce même temps la province de Maſovie fut incorporée de nouveau à la Pologne. *Sigiſmond* fit encore la guerre aux Valaques avec aſsès de bonheur; mais il mourut en l'an 1548.

Il termine la guerre avec les Chevaliers de la Croiſade.

Il eſt aſsès heureux contre les Valaques.

Sigiſmond Auguſte met la Livonie ſous ſa domination.

§. 39. Celui-ci eut pour ſucceſſeur ſon fils *Sigiſmond Auguſte*; ſous le regne duquel la Livonie ſe ſoumit à la domination des Polonois; à cauſe qu'elle ne pouvoit pas

pas ſe défendre contre les Moſcovites, qui y avoient déja pris Dorpt & Felin avec pluſieurs autres places.

Dans ce même temps quoique la province d'Eſthonie & la ville de Revel ſaiſies d'une terreur panique ſe donnaſſent à *Eric* Roi de Suede, cependant l'Archévêque de Riga & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique chercherent à ſe mettre ſous la protection du Roi de Pologne, qui ne les voulût recevoir qu'à condition qu'ils ſe rendroient vaſſaux de cette Couronne. Sur quoi *Godefroi Kettler*, qui étoit alors Grand-Maître de cet Ordre, ayant quitté le magiſtere, lui livra le château de Riga avec pluſieurs autres places, & le Roi pour l'en recompenſer le fit Duc de Courlande & de Semigallie. Là-deſſus il ſurvint une guerre entre les Polonois & les Moſcovites, dans laquelle ces derniers emporterent la ville de Plosko. *Sigiſmond* étant mort l'an 1572. ſans laiſſer d'enfans, la race maſculine des *Jagellons* fut entierement éteinte avec lui.

Il reçoit ſous ſa protection le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

Il le fait Duc de Courlande.

Il eſt en guerre avec les Moſcovites.

§. 40. Après ſa mort il y eut de grandes conteſtations ſur l'élection d'un nouveau Roi: mais à la fin la pluralité des voix fut pour *Henri* Duc d'Anjou, frére de *Charles* IX. Roi de France, qui vint

Henri de Valois eſt élû Roi.

en Pologne & y fut couronné l'an 1547.

Il ſe rend en Pologne & il y eſt couronné.

Mais à peine eut-il ſejourné quatre mois dans ce Royaume, qu'il apprît la mort de ſon frére; de ſorte que pour aller prendre poſſeſſion de la Couronne de France, laquelle lui appartenoit de droit après la mort de ſon frére, il fut obligé de ſortir de la Pologne pendant une nuit obſcure & remplie de brouillards, de peur que les Polonois ne l'arrêtaſſent, & ayant pris ſa route par l'Aûtriche & par l'Italie, il arriva ſain & ſauf en France.

Il abandonne ce Royaume.

Etienne Batori eſt créé Roi.

§. 41. Les Polonois irritez au dernier point du depart d'*Henri* procederent d'abord à l'élection d'un nouveau Roi. Il y en eut pluſieurs qui voulurent avoir *Maximilien d'Aûtriche*; mais néanmoins le plus grand nombre des voix fut pour *Etienne Batori*, Prince de Tranſilvanie, qui ſe rendit en Pologne en toute diligence; par-où *Maximilien* fut entierement exclus. Après quoi ce Prince pour ſe mieux affermir dans ce Royaume épouſa *Anne*, ſœur de *Sigiſmond Auguſte*.

Il vient en Pologne, & il y eſt confirmé.

Il réduit la ville de Dantzic.

Le prémier exploit de guerre qu'il fit, fut de réduire la ville de Dantzic, qui tenoit encore le parti de *Maximilien*. Bientôt après ayant déclaré la guerre aux Moſcovites, il reconquit ſur eux la ville de Plosko

Plosko avec les pays circonvoisins & plusieurs autres places. Après quoi il fit la paix avec eux, là condition qu'ils lui cederoient toute la Livonie, & que de son côté il leur rendroit les places, qu'il avoit prises sur eux en Moscovie. Outre cela il appliqua tous ses soins à rétablir la justice & les loix en Pologne; & à remettre la Cavalerie sur un bon pied. C'est cette Cavalerie à qui on donne ordinairement le nom de *Quartienne*, à cause qu'elle est payée de la quatrieme partie des revenus du Roi. *Batori* envoya cette Cavalerie sur les frontieres de Tartarie, pour arrêter les incursions de cette nation: & c'est par ce moyen que cette contrée, qu'on nomme aujourd'hui l'Ukraine, (qui avant ce temps-là n'étoit qu'une campagne deserte, qui s'étendoit depuis Bar, Barczlaw, & Kiow, entre les rivieres du Tyras ou Niesster & du Borysthene ou Nieper, jusques à la Mer Noire) fut remplie de villes très peuplées & de quantité de villages.

Il reprend plusieurs places sur les Moscovites.

Il fait la paix avec eux.

Il remet la Cavalerie sur un bon pied.

Comment l'Ukraine devient fort peuplée:

Ce fut encore ce même Roi qui établit un bon ordre & une bonne discipline dans la milice des Cosaques, & qui leur donna Techtimerow ville forte sur le Borysthene, où ils ont leurs arsenaux & magasins,

Il établit une bonne discipline parmi les Cosaques.

sins, & où leurs Généraux font leur résidence ordinaire. Autrefois ces peuples n'étoient qu'une canaille ramassée des diverses provinces de la Russie sujettes à la Pologne ; qui couroient çà & là comme des voleurs, & qui accoûtumez à vivre de rapine rendoient les chemins dangereux par leurs brigandages, & qui faisoient leur sejour ordinaire dans les îles du Boryssthene au dessous de Kiow. Mais ces peuples ayant été instruits dans l'art de la guerre & ayant pris la forme d'une armée bien disciplinée par le bon ordre que le Roi y mit, ils rendirent pendant long temps de grands services à la Pologne ; non seulement en ce qu'ils s'opposoient aux irruptions & aux ravages des Tartares, mais aussi à cause que par leurs courses & leurs pirateries ils faisoient beaucoup de mal aux Turcs sur la Mer Noire ; jusque là même qu'entre autres places ils ont osé saccager les villes de Sinopi & de Trebisonde, & venir piller le fauxbourg de Constantinople. Ce brave & vaillant Roi mourut l'an 1586. dans le temps qu'il méditoit les moyens de faire la guerre aux Turcs.

Quels peuples étoient ces Cosaques ?

Ils rendent de grands services à la Pologne.

Ils viennent saccager Trebisonde & le fauxbourg de Constantinople.

§. 42. Après la mort de *Batori*, on élût en sa place *Sigismond* III. fils de *Jean* Roi de Suede. Ce fut un bonheur pour lui que

Sigismond III. est élû Roi.

sa

ſa mére *Catherine* étoit ſœur de *Sigiſmond Auguſte*, dernier Roi de la race des *Jagellons*; car par-là il s'attira la faveur du peuple. Il eſt bien vrai que quelques uns appellerent *Maximilien d'Aûtriche*; mais comme il voulut s'introduire par force, il fut battu & fait priſonnier; de ſorte que pour ſa rançon il fut contraint de rénoncer à la Couronne.

Il contraint Maximilien d'Aûtriche à rénoncer à la Couronne.

Le Roi *Jean* étant mort en l'an 1592. ſon fils *Sigiſmond* s'en alla l'année ſuivante en Suede, où il ſe fit couronner. Mais ayant été dépoſé par les Etats du Royaume, cela alluma la guerre entre la Suede & la Pologne. D'abord *Charles* II. Roi de Suede enleva aux Polonois pluſieurs places en Livonie; dont *Zamoski* Chancelier de Pologne & Général des Polonois reconquit la plus grande partie. Outre cela le Roi *Charles* fut défait dans une grande bataille, qui ſe donna près de la ville de Riga en l'an 1605. & d'où il eut beaucoup de peine à ſe ſauver; néanmoins il ne laiſſa pas de ſe remettre de cette perte dans le temps que la Pologne étoit travaillée des troubles, qui y furent cauſez par les diviſions entre le Roi & la Nobleſſe.

Il revient en Suede, où il ſe fait couronner.

Le Roi de Suede eſt entierement défait.

Il a occaſion de reparer cette perte.

Environ ce temps-là la guerre s'alluma entre la Pologne & la Moſcovie par l'occaſion

Origine de la guerre

entre la Pologne & la Moſcovie.

caſion qui s'enſuit. Il y avoit en Pologne un certain homme, qui ſe faiſoit paſſer pour *Demetrius* fils de *Jean Baſilovitz* Grand Duc de Moſcovie, & qui pour confirmer cela diſoit, qu'étant encore enfant, *Boris Gudenou* avoit voulu l'aſſaſſiner, afin qu'après la mort de *Theodore* fils aîné de *Jean Baſilovitz* il pût ſucceder à l'Empire de Moſcovie; mais qu'un autre enfant fut mis en ſa place & fut maſſacré, de ſorte qu'il échappa par-là à la cruauté de ſon Bourreau.

Un certain Demetrius prétend à l'Empire de Moſcovie.

Il eſt ſoutenu par le Vaivode de Sendomir.

Ce vrai ou ce faux *Demetrius* trouva particulierement créance dans l'eſprit de *George Miniſzek* Vaivode ou Gouverneur de Sendomir, à qui il promit d'épouſer ſa fille pour l'engager plus fortement dans ſes interêts. Là-deſſus ce Gouverneur, accompagné de pluſieurs Seigneurs Polonois, mit une armée en campagne, & paſſa l'an 1605. en Moſcovie avec ce *Demetrius*. Peu de temps après le Grand Duc *Boris* étant mort ſubitement, *Demetrius* fut d'abord ſuivi d'un grand nombre de Moſcovites, & après avoir fait mourir ceux qui s'oppoſoient à lui, il entra dans la ville de Moſcou, où il fut proclamé Grand Duc d'une commune voix. Mais il ſe rendit bientôt odieux aux Ruſſiens, qui le ſoupçon-

Il entre dans Moſcou, où il eſt proclamé Grand Duc.

çonnerent d'être un fourbe: ce que néanmoins ils voulurent diſſimuler juſques à l'arrivée de ſon épouſe, qui venoit de Pologne.

Sur ces entrefaites les Moſcovites aſſemblerent ſous main près de vingt mille hommes, & mirent à leur tête les *Suiski*, qui étoient deſcendus de la race des Grands Ducs du côté de leur mére; ſi bien que dans le temps qu'on célébroit les nôces de *Demetrius* avec beaucoup de magnificence, ayant excité un grand tumulte ils entrerent avec violence dans le château, & s'étant ſaiſis de *Demetrius*, ils le maſſacrerent avec quantité de Polonois, qui avoient accompagné ſon épouſe; dont les principaux néanmoins s'étant mis en état de défenſe ſe ſauverent de ce péril.

Il eſt maſſacré durant ſes nôces.

Incontinent après *Baſile Suiski* ayant été proclamé Grand Duc de Moſcovie fit expoſer publiquement dans le marché le corps mort de *Demetrius*, qui n'étoit plus reconnoiſſable, à cauſe qu'on lui avoit entierement déchiqueté le viſage; cependant dans le même temps il courut un bruit que *Demetrius* s'étoit ſauvé de ce danger; comme en effet il s'en préſenta un d'abord qui ſe diſoit être le même. Mais comme la choſe eſt aſsès incertaine, nous laiſſons à pen-

Baſile Suiski eſt proclamé Grand Duc de Moſcovie.

Un autre Demetrius

est reconnu par les Polonois.

à penſer ſi c'étoit effectivement lui, ou bien ſi c'en étoit un autre. Quoiqu'il en ſoit, les Polonois le reconnurent pour tel; parce qu'ils brûloient du deſir de venger la mort de leurs compatriotes & l'outrage qu'ils avoient reçû.

Il entre en Moſcovie.

A la fin en l'an 1608. le nouveau ou le vieux *Demetrius* entra en Moſcovie avec une puiſſante armée de Polonois & de Coſaques, & défit les Moſcovites à diverſes fois: de ſorte que *Suiski* relâcha l'épouſe de *Demetrius*, qu'il avoit tenuë priſonniere juſques alors, & pria le Roi de Pologne de vouloir rappeller ſes troupes. Mais cette épouſe ayant reconnu *Demetrius* pour ſon mari, celui-ci ſe fit un parti ſi puiſſant, tant en Pologne, qu'en Moſcovie, que c'eût été bientôt fait de *Suiski*, s'il n'eût reçû des troupes auxiliaires de Suede ſous le commandement de *Pont de la Gardie*, qui lui aiderent à ſe ſoutenir contre *Demetrius*.

Il s'y fait un puiſſant parti.

Le Roi de Pologne profite de ces deſordres.

Le Roi *Sigiſmond* ſçût très bien ſe ſervir d'une occaſion ſi favorable contre les Moſcovites, & réſolu de leur enlever pour le moins Smolensko & Severie, il marcha contre eux à la tête d'une armée, & vint en 1609. mettre le ſiege devant la prémiere de ces places, qui fut priſe d'aſſaut

l'an

l'an 1611. Cependant les Polonois, qui avoient ſuivi le parti de *Demetrius*, l'abandonnerent ſur le commandement que *Sigiſmond* leur en fit, & ſe joignirent à leur propre Roi, qui ne pouvoit pas ſouffrir qu'une ſi grande partie de ſes troupes fiſſent la guerre ſous d'autres enſeignes que les ſiennes & qu'elles fuſſent au ſervice d'un autre Prince. Ces troupes ayant ainſi quitté la Moſcovie, *Suiski* eut le temps de reſpirer un peu & de ſonger à rétablir ſes affaires; c'eſt pour cela que ſe voyant appuyé du ſecours de la Suede, il s'avança avec ſon armée l'an 1610. contre les Polonois, qui étoient devant Smolensko, & en étant venu aux mains avec eux près de Cluſin, il eut le malheur d'être entierement défait.

Il ordonne à ſes troupes de le joindre.

Il bat Suiski.

Là-deſſus comme les affaires des Moſcovites étoient en très mauvais état, ils s'aviſerent d'une ruſe pour éviter le peril, qui les menaçoit. Pour cet effet ils dépoſerent *Suiski*, qui s'étoit rendu odieux par les malheurs continuels qu'il avoit eu, & préſenterent la Couronne de Moſcovie à *Uladiſlaüs* Prince Polonois. Par ce moyen ils eſperoient venir à bout de deux choſes, l'une de ruiner *Demetrius*, & l'autre de gagner l'amitié des Polonois; s'imaginant

Les Moſcovites dépoſent Suiski.

Ils offrent leur Couronne à Uladiſlaüs.

au

reſte, qu'ils pourroient aiſément ſe défaire d'*Uladiſlaüs*, lorſque le danger préſent ſeroit paſſé. En effet cet expedient leur réüſſit: car les troupes Polonoiſes quitterent le parti de *Demetrius*; *Suiski* fut livré aux Polonois; & les Moſcovites prêterent le ſerment de fidelité à *Uladiſlaüs*. D'un autre côté les Polonois, qui ſe trouvoient alors en Moſcovie, promirent que celui-ci ſe rendroit dans la ville de Moſcou à la prémiere occaſion.

Ils trompent les Polonois.

Tout cela arriva en l'an 1610. & ce fut alors que le Roi *Sigiſmond* ſe laiſſa perſuader par certaines gens, qui étoient auprès de ſa perſonne, de rejetter abſolument les offres faites par les Moſcovites, & qui ne ceſſoient de lui répréſenter qu'il valoit mieux conquerir la Moſcovie par la force des armes. Cependant il négligea d'aller fondre ſur les Ruſſiens & d'envahir leur pays à l'improviſte; ſi bien que ceux-ci ayant pénétré le deſſein des Polonois, ſe révolterent contre *Uladiſlaüs*: ce qu'ils firent d'autant plus volontiers, que *Demetrius* fut alors maſſacré par les Tartares, qu'il avoit à ſon ſervice pour la garde de ſa perſonne. Mais lorſqu'ils penſoient tailler en pieces ſept mille hommes de troupes Polonoiſes, qui étoient en garniſon dans

Ils ſe révoltent contre Uladiſlaüs.

dans Moſcou, ceux-ci ſe défendirent avec un courage & une valeur extraordinaire, & mirent le feu dans la ville, qui renfermoit alors cent quatre vingts mille maiſons ; de ſorte que cet incendie fit perir une infinité de monde.

La ville de Moſcou eſt preſque toute brûlée.

Cependant les Moſcovites s'étant relevez de cette perte aſſiegerent la garniſon Polonoiſe dans la citadelle de Moſcou, où elle s'étoit retirée. Il eſt fort apparent que le Roi *Sigiſmond* auroit pû la ſecourir ſans beaucoup de peine & mettre par-là ſes affaires ſur un bon pied en Moſcovie, s'il s'y étoit rendu incontinent après la priſe de Smolensko. Mais comme il s'en retourna en Pologne ſans envoyer aux aſſiegez des ſecours ſuffiſans d'hommes & d'argent ; ceux-ci, bien-qu'ils euſſent pillé le thréſor du Grand Duc, ſe liguerent enſemble au nombre de ſept mille, & étant ſortis de Moſcovie ils vinrent ſe rendre auprès de leur Roi & le contraignirent de leur payer le reſte de ce qu'ils prétendoient leur être deu. Il y en eut pourtant quelques uns d'entre eux qui demeurerent en garniſon dans le château.

Le Roi de Pologne commet de grandes bevûës.

Dans la ſuite, quoique *Sigiſmond* entreprit tout de bon de rétablir ſes affaires en Moſcovie, néanmoins tous ſes deſſeins ne

Il perd tout ce qu'il

avoit gagné en Moſcovie.

réüſſiſſoient nulle part, à cauſe des mécontentemens & de la jalouſie de ſes Généraux; de ſorte qu'à la fin les Polonois, qui étoient reſtez dans la citadelle de Moſcou, étant preſſez par la faim, furent contraints de ſe rendre; par-où le Roi de Pologne acheva de perdre tout ce qu'il avoit pris en Moſcovie.

Il eſt fort maltraité en Moldavie.

Cette perte fut d'autant plus ſenſible au Roi *Sigiſmond*, qu'il eſperoit par la conquête de la Moſcovie s'ouvrir un chemin en Suede. Dans cette même année les Polonois furent auſſi fort maltraitez en Moldavie; & outre cela le Prince *Uladiſlaüs* ayant fait l'an 1615. une nouvelle expedition en Moſcovie, il eut le malheur de n'y pas reüſſir. C'eſt pourquoi auſſi il réſolut à la fin de faire avec les Moſcovites une tréve pour quatorze ans: durant lequel temps on devoit laiſſer à la Pologne les Duchez de Severie, de Czernikow, & de Novogrod, qui avoient été pris durant les troubles par les Polonois.

Il fait une tréve avec les Moſcovites.

Mauvais deſſein de Farensbach.

Sur ces entrefaites *George Farensbach* Gouverneur de Livonie rendit à *Guſtave Adolphe* Roi de Suede diverſes places de ſon gouvernement; mais on tient pour certain que ce Gouverneur n'avoit point d'autre but par ce ſtratageme que de prendre

dre ce Roi prisonnier: car en effet ce même *Farensbach* s'étant reconcilié peu de temps après avec le Roi *Sigismond*, lui livra de nouveau toutes les villes, à la reserve de Pernau.

En l'an 1620. les Polonois furent embarrassez dans une guerre avec les Turcs, par les artifices (comme on croid) de *Betlen Gabor*, Prince de Transilvanie: à cause que le Roi *Sigismond* ayant envoyé du secours à l'Empereur contre lui, il tâchoit de faire une diversion en Pologne par le moyen des Ottomans. C'est pourquoi ceux-ci firent une invasion en Moldavie, pour chasser le Prince de cette province, qui tenoit le parti des Polonois. D'un autre côté *Zolkieuski* Général des Polonois vint au secours de ce Prince, mais s'étant engagé trop avant dans le pays, & voulant ensuite se retirer, son armée fut entierement défaite par les Turcs, & lui-même perdit la vie dans la bataille.

Le Roi de Pologne est attaqué par les Turcs.

Il est entierement défait par les mêmes.

L'année suivante les Turcs marcherent avec toutes leurs forces contre la Pologne; & les Polonois, qui avoient à leur tête le Prince *Uladislaüs*, allerent au-devant d'eux & vinrent se camper près de Chocim. L'armée Polonoise n'étoit forte

Il est encore poursuivi par les mêmes.

que de ſoixante-cinq mille hommes; au-lieu que les Turcs & les Tartares, commandez par l'Empereur *Oſman*, étoient au nombre de trois cens quatre vingts douze mille hommes. Ceux-ci attaquerent pluſieurs fois les Polonois dans leur camp & voulurent le forcer, mais ils furent toûjours repouſſez avec beaucoup de perte. Cependant les Polonois ſe virent réduits à de grandes extremitez, tant par le manquement de munitions de bouche & de guerre, que par les maladies & par la mortalité, qui regnoit parmi leurs chevaux, & par de ſemblables incommoditez. A la fin les Turcs ne laiſſerent pas de leur accorder une paix à des conditions honorables, après qu'ils eurent perdu plus de ſoixante mille hommes dans diverſes attaques, & encore beaucoup davantage à leur retour dans leur pays.

Il les repouſſe vigoureuſement.

Il void ſon armée dans de grandes extremitez.

Il fait la paix avec les Turcs.

Dans le temps que les Polonois étoient ainſi occupez à ſe défendre contre les Turcs, *Guſtave Adolphe* fit une irruption en Livonie, & ſans beaucoup de reſiſtance il ſe rendit maître de Riga l'an 1621. & tout le reſte de cette province juſques à Dunebourg fut conquis par les Suedois en l'an 1625. L'année ſuivante le même *Guſtave* ayant fait une autre invaſion en Pruſſe

Le Roi de Suede s'empare de la Livonie.

Il emporte pluſieurs

Pruſſe emporta les villes d'Elbing & de Marienbourg, avec pluſieurs autres places. Cette guerre fut continuée ſans qu'il ſe donnât aucune bataille générale ou déciſive, juſques à l'an 1629. que *Jean Wrangel* ayant attaqué les Polonois, les défit entierement près de Gorzno. Environ le même temps l'Empereur envoya un bon nombre d'hommes au ſecours des Polonois, qui ayant reçû ce renfort s'engagerent dans un combat avec *Guſtave* près de Stum, où peu s'en fallut que ce Roi ne fut fait priſonnier.

places en Pruſſe.

Il défait les Polonois.

Il penſe être pris.

Après cette bataille les affaires de Pologne furent dans une étrange confuſion; juſques à ce qu'enfin la France & l'Angleterre moyennerent une tréve entre ces deux Etats; qui dura juſques au mois de Juin de l'année 1634. à condition que les Suedois garderoient cependant Elbing, Memel, Braunsberg, & le Pillau, avec tout ce que *Guſtave* avoit pris dans la Livonie. A la fin *Sigiſmond* mourut en l'an 1632.

Il fait une tréve avec le Roi de Pologne.

§. 43. *Sigiſmond* eut pour ſucceſſeur ſon fils *Uladiſlaüs* VI. lequel remporta en l'an 1633. une glorieuſe victoire ſur les Moſcovites, qui avoient aſſiegé Smolensko: car non ſeulement il leur fit lever le

Uladiſlaüs VI. remporte une glorieuſe victoire ſur les Moſcovites.

siege de cette place, mais il les resserra tellement dans un détroit, qu'ils furent contraints de se rendre. D'ailleurs les Turcs, qui tâchoient de l'obliger à faire diversion, furent vigoureusement repoussez.

Il conclud une paix avantageuse avec eux.

A la fin *Uladislaüs* fit l'an 1634. une paix avec les Moscovites, qui fut fort avantageuse à la Pologne; puisque les Moscovites lui cederent les deux grands Duchez de Czernikow & de Smolensko. Ces exploits rendirent le Roi *Uladislaüs* si considerable, que les Turcs lui donnerent satisfaction sur la derniere irruption, qu'ils avoient faite, & qu'ils firent étrangler le Bassa, qui avoit eu le commandement des troupes dans cette expedition.

Il prolonge la tréve avec la Suede.

En l'an 1635. la tréve, qui avoit été faite entre la Suede & la Pologne, fut prolongée pour vingt-neuf ans à Stumsdorf en Prusse; à condition que les places, que les Suedois possedoient encore en Prusse, seroient renduës à la Pologne. Ce qui se fit de la sorte, à cause qu'après la bataille de Nordlingue les affaires des Suedois étoient fort délabrées en Allemagne: à quoi on peut ajoûter que les Anglois & les Hollandois étant très mecontens des droits qu'on levoit en Prusse sur leurs marchandises,

diſes, avoient grande envie d'y remedier pour une bonne fois.

En l'an 1637. on vid s'allumer le feu d'une cruelle guerre entre les Polonois & les Coſaques, qui cauſa une infinité de maux à la Pologne. Voici quelle en fut l'occaſion. Comme le nombre des Coſaques s'étoit extremement accru par les Payſans, qui ayant quitté leurs demeures s'étoient venus joindre à eux; il y eut auſſi quantité de Seigneurs Polonois, qui non contens d'avoir acquis de belles terres & de grands biens dans l'Ukraine, crurent qu'ils pourroient encore augmenter conſiderablement leurs revenus, ſi l'on retranchoit aux Coſaques une partie des privileges, dont ils jouiſſoient dans cette province; c'eſt pour cela qu'ils ſolliciterent fortement le Roi de Pologne à abbaiſſer ces peuples d'une telle maniere qu'il n'eut rien à craindre de leur part.

Il veut abbatre les Coſaques.

Ce fut auſſi dans cette vûë que *Koniecpolski* Général des troupes Polonoiſes ſe rendit dans l'Ukraine & ſe mit d'abord à bâtir la fortereſſe de Hudac à l'endroit où le Zwamer ſe décharge dans le Boryſthene. Les Coſaques firent bien tous leurs efforts pour l'empêcher; mais ayant été battus par les Polonois, ils furent con-

Son Général Koniecpolski marche contre eux.

Il les bat & il fait trancher

la tête à leur Général,

traints de livrer leur Général Baulucki, avec pluſieurs autres des principaux d'entre eux, auxquels on fit couper la tête, nonobſtant le pardon, qu'on leur avoit accordé. Outre cela on réſolut à l'aſſemblée des Etats de Pologne de ſupprimer tous les privileges des Coſaques, comme auſſi de leur ôter la fortereſſe de Techtimirow, & d'y mettre d'autres troupes en leur place.

On réſoud de ſupprimer tous leurs privileges.

Ils ſe défendent courageuſement.

Là-deſſus le Roi de Pologne envoya une armée dans l'Ukraine, contre laquelle les Coſaques ſe battirent avec beaucoup de courage & de réſolution. Néanmoins ils proteſterent qu'ils demeureroient fideles à la Couronne de Pologne, en cas qu'on les laiſſât jouïr paiſiblement de leurs anciens droits & privileges. Ce que les Polonois leur promirent ſans pourtant leur tenir parole, puiſqu'ils les traiterent encore plus mal: car entre pluſieurs autres violences, qu'ils exercerent contre eux, ils leur ôterent quelques Egliſes Greques, & firent un ſanglant outrage à leur Général *Chmielinski*, ſans qu'il en pût tirer raiſon. Le Roi lui avoit accordé la permiſſion de bâtir quelques moulins, qu'un certain Gentilhomme nommé *Jarinski* lui brûla, & qui non content de cela ſe porta

Ils ſont fort maltraitez par les Polonois.

Cruauté d'un Gentilhomme Polonois contre leur

ta

ta à violer la femme de ce Gouverneur, & après en avoir ainſi abuſé, il eut la cruauté de la maſſacrer avec ſon fils. Général & ſa femme.

§. 44. Cependant le Roi *Uladiſlaüs* étant mort en l'an 1647. ſon frére *Jean Caſimir* lui ſucceda à la Couronne. Environ ce temps-là le Générel *Chmielinski* voulant ſe venger de l'affront qu'il avoit reçû, ne manqua pas d'animer ſes Coſaques, qui par le pillage, par des incendies, par des maſſacres, & par des violemens firent ſentir beaucoup de maux à la Nobleſſe de Pologne. Sur quoi les Senateurs ou Conſeillers du Royaume exhortant le Roi à ſe mettre en campagne contre les Coſaques, il ne leur répondit autre choſe ſinon qu'ils ne devoient pas avoir brûlé les moulins de *Chmielinski*. Jean Caſimir ſuccede à ſon frére. Les Coſaques ravagent la Pologne.

Cette réponſe donna aux Polonois de la défiance contre ſa Majeſté; cependant ils ne laiſſerent pas de mettre ſur pied une armée de cinquante mille hommes, laquelle fut battuë par dix mille Coſaques, qui prirent outre cela la ville de Kiow. Les Polonois voulant reparer cette perte, leverent le ſeptieme homme par tout le Royaume ſans le conſentement du Roi, & marcherent ainſi contre les Coſaques, qui les mirent en déroute pour la ſeconde fois. Ils battent les Polonois en deux rencontres.

Ils ſont ſurpris dans Kiow, & on emmene leur Patriarche.

Quelque temps après comme *Chmielinski* étoit occupé à Kiow à célébrer les nôces de ſon fils avec la fille du Prince de Valachie, les Polonois l'y vinrent ſurprendre, & ayant pillé cette ville ils emmenerent priſonnier le Patriarche Grec avec eux. Là-deſſus les Coſaques envoyerent des Députez au Roi pour lui demander ſi c'étoit par ſon ordre que cela s'étoit fait. Sa Majeſté leur ayant répondu que non, mais que la Nobleſſe l'avoit fait pour ſe venger, ils ſe joignirent aux Tartares & firent une irruption en Pologne.

Ils ſe joignent aux Tartares & font une irruption en Pologne.

Ils ſont défaits.

A la fin le Roi s'étant mis en campagne avec la Nobleſſe, vint à la rencontre des Coſaques & les défit dans une bataille. Après quoi il fit un traité de paix avec eux, dont la Nobleſſe murmuroit fort contre lui; comme ſi les conditions en euſſent été trop avantageuſes aux Coſaques.

Ils font un traité avec le Roi de Pologne.

Les Moſcovites marchent contre ce Roi.

Pendant toutes ces diviſions, qui regnoient en Pologne entre le Roi & la Nobleſſe, les Moſcovites, ayant engagé les Coſaques dans leur parti marcherent contre la Pologne en l'an 1653. & vinrent aſſieger Smolensko, qu'ils prirent l'année ſuivante. D'ailleurs ils ravagerent une grande partie de la Lithuanie, & emporterent Wilda avec pluſieurs autres places,

Ils deſolent la Lithuanie.

où

où ils firent d'étranges desordres & y commirent d'horribles cruautez.

En l'an 1655. il tomba encore un autre orage sur la Pologne, lorsque *Charles Gustave* Roi de Suede y fit une invasion avec une armée de gens choisis, s'étant d'abord rendu maître de la grande Pologne & de la province de Masovie, & ensuite de la petite Pologne avec Cracovie, qui en est la capitale. Outre cela il descendit en Prusse, où toutes les villes se soumirent à lui, à la réserve de Dantzic; où plusieurs Bourgeois, qui avoient d'abord paru être bien intentionnez pour les Suedois, changerent bientôt de sentiment à leur égard par l'adresse de quelques Prédicateurs, qui crierent fort contre cela, & qui par leurs exhortations engagerent tous les citoyens de Dantzic à demeurer fidellement attachez à la Pologne. Entre plusieurs autres inconveniens, la résistance de cette ville contribua beaucoup à arrêter les progrès du Roi *Charles Gustave*, & à empêcher que la Prusse ne demeurât sous la domination des Suedois; bien-que néanmoins les milices de Pologne & le reste de la Lithuanie, qui n'étoit pas encore soumis aux Moscovites, se fussent mis sous la protection des Suedois, & que le

Le Roi de Suede entre en Pologne, qu'il subjugue, de même que la Prusse.

La ville de Dantzic arrête ses progrès.

le Roi *Jean Caſimir* même ſe fut retiré juſques en Sileſie.

Les Polonois & les Lithuaniens maſſacrent ſes troupes.

Cependant les Polonois étant un peu revenus de leur prémiere frayeur, & ayant engagé les Tartares dans leur parti, ils taillerent en pieces tous les Suedois & autres ennemis, qu'ils trouverent diſperſez çà & là dans ce grand Royaume. D'ailleurs les Lithuaniens s'étant ſoulevez firent main baſſe ſur la plûpart des Suedois, qui étant fort éloignez les uns des autres avoient reſté dans leurs quartiers d'hiver, & furent ainſi hors d'état de s'oppoſer à leurs ennemis.

Son armée eſt fort affoiblie.

Outre tous ces malheurs, le Roi *Charles Guſtave* affoiblit fort ſon armée ſur la route de Jaroſlau, non ſeulement à cauſe de la longueur du chemin, mais auſſi parce que *Czarneski* Général des Polonois fatigua beaucoup ſes troupes en les harcelant continuellement avec ſa Cavalerie leſte. Sur ces entrefaites les Polonois ayant attaqué la ville de Varſovie, la prirent, & y ayant trouvé *Wittenberg* Général du Roi de Suede avec pluſieurs autres Officiers de marque, ils les retinrent priſonniers contre l'accord qui avoit été fait, & contre la parole donnée.

Son Général eſt retenu priſonnier.

Il défait

De plus quoique le Roi de Suede s'étant

tant joint avec l'armée de l'Electeur de Brandebourg eût défait les Polonois & les Tartares dans la fameuſe bataille de Varſovie, qui dura l'eſpace de trois jours; néanmoins cette défaite des Polonois ne fut nullement agréable aux Princes de l'Europe; c'eſt pourquoi ils commencerent à ouvrir les yeux & à donner de l'occupation aux Suedois, pour les obliger à faire diverſion & à ſe retirer chès eux; ainſi les Moſcovites firent une irruption en Livonie, & vinrent aſſieger Riga, quoiqu' inutilement: les Hollandois donnerent aſsès à connoître qu'ils n'auroient pas été bien aiſes que la Pruſſe fût demeurée aux Suedois: & les Danois commencerent auſſi à remuër, & ſe mirent en état d'attaquer la Suede.

Les Polonois & les Tartares devant Varſovie.

Il ſe void attaqué de toutes parts.

D'un autre côté *Ragotſi* Prince de Tranſilvanie entra en Pologne avec une armée, pour voir ſi dans une telle conjoncture il pourroit s'emparer de ce Royaume. Mais le Roi de Suede ayant été obligé de quitter la Pologne pour s'aller oppoſer aux Danois, *Ragotſi* échoua malheureuſement dans ſon expedition; car ſon armée fut entierement défaite, avant qu'il pût ſe retirer en ſon pays, & il fut ainſi contraint d'accepter une paix honteuſe & très préjudiciable.

Le Prince Ragotſi entre en Pologne.

Il y eſt entierement défait.

Ce-

Il auroit évité ce malheur, s'il eût ſuivi le conſeil du Roi de Suede.

Cependant *Ragotſi* auroit pû facilement éviter ce peril, ſi ſuivant le conſeil de *Charles Guſtave* il eût pris ſon chemin par Breſt, Pinks, & autres places propres pour favoriſer ſa retraite; d'autant plusque ce Roi lui avoit promis d'amuſer & d'arrêter les Polonois juſques à ce qu'il fût arrivé en lieu de ſûrté. Mais *Ragotſi* s'étant opiniâtré à vouloir paſſer par Cracovie donna occaſion aux Polonois de reprendre cette ville avec celle de Thorn, & en même temps de chaſſer de Courlande les Suedois, qui avoient mis en priſon le Duc de cette province. Dans la ſuite les Polonois enflez de ces heureux ſuccès vinrent aſſieger Riga; mais après y avoir perdu bien du monde ils furent contraints de l'abandonner par la vigoureuſe reſiſtance, que fit *Helmfeld* Général des Suedois & Gouverneur de la place.

Les Polonois chaſſent les Suedois de Courlande.

Ils ſont repouſſez devant Riga.

Ils font la paix d'Oliva.

Bien-que par la paix concluë à Oliva en 1660. la Pruſſe eût été entierement reſtituée aux Polonois, qui d'un autre côté rénoncerent à leurs prétenſions ſur la Livonie; néanmoins ils furent obligez de laiſſer encore Smolensko, Severie, & Kiow entre les mains des Moſcovites. D'ailleurs ils ne pûrent pas appaiſer ni ſe rendre amis les Coſaques, dont quelques uns

Ils ne peuvent appai-

uns ayant pris le parti des Moſcovites, & d'autres celui des Turcs, ils exciterent enfin ces derniers à porter la guerre en Pologne. ſer les Coſaques.

A quoi il faut ajoûter que les troubles & les diſſenſions continuoient toûjours au dedans de ce Royaume: ce qui cauſa tant de chagrin & de déplaiſir au Roi *Jean Caſimir*, qu'il ſe demit de la Couronne de Pologne, & ſe retira en France dans l'Abbaye de *St. Germain*, où il finit ſes jours quelques années après. Leur Roi ſe demet de la Couronne. Il ſe retire en France & y meurt.

§. 45. Comme après la mort du Roi *Jean Caſimir* il ne reſtoit plus perſonne du ſang royal en Pologne, pluſieurs étrangers ſe préſenterent pour tâcher d'obtenir cette Couronne. Mais après pluſieurs conteſtations *Michel Wieſnowiski*, qui étoit de l'ancienne race des *Piaſtes*, fut élû Roi l'an 1670. principalement par les ſuffrages de la petite Nobleſſe du Royaume. Sa régence, qui ne fut pas de longue durée, fut accompagnée de troubles & de malheurs continuels. Wieſnowiski eſt élû Roi. Sa régence eſt accompagnée de troubles.

D'un autre côté les Turcs firent de grands ravages en Pologne & prirent l'an 1672. la ville de Kaminieck dans la Podolie, qu'on avoit tenu juſqu'alors pour imprenable; par-où ils ont comme une porte ouver- Il eſt attaqué par les Turcs.

Il fait une paix desavantageuse avec eux.

ouverte pour entrer en Pologne. A la fin on fit la paix avec eux, à condition que Kaminieck leur demeureroit, & qu'on leur payeroit un tribut tous les ans. Le Roi *Wiesnowiski* mourut dans l'année 1673.

Sobieski est élû en sa place.

§. 46. L'an 1674. on élût en sa place *Jean Sobieski* Général de l'armée Polonoise, qui l'année avant son élection ayant attaqué les Turcs dans leur camp près de Chocim, en fit un si grand carnage, que de trente-deux mille qu'ils étoient à peine s'en sauva-t-il quinze cens. En suite de cette déroute il recommença la guerre contre les Turcs : cependant on fit de nouveau la paix en l'année 1676. par laquelle les Turcs garderent Kaminieck, & renoncerent au tribut, qu'on leur payoit auparavant. La capacité du Roi d'aujourd'hui jointe à une prudence consommée fait esperer qu'il sera un très bon Prince pour la Pologne.

Il bat les Turcs à plate couture.

Il conclud la paix avec eux.

Les Gentilshommes sont seuls estimez en Pologne.

§. 47. Pour ce qui est de la nation Polonoise, il faut prémierement remarquer que tout homme, qui n'est pas Noble en Pologne, y passe pour un Payſan. Dans les villes on fait très peu de cas des Bourgeois, & les Artisans, qui s'y trouvent, sont étrangers pour la plûpart. Au reste les Payſans n'y sont gueres mieux traitez

Les Payſans y sont

que

JEAN III.
Roy de Pologne.

Vol. IV. Pag. 512. 1.

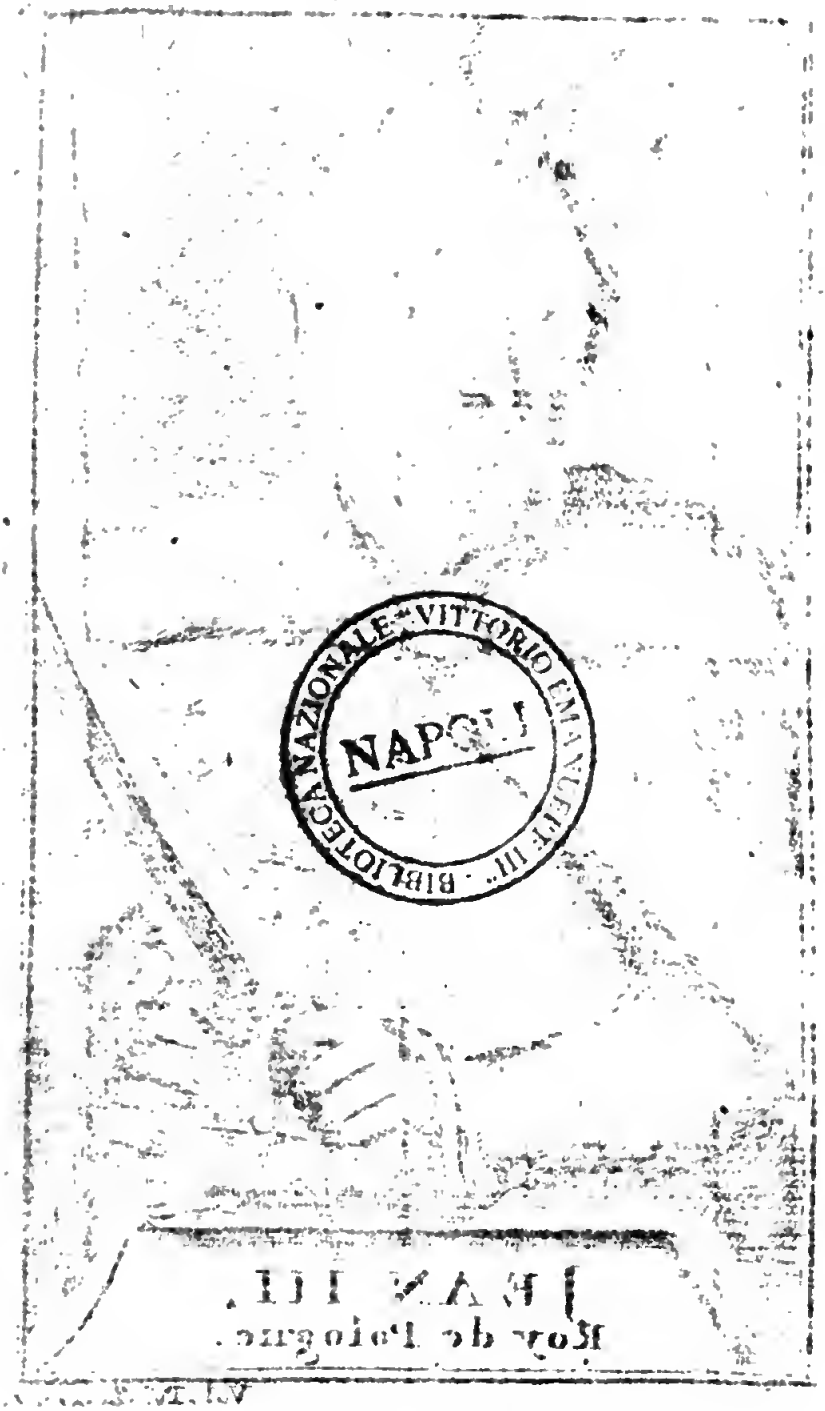
BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

que des eſclaves. Auſſi eſt-il certain qu'ils ſont extrememement ruſtres & groſſiers dans leur maniere de vivre & dans leurs mœurs ; c'eſt pourquoi quand nous parlons ici des Polonois, nous n'entendons que la Nobleſſe. traitez comme des eſclaves.

§. 48. En général les Polonois ſont francs, & n'entendent gueres l'art de diſſimuler ; mais ils ſont fiers & ſuperbes, & veulent qu'on leur porte du reſpect. Cependant quand on leur fait honneur, ils n'en rendent gueres moins, & ſe montrent aſsès civils : comme en effet ils font paroître beaucoup de pompe dans leurs diſcours, dans leurs geſtes, & dans leurs ceremonies. D'ailleurs ils ſont liberaux juſques à la prodigalité, & ils ne peuvent ſe tenir de faire de grandes depenſes, quand mêmes ils en devroient jeûner & vivre dans la diſette. Cette nation eſt naturellement petulante & fougueuſe, aime une liberté ſans bornes, & ſe porte facilement à la licence & au dereglement ; c'eſt pourquoi auſſi les Polonois ont beaucoup de penchant à la ſedition, & font ſouvent des ligues & des factions contre le Roi ; reprenant librement ſa conduite, & étant toûjours fort jaloux de leurs droits & de leurs privileges. Bonnes & méchantes qualitez des Polonois.

Bien-que les Polonois ne manquent ni de courage ni de vigueur pour entreprendre la guerre, il eſt pourtant certain qu'ils ſont beaucoup plus propres pour les prémieres attaques, qu'à ſouffrir long temps les fatigues & les incommoditez de la guerre. On peut auſſi remarquer que comme il n'y a que la Nobleſſe qui s'applique au mêtier des armes, & qu'elle ne veut point ſervir autrement qu'à cheval, & que les autres troupes y ſont fort négligées, cela fait que leur Infanterie eſt fort peu eſtimée, & qu'ils ſont obligez de ſe ſervir de Fantaſſins étrangers, qu'ils prennent d'ordinaire d'entre les Coſaques, qui ſont aſsès hardis & intrepides.

Quelle eſt leur Cavalerie & leur Infanterie ?

§. 49. Les limites de la Pologne ſont, à l'Orient le fleuve du Boryſthene, qu'on nomme à préſent le Nieper, & qui ſepare la Pologne de la Moſcovie; au ſeptentrion la Mer Baltique & la Livonie; au Midi les Monts Carpatiens, qu'on appelle aujourd'hui de differens noms, & qui ſeparent la Pologne de la Hongrie; & à l'Occident la Sileſie, la Marck ou le Marquiſat de Brandebourg, & la Pomeranie. Elle eſt diviſée en Pologne propre, Lithuanie, & Pruſſe Royale, qui ſe ſubdiviſent en pluſieurs autres provinces grandes & petites.

Situation de la Pologne.

La

La Pologne eſt un pays d'une grande étenduë, & comprend pluſieurs grandes provinces, dont le terroir eſt généralement aſsès fertile, & où l'on trouve de bons pâturages & des terres fort propres au labourage; comme en effet les Hollandois tirent de la Pologne la plûpart des grains qu'ils conſument dans leur pays. Son étenduë, & la nature de ſon terroir.

Il y a auſſi quantité de bœufs en Pologne, d'où on en tranſporte tous les ans un bon nombre en Allemagne pour ſervir de nourriture à ſes habitans. La laine de Pologne eſt aſsès eſtimée; & on y trouve de très bons chevaux en abondance. D'un autre côté la Lithuanie produit quantité de miel, dont les habitans employent la meilleure partie pour faire de l'hydromel; & ce qu'ils en ont de reſte eſt tranſporté dans les pays étrangers, de même que la cire, le lin, le chanvre, le cuir, le *potas* ou la cendre de gravelée, le ſel, le bois, & autres choſes ſemblables. Ses denrées & ſes beſtiaux.

Les marchandiſes, que les étrangers apportent dans ce Royaume, ſont des draps de laine, des étoffes de ſoye, des tapits, des peaux de matres zebelines, des vins d'Eſpagne & de Hongrie, avec quantité d'épiceries, dont les habitans font une grande conſomption. Les denrées qui ſortent Marchandiſes qu'on y tranſporte d'ailleurs.

tent de ce Royaume ſurpaſſeroient de beaucoup celles qui y entrent, ſi les Polonois étoient un peu plus épargnans, & qu'ils s'appliquaſſent aux manufactures.

Elle eſt très peuplée.

Au reſte la Pologne eſt un pays fort peuplé. Il y a des gens qui prétendent que le Roi & la Nobleſſe y poſſedent quatre vingts dix mille, tant villes, que bourgs & villages; les Evêques & les Chanoines cent mille ſix cens; & les autres Eccleſiaſtiques avec les Abbez & les Abbeſſes ſoixante mille & cinq cens cinquante; ce qui feroit en tout deux cens cinquante-un mille & cinquante villes & villages: mais cependant je ne voudrois pas être garent de la verité de cette ſupputation.

En quoi conſiſtent ſes forces?

§. 50. Les forces de ce Royaume, lorſqu'il eſt veritablement en ſa fleur, conſiſtent principalement dans la Nobleſſe. Autrefois les Polonois ſe ſont vantez de pouvoir mettre en campagne cent cinquante mille hommes de Cavalerie, ou, comme d'autres prétendent, deux cens mille, tous Gentilshommes. Mais il me ſemble que c'eſt un nombre un peu exorbitant, à moins qu'on n'y voulût comprendre les valets à cheval & les goujats. Cependant il eſt certain qu'il n'y a point de Royaume dans l'Europe, où il ſe trouve tant de Nobleſſe.

bleſſé. D'ailleurs les Polonois ont le moyen de lever aſsès d'Infanterie pour joindre à leurs Coſaques, & même s'ils vouloient bien menager, ils pourroient facilement contribuer dequoi entretenir une puiſſante armée.

Defauts qui s'y rencontrent.

Entre les defauts qui ſe rencontrent en Pologne le plus grand vient de ce que le Roi ne peut pas mettre d'impoſitions extraordinaires ſans le conſentement des Nobles; à quoi il eſt difficile de les diſpoſer auſſi-bien que le Clergé, à moins que ce ne ſoit dans la derniere néceſſité; & quand mêmes ils voudroient y conſentir, ils deviennent bientôt las de payer les taxes. C'eſt pour cette raiſon que la Pologne ne peut pas continuer long temps la guerre avec la vigueur néceſſaire. Outre cela il faut conſiderer que quand on convoque la Nobleſſe pour faire la guerre, elle ne s'aſſemble que fort lentement, & qu'elle ne ſe laiſſe pas facilement commander. A quoi on peut encore ajoûter un autre inconvenient, qui eſt, que s'il ſe trouve par exemple dix mille combattans Polonois, ce corps d'armée paroîtra cinq fois plus gros par le grand nombre de valets & de goujats qui la ſuivent, & qui ravageant horriblement le pays cauſent bientôt la

diſette de vivres pour les hommes & de fourrage pour les chevaux.

Quelle eſt la forme de ſon gouvernement ?

§. 51. Pour ce qui eſt de la forme du gouvernement de la Pologne, on doit remarquer que cet Etat a un Chef, qui prend à la verité le titre de Roi, & qui porte un état conforme à la majeſté royale; mais néanmoins ſi on conſidère combien ſon pouvoir eſt limité, on verra que ce n'eſt en effet qu'un Prince ou Gouverneur d'une République libre. Ce Roi eſt toûjours créé par une élection libre, à laquelle chaque Gentilhomme du Royaume a droit de donner ſa voix. Et bien-que les Polonois choiſiſſent plus volontiers quelqu'un de la famille royale qu'un autre; néanmoins ils ne veulent jamais élire un ſucceſſeur à la Couronne pendant la vie du Roi regnant, mais ils attendent toûjours un interregne; parce qu'ils s'imaginent que c'eſt là le temps le plus propre pour reformer les abus, qui pourroient s'être gliſſez durant la régence du dernier Roi, & pour ôter à ſon ſucceſſeur tous les moyens d'opprimer leur liberté. Mais afin qu'il n'arrive point de deſordre ni de ſedition dans l'Etat durant l'interregne, on adminiſtre alors la juſtice avec beaucoup plus de ſeverité qu'en un autre temps; & cependen-

pendant l'Archévêque de Gneſne eſt comme le Primat ou Régent du Royaume, qu'on appelle *Interrex.*

Il y a déja long temps que les Polonois ont mieux aimé élire pour leur Roi quelque Prince étranger, qu'un des Nobles du pays; parce qu'ils ont cru que cela ſervoit à entretenir l'égalité entre les Gentilshommes; puiſqu'un étranger n'a pas plus d'inclination pour les uns que pour les autres; au-lieu qu'un Noble du pays ne manqueroit pas d'avancer tous ceux de ſa parenté. Enfin ils ont toûjours ſuivi cette maxime depuis le Roi *Jagellon*, qui étoit Lithuanien, & duquel ils furent fort ſatisfaits, à cauſe que ce fut par ſon moyen que la Lithuanie fut annexée à la Couronne de Pologne. Mais au contraire le regne de *Sigiſmond* Roi de Suede, qui fut élû Roi de Pologne, leur cauſa beaucoup de de mal; non ſeulement parce que ces deux Royaumes ſont tellement conſtituez, qu'un Roi ſeul ne leur ſuffit pas; mais auſſi à cauſe que cela donna occaſion à de fâcheuſes guerres entre la Pologne & la Suede, dont on auroit été exempt de part & d'autre, ſi *Sigiſmond* n'eût pas été Roi de Pologne. Au reſte les Polonois ſe ſont toûjours bien gardez de prendre pour leur

Les Polonois aiment mieux avoir un étranger pour Roi, qu'un homme de leur propre pays, & pourquoi.

Roi quelque Prince de la maiſon d'Aûtriche, de peur qu'on n'en uſât avec eux, comme on a fait avec les Hongrois & les Bohemiens. Les deux derniers Rois de Pologne ont été élûs d'entre les Polonois mêmes; mais c'eſt au temps à nous apprendre ſi les deux factions, qui ont ſubſiſté juſques ici dans ce Royaume, ceſſeront par-là & ſeront entierement éteintes.

Quels ſont les revenus & le pouvoir de ſes Rois?

§. 52. Les Rois de Pologne tirent de grands revenus des biens qu'on leur aſſigne à leur avenement à la Couronne. Outre cela ils ont eux ſeuls le pouvoir de donner toutes les charges & de conferer tous les bénéfices du Royaume. Mais au reſte ils n'oſeroient entreprendre d'introduire de nouvelles loix, de faire la guerre, de mettre des impoſitions, ou de reſoudre quelque autre affaire d'importance, ſans le conſentement des Etats du Royaume.

Quels ſont ſes Etats?

§. 53. Les Etats de Pologne ſont compoſez des Evêques, de quelques Abbez, des Palatins, (qu'on appelle communément *Vaivodes*, & qui ſont Gouverneurs des provinces) des Châtelains ou Gouverneurs de châteaux, & des principaux Officiers de la Couronne; tous ceux-ci forment le Senat ou le Conſeil, lequel faiſoit autrefois un corps de cent cinquante perſonnes.

ſonnes. A quoi il faut ajoûter les Députez de la Nobleſſe, qui ont à-peu-près la même autorité en Pologne que les Tribuns du peuple avoient autrefois à Rome; puiſqu'un ſeul d'entre eux peut infirmer & annuller les réſolutions & les arrêts de toute l'aſſemblée, quand il veut proteſter contre. C'eſt pour cela auſſi que ces Députez ſont accoûtumez à parler fort librement dans les aſſemblées, tant contre le Roi, que contre les prémiers Miniſtres; ce qui eſt cauſe que le plus ſouvent on y traite les affaires avec beaucoup de confuſion & inconſiderément, & que tout le fruit, qu'auroient pû produire diverſes ſéances dans l'aſſemblée des Etats, ſe perd & s'aneantit par le caprice ou l'opiniâtreté d'un ſeul de ces Députez; particulierement à cauſe qu'il y a un certain temps préfix (ſçavoir de ſix ſemaines) pour tenir ces aſſemblées, au-delà duquel ils ne ſe réſoudroient qu'avec beaucoup de peine à proroger cette aſſemblée, quand ce ne ſeroit que pour quelques jours. C'eſt ce droit de contredire (*jus contradicendi*) que les Polonois ont accoûtumé d'appeller *animam ſuæ libertatis*, *l'ame de leur liberté.* Quel eſt le pouvoir des Députez de la Nobleſſe?

§. 54. Le Roi eſt obligé de pourvoir la Nobleſſe des bénéfices vacans, & il n'en A qui appartient la

Collation des bénéfices & l'administration de la justice ?

peut pas garder un seul pour soi, ni le conférer à ses enfans, sans l'approbation des Etats; & il ne lui est pas permis d'acheter ni de posseder aucune Seigneurie. Il n'a pas non plus l'administration de la justice; mais elle appartient à un Tribunal, composé d'un certain nombre de Nobles, qui fut prémierement établi par le Roi *Etienne Batori*, & qui se change tous les ans. Ce Conseil a sa séance six mois à Petricou, & six autres mois à Lublin, & il prononce sentence définitive sur les affaires civiles sans qu'on en puisse appeller, à moins que les differens ne fussent d'une très grande consequence; qui en tel cas sont renvoyez à l'assemblée des Etats. Mais les affaires criminelles & celles qui regardent le fisc ou le thresor du Roi sont décidées par le Roi lui-même.

Réflexion sur la forme du gouvernement de Pologne.

Bien-que les Polonois soient fort attachez à cette forme de gouvernement, que nous venons de rapporter, & qu'elle semble s'accommoder très bien à leur humeur feroce & à l'inclination naturelle qu'ils ont pour conserver leur liberté; cependant elle est sujette à cet inconvenient, qu'ils ne peuvent pas traiter les affaires du bien public avec toute la régularité requise, ni les expedier promptement. D'ailleurs il est cer-

certain que cette même forme de gouvernement affoiblit extremement les forces de ce grand Royaume, ſur-tout lorſque la Nobleſſe a quelque differend particulier avec le Roi, ou qu'elle ſe porte à exciter des ſeditions contre lui, ou qu'elle entretient une haine ſecrette contre lui.

Quel eſt l'interêt de la Pologne par rapport à l'Allemagne?

§. 55. Pour ce qui regarde les voiſins de la Pologne, il faut d'abord conſiderer que ce Royaume a d'un côté l'Allemagne, où il eſt ouvert en deux endroits, & expoſé ainſi aux courſes de l'ennemi: car il confine aux terres héréditaires de l'Empereur en Sileſie & à un coin de la Hongrie. Mais bien-que l'Empire d'Allemagne ſurpaſſe de beaucoup en forces & en richeſſes le Royaume de Pologne; néanmoins ces deux Etats ſont tellement conſtituez, & leurs interêts ſont d'une telle nature, qu'il eſt aſsès difficile de trouver quelque ſujet qui les puiſſe brouiller enſemble; ſi ce n'eſt que, quand il prendroit envie à l'Empereur ou à quelque autre Prince de ſe rendre Souverain ou Maître abſolu de l'Allemagne, les Polonois s'uniſſent avec d'autres pour s'oppoſer à ſes deſſeins: auquel cas ils trouveroient de puiſſans ſecours, non ſeulement auprès des Princes Allemans, mais auſſi chès les autres Princes de l'Europe,

rope, qui auroient en cela le même interêt qu'eux d'empêcher que l'Allemagne ne tombât ſous la domination d'un ſeul.

Elle n'a rien à craindre de l'Aûtriche.

L'Aûtriche en particulier n'eſt pas en état de réduire la Pologne par la force des armes, ni de conſerver un pays ſi vaſte, ſi uni, ſi rempli d'habitans, & ſur-tout où on ne rencontre que très peu de places fortes; car quand il arriveroit que les Polonois fuſſent abandonnez de tous les Princes de l'Europe, néanmoins dans une telle conjoncture les Turcs ne ſouffriroient jamais que la maiſon d'Aûtriche fit de ſi grandes conquêtes en Pologne, & auſſi n'y a-t-il perſonne qui puiſſe l'en empêcher plus facilement qu'eux. Il eſt bien vrai que la maiſon d'Aûtriche a ſouvent tâché de parvenir à la Couronne de Pologne par le moyen d'une élection libre; mais les plus éclairez d'entre les Polonois n'y ont jamais voulu conſentir, à cauſe du peril dont leur liberté étoit menacée. Outre qu'ils ont de l'averſion pour les Allemans & pour leurs mœurs, & qu'ils mépriſent ſur-tout leur modeſtie & leur épargne.

Quels ſont les interêts de la Pologne &

Cependant les Polonois ont grand interêt d'empêcher que les Turcs ne ſubjuguent le reſte de la haute Hongrie, & bien plus

plus encore qu'ils ne mettent pas le pied dans la Moravie; puiſque par-là ils trouveroient un chemin court & facile pour pénétrer juſques au cœur de la Pologne. D'un autre côté il eſt fort important à l'Aûtriche, auſſi-bien qu'à toute l'Allemagne, de ne pas ſouffrir que le Turc ſe rende maître de la Pologne, puiſqu'alors il auroit la porte toute ouverte pour entrer dans l'Empire; de ſorte que la vieille ſentence, que *Philippe Melanchthon* avoit d'ordinaire à la bouche, *Si Turca in Germaniam venit, veniet per Poloniam, Si le Turc vient en Allemagne, il viendra par la Pologne*, n'eſt pas une production d'un eſprit prophetique, mais qu'elle a ſon fondement dans la Geographie. Cela étant ainſi, il eſt de l'interêt de l'Aûtriche & de la Pologne de vivre enſemble dans une bonne intelligence; parce que ces deux Etats peuvent couvrir reciproquement une bonne partie de leurs frontieres. D'ailleurs la Pologne tire de grands profits de l'Allemagne par le moyen du ſel & des bœufs, qu'on y négocie. S'il arrivoit que les Polonois faiſant la guerre à l'Aûtriche s'engageaſſent trop avant dans le pays, il ſeroit à craindre que les Moſcovites ne les attaquaſſent par derriere; ce qui pourroit les in-

de l'Allemagne à l'égard du Turc?

incommoder beaucoup, à moins qu'ils n'euſſent quelqu'un qui s'oppoſât à leur approche.

Pourquoi l'Aûtriche & la France recherchent l'amitié de la Pologne ?

Les Polonois peuvent donner bien de l'occupation aux Aûtrichiens, lorſqu'ils ſont embarraſſez dans une guerre contre la France, ou contre la Suede, ou contre les Turcs. C'eſt pourquoi auſſi il y a long temps que la maiſon d'Aûtriche a tâché d'engager la Pologne dans ſes interêts par quelque mariage, & d'avoir une faction dans le Senat qui tint ſon parti. La France de ſon côté n'a pas négligé de ſe ſervir des mêmes moyens pour détacher la Pologne de l'Aûtriche. Au reſte les Polonois n'ont rien perdu à la jalouſie de ces deux Puiſſances; puiſque par-là ils ſe voyent careſſez de l'une & de l'autre pour tâcher de gagner leur amitié.

Qu'eſt-ce que la Pologne doit apprehender de la part du Brandebourg ?

Les terres de l'Electeur de Brandebourg confinent pour la plus grande partie à la Pologne; ainſi s'il arrivoit que cet Electeur s'appuyant ſur ſes ſeules forces entreprit de faire la guerre aux Polonois, il ne ſçauroit y gagner beaucoup; néanmoins l'experience nous a fait voir, qu'étant joint avec d'autres il leur peut cauſer de grandes pertes; quoique d'un autre côté il doive craindre, qu'il ne prenne un jour envie

vie aux Polonois de s'emparer de toute la Pruſſe, de même qu'il ſçût ſe ſervir de la conjoncture du temps pour s'en rendre le maître.

Quel eſt ſon interêt par rapport au Dannemarc & à la Suede ?

Tandis que la Suede & la Pologne ont eu des démêlez enſemble, le Dannemarc pouvoit par quelque diverſion rendre de bons ſervices aux Polonois; mais maintenant que ces differens ont été entierement terminez, les Polonois n'ont pas beaucoup à craindre de la part des Danois. Au reſte il eſt de l'interêt des Suedois & des Polonois de vivre en paix & en bonne amitié enſemble, à cauſe qu'ils ſe peuvent ſecourir mutuellement contre les Moſcovites.

Qu'eſt-ce qu'elle a à apprehender de la Moſcovie ?

La Pologne & la Moſcovie ayant des frontieres communes le long d'une grande étenduë de pays, ont beaucoup à démêler enſemble. Ces deux Etats ſont preſqu'égaux en forces, ſi ce n'eſt que les Polonois ſont meilleurs ſoldats que les Moſcovites; mais d'un autre côté le Grand Duc de Moſcovie a ce grand avantage ſur la Pologne, qu'il eſt Souverain & Maître abſolu dans ſon Empire. Celui de ces deux Etats, qui eſt maître de Smolensko, peut fort incommoder l'autre; c'eſt pourquoi auſſi les Polonois doivent faire tous leurs efforts pour regagner cette place. Au reſte ces deux

nations

nations ſe peuvent mutuellement rendre de grands ſervices contre les Turcs, dont elles doivent bien obſerver toutes les démarches.

Elle a tout à craindre de la part des Tartares.

Les Tartares ſont de dangereux ennemis pour la Pologne: car ces peuples barbares & vagabonds & accoûtumez à vivre de rapine font des courſes à l'improviſte, & ſe retirent d'abord qu'ils ont pris autant d'hommes qu'ils en peuvent emmener, ou qu'ils ſe trouvent aſsès chargez de butin. D'ailleurs on ne peut point ſe dedommager des maux qu'ils font, ni leur rendre la pareille, quand même on les iroit attaquer dans les lieux de leur retraite, tant à cauſe de leur vîteſſe, que parce qu'on ne trouve rien chès eux; de ſorte qu'on eſt contraint de ſouffrir impunément tous les ravages que fait cette maudite canaille, à moins qu'on ne les ſurprenne ſur le fait, & qu'on ne les taille en pieces.

Que doit-elle attendre du Prince de Moldavie?

Le Prince de Moldavie pourroit bien mettre la Pologne à couvert contre les incurſions des Tartares; car c'eſt au travers de ſon pays qu'ils prennent leur chemin pour entrer dans les provinces de Pologne. C'eſt pourquoi auſſi les Polonois ſouffrent impatiemment & avec chagrin que ce Prince, qui étoit autrefois Vaſſal de la Cou-

Couronne de Pologne, quoique Tributaire du Turc, ſe ſoit mis entierement ſous la protection de ces Infidelles l'an. 1612. de ſorte qu'ils en font ce qu'ils veulent.

Les Coſaques ont rendu de bons ſervices aux Polonois contre les Tartares; parce que n'étant pas loin de l'Iſthme de la Cherſoneſe Taurique, & occupant les paſſages, par-où ces peuples vagabonds ont accoûtumé de s'en retourner chès eux avec leur proye, ils peuvent facilement les arrêter & les charger. Mais les Polonois ayant fort maltraité les Coſaques, ils n'ont pas manqué de s'attirer la haine de ces peuples, qui ne reſpirant que la vengeance ont cauſé juſqu'à préſent à la Pologne autant de mal qu'ils lui avoient fait de bien auparavant. Et il eſt fort à craindre que ſi les Polonois ne tâchent en toute maniere de les ramener à eux, ils ne ſe donnent aux Moſcovites ou aux Turcs, ou qu'ils ne ſoient entierement exterminez par ces derniers. Que ſi cela arrive, ils feront indubitablement à la Pologne une playe incurable, qui pourra ravager & abymer toutes les provinces voiſines de l'Ukraine.

Elle peut recevoir de grands ſecours des Coſaques.

Enfin les Turcs étant ſi proches des frontieres de la Pologne & ayant des forces plus conſiderables que les ſiennes ne peu-

Elle a les Turcs pour ſes plus re-

doutables ennemis.

peuvent que lui être fort redoutables, ſurtout quand elle eſt abandonnée des Coſaques, & qu'elle n'eſt point appuyée d'aucun ſecours étranger: car quand même la Cavalerie Polonoiſe ne cederoit en rien à celle des Turcs, je ne vois pas comment l'Infanterie Polonoiſe pourroit entrer en comparaiſon avec les Janiſſaires, qui compoſent la meilleure partie de l'Infanterie du Grand Seigneur & qui ſont ſa garde ordinaire. Cependant la négligence des Polonois & les troubles inteſtins de leur Royaume ont été les principales cauſes, qui ont donné pendant les dernieres guerres la facilité aux Turcs de pénétrer ſi avant dans la Pologne & d'y faire de grands ravages.

Comment elle doit ſe conduire à leur égard?

Pour l'entiere ſûreté & tranquillité de la Pologne du côté des Turcs, il ſeroit à ſouhaiter que les Princes de Moldavie, de Valachie, & de Tranſilvanie fuſſent dans les interêts des Polonois, parce que ces Princes peuvent s'oppoſer au paſſage des Turcs: mais comme depuis long temps les Polonois ont perdu ou négligé cet avantage, ils doivent bien prendre garde que l'ennemi irreconciliable du nom Chrêtien & leur ennemi particulier n'entre pas plus avant dans leur pays. Or pour ne donner aucun ſujet aux Turcs de faire de nouvelles guer-

guerres à la Pologne il ſemble qu'il eſt abſolument neceſſaire qu'en temps de paix les Polonois empêchent, autant qu'il leur ſera poſſible, que les Coſaques ne faſſent des courſes & n'exercent des brigandages ſur les terres du Grand Seigneur; car autrement on ne peut pas trouver mauvais que les Turcs tâchent d'exterminer ces brigands impitoyables, & en ſaccageant leurs demeures de faire de l'Ukraine un pays deſert.

Cependant ſi la Pologne entroit en guerre avec le Turc, elle auroit à eſperer quelque ſecours d'argent du Pape. La maiſon d'Aûtriche pourroit auſſi, ſi elle vouloit, par le moyen de quelque diverſion ſoulager un peu les Polonois du poids de la guerre; mais juſqu'à préſent elle a trouvé à propos de laiſſer le Turc en paix & n'a jamais voulu lui faire la guerre tant qu'il ne l'a pas attaquée. Les Moſcovites de leur côté ſeroient en état de rendre de bons ſervices aux Polonois, s'il pouvoit y avoir entre ces deux nations une amitié ſincere & une véritable confiance. Mais après tout les Polonois ſe doivent principalement fonder ſur leurs propres forces, & juger par la conſtitution de leurs affaires juſques où ils doivent s'engager contre un ennemi auſſi dangereux que le Turc.

Elle doit principalement ſe fier ſur ſes propres forces, quand elle eſt en guerre avec eux.

CHAPITRE XII.

DE LA

MOSCOVIE.

SOMMAIRE.

§. 1. *L'ancien état de la Ruſſie ou Moſcovie. Le Chriſtianiſme y eſt introduit.* 2. *Battus la ſubjugue. Elle ſecouë le joug.* 3. *Jean la reprend & la rend conſiderable.* 4. *Baſile s'empare de Pleskow & de Smolensko. Il eſt entierement défait par les Tartares.* 5. *Jean Baſilowitz ſubjugue les Roiaumes de Caſan & d'Aſtracan. Il exerce d'horribles cruautez dans la Livonie. Il remporte pluſieurs victoires ſur les Polonois.* 6. *Fœdor Ivanowitz eſt en guerre avec les Suedois.* 7. *Boris Gudenou ſe ſaiſit du gouvernement. Le faux Demetrius le lui diſpute.* 8. *Fœdor Boriſſowitz eſt proclamé Grand Duc de Moſcovie. Sa mort tragique.* 9. *Baſile Suiski s'empare de l'Empire. Il implore l'aſſiſtance du Roi de Suede & il l'obtient. La Carelie & & l'Ingrie ſont annexées à la Suede.* 10. *Michel*

Digitized by Google

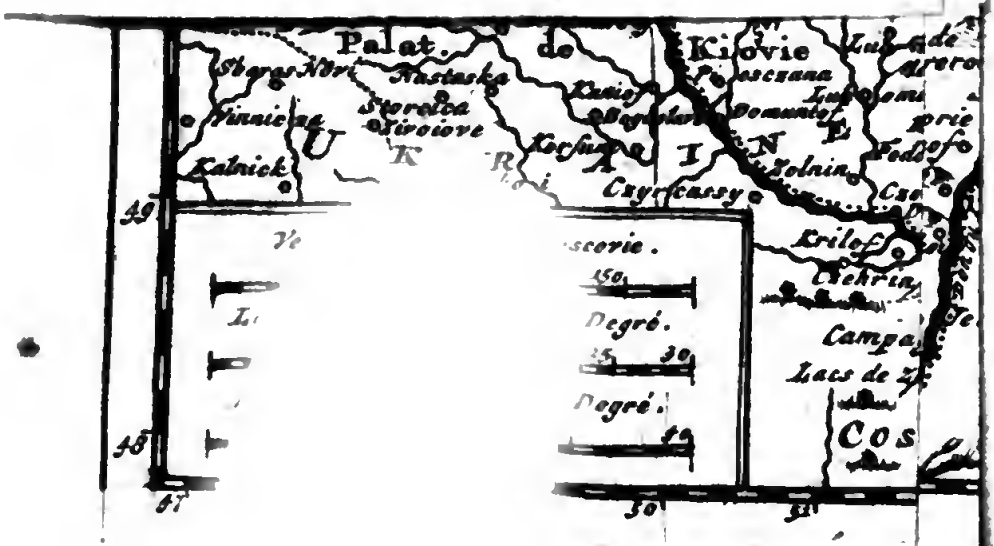
Palat.
de
Kiovie
Kabnick
Tolnin
Criloff
Cos
Degré.
Degré.
49
48
47
50
51

Michel Fœdorowitz parvient à l'Empire. Il le remet en bon état. 11. *Alexis Michaelowitz attaque la Pologne & ravage la Lithuanie. Il emporte pluſieurs places dans la Livonie. Il eſt repouſſé devant Riga. Il reſtituë tout au Roi de Suede. Il eſt inquieté par Etienne Ratzin. Il le prend & le punit. Il a une guerre malheureuſe contre le Turc.* 12. *Fœdor Alexowitz ſuccede à l'Empire.* 13. *Bonnes & méchantes qualitez des Moſcovites. Ils ne ſont gueres propres à la guerre. Ils ſe défendent très bien dans les places fortes. Ils tâchent de mettre leurs troupes ſur un bon pied.* 14. *Situation de la Moſcovie. Son étenduë & la nature du pays. Denrées & marchandiſes qu'elle fournit. Marchandiſes qu'on y tranſporte d'ailleurs. De quelle maniere les Moſcovites négocient avec les autres nations?* 15. *Quelle eſt la forme du gouvernement de Moſcovie? Quel eſt le pouvoir & les richeſſes du Grand Duc? La Moſcovie eſt bien defenduë du côté du Nord & du Nord-Eſt.* 16. *Elle n'a gueres à craindre de la part de la Perſe. Elle a les Tartares pour ſes plus redoutables ennemis. Quel eſt ſon interêt par rapport au Turc? Que doit-elle craindre de la Pologne? Qu'eſt-ce qu'elle a à apprehender de la*

Suede ? Que peut-elle eſperer du Dannemarc ?

L'ancien état de la Ruſſie ou Moſcovie.

§. 1. NOus n'avons preſque rien à dire de certain de la plus ancienne origine de cet Empire, ni des exploits de ceux qui l'ont gouverné les prémiers ; parce que les memoires hiſtoriques, qu'on en peut trouver parmi des peuples ſi ignorans, ſont très ſecs & très confus par rapport aux faits & aux temps. Cependant il paroît évidemment que cet Etat étoit autrefois diviſé en pluſieurs petites Principautez, qui ont depuis formé ce grand Empire, tel que nous le voyons à préſent.

Le Chriſtianiſme y eſt introduit.

Nous remarquerons en peu de mots les principaux évenemens de cet Empire, & nous dirons d'abord que les Moſcovites embraſſerent le Chriſtianiſme en l'an 989. lorſque leur Prince *Wolodomir* épouſa *Anne*, ſœur de *Baſile Porphyrogenete* Empereur des Grecs.

Battus la ſubjugue.

§. 2. En l'an 1237. *Battus* Roi de Tartarie ayant vaincu & tué *George* Prince des Moſcovites, ſubjugua la Moſcovie, & depuis ce temps-là les Princes Moſcovites ſubirent le joug des Tartares, dont ils ne

Elle ſecoüe le joug.

s'af-

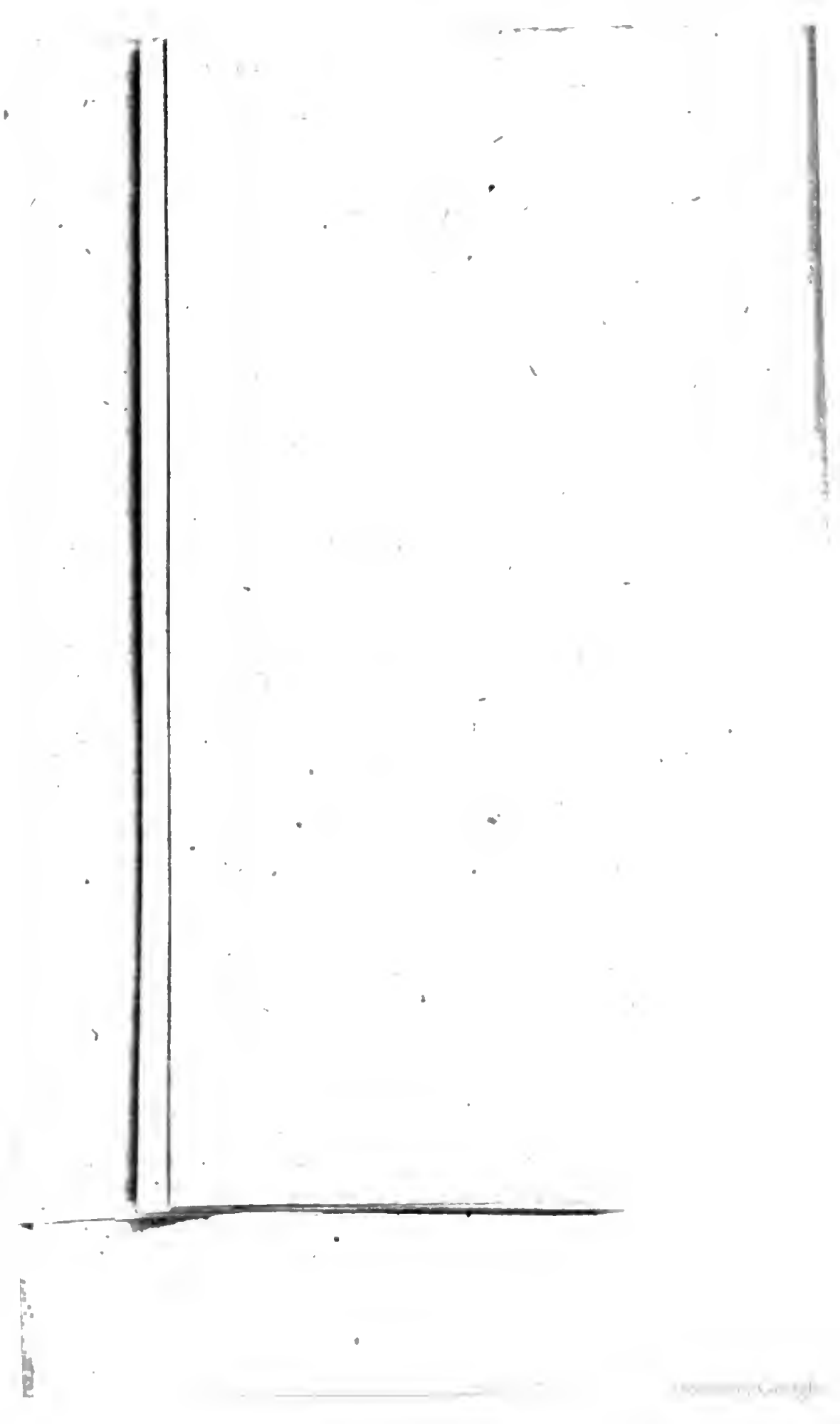

79
80
81
82
67

s'affranchirent que long temps après ſous les auſpices du Prince *Jean*, fils de *Baſile l'Aveugle.*

Jean commença à regner en l'an 1450. & ce fut ſous ſa régence que la Ruſſie devint un Etat conſidérable & prit la forme de Royaume : car il fit plier ſous le joug de ſa domination la plûpart des petits Rois ou Princes, qui avoient partagé entre eux ce Royaume, & entre autres les Ducs de Tuer & du grand Novogrod. On raconte qu'il trouva dans cette derniere ville une ſi prodigieuſe quantité d'or & & d'argent, qu'il eut beſoin de trois cens chariots pour le tranſporter. Ce fut lui auſſi qui bâtit Ivonogrod, château près de Nerva dans l'Ingrie.

Jean la reprend & la rend conſiderable.

§. 4. Après ſa mort il eut pour ſucceſſeur ſon fils *Baſile*, lequel s'empara l'an 1509. de Pleskow, qui étoit pour lors une ville libre. Enſuite il enleva Smolensko aux Polonois. Bientôt après les Tartares de Caſan l'ayant attaqué le défirent entierement, & dans le même temps prirent & pillerent la ville de Moſcou.

Baſile s'empare de Pleskow & de Smolensko.

Il eſt défait par les Tartares.

§. 5. En l'an 1533. ſon fils *Jean Baſilowitz*, qui fut un horrible Tyran, ſuccéda à l'Empire de Moſcovie. Ce fut lui qui conquit ſur les Tartares les Royaumes de

Jean Baſilowitz ſubjugue les Royaumes de Caſan

& d'Aſtracan. Caſan & d'Aſtracan, & qui les annexa à la Moſcovie. Enſuite il ſe rendit en Livonie, où il fit de grands dégâts & commit d'horribles cruautez, & s'étant ſaiſi de *Furſtenberg* Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, il lui fit trancher la tête; ce qui fut cauſe que Revel avec l'Eſthonie ſe donnerent au Roi de Suede, & le reſte de la Livonie au Roi de Pologne. Dans le commencement il fut aſsès heureux contre les Polonois, & il remporta ſur eux pluſieurs victoires; mais quelque temps après *Etienne Batori* prit ſur lui Plosko, avec quelques autres places. Ce cruel Tyran mourut en l'an 1585.

Il exerce d'horribles cruautez en Livonie.

Il remporte pluſieurs victoires ſur les Polonois.

§. 6. Après ſa mort il eut pour ſucceſſeur ſon fils *Theodore* ou *Fœdor Ivanowitz*, homme fort ſimple, auquel les Suedois firent la guerre au ſujet de l'Ingrie.

Fœdor Ivanowitz eſt en guerre avec les Suedois.

§. 7. *Fœdor* étant mort ſans enfans, *Boris Gudenou* ſon parent ſe ſaiſit de l'adminiſtration de l'Etat; mais il y fut aſsès malheureux, particulierement depuis que le faux *Demetrius* lui vint diſputer l'Empire: car il mourut ſubitement au milieu de ces troubles en l'an 1605.

Boris Gudenou ſe ſaiſit du gouvernement.

Le faux Demetrius le lui diſpute.

§. 8. Après la mort de *Boris Gudenou*, ſon fils *Theodore* ou *Fœdor Boriſſowitz* fut à la verité proclamé Grand Duc de Moſcovie;

Fœdor Boriſſowitz eſt procla-

ſcovie: mais enſuite les Moſcovites ayant ſuivi le parti du faux *Demetrius*, il fut pourſuivi par celui-ci, & ayant été pris il fut étranglé, & il finit ainſi miſerablement ſa vie, après qu'il eût porté le vain titre de Grand Duc l'eſpace de ſix mois ſeulement.

mé Grand Duc.

Sa mort tragique.

§. 9. Nous avons rapporté ci-devant dans le chapitre de la Suede quelle fut la fin du faux *Demetrius*; c'eſt pourquoi ſans nous amuſer à le repeter ici nous dirons ſeulement que *Baſile Suiski* s'empara de l'Empire de Moſcovie en l'an 1606.

Baſile Suiski s'empare de l'Empire.

Environ ce même temps *Charles* IX. Roi de Suede offrit du ſecours à ce *Suiski* contre un autre faux *Demetrius*, qui s'étoit mis en état de lui diſputer la Couronne; mais *Suiski* refuſa d'accepter au commencement les offres du Roi de Suede. Cependant lorſque le faux *Demetrius* eut l'avantage ſur lui, il rechercha l'aſſiſtance du Roi de Suede avec beaucoup d'empreſſement, & lui promit de lui donner la ville de Kexholme en recompenſe des bons ſervices qu'il lui rendroit. Là-deſſus le Roi *Charles* lui envoya *Pont de la Gardie* avec quelques mille hommes, qui étant arrivé en Moſcovie ſecourut puiſſamment les Moſcovites contre le faux *Demetrius*. Mais

Il implore l'aſſiſtance du Roi de Suede & il l'obtient.

La Carelie & l'Ingrie ſont annexées à la Suede.

comme ceux-ci après avoir reçû ce ſecours cherchoient de vains prétextes pour ne pas livrer les places qu'ils avoient promiſes au Roi *Charles*, les Suedois s'en ſaiſirent par force, & ce fut par ce moyen que la Carelie & le reſte de l'Ingrie furent annexées au Royaume de Suede. Nous avons fait voir ci-deſſus dans le même chapitre de la Suede, de quelle maniere *Baſile Suiski* fut livré entre les mains des Polonois, & comment le faux *Demetrius* ayant été tué par ſes propres Gardes, qui étoient des Tartares, *Uladiſlaüs* Prince de Pologne fut fait Grand Duc de Moſcovie.

Michel Fœdorowitz parvient à l'Empire.

§. 10. A la fin *Michel Fœdorowitz*, fils du Patriarche *Theodore Mikitowitz*, qu'il avoit eu de la fille de *Jean Baſilide*, s'empara l'an 1613. de l'Empire de Moſcovie. Ce Prince ayant fait la paix avec la Suede & la Pologne rétablit les affaires de Moſcovie, qui avoient été fort délabrées par les troubles inteſtins.

Il le rétablit.

Alexis Michaelowitz attaque la Pologne & ravage la Lithuanie.

§. 11. Son fils *Alexis Michaelowitz* lui ſucceda en l'an 1645. & ayant attaqué les Polonois en l'an 1653. prit ſur eux les villes de Smolensko & de Kiow, & fit d'horribles ravages dans la Lithuanie. Outre cela en l'an 1661. il fit une invaſion en Livonie, où il emporta les villes de Derpt,

de

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMA
NAPOLI

ALEXIS MICHALOWITZ
Czar de Moscovie.

de Kokenhaus, & de quelques autres petites places: mais ayant voulu aſſieger Riga, il y fut repouſſé avec beaucoup de perte, & il fut contraint de lever le ſiege. A la fin par un traité de paix il rendit aux Suedois toutes les places qu'il leur avoit priſes. En l'an 1669. un certain mutin & rebelle, nommé *Etienne Ratzin*, lui donna beaucoup d'affaires: car il s'empara des Royaumes de Caſan & d'Aſtracan, & ayant ravagé toute la Moſcovie il cauſa de grandes pertes aux Moſcovites; mais à la fin ayant été pris il fut puni d'une maniere exemplaire pour ſes horribles cruautez. Après quoi tous les pays, qui avoient été ſubjuguez par ce rebelle, furent remis ſous l'obeïſſance des Moſcovites. Dans la ſuite pluſieurs Coſaques s'étant mis ſous la protection du Grand Duc de Moſcovie donnerent occaſion à une guerre qu'il eut avec les Turcs, dans laquelle il ne fut pas fort heureux. Ce Prince mourut en l'an 1675.

Il empore pluſieurs places en Livonie.

Il eſt inquieté par Etienne Ratzin.

Il le prend & le punit.

Il a une guerre malheureuſe contre le Turc.

§. 12. *Alexis Michaelowits* a laiſſé pour ſucceſſeur ſon fils *Fœdor Alexowitz*, qui eſt un jeune Prince valetudinaire, & dont on ne peut encore rien dire, mais le temps nous apprendra ce qu'il deviendra.

Fœdor Alexowitz ſuccede à l'Empire.

§. 13. Pour ce qui eſt du naturel & des mœurs des Moſcovites, il y a peu de choſe

Bonnes & mechantes

qualitez des Moſcovites.

ſe à dire, qui puiſſe tourner à leur louange & à leur avantage: car cette nation ne s'appliquant pas aux mêmes exercices, & n'ayant pas les mêmes occupations, que la plûpart des autres nations de l'Europe, elle n'en a point auſſi les manieres obligeantes & polies. Sçavoir lire & écrire eſt le plus haut point de leurs études; & toute la ſcience de leurs Prêtres mêmes conſiſte à pouvoir lire un chapitre de la Bible, ou un article de leur Poſtil ou de leur Miſſel. D'ailleurs les Moſcovites ſont ſoupçonneux, defians, cruels, & ſanguinaires. Ils ont une fierté & un orgueuil inſuportable dans la proſperité; & au contraire ils ſont poltrons & lâches dans l'adverſité. Cependant ils ont une ſi grande opinion d'eux-mêmes, qu'on ne peut preſque pas leur rendre aſsès d'honneur, ni contenter leur folle ambition. D'ailleurs ils ſont très propres & très adroits à faire toutes ſortes de friponneries; mais au reſte ils ont l'ame baſſe & ſervile, & veulent être traitez avec rigueur. Comme tous leurs jeux & leurs exercices conſiſtent à ſe donner des coups, auſſi ſçavent-ils très bien ſe ſervir de bâtons & autres inſtrumens ſemblables.

Ils ne ſont

Les Moſcovites ſont gros & robuſtes de corps,

corps, & peuvent très bien ſouffrir la fatigue & les incommoditez du froid & de la faim. Mais ils ne valent gueres dans des batailles rangées, ni dans des ſieges de villes : parce qu'ils ſe mettent bientôt en deſordre, dans la penſée qu'ils ont que leurs ennemis entendent mieux le mêtier de la guerre qu'eux. Cependant ils ſe battent très bien dans des places fortes, & les défendent juſques à l'extremité ; non ſeulement à cauſe qu'ils peuvent ſupporter beaucoup de travaux & de miſeres ; mais auſſi parce qu'ils craignent que leurs Seigneurs les feroient mourir s'ils venoient à ſe rendre à compoſition.

gueres propres à la guerre.

Ils ſe défendent très bien dans les places fortes.

Néanmoins les Moſcovites tâchent aujourd'hui de mettre leurs troupes ſur un meilleur pied qu'auparavant ; & pour cet effet ils prennent à leur ſervice pluſieurs Généraux Allemans & Ecoſſois, qui exercent leurs troupes à la maniere des autres peuples de l'Europe. Cependant le Grand Duc ne permet pas à ſes Sujets de s'engager au ſervice des autres nations, ni ne veut pas qu'ils ſe perfectionnent dans la connoiſſance de l'art militaire ; de peur que devenant trop habiles dans ce mêtier il ne leur prît envie d'entreprendre des nouveautez.

Ils tâchent de mettre leurs troupes ſur un bon pied.

§. 14.

Situation de la Moſcovie.

§. 14. La Moſcovie ou la grande Ruſſie eſt bornée vers le Septentrion par la Mer Glaciale; à l'Orient par les fleuves du Peiſida, de l'Oby, & du Jaick, qui la ſeparent de la grande Tartarie; au Midi par les rivieres du petit Tanaïs ou Donecz, du Deſna, & du Pſola, qui la ſeparent de la petite Tartarie; & à l'Occident par les fleuves du Boryſthene & du Narva, qui la diviſent de la Pologne.

Son étenduë & la nature du pays.

Bien-que le pays, qui eſt ſoumis aujourd'hui à la domination du Grand Duc, ſoit d'une étenduë fort vaſte, néanmoins il s'y trouve bien des bois & des deſerts. La Moſcovie fournit en aſsès grande quantité du bled, du bêtail, du gibier, du poiſſon, du ſel, des fourrures, & autres choſes néceſſaires à l'entretien de la vie.

Denrées & marchandiſes qu'elle fournit.

Les marchandiſes, qu'on tranſporte de là dans les pays étrangers en très grande quantité, ſont les peaux de martes zebelines, dont les nations voiſines font grand cas, du poiſſon ſalé, du *caviar*, (qui eſt le ſperme préparé de la baleine, de l'étourgeon, ou d'autres poiſſons de mer, & que l'on ſert à table comme un mets delicieux, ſur-tout en Hollande) pluſieurs ſortes de cuirs, & particulierement des cuirs de Ruſſie, de la cire, du miel, du ſuif,

ſuif, des cendres, du ſavon, du chanvre, & autres choſes ſemblables. Les marchandiſes, qu'on y apporte des pays étrangers, ſont la ſoye, des étoffes d'or & d'argent, des draps de laine, des tapits, des perles, des pierres precieuſes, des épiceries, & quelque peu de vin, avec beaucoup d'autres choſes. Aujourd'hui il eſt défendu d'y tranſporter du tabac.

Marchandiſes qu'on y tranſporte d'ailleurs.

Dans le commerce qu'on fait avec les Moſcovites, ils ne donnent jamais d'argent, mais ils échangent denrées contre denrées; comme en effet il eſt défendu d'emporter de l'argent hors de Moſcovie. Le plus grand commerce de cette nation ſe fait à Archangel, qui fut prémierement découvert par les Anglois en l'an 1553. mais où maintenant les Hollandois & ceux de Hambourg négocient auſſi bien qu'eux. Autrefois on prenoit la route par Nerva & Revel, qui étoit à la verité le plus court chemin pour les étrangers; mais auſſi on étoit trop expoſé aux vexations des Danois & des Suedois. Par le moyen du grand fleuve du Wolga les Moſcovites font auſſi un aſsès grand trafic avec les Perſans & les Armeniens en traverſant le Royaume d'Aſtracan.

De quelle maniere les Moſcovites négocient avec les autres nations?

§. 15. Touchant la forme du gouverne- Quelle eſt ment

la forme du gouvernement de Moſcovie ?

ment de Moſcovie, il faut remarquer que le Grand Duc, que les Moſcovites nomment *Czar* en leur langue, eſt un Monarque ſouverain & abſolu, qui gouverne tout à ſa fantaiſie, & auquel ſes Sujets rendent une obeïſſance aveugle & ſans bornes, vivant tous à ſon égard comme des eſclaves, conformément à leur naturel & au traitement qu'on leur fait.

Quel eſt le pouvoir & les richeſſes du Grand Duc ?

Cette autorité ſouveraine & abſoluë, que ce Prince a ſur ſes Sujets, ſert beaucoup à augmenter ſes forces, qui ſont très conſiderables d'ailleurs, tant par la quantité des gens de guerre, qu'il peut mettre ſur pied au nombre de cent mille hommes, que par les droits & les impôts qu'il leve tous les ans, & par les richeſſes immenſes qu'il poſſede déja. Il tire ſes revenus annuels non ſeulement de toutes les impoſitions & taxes de ſon vaſte Empire, mais auſſi du commerce des martes zebelines, qui eſt très grand & très avantageux & qui appartient à lui ſeul, &, ſi je ne me trompe, des cabarets & des hôteleries, d'où il peut tirer des ſommes immenſes, à cauſe que cette nation eſt fort adonnée à l'ivrognerie & à la gourmandiſe. Outre cela il fait des préſens de ſes belles fourrures aux Princes étrangers & à leurs Ambaſſa-

baſſadeurs, dont il reçoit en récompenſe de bonnes ſommes d'or & d'argent. Outre cela il peut facilement faire donner un petit coup de marteau ſur les Risdales ou écus, & ainſi contraindre ſes Sujets à les prendre pour le double de ce qu'ils valent. De tout cela il eſt aiſé de conclurre que ce Prince doit poſſeder des richeſſes immenſes.

La Moſcovie eſt bien défenduë du côté du Nord & du Nord-Eſt.

La Moſcovie a encore ce grand avantage par-deſſus les autres Etats de l'Europe, qu'on ne la peut attaquer par derriere, à cauſe que du côté du Nord & du Nord-Eſt elle eſt couverte comme d'un puiſſant rempart par une mer, qu'on ne ſçauroit frequenter, & par des deſerts vaſtes & affreux.

Elle n'a gueres à craindre de la part de la Perſe.

§. 16. Si l'on conſidere les voiſins de la Moſcovie, on verra que du côté de l'Orient elle confine à la Perſe. Néanmoins ces deux Etats n'ont gueres à craindre l'un de l'autre; tant à cauſe de la mer Caſpienne & des chemins incommodes qui les ſéparent, que par les grands deſerts, qui ſont entre deux, & qui rendent le trajet difficile de l'un à l'autre; & d'ailleurs il ne leur pourroit revenir aucun avantage d'étendre leurs frontieres de ce côté-là. Cependant ils ſe peuvent rendre recipro-

quement de bons ſervices par des diverſions, quand l'un ou l'autre de ces Princes eſt en guerre avec le Turc.

Elle a les Tartares pour ſes plus redoutables ennemis.

Les Tartares ſont des voiſins très dangereux pour les Moſcovites; parce qu'étant perfides comme ils ſont, ils ne ſçavent ce que c'eſt de tenir leur parole, ni d'obſerver les traitez qu'ils ont jurez, & ils n'ont point d'autre penſée que de s'appliquer au vol & au brigandage. Au-reſte on ne peut point ſe dedommager des ravages qu'ils font, ſi ce n'eſt en les tuant: mais il eſt très difficile de les attraper, à cauſe qu'ils changent ſouvent de demeures, & qu'ils ſont fort legers à courir. Les Tartares de Crim en particulier ſont ceux qui peuvent faire le plus de mal à la Moſcovie; c'eſt pourquoi les Moſcovites ſont obligez d'entretenir ſur les frontieres de bonne Cavalerie pour les charger en diligence & les repouſſer, & de leur donner de l'occupation par le moyen des Coſaques Doniskes & des Tartares Calmoukes & Nagaiskes, qui peuvent facilement les éloigner des frontieres de Moſcovie. Si les Moſcovites avoient Kiow avec une partie de l'Ukraine, cela leur pourroit beaucoup ſervir pour tenir ces voleurs en bride, & pour ſe couvrir contre les invaſions des Turcs.

Turcs. Car les Turcs ne confinent à la Moſcovie que par le moyen des Tartares de Crim, qui ſont leurs vaſſaux, & comme pour ainſi dire leurs chiens courans. D'ailleurs les Moſcovites ont grand interêt d'empêcher que le Turc ne ſe rende maître de toute l'Ukraine, à cauſe qu'en une telle occaſion il pourroit fort les incommoder & leur cauſer de grandes pertes par le moyen des Coſaques & des Tartares.

Quel eſt ſon interêt par rapport au Turc ?

La Moſcovie doit avoir beaucoup d'égards pour la Pologne, qui eſt ſituée d'une telle maniere qu'elle lui peut faire beaucoup de mal; particulierement à cauſe que les Polonois ſont beaucoup meilleurs ſoldats en campagne, que les Moſcovites. Cependant ces derniers ont un avantage aſsès conſiderable ſur la Pologne, en ce qu'ils ſont maîtres de Smolensko, de Severie, & de Kiow, qui mettent à couvert leurs frontieres des courſes de l'ennemi.

Que doit-elle craindre de la Pologne ?

La Moſcovie n'a pas beaucoup à craindre du côté de la Suede; non ſeulement à cauſe qu'elle a des forces ſuffiſantes pour lui oppoſer, lorſqu'elle eſt paiſible au dedans, ou qu'elle n'eſt point en guerre avec quelque autre; mais auſſi parce que la

Qu'eſt-ce qu'elle a à apprehender de la Suede ?

Suede ne cherche plus à faire des conquêtes de ce côté-là ; puiſqu'elle auroit bien plus de peine à garder de ſi vaſtes contrées, qu'elle n'en auroit de profit. C'eſt pourquoi auſſi les derniers Rois de Suede n'ont point eu d'envie de faire la guerre aux Moſcovites. Mais ſi la Suede & la Pologne ſe lioient enſemble contre la Moſcovie, elles lui pourroient bien rétrecir ſes frontieres. Cependant il faut auſſi conſiderer que ſi les Moſcovites ſe joignoient aux ennemis de la Suede, ils lui donneroient bien des affaires.

Que peut-elle eſperer du Dannemarc ?

La Moſcovie ne doit pas faire grand fond ſur les alliances du Dannemarc ; non ſeulement à cauſe que ces deux Etats ſont trop éloignez les uns des autres ; mais auſſi parce qu'en cas que l'un d'eux abandonnât l'autre, après être arrivé à ſon but en rompant l'alliance, ils ne pourroient pas s'en dedommager ni ſe venger de ſa perfidie. Juſques ici on n'a point vû que les Moſcovites ſe ſoient trouvez à aucun traité de paix ou d'alliance fait entre la plûpart des Princes de l'Europe.

CHA-

CHAPITRE XIII.

DE LA MONARCHIE

Du

PAPE ou du PONTIFE ROMAIN.

SOMMAIRE.

§. 1. *Le Pape peut être conſideré ou comme Monarque ſpirituel, ou comme Monarque temporel.* 2. *Tous les hommes vivoient dans une profonde ignorance des choſes divines avant la naiſſance de Chriſt. Quelles fins ſe propoſoient-ils dans la pratique de la vertu? En quoi faiſoient-ils conſiſter leur culte religieux?* 3. *La Religion Judaïque étoit la ſeule veritable avant Jeſus Chriſt. En quoi elle differoit de la Religion Chrêtienne? Pourquoi les Gentils avoient-ils de la repugnance à l'embraſſer? D'où venoit l'aigreur & la haine entre les Juifs & les Gentils?* 4. *La Religion Chrêtienne eſt la ſeule qui ſoit propre pour tous les hommes. Elle les rend tous égaux. Elle n'eſt point*

contraire au Gouvernement Politique. Elle en eſt l'appui & le fondement. Aucune autre Religion ni Philoſophie ne lui eſt point comparable. Elle doit être embraſſée & introduite par-tout. D'où procedent les déreglemens de pluſieurs Chrêtiens ? 5. De qui dépend le Gouvernement exterieur de la Religion ? Que faut-il entendre par ce Gouvernement ? En quoi conſiſte le Miniſtere de l'Egliſe, & à qui appartient-il ? De qui les Apôtres avoient-ils leur vocation ? Tous les hommes doivent ſe ſoumettre à ce qu'ils leur annoncent. 6. La neceſſité du Gouvernement de l'Egliſe peut être conſiderée en trois manieres. Cette neceſſité ne vient pas de la nature de chaque Religion en général. Quels ſont les prémiers qui ont eu le Gouvernement exterieur de la Religion, & à qui a-t-il été deferé dans la ſuite ? 7. La Religion Chrêtienne n'empêche point que le Souverain n'ait ce Gouvernement. Quel eſt le devoir & l'interêt du Souverain en ce point ? Il n'en peut point être privé, & pourquoi. 8. Progrès ſurprenans de la Religion Chrêtienne par la prédication des Apôtres. Pourquoi les gens du commun peuple l'embraſſent-ils plûtôt que les gens puiſſans & doctes ? Quelle a été la conduite de Dieu dans l'établiſſe-

bliſſement de cette Religion? Il confond les ſages du monde dans leur ſageſſe. Que penſent ces ſages de la prédication des Apôtres? Comment les Jeſuites annoncent l'Evangile aux Chinois? Pourquoi Dieu a plûtôt appellé les ſimples & les idiots que les doctes & les ſages? 9. *Perſecutions excitées contre la Religion Chrêtienne dès qu'elle parût. Calomnies forgées contre les prémiers Chrêtiens. Pourquoi les Romains s'oppoſent à l'établiſſement de la Religion Chrêtienne? Les perſecutions s'augmentent contre les Chrêtiens, & pourquoi. Injuſtice de ces perſecutions.* 10. *Quels ont été les prémiers Directeurs de l'Egliſe Chrêtienne? Aſſemblées établies pour terminer les differens de cette Religion. Elles n'étoient ni illicites ni pernicieuſes. Pourquoi devoient-elles être permiſes?* 11. *Quelles erreurs ſont nées de ce Gouvernement mis entre les mains des prémiers Chrêtiens? Si le Gouvernement de l'Egliſe peut être ſeparé & diſtinct de la Puiſſance ſeculiere? Quelle difference y a-t-il entre l'Apoſtolat & le Miniſtere? De qui les Eccleſiaſtiques doivent recevoir leur vocation?* 12. *Conſtantin le Grand ne pouvoit pas entierement changer le Gouvernement de l'Egliſe. Raiſons pour prouver cela. Comment*

les Evêques & les autres Eccleſiaſtiques uſurperent l'autorité du Souverain? Le Souverain peut lui ſeul préſider dans les aſſemblées Eccleſiaſtiques, & pourquoi. Abus des Conciles. Les Papes ſe ſont attribué divers privileges. 13. *Abus introduit dans l'Egliſe à l'occaſion des differens & des procès. Autre abus au ſujet du mariage. Autre abus dans la Diſcipline Eccleſiaſtique touchant les ſcandales. Autre abus des Papes dans l'excommunication. Pourquoi ces abus n'allerent pas ſi loin dans les Egliſes d'Orient?* 14. *Comment les Papes uſurperent une autorité ſouveraine dans l'Egliſe? L'ignorance & la barbarie y contribuerent beaucoup. Cauſes de cette ignorance. Le Clergé aida fort à l'augmenter. Les Decretales ſont intruſes dans l'Egliſe. La pedanterie eſt introduite dans les Ecoles. L'ignorance de la vraye Politique n'a pas peu ſervi à l'affermiſſement du Papiſme. Pourquoi les Politiques Grecs & Romains debitoient des opinions contraires à la Monarchie? D'où vient que la Politique fut aneantie entre les Eccleſiaſtiques?* 15. *Pourquoi le Monarque de l'Egliſe Romaine a pris Rome pour le lieu de ſa reſidence? Etabliſſement de la Hierarchie du Pape. Origine des Evêques Metropolitains, & quels*

quels furent les principaux. Qui fut celui qui prit le prémier le titre d'Evêque Oecumenique ou Universel, & qu'emportoit ce titre? Comment l'Evêque de Rome s'eſt élevé au-deſſus des autres? Reflexion ſur la puiſſance du Pape. 16. *De quelle maniere le Pape a étendu ſa puiſſance ſur tout l'Occident? Cauſe de ſon aggrandiſſement. Il s'approprie la confirmation des Evêques dans leurs Egliſes. Les Deciſions des Papes ſont publiées & reçûës. Origine de leurs Diſpenſes. L'Archévêque de Paris eſt établi Vicaire du Pape en France. Le Moine Vinfried commence à paroître. Il ſe devouë entierement au Siege de Rome. Il eſt fait Cardinal & enſuite Vicaire du Pape Gregoire III. Il contribuë à augmenter l'autorité des Papes. Ceremonie du* Pallium *changée en loi. Levée des Annates. Les Synodes ſont abolis. Les Evêques ſont contraints de prêter le ſerment de fidelité au Pape. Les Nonces ou Legats ſont envoyez en tous lieux.* 17. *D'où ſont venues les grandes richeſſes de l'Egliſe? Les Eccleſiaſtiques employent toutes ſortes de moyens pour les augmenter. Etabliſſement des Croiſades, dont les Papes ſont les Chefs & les Directeurs. Elles augmentent le pouvoir des Papes, qui en abuſent.* 18. *Le nombre*

des Eccleſiaſtiques s'accroit, & pourquoi. Origine des Moines ou Religieux & des Religieuſes. Leurs Cloîtres ou Couvens avec leurs revenus. Les Ordres des Mendians ſont établis. Par quels motifs pluſieurs embraſſent ce genre de vie? Quelles ſortes de gens ſe jettent dans la vie Monaſtique? Les Papes ſe ſervent utilement des Moines, & ils les ſoutiennent. Ils ont l'adreſſe de les contenter tous. Les Moines ont porté un grand préjudice aux autres Eccleſiaſtiques. Ils leur ont toûjours été contraires & ont épié leur conduite. Ils ont empêché les Evêques de s'oppoſer à la puiſſance des Papes. Pluſieurs de ces Evêques ſouffrent impatiemment la domination de Rome. Ils défendent leurs droits naturels. Pourquoi le Concile de Trente ſera le dernier qui ſe convoquera? Il eſt avantageux aux Evêques d'être ſoumis aux Papes. 19. *Pourquoi les Papes ont dû s'affranchir de toute domination? Ils ont employé bien du temps & des pratiques pour y parvenir. Comment ils ſe ſont ſouſtrait à l'obéïſſance des Empereurs? Occaſion qu'ils prirent pour y reüſſir. Fin de l'Exarchat en Italie.* 20. *Les Lambards font de grands progrès en Italie. Les Papes recherchent la protection des Rois de France contre eux. Pourquoi*

ces

ces Rois & autres prennent le parti des Papes? Ils leur procurent de grands biens & leur font de grandes liberalitez. Les Papes s'en ſervent pour ſecouer le joug de leur domination. Les Sujets tâchent de conſerver les privileges qui leur ont été accordez. Les peuples s'oppoſent aux prétenſions des Papes, & pourquoi. Les Papes poſſedent les pays de leur domination ſous la ſouveraineté des Empereurs. 21. *Par quelles voyes ſecouent-ils le joug de la domination de ces mêmes Empereurs? Ils établiſſent une ſouveraineté abſoluë dans l'Egliſe. Le Pape Gregoire VII. déclame contre l'Empereur Henri IV. Il l'excommunie & le contraint de lui ceder le droit de conferer les Evêchez. Comment il auroit pû ſe rendre ſouverain dans le temporel auſſi-bien que dans le ſpirituel? Par quels moyens tâche-t-il de dominer ſur l'Empereur Henri IV. Le Pape Paſchal eſt contraint de rénoncer à l'inveſtiture des Evêques. L'Empereur Henri V. eſt obligé de le rétablir dans ce droit. Accommodement fait entre le Roi d'Angleterre & les Evêques au ſujet de leur inveſtiture. Les Papes ne peuvent obtenir ce droit ſur les Rois de France. Ils s'attachent principalement à abbaiſſer l'Empereur. Ils s'uniſſent pour cela avec les Prin-*

Princes de l'Empire. Les Empereurs Frederic I. & Frederic II. tâchent inutilement de rétablir l'autorité Imperiale. Leurs ſucceſſeurs s'eſtiment fort heureux de pouvoir ſe maintenir en Allemagne. 22. *Les Papes s'élevent au-deſſus des Puiſſances temporelles. Moyens dont ils ſe ſervent pour cela. Ils pouſſent leurs uſurpations plus loin. Ils fondent le Droit Canon pour appuyer leurs prétenſions. Ils ſçavent colorer leurs uſurpations. Ils s'arrogent le pouvoir de déthroner les Rois, & défendent les mariages en certains degrez. Ils attirent à leur Cour pluſieurs gens habiles pour les ſeconder dans leurs entrepriſes. Ils trouvent des gens qui s'oppoſent à leurs tyrannies.* 23. *Les Schiſmes affoibliſſent beaucoup leur autorité. Prémier Schiſme ſous les Papes Innocent II. & Anaclet. Second Schiſme ſous les Papes Alexandre III. & Victor IV. Troiſieme Schiſme ſous les Papes Urbain VI. & Clement. Quatrieme & dernier Schiſme ſous les Papes Eugene IV. & Felix V.* 24. *Les Papes ne peuvent empieter ſur l'autorité des Conciles. Certains d'entre eux reconnoiſſent cette autorité des Conciles. Autres Papes dépoſez par les Conciles. Pourquoi les Papes font difficulté de convoquer le Concile de Trente?* 25.

Tranſla-

Tranſlation du Siege Papal de Rome à Avignon faite par Clement V. Elle fut très préjudiciable à l'autorité des Papes. Elle ne fut pas moins préjudiciable aux biens Eccleſiaſtiques en Italie. Le Pape Boniface IX. réduit la ville de Rome. Céſar Borgia fils naturel du Pape Alexandre VI. ſoumet la plûpart des petits Princes, qui occupoient l'Etat Eccleſiaſtique. Il machine d'empoiſonner les plus riches d'entre les Cardinaux. Le Pape Jules II. reünit au Siege de Rome tout ce qui en avoit été démembré. 26. *Tout l'Occident ſe ſoumet à l'Egliſe Romaine. Une bonne partie de l'Europe ſecouë le joug du Pape. Quel Pape étoit Leon X. Il fait publier les Indulgences pour attraper de l'argent. Il établit un certain Arcimbold pour ramaſſer cet argent. Les Dominicains en Saxe ſont employez à prêcher les Indulgences. Ils les exaltent beaucoup. Luther s'oppoſe à ce vilain trafic. Il fait afficher des Theſes ſur cette matiere. Il combat la puiſſance du Pape. Il montre la neceſſité de réformer l'Egliſe. Son deſſein eſt approuvé de pluſieurs perſonnes conſiderables. Certains Moines avec les Commis des Indulgences crient contre lui.* 27. *Etat déplorable du Chriſtianiſme en ce temps-là. Extreme corruption*

ption & ignorance parmi le Clergé. Luther a de grands avantages ſur ſes adverſaires. Les Prêtres & les Moines perſecutent les gens de lettres. Ils ſont cruellement raillez par Reuchlin ou Capnion & par le Chevalier de Hutten. Les gens doctes & entre autres Eraſme prennent le parti de Luther. Eraſme diminuë fort le credit des Adverſaires de Luther. Les Princes & Etats d'Allemagne ſont très mecontens des Papes. 28. *Pourquoi Charles Quint ſouffre que la doctrine de Luther ſe répande dans l'Empire? Quels étoient ſes deſſeins en cela? Il ne peut point les faire reüſſir. Le Pape Paul III. excite le Roi de France contre cet Empereur. Le Pape Leon X. ſoutient mal-à-propos les Marchands d'Indulgences contre Luther. Le Cardinal Cajetan s'emporte contre Luther & le traite rudement. Luther défend ſa cauſe auprès du Duc de Saxe. Il en appelle à un Concile. Henri VIII. Roi d'Angleterre & la Maiſon de Navarre contribuent à avancer le grand ouvrage de la Reformation.* 29. *Cauſes qui arrêtent les progrès de la doctrine de Luther. Schiſmes entre les Proteſtans, qui leur ſont fort dommageables. Pluſieurs d'entre eux donnent occaſion à decrier la doctrine de Luther.*

ther. Les Fanatiques avec les Payſans forcenez ſont un grand obſtacle à la Reformation. La doctrine de Luther devient ſuſpecte & odieuſe. La Sorbonne condamne Luther & favoriſe Eckius. Le Roi d'Eſpagne s'oppoſe fortement aux progrès de la Religion Proteſtante. Zuingle & Calvin ſont accuſez d'avoir empêché l'entiere reformation de l'Egliſe. Luther y laiſſe pluſieurs choſes exterieures. Zuingle & Calvin font tout le contraire & détruiſent tout. Effets contraires que produiſent les grandes richeſſes de l'Egliſe Romaine. 30. *Les Papes d'à préſent ont ſi bien rétabli leurs affaires, qu'ils ne craignent plus les Proteſtans. Ils agiſſent avec plus de douceur & de moderation envers les Souverains. Ils terminent ſans bruit les differens qu'ils peuvent avoir avec eux. Ils menent une vie plus reglée & ſuivent des maximes contraires à celles de leurs prédeceſſeurs. Les Prêtres & les Moines ont bien reformé leur vie & leurs mœurs. Ils ſe font diſtinguer par leurs prédications & par leurs livres. Ils ſont habiles & adroits Controverſiſtes. Les Jeſuites s'appliquent aux ſciences & à inſtruire la jeuneſſe. Moyens que l'on employe pour attirer les Proteſtans à la Religion Romaine. La Maiſon d'Aûtriche a*

beau-

beaucoup contribué à relever la puiſſance du Siege de Rome. 31. *Le Pape doit être conſideré ou comme un Prince temporel d'Italie, ou comme le Souverain ſpirituel de l'Egliſe d'Occident. Il eſt le plus puiſſant Prince d'Italie par les pays qu'il y poſſede. Le Duché de Parme & le Royaume de Naples ſont des fiefs qui relevent de lui. Quels revenus il tire de tous ces pays? Quelles ſont ſes troupes? Quelles ſont ſes maximes politiques? Quels ſont ſes interêts par rapport à l'Allemagne, à la France, & à l'Eſpagne, & qu'en a-t-il à craindre? Qu'eſt-ce qu'il a à apprehender des autres Etats d'Italie?* 32. *Quel eſt ſon Etat ſpirituel? Il a des vûës & des maximes bien differentes de celles des autres Souverains. Sur quoi prétend-il que ſa Monarchie ſpirituelle eſt fondée? S'il peut prouver ſa puiſſance abſoluë par l'Ecriture Sainte, & s'il eſt en état de répondre aux objections que l'on fait là-deſſus? S'il peut ſe ſervir de l'exemple de St. Pierre pour prouver cela même? Quelle conduite doivent tenir & tiennent en effet les Docteurs de l'Egliſe Romaine ſur cette matiere?* 33. *Pourquoi la Souveraineté ſpirituelle du Pape a dû prendre la forme d'un Etat Monarchique? Il n'y a point d'Etat Monarchique*

chique mieux imaginé que le ſien. Il ſe fait le Lieutenant de Jeſus Chriſt & le Vicaire de Dieu en terre, & le Diſpenſateur des peines & des recompenſes. Pour quelles raiſons la Monarchie des Papes devoit être élective? Pourquoi les Papes ne ſe marient pas? 34. Le Conclave où ſe fait l'élection des Papes, & à quoi ſert-il. Qualitez des perſonnes Papables. Ordre que l'on obſerve dans le Conclave. Pourquoi les Papes ſont le plus ſouvent Italiens? Pour quelle raiſon on choiſit ordinairement des vieillards pour Papes? Pourquoi on n'élit point un des parens du Pape précedent? Ni un autre qui ſoit trop affectionné à la France ou à l'Eſpagne. 35. Le College des Cardinaux, & quel il eſt. En quoi conſiſte leur dignité? Quel doit être leur nombre, & quel titre portent-ils? De qui dépend leur élection? Les Papes tâchent toûjours d'avancer & d'enrichir leurs parens. Exemple & raiſons de cela. Le Cardinal Patron quel il eſt? Quels avantages produit ſon gouvernement? 36. Quels ſont les Sujets de la Monarchie ſpirituelle du Pape? Pour quelles raiſons les Eccleſiaſtiques s'abſtiennent de ſe marier? Il ſont en très grand nombre. Ils ſont diſtinguez en deux ordres. Ils poſſedent les prémieres charges & de grands

biens. 37. *Les dogmes & les maximes de l'Egliſe Romaine s'accommodent très bien avec les interêts des Papes. S'ils ſont au-deſſus des Conciles, & s'ils ſont infaillibles? Pourquoi ils ont défendu aux Laïques la lecture de l'Ecriture Sainte? Ils ont introduit les Traditions, & à quelle fin. Que leur ſert la diſtinction des péchez en veniels & en mortels? Pourquoi ont-ils inventé la penitence? Ils ordonnent les œuvres ſatisfactoires, & dans quelle vûë. Pourquoi établiſſent-ils le merite des œuvres? A quelle fin inventent-ils les œuvres de ſurerogation? Pour quelle raiſon ils ordonnent l'obſervation des fêtes & autres ceremonies. Dans quelle vûë ont-ils augmenté le nombre des Sacremens, & introduit les Meſſes pour les vivans & pour les morts? Ils retranchent la coupe aux Laïques, & pourquoi. A quelle fin ont-ils fait du mariage un Sacrement, & établi des degrez défendus là-deſſus? L'Extreme-Onction leur eſt très commode. Le Purgatoire pourquoi inventé? La veneration des Reliques pourquoi introduite? L'invocation des Saints pourquoi ordonnée? La canoniſation eſt très avantageuſe aux Papes. Quelles gens on canoniſe ordinairement? Autres moyens pour tirer de l'argent.* 38. *Les Univerſitez*

ont

ont beaucoup ſervi à maintenir l'autorité des Papes. Les Profeſſeurs de ces Univerſitez & du Droit Canon ſont des creatures des Papes. Les Philoſophes ſont leurs eſclaves. En quoi conſiſtent la Theologie & la Philoſophie Scholaſtiques? Elles ſont encore en vogue à préſent, & pourquoi. 39. *Pourquoi les Jeſuites ſe ſont-ils intrus dans la régence des Colleges? Quels ſervices rendent-ils par-là au Siege de Rome? Quelles perſonnes ils tâchent d'attirer dans leur Societé? Ils ſe ſont introduits adroitement dans les cours des Princes. Ils ſont fort odieux aux autres Moines.* 40. *La Cenſure des livres ce que c'eſt, & comment elle eſt fort avantageuſe aux Papes. Les Docteurs Papiſtes prennent occaſion de decrier & diffamer les Proteſtans. Ils exaltent fort leurs miracles & leurs Martyrs.* 41. *L'excommunication des Papes n'eſt plus ſi redoutable qu'elle étoit autrefois. L'Inquiſition eſt établie en Italie & en Eſpagne, & pour quelles fins.* 42. *Cauſes qui obligent les peuples à reſter dans la Religion Romaine. Pluſieurs d'entre eux le font pour conſerver leurs biens. D'autres le font par ignorance. De plus il y a des établiſſemens dans l'Egliſe Romaine pour toutes ſortes de perſonnes. Pourquoi les Princes*

de cette Communion ne l'abandonnent pas & n'entreprennent pas de la detruire? 43. *Les Papes ont les Italiens dans leurs interêts. De même que les Polonois. Ils n'ont rien à craindre de la part des Portugais. Qu'eſt-ce qu'ils ont à apprehender du côté des Allemans? Charles Quint néglige l'occaſion de faire une reformation en Allemagne. Que lui ſeroit-il arrivé s'il ſe fût détaché du Siege de Rome? Les Eſpagnols ſont fort attachez aux Papes. Les François ne ſont pas ſi paſſionnez pour les interêts des Papes. Formalitez que les Nonces du Pape ſont obligez d'obſerver en France. Si on a eu deſſein d'y faire un Patriarche independant du Siege de Rome? S'il auroit été avantageux aux Rois de France? Les Papes ont de l'averſion pour la Monarchie Françoiſe. Ils ſe maintiennent dans leur autorité par le moyen de la jalouſie & de l'égalité qui ſe trouvent entre les Couronnes de France & d'Eſpagne. Quelle conduite ils tiennent à l'égard de ces deux Couronnes?* 44. *Les Papes ſouhaiteroient bien la reünion des Proteſtans au Siege de Rome. Quelle eſt leur politique à leur égard. Ils employent toutes ſortes de moyens pour les gagner.* 45. *S'il y a quelque eſperance d'accommodement entre le Pape & les*

les Proteſtans? On le croid impoſſible, & pour quelles raiſons. Les propoſitions d'accommodement, qui ont été faites ſur ce ſujet, ſont chimeriques, dangereuſes, & préjudiciables au parti Proteſtant. 46. *Quelles ſont les forces du parti Catholique, & qui ſont ceux qui le compoſent? Quelles ſont les forces du parti Proteſtant, & qui ſont ceux qui le compoſent? Les diviſions & les haines entre les Proteſtans donnent de l'avantage aux Catholiques, qui ſont unis entre eux ſous un même Chef. Ils different dans la diſcipline Eccleſiaſtique & dans certains points de la Religion. Ils n'ont pas tant de zele que les Catholiques à faire des proſelytes. Il y a une grande jalouſie entre les principaux de leur parti. Quelle ſûreté ont les Huguenots en France? Il n'y a gueres d'apparence que le Roi les force ſur leur Religion. Les Polonois ne ſçauroient inquieter les Pruſſiens & les Courlandois ſur leur Religion.* 47. *Quelles ſont les forces des Proteſtans d'Allemagne? S'ils ſont en état de ſe défendre contre la Maiſon d'Aûtriche ſans le ſecours de la France & de la Suede? Il leur eſt avantageux que les François & les Suedois ayent un pied en Allemagne. La ſûreté de la Religion Proteſtante n'eſt pas fondée ſur des*

traitez. 48. *Les Etats Proteſtans, qui ſont ſouverains & independans, n'ont rien à craindre ſur le changement de Religion. Quels moyens doivent-ils employer pour maintenir la Religion dans leurs pays?* 49. *Si l'on pourroit faire un accommodement entre les Lutheriens & les Reformez ſur les points de Religion controverſez. On croid la choſe très difficile, pour ne pas dire impoſſible. Moyens que l'on pourroit eſſayer pour parvenir à une ſi bonne œuvre. Il faut la laiſſer à la bonne & ſage Providence. Ces deux partis doivent ſe défendre mutuellement contre leur ennemi commun.* 50. *On ne ſçauroit reünir les Sociniens ni les Anabaptiſtes à la Religion Proteſtante, & pourquoi.*

Le Pape peut être conſideré ou comme Monarque ſpirituel, ou comme Monarque temporel.

§. 1. ON peut conſiderer le Pape ou le Pontife Romain en deux manieres. Prémierement entant que ſes dogmes, qui ſont differens de ceux des autres Chrêtiens, ſont conformes ou contraires à l'Ecriture Sainte, ou qu'ils ſont utiles ou préjudiciables au ſalut: & c'eſt cette conſideration que nous laiſſons aux Théologiens, comme n'étant point de nôtre reſſort. En ſecond lieu eu égard

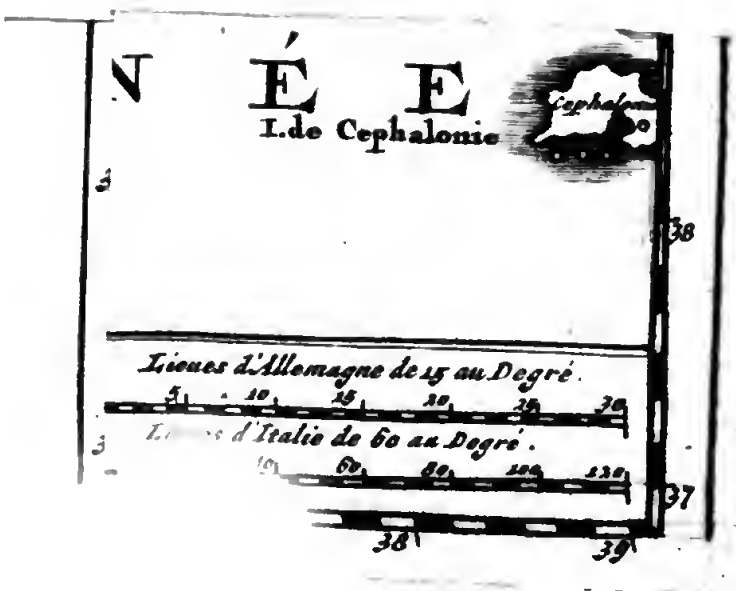
N É E
I. de Cephalonie
38
Lieues d'Allemagne de 15 au Degré.
Lieues d'Italie de 60 au Degré.
37
38
39

égard à ſon pouvoir temporel, entant qu'il s'étend non ſeulement ſur la plus grande partie des Etats de l'Italie ; mais auſſi que le Pape prétend être le ſouverain Chef de toute la Chrêtienté du moins dans le ſpirituel, & qu'en effet il uſurpe cette autorité ſur les Rois, Princes, & Republiques de l'Europe, qui ſont dans les mêmes ſentimens que lui au ſujet de la foi. C'eſt cette conſideration, qui a un grand rapport à la Politique, & qu'un homme verſé dans les affaires civiles ne ſçauroit négliger ; puiſqu'un tel Empire ſpirituel choque la puiſſance des Princes ſouverains, & qu'il lui preſcrit des bornes, ou plûtôt qu'il la détruit. Davantage les interêts de la Religion ſont tellement mêlez avec ceux de la Republique, qu'il eſt abſolument néceſſaire qu'un homme conſommé dans la Politique ſoit bien informé de l'origine de cette Monarchie ſpirituelle, & qu'il découvre les moyens, dont elle s'eſt ſervie autrefois pour arriver à ſon aggrandiſſement, & dont elle ſe ſert encore aujourd'hui pour ſe conſerver dans le même état : car par cette recherche on réconnoîtra clairement quel rapport cette même Monarchie peut avoir aux controverſes, qui ſont maintenant en vogue entre les Chrêtiens de l'Oc-

Les Politiques doivent s'appliquer à bien connoître l'origine & les progrès de la puiſſance du Pape.

cident, entant qu'elles ſont fondées ſur les diverſes interpretations de l'Ecriture, ou ſur des vûës temporelles. Toutes ces choſes étant ainſi bien examinées, les perſonnes ſages & éclairées pourront juger s'il y a quelque apparence qu'on les puiſſe jamais terminer.

Tous les hommes vivoient dans une profonde ignorance des choſes divines avant J. Chriſt.

§. 2. Si nous voulons remonter juſques à l'origine des choſes, nous verrons qu'avant la naiſſance de *Chriſt* toutes les nations de l'univers, excepté le peuple Juif, étoient plongées dans les épaiſſes tenebres de la ſuperſtition & vivoient dans une ignorance très groſſiere des choſes divines: car ce qu'on leur debitoit en général de leurs Divinitez, n'étoit pour la plûpart que des fictions extravagantes, ou des contes infames. Il eſt bien vrai qu'il ſe trouvoit parmi les doctes, ou ceux qui prétendoient être plus ſages que le commun peuple, des gens qui vouloient raiſonner un peu plus ſainement ſur les choſes divines & ſur la nature & l'état des ames, & s'éloigner ainſi des ſottiſes & des extravagances des autres mortels ſur cette matiere. Mais au reſte tout ce qu'ils en ont dit eſt ſi confus, ſi douteux, ſi imparfait, & ſi mal-fondé, qu'on peut hardiment avancer qu'ils n'ont ſçû ce qu'ils diſoient.

Quelles fins ils ſe propoſoient

La plûpart d'entre eux voyoient bien qu'on devoit s'adonner à la pratique de la ver-

vertu; mais au reſte ils en ignoroient la force & l'efficace, puiſqu'ils n'en connoiſſoient point d'autres fruits ou effets que l'utilité publique & la gloire & les honneurs. Car ce que les Poëtes diſoient de la récompenſe des bons & de la punition des méchans après leur mort établies des Dieux mêmes, ne paſſoit dans l'eſprit de ceux, qui avoient la réputation d'être les plus ſages & les plus éclairez, que pour des fictions ingenieuſes inventées pour effrayer la populace & pour la tenir en bride. Le reſte du peuple vivoit ſans ſe propoſer aucune fin & ſans avoir la moindre penſée des choſes celeſtes.

dans la pratique de la vertu ?

Dans ce qu'on nommoit la Religion des Payens, on ne remarquoit aucune inſtruction, ni diſcipline, ni aucun formulaire, qui renfermât les points principaux touchant la Divinité. La plus grande partie de leur culte religieux ne conſiſtoit qu'en ſacrifices, en cérémonies, & en certains jours de fêtes, qu'on conſacroit aux jeux, aux ſpectacles, & à toutes ſortes de voluptez, plûtôt qu'à la contemplation des choſes divines. De là il paroit clairement qu'une telle Religion ne pouvoit produire dans les vivans aucune ſainteté de vie ou de mœurs, ni donner aucune eſperance ou conſolation aux mourans.

En quoi faiſoient-ils conſiſter leur culte religieux ?

La Religion Judaïque étoit la ſeule veritable avant J. Chriſt.

§. 3. En ce temps-là il n'y avoit que le peuple Juif, à qui Dieu eût revelé les myſteres de la veritable Religion, qui pouvoient les conduire au ſalut. Toutefois il y avoit une notable difference entre la Religion Judaïque & la Religion Chrêtienne; à cauſe que la Religion Judaïque ne contenoit le Redempteur du genre humain, conſideré comme l'unique ſource du ſalut, qu'en promeſſes & en figures; au-lieu que la Religion Chrêtienne comprend la verité & l'accompliſſement des Oracles, & enſeigne que le Meſſie eſt maintenant venu au monde. Davantage la Religion Judaïque étoit comme revêtuë de quantité de cérémonies fatigantes, dont pluſieurs étoient accommodées au gouvernement politique & au genie de cette nation : de ſorte que vû la diverſité de ſes ceremonies elle ne pouvoit que très difficilement être reçûë pour la Religion univerſelle de tous les autres peuples; & que ces ceremonies étoient comme un mur, qui ſeparoit les Juifs des autres nations de la terre.

En quoi elle differoit de la Religion Chrêtienne?

Pourquoi les Gentils avoient-ils de la repugnance

Il eſt bien vrai que les autres peuples n'étoient pas ſi abſolument exclus du ſalut qu'ils n'euſſent pû l'obtenir par la foi au Meſſie à venir. Il y avoit même des

Juifs

Juifs qui s'employoient avec aſsès de zele à convertir les Gentils, & particulierement ceux avec leſquels ils avoient quelque familiarité ou quelque commerce. Mais ce n'étoit pas encore alors le bonplaiſir de Dieu d'envoyer par toute la terre des Apôtres ou des Ambaſſadeurs pourvûs de dons extraordinaires pour inviter toutes les nations à embraſſer la Religion Judaïque. Et les ſoins, que quelques particuliers prenoient de la converſion des Gentils, ne pouvoient pas être fort avantageux ni efficaces à l'égard de la grande multitude de ces peuples idolatres. Davantage parce qu'en ce temps-là les Juifs, entant qu'ils étoient le ſeul peuple adopté de Dieu, avoient l'avantage par-deſſus tous les autres peuples, & que l'unique temple du Seigneur étoit parmi eux, ils étoient enflez de la bonne opinion d'eux-mêmes, & mépriſoient tous les autres en comparaiſon d'eux; & ainſi à cauſe de certaines cérémonies ils étoient obligez de garder des meſures en beaucoup de choſes à l'égard des étrangers, & de n'avoir pas avec eux un commerce trop familier, ni des liaiſons trop étroites. C'eſt ce qui cauſoit une aigreur & une haine perpetuelle entre eux & les autres nations, & qui empêchoit

à l'embraſſer?

D'où venoit l'aigreur & la haine entre les Juifs & les Gentils?

choit ainſi la propagation de leur créance. Outre cela les autres peuples avoient de la peine à comprendre, que pour faire ſolennellement & en public le ſervice divin il fallût neceſſairement ſe rendre à Jeruſalem, comme s'ils n'euſſent pas pû bâtir chès eux un temple qui eût le même privilege. A quoi il faut encore ajoûter que ceux qui ſe convertiſſoient à la Religion Judaïque étoient moins conſiderez que les naturels du pays: de ſorte qu'il n'y avoit que très peu de Gentils, qui vouluſſent ſe reſoudre à s'expoſer en embraſſant la Religion Judaïque au mépris, dont on opprime d'ordinaire les étrangers.

La Religion Chrêtienne eſt la ſeule qui ſoit propre pour tous les hommes.

§. 4. Au contraire la Religion Chrêtienne a non ſeulement une lumiere bien plus pure & beaucoup d'autres avantages par-deſſus la Judaïque, dont nous laiſſons la conſideration aux Théologiens; mais de plus elle eſt exempte des circonſtances, qui rendoient le culte Judaïque tout-à-fait ſingulier & entierement éloigné de celui des autres nations, & elle a toutes les qualitez qui ſont requiſes dans une Religion univerſelle; c'eſt pourquoi auſſi il eſt du devoir de tous les hommes de l'embraſſer. Ce qui mérite particulierement d'être remarqué, afin de rechercher & de connoître

re à fonds la nature & le génie de la Religion Chrêtienne. Car il n'y a point ici le lieu particulier, qui ſoit choiſi de Dieu pour lui rendre ſon culte en public, & il n'a point donné plus de ſainteté ni de maeſté à un lieu qu'à un autre ; afin qu'aucune nation n'eût un juſte ſujet de ſe plaindre de l'éloignement du temple : mais on peut en tous lieux lui offrir des mains pures, le ſervir religieuſement, & lui preſenter des prieres ; Dieu n'ayant plus de temple privilegié, où il ait promis d'exaucer les hommes plûtôt que dans un autre. Il n'y a point de prérogative dans la Religion Chrêtienne, dont on puiſſe prendre occaſion de s'eſtimer au deſſus des autres ; *il n'y a ici ni Juif ni Grec, ni ſerf ni franc : car ils ſont tous un en Jeſus Chriſt* ; comme dit St. *Paul* aux *Galates chap.* III. *vers.* 28. Il n'y a point de tribu ni de famille particuliere deſtinée à faire le ſervice divin, à l'excluſion des autres, comme autrefois parmi les Juifs : mais on y employe indifferemment toutes ſortes de perſonnes, pourvû qu'ils ſoient bien inſtruits des myſteres de la Religion & qu'ils poſſedent les autres qualitez qui y ſont neceſſaires. Il n'y a rien non plus dans tout le Chriſtianiſme, qui nous empêche de vivre en bonne

Elle les rend tous égaux.

ne union avec tous les hommes, & de leur rendre tous les devoirs, que le droit naturel exige.

Elle n'eſt point contraire au Gouvernement Politique.

D'ailleurs la Religion Chrêtienne conſiderée ſimplement ou en elle-même, & détachée de toutes les vûës & de tous les interêts temporels, n'a rien en ſoi qui puiſſe alterer ou troubler le moins du monde les loix & les ſocietez civiles, ou qui leur puiſſe préjudicier en aucune maniere, entant qu'elles conviennent avec les loix naturelles; mais au contraire elle contribuë à les affermir & à les conſerver dans leur entier; bien-que ce ne ſoit pas là ſa fin principale.

Elle en eſt l'appui & le fondement.

Elle ne renferme rien non plus en elle-même, qui ſoit contraire au but qu'on s'eſt propoſé dans les Societez Politiques, ni qui nous empêche de vivre honnêtement, paiſiblement, & ſeurement ſous la protection des Souverains. Car ſans choquer aucunement le Chriſtianiſme on peut parfaitement bien, tant en général qu'en particulier, remplir tous les devoirs de la Puiſſance ſeculiere, conformément à la Loi naturelle, au bon ſens, & à la néceſſité de l'Etat, & exercer toutes les fonctions des charges & des emplois, qui ſont néceſſaires dans un Etat bien policé. Le Chriſtianiſme au contraire ſert beaucoup à toutes ces choſes;

es ; puiſqu'il recommande expreſſément l'obſervation de tous les commandemens de la Loi naturelle, & particulierement ceux auxquels les Loix politiques n'ont pû commodément impoſer des peines temporelles : d'ailleurs il ordonne à un chacun de s'acquitter de ſa charge avec zele & avec fidelité, lorſqu'elle convient avec la Loi naturelle & avec l'honnêteté.

Ainſi il n'y a aucune ſorte de Philoſophie ni de Religion dans tout l'Univers qui ſoit comparable en ce point à la Religion Chrêtienne : comme il paroîtra évidemment à tout homme qui les examinera de près & les conferera entre elles. C'eſt pourquoi il faut non ſeulement que chaque homme en particulier, entant qu'il eſt obligé de rendre compte à Dieu pour ſon ame, embraſſe cette Religion ; mais auſſi tous les Souverains, ou tous ceux qui gouvernent, ſont obligez par les raiſons, que nous venons d'apporter, de l'introduire dans les pays de leur domination, ſi elle n'y eſt pas encore, & de l'y maintenir, en cas qu'elle y ſoit déja établie ; & cela par un devoir qui ſuit néceſſairement des fonctions de leur charge.

Aucune autre Religion ni Philoſophie ne lui eſt point comparable.

Elle doit être embraſſée & introduite par-tout.

Or ſi l'on ne remarque pas d'une maniere viſible tous ces effets que la veritable Religion

D'où procedent les

dereglemens de pluſieurs Chrêtiens ?

ligion peut produire, & que la vie de pluſieurs Chrêtiens ne ſoit en rien differente de celle des Payens & des Turcs; ce n'eſt pourtant pas un defaut qui doive être imputé à la Religion Chrêtienne, mais à la malice des hommes, qui ne faiſant profeſſion du Chriſtianiſme que de la bouche en rejettent toute la force par leurs actions, & qui negligeant d'arracher de leur cœur les paſſions dereglées ſe mettent ainſi hors d'état de confirmer cette ſalutaire doctrine par l'integrité de leur vie & par la ſainteté de leurs mœurs.

De qui dépend le Gouvernement exterieur de la Religion ?

§. 5. Comme il n'y a point de perſonne ſage & éclairée, qui puiſſe nier ou révoquer en doute ce que nous venons d'avancer, il ſe préſente auſſi en ce lieu une queſtion d'importance; ſçavoir, ſi la Religion Chrêtienne requiert abſolument que la direction ou le gouvernement de l'Egliſe depende d'un autre que de celui qui a la ſupreme puiſſance dans un Etat ? Ou, ce qui revient à la même choſe, s'il eſt neceſſaire que ce méme gouvernement réſide dans les Prêtres & les Docteurs tous enſemble, ou ſeulement dans un ſeul d'entre eux indépendamment du Souverain? Ou bien s'il faut abſolument qu'il n'y ait qu'un ſeul Directeur ſouverain de la Religion

ligion Chrêtienne, duquel tous les autres Etats Chrêtiens doivent dépendre en ce point ? Ou enfin (ce que quelques uns prennent pour la même choſe) de ſçavoir ſi chaque Etat a le pouvoir de ſe gouverner à ſa propre fantaiſie & ſuivant les loix de chaque particulier & les interêts du bien public ; ou ſi tous les autres Etats ſe doivent ſoumettre à un ſeul & s'en rendre comme les eſclaves, & chercher ſon avantage dans leur perte & dans leur ruine.

Que faut-il entendre par ce Gouvernement ?

Par le Gouvernement exterieur de la Religion nous entendons cette puiſſance, qui conſiſte principalement à établir certaines perſonnes pour exercer publiquement le ſervice divin : à avoir une juriſdiction abſoluë ſur leurs perſonnes : à avoir la direction des biens qui ſont conſacrez à la Religion : à faire des loix qui ſoient avantageuſes au bien exterieur de la Religion, & à les maintenir dans leur entier : à connoître des differens & à decider les diſputes qui peuvent naître entre les Eccleſiaſtiques : & en pluſieurs autres choſes de cette nature.

En quoi conſiſte le Miniſtere de l'Egliſe, & à qui ap-

Nous diſtinguons ce Gouvernement exterieur de l'Egliſe de ſon Miniſtere, qui conſiſte dans l'explication des myſteres de la Religion & dans l'adminiſtration des Sa-

partient-il ?

cremens ; ce qui ſans conteſtation appartient uniquement aux Prêtres ou aux Miniſtres ; mais d'un autre côté cela ſe doit entendre ſeulement d'une *Egliſe qui eſt déja établie & fondée, & non pas de celle qui le doit être à l'avenir.* En effet puiſque la Doctrine Chrêtienne ſe puiſe dans la Révélation divine comme dans ſa ſource, il s'enſuit néceſſairement que la Puiſſance ſéculiere ne peut en prendre la direction, avant qu'elle ait été ſuffiſamment propoſée par ceux qui ont été immédiatement autoriſez de Dieu pour cet effet. Ainſi lorſque nôtre Sauveur après ſa réſurrection envoya ſes Diſciples comme Apôtres ou Ambaſſadeurs dans toutes les parties du monde pour annoncer la Doctrine de l'Evangile & pour l'introduire parmi toutes les nations, ils ne reçûrent pas leur vocation, ou la puiſſance de prêcher & d'adminiſtrer les Sacremens, des Souverains, mais de Dieu même : de ſorte que les Rois, auſſi-bien que les gens du commun peuple, devoient les honorer & ſe conduire à leur égard comme avec des Ambaſſadeurs envoyez immédiatement de Dieu même, & recevoir ainſi avec une entiere ſoumiſſion tout ce qu'ils leur annonçoient de la part de Dieu. D'ailleurs ce ſeroit une choſe

De qui les Apôtres avoient-ils leur vocation ?

Tous les hommes doivent ſe ſoumettre à ce qu'ils

se tout-à-fait absurde & ridicule, qu'une personne voulût avoir la direction & le gouvernement d'affaires dont il n'auroit pas la moindre connoissance. D'où il s'ensuit que cette question ne doit s'entendre que des Souverains qui font profession de la Religion Chrêtienne avec une veritable connoissance, & non pas de ceux qui mépriſent & rejettent les dogmes des Chrêtiens, ou qui suivent une Secte infectée d'opinions & d'erreurs pernicieuses sur les points principaux de la Religion Chrêtienne; car il y auroit de la folie & de l'extravagance de vouloir confier le Gouvernement des Egliſes à ces derniers, & ce seroit mettre le troupeau à la garde des loups.

leur annoncent.

§. 6. On peut considerer la necessité du Gouvernement exterieur de l'Egliſe en trois manieres. Car prémierement on peut demander, si cette néceſſité procede de la nature & du genie de chaque Religion en général? En second lieu, si elle vient de la constitution de la Religion Chrêtienne en particulier? Et en troiſieme lieu, si elle est fondée sur une ordination envoyée du ciel ou sur un commandement exprès de Dieu?

La neceſſité du Gouvernement de l'Egliſe peut être considerée en trois manieres.

Nous ne pouvons pas remarquer que cette néceſſité procede vrai-semblablement

Cette néceſſité ne vient pas

de la nature de chaque Religion en général.

de la nature de chaque Religion en général, & certes n'y a-t-il point de raiſon qui puiſſe nous en convaincre: car l'eſprit humain ne peut pas concevoir que pour ſervir Dieu il ſoit abſolument néceſſaire de faire un ſchiſme dans l'Etat ſur le point de la Religion, & d'y introduire deux ſortes de Puiſſances indépendantes l'une de l'autre; puiſqu'un partage ſemblable, ou plûtôt une telle *complication* de la ſouveraine puiſſance dans un Etat ne ſeroit autre choſe qu'un vent continuel, qui y ſoufleroit ſans ceſſe le feu de la diviſion & de la jalouſie, & qui ne ſerviroit qu'à y mettre les defiances & la confuſion. Mais au contraire ces deux choſes ne ſont nullement incompatibles; ſçavoir, de ſervir Dieu, & de laiſſer en même temps au Souverain le gouvernement exterieur de la Religion; pourvû qu'on ſuppoſe que les Souverains n'ayent deſſein de contraindre leurs Sujets à recevoir quelque choſe qui s'éloigne de la verité de la Doctrine Chrêtienne & de la pureté du ſervice divin. Et certes comme chaque homme conſideré dans ſon état naturel eſt indiſpenſablement obligé à ſervir Dieu, de même il a le pouvoir d'inſtituer tels ſignes de ſon culte que bon lui ſemble, pourvû qu'il ſoit perſuadé que cela

Quels ſont les prémiers qui ont eu le Gouvernement exterieur de la Religion,

cela ſoit agréable à Dieu. Mais d'abord que les hommes eurent formé des ſocietez, ils defererent ce dróit à ceux qui avoient la direction de tout le Corps ; ainſi les prémiers péres de famille, qui n'étoient pas encore ſujets à aucune République, s'étoient acquis ce même pouvoir dans leurs familles, & le transferoient pour l'ordinaire ſur l'aîné de leurs enfans comme *hæreditatem eximiam*, le plus précieux héritage ; puiſqu'après la mort du pére les fréres s'étoient accordez à vivre en communauté de toutes choſes. Dans la ſuite les Republiques ayant été établies, on tranſporta ce droit à ceux qui en étoient les Chefs ; & cela pour cette raiſon principale, c'eſt que ſi chacun eût pû faire dans la Religion ce qu'il auroit voulu, la diverſité du culte exterieur auroit infailliblement produit de la haine, du mépris, de la diviſion, & des deſordres dans l'Etat. Et bien-qu'autrefois chès les Juifs, qui étoient le ſeul peuple choiſi de Dieu, l'exterieur du culte public eût été déferé héréditairement à une certaine famille ; néanmoins la direction ſouveraine & l'inſpection ſur les Prêtres avoit été commiſe à celui qui avoit la ſouveraine autorité dans le Gouvernement Civil. Et c'eſt auſſi ce

& à qui a-t-il été deferé dans la ſuite ?

qui a été obſervé parmi la plûpart des nations.

La Religion Chrêtienne n'empêche point que le Souverain n'ait ce Gouvernement.

§. 7. On ne peut voir auſſi que la Religion Chrêtienne ait quelque choſe de particulier à l'égard du Gouvernement exterieur de l'Egliſe: car quoiqu'elle contienne certains chefs du culte divin, qui ſurpaſſent les lumieres de la raiſon humaine, & qu'on ne peut ſçavoir ni entendre que par le moyen de la Revelation divine, toutefois cela ne prouve nullement que le Gouvernement exterieur de l'Egliſe appartienne néceſſairement à quelque autre qu'au Souverain; pourvû que nous ſuppoſions toûjours, (ainſi qu'il a été dit ci-deſſus) que les Souverains ne veuillent abuſer de ce Gouvernement pour introduire dans l'Egliſe des maximes ou des dogmes, qui ſoient contraires à l'Ecriture ſainte, ou qui empêchent les Prêtres ou les Miniſtres de l'Egliſe de s'acquitter des fonctions de la charge, que Dieu leur a confiée, conformément à ſa ſainte Parole. Et on ne ſcauroit comprendre pourquoi celui qui poſſede l'autorité ſupreme ne pourroit pas acquerir la capacité requiſe pour une telle direction: ou du moins qu'il n'en pût faire exercer les fonctions ou les actes par des perſonnes, qui s'en ſeroient rendus capables: de même qu'on laiſſe d'autres parties de

de la ſouveraineté à la direction de quelques uns des Miniſtres ſous le bon-plaiſir du Prince. Perſonne ne s'eſt jamais aviſé de ravir au Souverain l'autorité de faire des loix ; quoiqu'un Docteur ou Profeſſeur en Droit doive être plus verſé dans les loix, qu'un Roi en ſon particulier ; puiſqu'en ceci, auſſi-bien que dans toutes les autres choſes, le Souverain peut & eſt même obligé de ſe ſervir du conſeil de ceux qui ont une connoiſſance parfaite de tout ce qui peut être utile & avantageux à l'Etat & à l'Egliſe ; particulierement à cauſe qu'un Roi vertueux & éclairé, bien loin d'avoir interêt que ſes Miniſtres s'acquittaſſent mal des charges qu'il leur a confiées, peut au contraire conformément à ſon devoir & ſelon les mouvemens de ſa conſcience en tirer de grands avantages, lorſqu'ils en rempliſſent bien tous les devoirs. En effet il eſt certain que plus un Souverain a de zele & d'application pour maintenir la Religion Chrêtienne, d'autant plus auſſi ſes Sujets en deviennent-ils meilleurs & plus capables de le ſervir : outre que par ce moyen il peut d'autant mieux s'aſſûrer du ſecours du Ciel. D'ailleurs lorſqu'un Roi eſt Chrêtien & Orthodoxe, il n'y a aucune raiſon qui empêche Dieu

Quel eſt le devoir & l'interêt du Souverain en ce point ?

Il n'en peut point être privé, & pourquoi.

de lui prêter ſon aſſiſtance, auſſi-bien qu'à un autre, pour s'acquitter dignement d'un tel emploi. Enfin puiſque dans tous les autres points de la Religion Chrêtienne on ne void point qu'elle empiete aucunement ſur les ordonnances & les loix civiles, ni ſur la ſupreme puiſſance, entant que le tout eſt fondé ſur le Droit naturel, il n'y a donc pas lieu de croire qu'elle l'ait fait en celui-ci, à moins que de montrer un ordre formel & poſitif de la Divinité même. Au reſte ceux qui ſoutiennent le contraire ſont obligez de trouver dans l'Ecriture ſainte des termes exprès, qui prouvent qu'elle ôte ce Gouvernement exterieur de la Religion à la Puiſſance ſeculiere, & qu'elle l'attribuë à quelque autre en qualité de Souverain & d'indépendant. Cependant nous allons nous attacher à rechercher & à expliquer à quelle occaſion & par quels dégrez une telle ſouveraineté s'eſt établie dans l'Egliſe d'Occident.

Progrès ſurprenans de la Religion Chrêtienne par la prédication des Apôtres.

§. 8. Prémierement donc il eſt certain qu'après l'Aſcenſion du Sauveur du monde dans le ciel, lorſque les Apôtres commencerent à répandre fort loin la Doctrine de la Religion Chrêtienne, ſuivant l'ordre exprès qu'ils en avoient reçû de leur Maître, ils firent en peu de temps de très grands

grands progrès dans la converſion tant des Juifs que des autres nations, mais principalement des gens du commun peuple, qui juſques alors avoient croupi dans les épaiſſes tenebres de l'ignorance & de la ſuperſtition & qui menoient une vie pleine de miſeres & de calamitez, & qui pour cela même embraſſerent avec d'autant plus de joye & d'avidité la Doctrine de l'Evangile, qu'ils y découvroient une ſi grande lumiere & de ſi puiſſantes conſolations contre les incommoditez de la vie temporelle. Les Apôtres mêmes trouvérent d'autant plus facilement accès dans l'eſprit de cette ſorte de gens, à cauſe qu'étant eux-mêmes de baſſe condition & ſans apparence exterieure, ils avoient occaſion de converſer familierement avec eux comme avec des égaux. Mais entre ceux qui étoient élevez en naiſſance & en dignité, auſſi-bien qu'entre les doctes, il ne s'en trouva preſque point au commencement qui vouluſſent recevoir cette Religion, ou qui la crûſſent digne de leurs recherches.

Pourquoi les gens du commun peuple l'embraſſent-ils plûtôt que les gens puiſſans & doctes?

S'il eſt permis d'examiner les raiſons de la conduite, que la Sageſſe Divine a tenuë dans l'établiſſement de la Religion Chrêtienne, il paroît aſsès vrai-ſemblable que pour l'introduire il ne lui a pas plû employer

Quelle a été la conduite de Dieu dans l'établiſſement de

cette Religion ?

ployer la puiſſance & l'autorité des Souverains, ni l'éloquence des Sçavans, de peur qu'on ne la prît pour quelque ruſe des Politiques, ou pour quelque ſpéculation des Philoſophes : mais ſi en conſiderant ſon commencement & ſes progrès on vient à la comparer avec d'autres Religions, il eſt indubitable qu'on y reconnoîtra quelque choſe de grand & d'élevé au deſſus des forces humaines. Car comme les Philoſophes & les Doctes avec toutes leurs ſubtilitez n'avoient preſque rien découvert dans les choſes divines, qui meritât d'être reçû ; & que *Socrate* même & d'autres Philoſophes, qui avoient connu & condamné la ſuperſtition de leur temps, n'avoient pû néanmoins l'abolir, ni établir un meilleur culte : ainſi Dieu pour confondre la ſageſſe des hommes voulut montrer qu'il lui étoit aiſé d'operer ce grand ouvrage par le moyen de pauvres Pêcheurs ſans étude & ſans lettres. D'ailleurs les Sages du monde & les Politiques trouvoient ridicule la prédication des Apôtres ; qui commençoient par un *Jeſus Chriſt* crucifié ; qui prenoient pour le Fils de Dieu & pour leur Sauveur un homme d'une nation haïe & mépriſée de tout le monde ; qui durant ſon ſejour ſur la terre n'avoit eu aucun crédit, & ne s'étoit point

Il confond les ſages du monde dans leur ſageſſe.

Que penſent ces ſages de la prédication des Apôtres ?

ſignalé

ſignalé par des actions héroïques, & qui ne s'étoit point rendu fameux dans le monde par de longues études, ni par ſes prédications : mais qui au contraire avoit été puni dans ſa jeuneſſe de la mort du monde la plus infame.

Comment les Jeſuites annoncent l'Evangile aux Chinois ?

C'eſt auſſi pour cette raiſon que les Jeſuites devant annoncer l'Evangile aux Chinois, qui ont naturellement beaucoup d'eſprit, ne commencent jamais par leur prêcher un *Chriſt* crucifié ; mais ayant auparavant raiſonné quelque temps avec eux ſur la Religion naturelle, & après de longs détours ils en viennent à la fin aux articles de la foi Chrêtienne. Au reſte je n'examine point ſi par cette methode & cette Politique il y a apparence qu'ils puiſſent faire de plus grands progrès que n'ont fait les Apôtres.

Pourquoi Dieu a plûtôt appellé les ſimples & les idiots que les doctes & les ſages ?

On pourroit dire encore que ç'a été le bon-plaiſir de Dieu de tirer des ténébres du Paganiſme les plus ſimples & les plus chetifs, plûtôt que les principaux & les plus conſiderables ; à cauſe que les prémiers étoient entretenus dans l'erreur par ceux-ci, qui voyant bien la tromperie & la vanité de la Religion Payenne ne ſe mettoient pourtant pas en devoir d'en chercher une autre qui fut meilleure & plus pure. Ainſi Dieu

en

en retirant le commun peuple du Paganiſme renverſa les fondemens de cette grande machine, & fit tomber de cette maniere tout le bâtiment qui étoit poſé deſſus. Car la ſimplicité & la crédulité de la populace étoient l'unique baſe, qui ſoutenoit la Religion des Gentils.

Perſecutions excitées contre la Religion Chrêtienne dès qu'elle parût.

§. 9. Après que la Religion Chrêtienne ſe fût prémierement répanduë & accrûë parmi le commun peuple de la maniere que nous venons de dire, il arriva bientôt que les Empereurs Romains (car ce fut dans l'Empire Romain que le Chriſtianiſme commença à paroître, & où il fit les plus grands progrès) la perſecuterent à toute outrance, & firent tous leurs efforts pour l'opprimer. A quoi contribua beaucoup l'ignorance, où ces Empereurs étoient des fondemens, des dogmes, & du but de cette nouvelle Religion, & particulierement auſſi le nombre des nouveaux Chrêtiens, qui mépriſoient la Religion Payenne, lequel s'augmentoit tous les jours. Car au reſte ces Empereurs ne pûrent ſe reſoudre à entrer dans l'examen de cette Doctrine, & s'imaginerent ſottement que cela ne convenoit point à la dignité Imperiale.

alomnies

D'ailleurs entre les prémiers Chrêtiens il

il ſe trouvoit peu de gens polis & capables de préſenter leur créance aux gens d'autorité ſous une forme qui ne fut point dégoûtante. C'eſt pour cette raiſon qu'on n'avoit pas de peine à ajoûter foi aux menſonges & aux calomnies, que les ennemis du nom Chrêtien ſemoient par-tout, comme ſi dans leurs aſſemblées ſecrettes & nocturnes ils ſe fuſſent abandonnez à la débauche & à l'impudicité, ou qu'ils euſſent machiné des conſpirations contre l'Etat.

forgées contre les prémiers Chrêtiens.

Outre cela il y en avoit pluſieurs d'entre les Romains qui avoient de l'averſion pour toutes ſortes de nouveautez, s'imaginant que ſi l'Empire Romain s'étoit bien trouvé de l'ancienne Religion durant pluſieurs ſiecles, ils la pouvoient bien retenir encore. Et particulierement ils croyoient qu'ils ne devoient pas permettre à la populace d'entreprendre de faire quelque changement dans la Republique, ou de vouloir devenir plus ſage que ſes Maîtres. Mais ce qui rendit encore les Chrêtiens plus ſuſpects fut que dans l'exercice de leur Religion ils avoient quelque forme de Gouvernement Eccleſiaſtique : ce qui ne manqua pas d'être pris par leurs ennemis pour une faction & une conſpiration ; comme s'ils avoient voulu former une nou-

Pourquoi les Romains s'oppoſent à l'établiſſement de la Religion Chrêtienne ?

nouvelle Republique dans l'ancienne, diviſer l'Empire, & enfin s'en rendre entierement les maîtres.

Les perſecutions s'augmentent contre les Chrêtiens, & pourquoi.

A la fin comme les temples des Payens devenoient moins fréquentez, à proportion que le nombre des Chrêtiens s'augmentoit; & que cependant l'Empire Romain s'affoibliſſoit de plus en plus par les rudes ſecouſſes dont il étoit agité; il y eut pluſieurs d'entre les Romains qui ſe figurerent que ce malheur venoit du mépris, qu'on faiſoit des Dieux, par la faveur deſquels l'Empire Romain avoit été élevé à un ſi haut dégré de grandeur & de puiſſance. C'eſt pourquoi ils ſe ruerent ſur les Chrêtiens, comme ſur des Athées & des Impies, qui vouloient renverſer les principes de toutes les Religions: & parce que ceux-ci refuſoient d'obeïr aux commandemens des Empereurs touchant la vénération des Idoles, & qu'ils ſouffroient les plus cruels tourmens avec une joye indicible & avec une fermeté extraordinaire; les Empereurs Romains prenant leur conſtance pour une opiniâtreté & une malice deſeſperée, les traitoient d'autant plus cruellement, qu'ils ne connoiſſoient pas d'autre moyen plus propre pour maintenir leur autorité contre ces gens foibles & mépriſables.

Mais

Mais quelques raiſons qu'on puiſſe alleguer pour juſtifier ces perſecutions, que les Empereurs Romains ont excité contre les pauvres Chrêtiens, elles ne laiſſeront pas néanmoins de paſſer pour des maximes cruelles & injuſtes d'une domination tyrannique, qui abuſe honteuſement de l'autorité ſupreme. Car les Sujets avoient embraſſé cette Religion par un commandement exprès de Dieu, auquel les Souverains ne devoient ni ne pouvoient s'oppoſer en aucune maniere : ſur-tout puiſque les Souverains n'étoient pas moins obligez que les Sujets à ſuivre les ordres de Dieu & à recevoir cette doctrine; & qu'en ne le faiſant pas ils ſe rendoient criminels de léze-majeſté divine. Ils ne pouvoient pas non plus s'excuſer aucunement ſur leur ignorance; puiſque cette Religion étant une choſe nouvelle, il étoit de leur devoir de s'en informer exactement, & de ne pas faire mourir ſi aveuglément des perſonnes innocentes, & ſans les entendre, parce qu'ils n'obeïſſoient pas à des commandemens, qui ne les pouvoient obliger. Car on ne peut pas condamner quelqu'un à mort, avant que de connoître à fond le crime, dont il eſt accuſé, & ſans l'entendre dans ſa cauſe.

Injuſtice de ces perſecutions.

§. 10.

Quels ont été les prémiers Directeurs de l'Egliſe Chrêtienne ?

§. 10. Or puiſque dans les commencemens de la Religion Chrêtienne les Souverains ne ſe mêloient point de ſon Gouvernement exterieur, il fallut néceſſairement que les Chrêtiens entre eux en priſſent le ſoin eux-mêmes, & que ſans la Puiſſance ſupreme ils ſe fiſſent une certaine forme de culte divin, & qu'ils fuſſent obligez à l'affermir & à la maintenir de tout leur pouvoir. C'eſt ainſi qu'il eſt arrivé d'ordinaire dans toutes les Societez, qui ſe ſont formées dans un Etat ſans le conſentement du Souverain; où les membres ont dû chercher entre eux les moyens les plus propres pour les gouverner & pour les maintenir, en faiſant pour cet effet des ordonnances & en y établiſſant quelques Directeurs. Car autrement ſuivant les loix de la Politique, qui ſont fondées ſur le Droit naturel, il eſt certain que le Gouvernement exterieur de la Religion appartient aux Souverains. Mais puiſqu'alors ces Souverains ne vouloient point exercer cette fonction, il a bien fallu que les prémiers Chrêtiens ayent établi eux-mêmes les Miniſtres de leurs Egliſes, & qu'ils leur ayent aſſigné des penſions ſur les aumônes & les liberalitez des perſonnes charitables.

Lorſ-

Lorſqu'il naiſſoit quelque erreur, ou qu'il ſurvenoit quelque grand different, qui ne pouvoit pas être terminé par une ſeule aſſemblée, on communiquoit l'affaire aux Egliſes voiſines, ou bien on convoquoit les Miniſtres des Egliſes les plus proches, qui prenoient connoiſſance de l'affaire & la décidoient. Mais bien-que dans un Etat Politique il ne ſoit pas permis aux particuliers de former des Societez entre eux, particulierement lorſqu'elles ſont compoſées d'un très grand nombre de perſonnes, & qu'elles ſont fort frequentes; néanmoins on ne doit pas prendre celles des prémiers Chrêtiens, ni leurs Synodes, pour des aſſemblées illicites; puiſqu'elles n'avoient point d'autre but que l'exercice d'une Religion, qui leur étoit commandée de Dieu & ſur laquelle les loix & les conſtitutions humaines n'ont ni autorité, ni juriſdiction. Car ſi les Souverains négligent d'exercer les fonctions de leurs charges, & qu'il n'ayent aucun ſoin de leur ſalut éternel, il ne s'enſuit pas de là que les autres, qui ont été éclairez de la lumiere de l'Evangile, ſe doivent écarter du chemin qui y conduit; puiſque la Puiſſance ſupreme ne s'étendoit ni ne peut s'étendre juſque là.

Aſſemblées établies pour terminer les differens de cette Religion.

Elles n'étoient ni illicites ni pernicieuſes.

Or comme un chacun peut ſe défendre par Pourquoi

elles devoient être permiſes ?

par ſes propres forces & avec ſes propres armes, lorſque le Souverain n'a ni le pouvoir ni la volonté de le proteger ; de même lorſqu'il ne fait pas ſon devoir touchant le ſalut de mon ame, j'ai d'autant plus de raiſon d'en prendre le ſoin moi-même, que mon ame m'eſt plus précieuſe que mon corps, & d'autant plus auſſi qu'un autre eſt moins offenſé par mon veritable culte, que lorſque je me mets en état de me défendre par la force ; puiſqu'il n'y a point d'homme, qui en ſe ſoumettant à la Puiſſance Civile ſe dépouille du ſoin qu'il doit avoir de ſon corps & de ſon ame. Au reſte il eſt indubitable que les Rois & les Empereurs, s'il avoit plû à Dieu de commencer par eux la propagation de la Religion Chrêtienne, n'auroient pas manqué de favoriſer la doctrine & la prédication des Apôtres & de la confirmer par leurs Edits, de renverſer les temples des Idoles, d'interdire & d'anéantir leur culte ſuperſtitieux, d'établir un Gouvernement exterieur dans l'Egliſe, de le diriger ſuivant le conſeil des Apôtres, & de le maintenir de tout leur pouvoir : comme nous voyons qu'on en a uſé dans les lieux où la Religion Chrêtienne a été prémierement reçûë par ceux de la Régence.

§. II.

§. 11. Cependant le Gouvernement exterieur de l'Egliſe étant ainſi reſté à la diſpoſition des prémiers Chrêtiens par la négligence des Souverains, cela donna occaſion à des erreurs aſsès dangereuſes : car de là vint que quelques uns voulurent ſoutenir que le peuple ou l'aſſemblée en corps, entant qu'il eſt oppoſé au Souverain, a eu dès le prémier établiſſement de la Religion Chrêtienne le droit naturel & perpetuel d'élire les Miniſtres de l'Egliſe. On avouë qu'il ne faut pas établir des Prêtres ou des Miniſtres contre la volonté de l'aſſemblée, particulierement lorſqu'elle a des ſujets légitimes de les rejetter ; parce qu'alors ils ne ſeroient gueres propres à toucher l'eſprit & le cœur de leurs auditeurs & à leur inſpirer l'amour de la vertu & de la ſainteté. Toutefois il ne ſuit nullement de là que le droit, que cette aſſemblée s'eſt attribué par proviſion, à cauſe que le Souverain a négligé les fonctions de ſa charge, lui appartienne originairement & à perpetuité : car cette aſſemblée n'a pas plus de droit d'élire les Miniſtres de l'Egliſe, qu'elle a le pouvoir de donner les charges & les emplois publics dans un Etat. Et c'eſt pour cette raiſon que tout le droit, dont une aſſemblée jouït dans quelque lieu touQuelles erreurs ſont nées de ce Gouvernement mis entre les mains des prémiers Chrêtiens ?

chant cette élection, ne lui appartient que par proviſion & par la conceſſion ou par la connivence du Souverain, que nous ſuppoſons toûjours ici être Chrêtien & Orthodoxe.

Si le Gouvernement de l'Egliſe peut être ſeparé & diſtinct de la Puiſſance ſeculiere?

Il y en a d'autres qui ont voulu conclurre de là, que le Gouvernement exterieur de l'Egliſe étoit quelque choſe de ſéparé & de diſtinct de la Puiſſance ſeculiere, & qu'il devoit être abſolument à la diſpoſition du corps des Eccleſiaſtiques, ou bien de quelqu'un d'entre eux; de ſorte que dans un Etat Chrêtien il faudroit néceſſairement qu'il y eut deux Societez ou deux Corps ſeparez & indépendans l'un de l'autre; l'un Eccleſiaſtique, qu'on appelleroit *Eccleſia*, & l'autre Politique, qu'on nommeroit *Civitas*, qui auroient chacun à part une puiſſance abſoluë. Mais ils ſe trompent en cela: car le droit, dont on a été obligé d'uſer par proviſion à cauſe de la négligence du Souverain, ceſſe entierement dès qu'il veut reprendre & exercer dûement les fonctions de ſa charge. Il ne s'enſuit pas non plus que la puiſſance, qui appartenoit aux Apôtres dans l'Egliſe qui devoit prémierement être formée, appartienne auſſi aux Miniſtres dans celle qui l'eſt déja, parce qu'ils ne ſont chargez du

ſoin

ſoin du ſervice divin que par une tradition non interrompuë. Car l'Apoſtolat étoit quelque choſe de particulier, & qui étoit different du Miniſtere, tel qu'il eſt aujourd'hui; de même que le Gouvernement exterieur de l'Egliſe eſt diſtingué du Miniſtere; & par conſequent comme un Miniſtre de l'Egliſe établi dans les formes ne peut nullement être appellé un Apôtre; de même un Roi ne peut être un Prêtre ou un Miniſtre.

Quelle difference y a-t-il entre l'Apoſtolat & le Miniſtere?

Or quoi-que la Religion Chrêtienne tire ſon origine de Dieu même, qui poſſede une ſageſſe immenſe, & qu'elle ſoit au-deſſus des forces de l'entendement humain, cela n'empêche pas néanmoins que le Souverain ne puiſſe prendre la direction ou le gouvernement exterieur de l'Egliſe, en choiſiſſant des perſonnes ſages & habiles, qui s'acquittent dignement des emplois qui leur ſeront confiez. On peut encore conclurre de ce que nous avons dit, que l'uſage ou la pratique de l'Egliſe primitive à l'égard du Gouvernement exterieur ne tire nullement à conſequence, & ne doit point être priſe pour la regle générale & conſtante du Gouvernement de l'Egliſe dans un Etat, dont le Souverain eſt Chrêtien & Orthodoxe; puiſque cette pratique

De qui les Eccleſiaſtiques doivent recevoir leur vocation?

n'étoit fondée que ſur la conjoncture du temps. Mais il en eſt tout autrement dans un Etat, dont les peuples avec leurs Souverains ont embraſſé la Religion Chrêtienne, & il n'eſt nullement néceſſaire de vouloir pour ce ſujet y former un Corps à deux têtes.

Conſtantin le Grand ne pouvoit pas entierement changer le Gouvernement de l'Egliſe.

§. 12. Et bien-que depuis ce temps-là, lorſque *Conſtantin le Grand* ſe convertit à la foi Chrêtienne, l'Egliſe prît une autre forme, à cauſe que le Souverain étoit propre aux fonctions du Gouvernement exterieur de la Religion; on ne pouvoit pas néanmoins d'abord rendre ce Gouvernement exterieur tout ſemblable à celui qu'on auroit pû & qu'on auroit dû établir, ſi dès la naiſſance de l'Egliſe les Souverains ſe fuſſent faits Chrêtiens: puiſqu'il demeura encore dans l'Egliſe beaucoup de reſtes du Gouvernement proviſionnel ou à temps, qui cauſerent depuis de grands abus dans l'Egliſe d'Occident.

Raiſons pour prouver cela.

En effet il n'étoit pas poſſible que les Empereurs, qui n'étant imbus que des prémiers élemens de la Religion Chrêtienne paſſoient encore pour des Novices, uſaſſent d'abord d'un ſi grand pouvoir dans les affaires de l'Egliſe, & affoibliſſent ou bridaſſent ainſi l'autorité des Evêques & des

des autres Eccleſiaſtiques, dont ils n'euſſent pas été bien aiſes d'être privez. Mais au contraire (puiſque la plûpart des peuples, qui étoient alors Chrêtiens, étoient fort attachez à leurs Docteurs & à leurs Prêtres) ils étoient bien plûtôt obligez de les careſſer & de gagner leur amitié, afin de les avoir toûjours à leur diſpoſition & de s'en ſervir au beſoin pour affermir leur autorité dans un état ſi chancelant. Outre que ces prémiers Empereurs Chrêtiens avoient encore à leur Cour beaucoup d'Officiers & de Miniſtres de la Religion Payenne, qui étoient fort éloignez du culte & des ceremonies de la Religion Chrêtienne; de ſorte qu'on ne pouvoit gueres commodément traiter des affaires, qui regardoient le Gouvernement exterieur de l'Egliſe, dans des aſſemblées, où il ſe trouvoit des gens ſemblables.

Comment les Evêques & les autres Eccleſiaſtiques uſurperent l'autorité du Souverain?

De là vint auſſi que dans la vocation & l'établiſſement des Evêques & des autres Eccleſiaſtiques on s'en tint preſque toûjours à l'uſage qui avoit été introduit auparavant; & que non ſeulement la déciſion des controverſes touchant les articles de foi, mais auſſi l'inſtitution des loix, qui pouvoient ſervir à l'avantage exterieur & à la police de l'Egliſe, ou les differens

importans, qui arrivoient entre les Princes & les Eccleſiaſtiques, étoient déférez à des Conciles, ou à des aſſemblées Eccleſiaſtiques, dans leſquelles le Clergé prit occaſion de s'attribuer le droit de préſider & de donner ſes avis & ſes ſuffrages. Au-lieu que le droit de convoquer ces aſſemblées appartenoit aux Souverains, qui même l'avoient exercé depuis bien long temps; & qu'outre cela ils devoient du moins avoir la direction abſoluë des affaires & le droit de préſider dans ces ſortes d'aſſemblées, quelque matiere qu'on y pût traiter; ſi l'on vouloit que les réſolutions, qu'on y prenoit, euſſent la vertu d'une Loi ou d'une Ordonnance dans l'Etat.

Le Souverain peut lui ſeul préſider dans les aſſemblées Eccleſiaſtiques, & pourquoi.

Il eſt bien vrai qu'on ne doit pas plûtôt déferer aux Souverains, qu'aux Eccleſiaſtiques, le pouvoir de faire de nouveaux articles de foi, ou d'interpreter l'Ecriture à leur fantaiſie; toutefois puiſque tous les points de la créance d'un Chrêtien ſont compris dans ces Livres ſacrez, qui ont été publiez de la part de Dieu en faveur de tous les hommes en général, & qui n'ont point été confiez à la garde de certains Prêtres ou Miniſtres, comme on faiſoit autrefois à l'égard des Oracles & des Livres des Sibylles, & que les autres hom-

hommes auſſi-bien que les Eccleſiaſtiques peuvent acquerir les ſecours neceſſaires pour comprendre le ſens des ſaintes Ecritures, il ſemble qu'il n'eſt ni deraiſonnable ni abſurde que le Souverain ait à tout le moins le droit de préſider dans ces aſſemblées, où l'on traite des differens de la Religion, qui naiſſent des diverſes interpretations de l'Ecriture: ce qui (ſans parler des autres avantages) pourroit beaucoup ſervir à moderer la chaleur & les emportemens, où l'on ſe laiſſe aller d'ordinaire dans ces diſputes; à examiner toutes choſes avec ſoin & avec application; & à empêcher qu'on ne pouſſe les choſes trop loin par la paſſion de contredire, qu'on ne calomnie perſonne en interpretant malicieuſement le ſens de ſes paroles, & qu'enfin on ne prononce mal-à-propos anatheme contre des perſonnes innocentes, ce qui n'arrive que trop ſouvent.

Abus des Conciles.

Comme les prémiers Empereurs Chrêtiens négligerent entierement ce droit qu'ils avoient, ou qu'ils ne pûrent pas l'exercer commodément, cela fut cauſe qu'il y eut ſouvent de grands deſordres dans certains Conciles, & que dans la ſuite les Papes étant devenus puiſſans commencerent à mépriſer l'autorité des autres

Les Papes ſe ſont at-

tribué divers privileges.

Evêques d'Occident & des Conciles, & s'attribuerent le droit de décider des articles de foi, & d'introduire dans l'Egliſe des Canons ou des Loix Eccleſiaſtiques, qu'ils jugeoient propres pour avancer leurs affaires particulieres; & enfin ayant uſurpé la ſouveraine puiſſance ils n'eurent pas de peine à ſe ſouſtraire avec toût leur Clergé de l'obeïſſance qu'ils devoient à leurs Souverains: car dès qu'on fut une fois dans le préjugé que tout cela appartenoit aux Eccleſiaſtiques, à l'excluſion de la Puiſſance ſeculiere, le Pape ne manqua point d'étendre ici ſon autorité, comme il avoit fait ſur le Clergé & ſur toute l'Egliſe.

Abus introduit dans l'Egliſe à l'occaſion des differens & des procès.

§. 13. A ceci on doit ajoûter qu'anciennement c'étoit la coûtume dans l'Egliſe Chrêtienne, que les Chrêtiens, ſuivant l'exhortation de l'Apôtre *St. Paul*, ne voulant point plaider devant les tribunaux des Payens, ils s'en remettoient au jugement des Evêques ſur tous les differens & procès, qui pouvoient ſurvenir entre eux, afin de ne donner aucun ſcandale aux Gentils, & de leur ôter tout ſujet de pouvoir calomnier & medire. En effet il n'eût pas été bienſeant à ceux qui faiſoient profeſſion de mépriſer les biens temporels de diſputer pour ce

ce ſujet. Cette coûtume étoit alors fort utile & fort louable en ſoi; mais après que les Empereurs Chrêtiens, bien loin de l'abolir, l'eurent confirmée de plus en plus, & que les tribunaux furent compoſez de Juges Chrêtiens, les Evêques prirent occaſion de là de s'attribuer une juriſdiction ordinaire, qu'on appelloit *Audience*, & qui empietoit non ſeulement ſur l'autorité des Juges ſeculiers, mais qui mêmes detournoit les Evêques des fonctions particulieres de leurs charges.

C'étoit encore un ancien uſage parmi les Chrêtiens, lorſqu'il naiſſoit quelque ſcrupule en fait de mariage touchant la trop grande proximité de ſang, de s'en rapporter au ſentiment des Prêtres ou Miniſtres de l'Egliſe & de demander leur avis; on ſe ſervoit mêmes de leur arbitrage dans les differens, qui pouvoient ſurvenir entre des perſonnes mariées: à quoi il faut ajoûter qu'ils aſſiſtoient à la célébration des mariages, où ils faiſoient la priere & donnoient la bénédiction. Ces commencemens, qui d'ailleurs étoient très bons en ſoi, donnerent depuis occaſion à des abus très dangereux, puiſque toutes les affaires, qui regardoient *matrimonium*, *ſtatum hominum*, *divortia*, *nullitates matrimoniorum*, ſuc-

Autre abûs au ſujet du mariage.

ſucceſſiones, *hæreditates*, &c. *le mariage*, *l'état des hommes*, *les divorces*, *les nullitez de mariage*, *les ſucceſſions*, *les héritages*, & autres choſes ſemblables de très grande importance, étoient portées devant le tribunal des Papes, qui pour donner plus de couleur à leur uſurpation firent du mariage un Sacrement.

Autre abus dans la Diſcipline Eccleſiaſtique touchant les ſcandales.

Outre cela les prémiers Chrêtiens tâchoient, comme il étoit convenable, de rendre en quelque maniere leur Religion recommandable aux Payens par la ſainteté de leur vie & par la pureté de leurs mœurs; particulierement à cauſe qu'il y avoit pluſieurs fautes, pour leſquelles les loix Payennes n'avoient point ordonné de peines temporelles. C'eſt pourquoi dans la primitive Egliſe quand quelqu'un avoit donné un ſcandale public par ſes péchez, on lui impoſoit une pénitence, ou amende Eccleſiaſtique, qui tout au plus n'alloit qu'à être exclus de l'aſſemblée des fidelles, & qui étoit appellée *Excommunication*: lequel uſage peut encore avoir ſon utilité ſous les Puiſſances Chrêtiennes; pourvû qu'elles s'en reſervent la direction, & qu'elles empêchent que les Eccleſiaſtiques entrainez par leurs paſſions & uniquement appliquez à leurs interêts n'abuſent de ces cenſures, ſurtout

tout quand elles produiſent des effets d'un avantage conſiderable dans la vie Civile; comme lorſque dans le huitieme ſiecle perſonne ne vouloit converſer avec un excommunié. Or une telle juriſdiction dans un Etat ne peut être déférée à perſonne ſans la direction du Souverain, à moins que de vouloir partager la Puiſſance ſupreme.

Autre abus des Papes dans l'excommunication.

On connoit aſsès par les Hiſtoires juſqu' où les Papes ont étendu cette Cenſure Eccleſiaſtique, & avec quelle tyrannie ils s'en ſont ſervi, quand on lit qu'ils excommunioient des Empereurs, des Rois, & même des Etats tous entiers, lorſqu'ils refuſoient de ſuivre leurs volontez; qu'ils leur défendoient d'aſſiſter au ſervice divin; qu'ils déchargoient leurs Sujets du ſerment de fidelité; qu'ils les dépouilloient de leurs Royaumes pour les donner à d'autres; & qu'enfin ils les forçoient à accepter des conditions très rudes & à donner leur conſentement aux choſes du monde les plus préjudiciables à leur autorité.

Pourquoi ces abus n'allerent pas ſi loin dans les Egliſes d'Orient.

Cependant ces abus n'allerent pas tout-à-fait ſi loin dans l'Orient; à cauſe que les Empereurs de Conſtantinople maintenoient au moins leur autorité juſque là, que le Clergé n'entreprit de les inſulter & de vouloir dominer ſur eux. D'ailleurs il n'y avoit aucun

cun Evêque dans l'Orient, qui eût occasion de s'élever sur ses Collegues en qualité de Chef & de Superieur : car l'Evêque de Constantinople n'avoit rien que le rang au-dessus des autres Evêques, qui étoient hors de son Dioceſe, & n'exerçoit sur eux aucune juriſdiction.

Comment les Papes usurperent une autorité souveraine dans l'Egliſe ?

§. 14. Mais dans l'Occident les affaires de l'Egliſe prirent toute une autre face ; parce que l'Evêque de Rome avoit médité depuis long temps une ſorte de ſouveraineté toute particuliere, qui fut enfin portée à ſon plus haut point, & qui n'eut jamais ſon ſemblable ; à cauſe qu'elle eſt bâtie ſur des fondemens tout differens, & qu'elle ſe maintient par de tout autres moyens que celles des autres Etats. C'eſt pourquoi après avoir fait une recherche exacte de ſon origine & de ſa conſtitution, nous décrirons enſuite les grandes influences, qu'elle a euës depuis tant de ſiecles dans les affaires de l'Europe ; & nous dirons avec quel zele & quelle chaleur elle eſt attaquée par les uns & défenduë par les autres ; & enfin nous rapporterons les raiſons pourquoi dans le ſiecle paſſé elle fut agitée de ſi rudes ſecouſſes, & que dans celui-ci elle s'eſt entierement relevée de ſa chûte. Par-où les perſonnes ſages & éclairées

rées pourront juger quel ſuccès doivent attendre ces gens, qui ont fait des propoſitions d'accommodement entre les Proteſtans & le Pape.

Une des cauſes, quoiqu' aſsès éloignée, qui n'a pas peu contribué à l'aggrandiſſement de la Souveraineté Eccleſiaſtique ſi préjudiciable à la Puiſſance Séculiere, eſt la barbarie & l'ignorance des belles lettres, qui ſe répandirent en Occident après la décadence de l'Empire Romain. Car c'eſt en effet dans l'obſcurité & dans un faux jour qu'on peut mieux débiter de fauſſes marchandiſes; & l'on peut bien plus facilement perſuader à un ignorant quelque choſe de ridicule, qu'à une perſonne éclairée, qui a exercé ſon eſprit dans les ſciences les plus relevées.

L'ignorance & la barbarie y contribuerent beaucoup.

Cette ignorance, ou cette barbarie, qui produiſit enſuite une pédanterie inſupportable, (au-lieu que le ſiecle précedent avoit été aſsès éclairé) eut pluſieurs cauſes differentes. Une des principales vint de l'invaſion, que des nations belliqueuſes, mais ſans lettres, firent dans les parties Occidentales de l'Empire Romain, qui fut expoſé durant un ou deux ſiecles à divers changemens dans le Gouvernement, à des deſordres horribles, à des guerres ſanglantes,

Cauſes de cette ignorance.

tes, à des ravages funeſtes, & enfin à toutes les miſeres qu'on peut attendre de la domination d'une nation barbare. Car les Muſes ou les belles lettres ſont les filles de la proſperité & de la paix, & pendant la guerre & dans un Etat agité de troubles elles ſont muettes & fort peu conſidérées; & dans de ſi grands bouleverſemens on n'a gueres le temps de ſonger aux livres; les Ecoles ſont deſertes; l'on eſt errant çà & là; & dans une telle cataſtrophe on aime bien mieux ſuivre le métier de la guerre que de s'appliquer à l'étude des ſciences. De ſorte qu'en ces temps malheureux ceux qui font profeſſion d'enſeigner les belles Lettres n'ont qu'à fermer leurs Ecoles & leurs Academies, & ſe ſoumettre au vainqueur, particulierement lorſque ce vainqueur ſe trouve n'avoir point de connoiſſance des ſciences, & qu'il n'en fait point de cas.

Le Clergé aide fort à l'augmenter.

Il y a des gens qui ſoutiennent que les Eccleſiaſtiques contribuerent auſſi en quelque maniere à l'ignorance de ce temps-là: car comme les Philoſophes leur avoient donné beaucoup d'affaires ſous les Empereurs Payens, & qu'ils combattoient encore leurs opinions ſous les Empereurs Chrêtiens; de là vint qu'ils conçûrent non

ſeuleme nt une grande averſion pour la Philoſophie & pour ceux qui s'y appliquoient ; mais ils communiquerent même cette haine à leurs auditeurs ; & dans les lieux, où ils avoient la direction des Ecoles, ils arracherent les livres des Payens des mains de la jeuneſſe, ſous prétexte qu'elle pourroit être empoiſonnée de leurs erreurs, & que c'étoit un crime à un Chrêtien de lire dans des livres remplis de noms des Divinitez & des Idoles Payennes, qu'un Chrêtien ne devoit jamais avoir dans la bouche. On rapporte même de *S. Jerome*, qu'en ſonge il fut fouëtté de verges par le Démon, parce qu'il liſoit *Ciceron* avec trop d'application. Environ l'an 400. le Concile de Carthage défendit à tous les Evêques la lecture des livres Payens. Et comme dans ces temps malheureux les études ne ſervoient preſque qu'à ceux qui étoient deſtinez à la Prêtriſe ; & qu'ainſi les reſtes des belles Lettres ne ſe trouvant que parmi les Eccleſiaſtiques, on dirigea toutes choſes dans les Ecoles déja ruinées pour parvenir au but qu'on s'étoit propoſé, c'eſt-à-dire d'entretenir l'ignorance. Enfin les étudians & les diſciples ſe gardoient bien de faire de trop grands progrès dans leurs études & de devenir trop ſçavans.

Les Decretales ſont intruſes dans l'Egliſe.

Outre pluſieurs choſes qui prouvent que l'ignorance & la barbarie ont beaucoup contribué à l'établiſſement du Papiſme, on le peut encore reconnoître de ce que dans des temps ſçavans & éclairez on n'eût jamais pû faire paſſer pour legitimes & authentiques les Decretales, qu'on attribuë aux prémiers Papes: par leſquelles néanmoins on a fait accroire au peuple que dès le commencement du Chriſtianiſme les Evêques de Rome avoient eu le pouvoir de donner ces loix à toute la Chrêtienté.

La pedanterie eſt introduite dans les Ecoles.

Mais enſuite lorſque l'Europe commença à reſpirer un peu de deſſous ces temps d'ignorance & de confuſion, & qu'on ne pût aveugler plus long temps les eſprits des principales nations de la Chrêtienté, le Pape, qui s'étoit attribué l'intendance & l'inſpection ſur les Ecoles, y introduiſit la plus miſérable ſorte de pedanterie qui ſe puiſſe imaginer. Comme en effet ſes creatures & ſes eſclaves ſoutiennent encore aujourd'hui avec chaleur toutes ces bagatelles & ces puerilitez, & tâchent de les inſpirer à leur diſciples.

L'ignorance de la vraye Politique n'a

On peut ſur-tout remarquer que l'ignorance où l'on étoit des fondemens de la bonne & vraye Politique n'a pas peu ſervi

vi à l'affermiſſement de l'autorité du Pape; puiſque c'eſt elle qui traite de l'origine, de la nature, du pouvoir, & du droit de la Puiſſance ſupreme, & qui nous apprend qu'il eſt de la perfection d'un Etat que la ſouveraineté n'en ſoit jamais diviſée, & qu'elle ne ſouffre aucune diminution. Car nous voyons même que les Politiques Grecs & Romains ont debité pluſieurs dogmes pernicieux touchant le mêlange & le partage de la Puiſſance abſoluë, en prévenant le peuple de quantité de préjugez en faveur de l'Ariſtocratie & de la Democratie, & en lui inſpirant au contraire de l'averſion pour la Monarchie: parce qu'ils s'imaginoient que plus ils bridoient & limitoient l'autorité du Monarque, d'autant plus auſſi cela tournoit-il au bien & à l'avantage de l'Etat. Ces opinions dangereuſes furent encore confirmées par la domination tyrannique des Empereurs, qui étoient haïs mortellement de la plûpart de leurs Sujets, quoiqu'ils diſſimulaſſent leur haine.

pas peu ſervi à l'affermiſſement du Papiſme.

Pourquoi les Politiques Grecs & Romains debitoient des opinions contraires à la Monarchie?

Ainſi on ne ſçauroit trouver étrange que dans une ignorance ſi univerſelle la veritable Politique ait été entierement enſevelie dans les tenebres parmi les Eccleſiaſtiques, qui ſe mêloient d'inſtruire la jeu-

D'où vient que la Politique fut anéantie entre les Eccleſiaſtiques?

jeuneſſe, & qui s'imaginoient que cette ſcience étoit abſolument incompatible avec leur vocation. Par-là il eſt enfin arrivé, que lorſqu'on jetta les prémiers fondemens de la Souveraineté Eccleſiaſtique, il ſe trouva ſi peu de gens qui pénétraſſent dans les ſuites fâcheuſes que pouvoit avoir un tel commencement, & combien il ſeroit préjudiciable à l'autorité de la Puiſſance ſeculiere, ſi on ne s'oppoſoit de bonne heure à ſes progrès. Et nous voyons mêmes encore aujourd'hui que dans les Ecoles, où les Prêtres de l'Egliſe Romaine ſont les ſeuls maîtres, on y ſupprime entierement la Politique, ou que l'on y explique ſes principes & ſes maximes d'une maniere ſi obſcure & ſi confuſe, que non ſeulement on n'avance rien qui puiſſe choquer l'autorité du Pape; mais qu'au contraire on ne neglige rien de tout ce qui peut ſervir à la maintenir.

Pourquoi le Monarque de l'Egliſe Romaine a pris Rome pour le lieu de ſa réſidence?

§. 15. Il y a bien de l'apparence que les motifs, qui porterent les ſouverains Pontifes de l'Egliſe à choiſir Rome pour le lieu de leur reſidence, furent l'autorité & l'état floriſſant de cette ville, comme étant la capitale de l'Empire Romain, & où la Religion Chrêtienne s'étoit principalement répanduë dès ſon commencement.

ment. Car tout ce qu'on nous raconte de la chaire de *St. Pierre* n'eſt qu'un vain prétexte, comme on peut le reconnoître en ce que le ſiege de l'Empire ayant été transferé à Conſtantinople on donna le ſecond rang à l'Evêque de cette ville pour cette raiſon ſeulement, qu'elle étoit appellée une ſeconde Rome. Mais dans la ſuite l'Empire Romain ayant été fort ébranlé & enfin entierement détruit en Occident, & la ville de Rome ayant beaucoup perdu de ſon éclat & de ſa gloire, l'Evêque de Conſtantinople entreprit de diſputer le prémier rang à celui de Rome.

Etabliſſement de la Hierarchie du Pape.

Après que les perſecutions des Empereurs Payens eurent ceſſé, & que la Religion Chrétienne jouïſſoit d'une pleine liberté, le Clergé commença ouvertement à travailler à l'établiſſement d'une Hierarchie dans la République, ſous prétexte de vouloir introduire une bonne diſcipline dans l'Egliſe. Pour cet effet les Evêques commencerent d'abord à s'élever fort haut au-deſſus des Prêtres ordinaires, & à mettre même entre eux de la ſubordination; & parce qu'on donnoit d'ordinaire aux Evêques de la Metropole ou ville capitale de chaque province l'inſpection ſur les autres Evêques de la même province, ils furent

d'abord nommez Metropolitains, & depuis dans le huitieme ſiecle ils prirent la plûpart le titre d'Archévêques. Entre les Metropolitains il y en eut quatre principalement qui eurent la préeminence ; ſçavoir ceux de Rome, de Conſtantinople, d'Antioche, & d'Alexandrie ; parce que c'étoient là les villes les plus conſiderables de l'Empire Romain. A ceux-ci on ajoûta l'Evêque de Jeruſalem à cauſe de la réputation de l'ancienne ſainteté de cette ville.

Origine des Evêques Metropolitains, & quels furent les principaux.

On doit remarquer en ce lieu, que quoique l'Empereur *Phocas*, tranſporté de colere & d'indignation de ce que le Patriarche de Conſtantinople ne vouloit pas approuver le meurtre qu'il avoit commis en la perſonne de l'Empereur *Maurice*, eût donné la préeminence à *Boniface* III. Evêque de Rome, qui pour ce ſujet prit le titre d'Evêque Oecumenique ou Univerſel, néanmoins cette prérogative n'étoit ſimplement fondée que ſur le rang & ſur la dignité, & n'emportoit avec elle aucune juriſdiction ou autorité ; comme en effet nous voyons que les autres Patriarches ne lui ont jamais voulu ceder en autorité, & que long temps auparavant, lorſqu'il prétendit que les Evêques d'Afrique devoient obeïr aux ordres qu'il leur don-

Qui fut celui qui prit le premier le titre d'Evêque Oecumenique ?

donnoit, ſe ſervant pour couvrir ſon artifice d'un Canon falſifié du Concile de Nicée, ils le refuſerent vigoureuſement.

Au reſte tout cet ouvrage eſt d'inſtitution purement humaine, ſans qu'il y ait aucun ordre exprès de Dieu. Et nous ne trouvons point d'autre raiſon, pourquoi l'Evêque de Rome étoit le prémier, que parce que celui d'Antioche étoit le troiſieme. Et comme un Etat n'a aucun droit de preſcrire des loix à un autre Etat; auſſi les prérogatives, que les Evêques de Rome ont obtenu des Empereurs Romains, ou des anciens Conciles, (qui n'étoient autre choſe que des aſſemblées du Clergé de l'Empire Romain) ne pouvoient lier d'autres Etats, & ne s'étendoient pas au-delà des bornes de cet Empire. Et ſi dans la ſuite des temps quelques uns des Etats Chrêtiens ont accordé aux Papes quelque droit & autorité ſur leurs Egliſes, il faut qu'ils en ayent uſé de la ſorte, ou parce qu'ils ſçavoient ſur quoi étoit fondée cette puiſſance prétendue; ou bien à cauſe qu'ils s'étoient laiſſez ſurprendre.

Comment l'Evêque de Rome s'eſt élevé au-deſſus des autres?

S'il eſt vrai que ces Egliſes pour certaines raiſons de prudence ont accordé cette autorité au Pape, on ne peut prendre cela pour autre choſe que pour une

Réflexion ſur la puiſſance du Pape.

alliance ou un traité que l'une ou l'autre Republique a fait avec le Pape, afin que ſous ſes auſpices & ſa direction les affaires Eccleſiaſtiques fuſſent mieux reglées & adminiſtrées. Or comme cette alliance n'a ſa ſource que dans le conſentement de la Republique, de même elle peut être rompue ainſi que d'autres traitez ſemblables, lorſqu'elle eſt frauduleuſe & préjudiciable à la Republique, ou lorſque le Pape abuſe du pouvoir qu'on lui a donné. Mais ſi au contraire la puiſſance, que le Pape exerce ſur les autres Etats, s'eſt intruſe par tromperie ou par erreur, dans une telle occaſion il eſt permis aux Etats, qui ont été ſurpris & qui ſe ſont apperçûs de leur erreur, de repouſſer cette uſurpation injuſte, & ils peuvent outre cela intenter action contre un tel fourbe, pour avoir réparation des dommages qu'ils ont ſouffert.

De quelle maniere le Pape a étendu ſa puiſſance ſur tout l'Occident ?

§. 16. Les Hiſtoriens remarquent que ce ne fut pas tout-d'un-coup que l'Evêque de Rome étendit ſon empire ſur tout l'Occident ; mais que ce fut peu-à-peu & comme par dégrez qu'il parvint à cette grande puiſſance par divers artifices & par pluſieurs uſurpations. Car dès que les Papes ſe furent fortement appliquez à établir leur domina-

mination sur les autres Etats, on vid bien que malgré diverses oppositions qu'ils rencontrerent ils ne cesserent de pousser leurs entrepriſes, que prémierement ils n'euſſent obtenu ce qu'ils ſouhaitoient. D'ailleurs ayant ſçû s'accommoder au temps ils profiterent de toutes les occaſions qui pouvoient favoriſer l'execution de leurs deſſeins; dont il me ſemble qu'une des principales fut de ce que les Empereurs avoient choiſi d'autres villes que Rome pour le lieu de leur reſidence. Car il y a bien de l'apparence que ſi ces Empereurs euſſent fait leur ſejour à Rome ils auroient empêché par leur préſence continuelle que les Evêques de cette ville ne ſe rendiſſent leurs égaux ou qu'ils ne s'élevaſſent au-deſſus d'eux. Comme nous voyons que les Evêques de Conſtantinople, qui peut-être n'étoient pas moins enflez d'orgueuil que ceux de Rome, n'ont pourtant jamais pû monter à un ſi haut dégré de puiſſance & d'autorité que ceux-ci.

Cauſe de ſon aggrandiſſement.

Ce qui contribua encore beaucoup à l'aggrandiſſement des Evêques de Rome, fut la diviſion qui ſe fit de l'Empire d'Occident en diverſes parties, dont des nations barbares & ſans lettres formerent pluſieurs Royaumes: car ces peuples ayant été preſ-

que tous convertis par les Prélats de l'Egliſe Romaine, croyoient par-là être obligez d'avoir pour eux du reſpect & de la vénération : outre qu'ils leur rendoient encore des honneurs en qualité des plus anciens & des plus conſiderables de l'Occident.

Il s'approprie la confirmation des Evêques dans leurs Egliſes.

Nous n'avons pas deſſein de rapporter ici toutes ces choſes fort au long, nous nous contenterons ſeulement d'en toucher quelque choſe en paſſant. D'abord nous remarquons comme une choſe certaine que dès le cinquieme ſiecle les Evêques, qui demeuroient au-delà des Alpes, commencerent d'aller à Rome pour viſiter les ſepulchres de St. *Pierre* & de St. *Paul* ; ſoit que ce fut par devotion, ou par pure ſuperſtition, dans laquelle on étoit alors plongé, ou bien pour faire voir qu'ils ſuivoient la Doctrine de l'Egliſe. Mais enſuite on changea peu-à-peu cette devotion volontaire en une néceſſité ; de ſorte que ceux qui négligoient de faire ce voyage étoient rudement châtiez & cenſurez. Et c'eſt auſſi de cet uſage qu'il a pû arriver facilement que les Papes ont pris prétexte d'obliger les Evêques de venir à Rome demander leur confirmation.

Les déci-

Enſuite les autres Evêques eurent ſouvent

vent recours à ceux de Rome, comme des Novices à leurs Superieurs, en les consultant sur les affaires d'importance & sur l'interprêtation des Canons; de sorte que les Papes ayant rémarqué qu'on recevoit leurs avis comme des décisions & des sentences, commencerent d'abord à faire des ordonnances & des décrets avant que d'en être requis, sous prétexte que Rome étoit la prémiere chaire ou le prémier tribunal de la Chrêtienté, & que par consequent les Prélats, qui y residoient, avoient droit de faire observer les Canons & les Loix Ecclesiastiques. C'est pourquoi aussi ils se constituerent Juges immediats des differens qui naissoient entre les Evêques; empieterent sur la jurisdiction des Metropolitains; déposerent les Evêques, dont ils desapprouvoient l'ordination, ou qui étoient accusez de quelques grands crimes; & les contraignirent enfin de venir à Rome pour y défendre leur cause.

sions des Papes sont publiées & reçûes.

C'est pour cette raison aussi que ceux qui tâchoient d'avoir quelque prérogative ou exemption touchant les Canons ordinaires se rendoient à Rome, où on les recevoit favorablement en leur accordant leurs requêtes, afin de pouvoir y établir peu-à-peu un Bureau de toutes sortes de dispenses.

Origine de leurs dispenses.

ſes. D'ailleurs ceux qui avoient perdu leurs procès devant les Juges ordinaires en appelloient à Rome, où ils étoient très bien venus, & où on leur octroyoit le contenu de leurs requêtes.

L'Archévêque d'Arles eſt établi Vicaire du Pape en France.

Les Hiſtoriens de France rapportent que lorſque l'Empereur *Honorius* eût fait de la ville d'Arles la capitale de ſept provinces, le Pape prit pour ſon Vicaire en France l'Archévêque de cette ville, de peur qu'avec le temps il n'eût occaſion d'introduire un Patriarchat dans ce Royaume. Mais celui-ci aima mieux avoir par ſubordination l'inſpection ſur dix-ſept provinces, que la France comprenoit alors, que d'avoir en ſon propre chef l'autorité ſouveraine ſur ſept provinces ſeulement. Et afin que ſa commiſſion fût d'autant plus reſpectée, il travailla de tout ſon pouvoir à accroître l'autorité du Pape.

Le Moine Vinfried commence à paroître.

Dans le huitieme ſiecle lorſque les Eccleſiaſtiques & les Moines furent tombez dans de grands deſordres, & qu'ils s'abandonnerent à des déréglemens infames, un certain Moine Anglois, nommé *Vinfried*, qui prit dans la ſuite le nom de *Boniface*, fut pouſſé d'un mouvement de pieté extraordinaire, s'appliqua à reformer les mœurs du Clergé, & travailla avec beaucoup

coup de zele à planter la foi Chrêtienne dans quelques lieux de l'Allemagne, & particulierement dans la Thuringe & dans la Friſe. Mais enfin ayant voulu acquerir de la réputation & du credit dans le monde, il ſe dévoua entierement au Siege de Rome; dont il reçût d'abord le manteau Epiſcopal, & enſuite le titre d'Archévêque de Mayence. Après quoi le Pape *Gregoire* III. le fit ſon Vicaire, & lui donna un pouvoir abſolu de convoquer des Conciles & d'établir des Evêques dans les villes, qu'il avoit converties, en recommandant à ces peuples de lui obeïr, & à *Charles Martel*, Maire du palais en France, de le prendre ſous ſa protection & de l'aider de tout ſon pouvoir; ce que *Charles* executa très volontiers & ſans perdre temps.

Il ſe devouë entierement au Siege de Rome.

Il eſt fait Vicaire du Pape Gregoire III.

Lorſque *Carloman*, fils de ce *Charles Martel*, fit connoître qu'il ſouhaitoit de rétablir la Diſcipline Eccleſiaſtique, *Boniface* ſe chargea ſans répugnance de cette commiſſion, au grand avantage du Siege de Rome. Il aſſembla auſſi un Concile en Allemagne à la ſollicitation de *Carloman*, convoqua pluſieurs Synodes en France, à la priere de *Pepin*, & préſida dans toutes ces aſſemblées en qualité de Legat du Siege de Rome. Dans le prémier de ces Conciles les

Il contribuë à augmenter l'autorité des Papes.

les Eccleſiaſtiques ſignerent une confeſſion de foi, par laquelle ils s'obligerent non ſeulement de demeurer attachez à la Religion Catholique & de la défendre de tout leur pouvoir ; mais outre cela ils conſentirent d'être reünis à l'Egliſe de Rome & de ſe ſoumettre au ſucceſſeur de St. *Pierre*.

Ce *Boniface* fut encore cauſe que les Evêques d'Allemagne reçûrent le *Pallium*, qui étoit la marque de la dignité Epiſcopale, de l'Evêque de Rome. Il envoya auſſi ce *Pallium* aux Evêques de France, afin que par cette faveur ſinguliere il les engageât d'autant plus dans les interêts du Pape & les attachât plus fortement au Siege de Rome. On doit remarquer ici que cette coûtume de prendre cet ornement Epiſcopal fut d'abord purement arbitraire ; mais dans la ſuite elle paſſa en force de loi & devint abſolument neceſſaire, de ſorte qu'il n'étoit pas permis aux Evêques d'exercer aucune fonction de l'Epiſcopat avant que d'avoir pris cette marque de leur dignité.

Ceremonie du Pallium changée en loi.

D'ailleurs les Papes s'attribuerent le droit d'empêcher que les Evêques ne pûſſent changer d'Evêchez ſans ſa permiſſion, & ils obligerent tous les Evêques d'Occident de recevoir d'eux leur confirmation & de leur payer quelque choſe pour les Bulles

Levée des Annates.

Bulles qu'il leur en accordoit ; ce qui depuis fut converti dans cette eſpece de recompenſe qu'on appelle communément *Annates.* Outre cela ils détruiſirent entierement l'autorité des Synodes Provinciaux & annullerent leurs déciſions. Ce qui fut cauſe qu'on abolit enfin la coûtume de convoquer ces ſortes de Synodes, quand on eût remarqué qu'ils ne ſervoient plus de rien, & que le Pape caſſoit toutes leurs réſolutions & les déclaroit nulles & invalides, ſans écouter leurs raiſons.

Les Synodes ſont abolis.

Enfin le Pape *Gregoire* VII. contraignit les Evêques de lui prêter ſerment de fidelité & de promettre de demeurer inviolablement attachez au Siege de Rome, & publia un Decret, par lequel il défendoit à qui que ce fut d'entreprendre de condamner ceux qui en auroient appellé au Siege de Rome. On n'oublia pas non plus d'envoyer des Nonces ou des Legats en tous lieux ; qui exerçoient au nom du Pape le pouvoir, qu'on avoit ravi aux Evêques, aux Metropolitains, & aux Synodes Provinciaux ; & qui employoient tous leurs ſoins à l'avancement de ſes deſſeins.

Les Evêques ſont contraints de prêter le ſerment de fidelité au Pape.

Les Nonces ſont envoyez en tous lieux.

§. 17. Cette ſouveraineté Eccleſiaſtique, qui s'élevoit de plus en plus, étoit d'au-

D'où ſont venuës les

grandes richeſſes de l'Egliſe?

d'autant plus préjudiciable à la Puiſſance ſupreme, que l'Egliſe croiſſoit de jour en jour en richeſſes & en nombre d'hommes. Cette grande abondance de biens vint premierement de la liberalité & de la pieté des plus puiſſans Princes, Etats, & autres perſonnes illuſtres, pieuſes, & bien intentionnées; qui s'imaginoient rendre à Dieu des ſervices très agréables, lorſqu'ils faiſoient à l'envi des donations à l'Egliſe & aux Eccleſiaſtiques. Cette liberalité augmenta encore beaucoup après qu'on eût fait accroire aux Chrêtiens que les bonnes œuvres (entre leſquelles les donations faites par un motif de pure charité, & appellées *œuvres pies*, tenoient le prémier rang) étoient le vrai & unique chemin du ciel. Cependant comme toutes ces liberalitez & ces charitez des perſonnes pieuſes n'étoient pas capables d'aſſouvir l'avarice inſatiable des Eccleſiaſtiques, ils imaginerent toutes ſortes d'artifices pour eſcroquer de l'argent au peuple: & ce fut dans cette vûë qu'ils eurent l'adreſſe de fourrer dans la Religion quantité de choſes inutiles, pour leſquelles on étoit obligé de leur donner une certaine ſomme d'argent, & qu'ils introduiſirent les Meſſes ſans nombre pour les vivans & pour les morts, le

Les Eccleſiaſtiques employent toutes ſortes de moyens pour les augmenter.

Pur-

Purgatoire, les Diſpenſes, les Pelerinages, les Jubilez, & choſes ſemblables. Outre cela ils eurent un ſoin tout particulier de prendre garde aux mourans, qui dans cet état avoient accoûtumé d'être plus liberaux & faiſoient fort peu de cas des biens de cette vie, qu'ils étoient prêts de laiſſer à des héritiers, qui bien ſouvent ſe réjouiſſoient de leur mort; & à la fin ils n'eurent point de honte de gueuſer de porte en porte.

Entre pluſieurs autres ruſes & pratiques, les Papes dans l'onzieme & douzieme ſiecles ſçûrent ſe ſervir très avantageuſement des Croiſades, qui étoient ainſi appellées, parce que ceux qui s'enrolloient pour la guerre ſainte prenoient la marque de la croix ſur leurs habits, & s'étant ainſi conſacrez à Dieu ſe mettoient en chemin pour aller conquerir la Terre Sainte ſur les Infidelles. Les Papes s'attribuerent le commandement de ces Croiſades & en voulurent être les Directeurs abſolus; de ſorte qu'on ne pouvoit faire ni entreprendre rien d'important ſans ſa volonté & autorité. Ils prirent en leur garde ſpeciale & protection particuliere les perſonnes & les biens de tous les Croiſez: tellement que juſques à leur retour ils étoient à couvert de toutes

Etabliſſement des Croiſades, dont les Papes ſont les Chefs & les Directeurs.

pourſuites, ſoit civiles, ſoit criminelles. Par-là les Papes eurent occaſion de rendre le trafic des Indulgences & des Diſpenſes plus ordinaire & plus floriſſant qu'auparavant. Leurs Legats avoient l'adminiſtration des aumônes, des collectes, & des legs, qu'on faiſoit pour le bien de cette guerre ſainte. Les Papes prirent encore ce prétexte pour lever la dîme ſur les Eccleſiaſtiques, & firent même commandement aux Rois, Princes, & Seigneurs de ſe faire croiſer. Dans la ſuite les Papes ſe ſervirent de ces mêmes armes contre ceux qu'ils condamnoient comme ſchiſmatiques & hérétiques, & déclarerent tous leurs biens vacans & confiſcables, faute de légitimes poſſeſſeurs, & les partagerent entre ceux qui leur avoient rendu de bons ſervices, ſans demander là-deſſus le conſentement des Seigneurs & des Souverains, qui d'ailleurs n'oſoient pas s'oppoſer à ces inveſtitures.

Elles augmentent le pouvoir des Papes, qui en abuſent.

§. 18. Le nombre des Eccleſiaſtiques & des Moines ne manqua pas auſſi de s'accroître, à meſure que les richeſſes de l'Egliſe venoient à s'augmenter; parce qu'il y avoit quantité de gens, qui étoient bien aiſes de pouvoir faire bonne chere, ſans qu'il leur en coûtât beaucoup de peine.

Le nombre des Eccleſiaſtiques s'accroit, & pourquoi.

Ce

Ce n'étoit pas encore aſsès que les Egliſes fuſſent pourvûës des Prêtres ordinaires, des Chapelains, & autres perſonnes néceſſaires pour le ſervice, mais il falloit encore ajoûter des Chapitres de Chanoines aux plus conſiderables d'entre elles ; de ſorte qu'il ſe trouva quantité de perſonnes de haute & de baſſe condition, qui aſpirerent à des fonctions ſi peu penibles & ſi lucratives. Car les incommoditez du Célibat, que le Pape introduiſit dans l'onzieme & douzieme ſiecles, non ſans beaucoup de peines & d'oppoſitions, étoient adoucies par l'honneur & les grands revenus, dont on jouïſſoit ſi paiſiblement.

Origine des Moines ou Religieux & des Religieuſes.

Outre cela la Chrêtienté fut remplie d'une multitude innombrable de Moines & de Religieuſes ; qui commencerent à paroître au temps des plus grandes perſecutions ; mais qui ſe multiplierent extraordinairement dans le quatrieme ſiecle & dans les ſuivans. Au commencement ces ſortes de gens ne vivoient que du travail de leurs mains ; & pluſieurs d'entre eux donnoient leurs biens aux pauvres ſans y être obligez, & vivoient ſous la direction des Evêques ſelon la diſcipline qui leur étoit preſcrite par les Canons.

Ce fut particulierement dans le ſeptie- Lettre

Cloîtres ou Couvens avec leurs revenus.

me ſiecle que les Moines furent le plus en vogue : car alors les Cloîtres ſe trouvoient remplis de toutes choſes. Les Princes & autres Seigneurs contribuoient fort à leur faire conſtruire de beaux bâtimens, & leur aſſignoient de très grands revenus. Mais lorſque la liberalité des particuliers ſe fut épuiſée par toutes les donations qu'ils avoient faites à tant de riches Couvens, & que néanmoins il ne s'y trouvoit plus de place pour la grande quantité de perſonnes qui deſiroient y entrer, il ſe forma enfin dans le treizieme ſiecle des Ordres de Mendians, qui avoient une apparence de ſainteté d'autant plus grande, qu'ils ne vouloient point paſſer pour des gens, qui s'alloient rendre dans les Cloîtres à deſſein d'y vivre dans la molleſſe & dans la volupté, mais qui au contraire étoient réſolus d'y obſerver une ſevere & exacte diſcipline & de rénoncer à tous les plaiſirs du monde, puiſqu'ils ne ſouhaitoient autre choſe pour leur neceſſaire que les aumônes des perſonnes charitables.

Les Ordres des Mendians ſont établis.

Par quels motifs pluſieurs embraſſent ce genre de vie ?

Pluſieurs d'entre eux furent portez à embraſſer ce genre de vie auſtere par l'opinion des merites & d'une ſainteté particuliere, qu'ils croyoient trouver dans cet Ordre ; ou, pour mieux dire, par un eſprit d'am-

d'ambition, qui n'eſt que trop ordinaire dans les Eccleſiaſtiques : car l'orgueuil, qui eſt ſi naturel aux hommes, eſt monté à un tel point que de s'imaginer que les commandemens de Dieu ne ſont pas ſuffiſans pour les occuper, & d'aimer mieux attribuer leur ſalut éternel à leurs propres merites qu'à la pure grace de Dieu : de ſorte que l'extreme paſſion qu'ils ont d'être élevez au-deſſus des autres s'étend mêmes juſque dans l'autre vie.

Quelles ſortes de gens ſe jettent dans la vie Monaſtique ?

Entre toutes les perſonnes, qui embraſſent la vie Monaſtique, il y en a qui le font par deſeſpoir, & d'autres par pareſſe. Il y en a pluſieurs encore que leurs péres & méres, ou leurs parens jettent dans des Cloîtres par un motif de ſuperſtition ; ou contraints à cela par la pauvreté ; ou enfin pour éviter que par le grand nombre d'enfans & par le partage des biens entre eux les familles ne tombent en décadence. C'eſt de ces ſortes de Moines que les Papes ont formé une eſpece de Regiment des Gardes, dont ils ſe ſervent pour charger non ſeulement les Laïques comme de garniſons incommodes, mais encore pour contenir dans le devoir les Evêques & les autres Eccleſiaſtiques. C'eſt pour cette raiſon auſſi que depuis ce temps-là les Papes

Les Papes ſe ſervent utilement des Moines, & ils les ſoutiennent.

pes ont toûjours ſoutenu les Moines avec beaucoup de chaleur, particulierement lorſque dans le treizieme ſiecle ils voulurent ſe ſouſtraire de l'obeïſſance des Evêques, pour ne dépendre immédiatement que du Siege de Rome. Auſſi le Pape ſçait ſe conduire avec tant d'habileté à leur égard, que bien-qu'il y ait une grande jalouſie & des diſputes continuelles entre leurs Ordres, (comme par exemple entre les Dominicains & les Franciſcains) il tient toûjours la balance égale entre eux, & leur diſpenſe ſes faveurs de telle maniere qu'un Ordre ne puiſſe pas être opprimé par l'autre & qu'ils n'ayent aucun ſujet de ſe plaindre de ſa partialité.

Ils ont l'adreſſe de les contenter tous.

Ces Moines ont cauſé un préjudice fort conſiderable aux Prêtres ordinaires; puiſqu'ils ont attiré à eux la plus grande partie des legs pieux, des enterremens des gens riches, la direction des conſciences, & l'adminiſtration des Sacremens. Ce qui a fait naître dans les Evêques & dans les Prêtres ordinaires une envie mortelle & une haine implacable contre toutes ſortes de Moines. Mais au reſte ceux-ci ne s'en mettent gueres en peine, parce qu'ils ſe ſentent appuyez de la faveur du Siege de Rome. Que ſi un Evêque venant à mépri-

Les Moines ont porté un grand préjudice aux autres Eccleſiaſtiques.

ſer

ſer l'autorité du Pape ſe rebelloit contre lui, ou qu'il entreprit d'introduire des nouveautez, on verroit d'abord les Moines après lui, tout comme des chiens de chaſſe après la bête, qui par leurs cris & leurs déclamations le feroient bientôt tomber dans la diſgrace du peuple, auprès duquel ils ſont toûjours en grand credit à cauſe de la bonne opinion qu'il a de leur ſainteté, tellement que tout Evêque qui voudroit s'oppoſer au Pape ne trouveroit aucun parti parmi la populace. Outre cela les Moines éclairoient fort autrefois la conduite des Evêques, & donnoient d'abord avis de tout ce qui ſe paſſoit aux Généraux de leurs Ordres, qui faiſoient leur reſidence à Rome ; de ſorte qu'au même temps le Pape y pouvoit donner ordre. Enfin ces Moines ont beaucoup contribué à maintenir l'autorité des Papes contre les entrepriſes des Evêques, puiſqu'ils ont toûjours empêché les Evêques de pouvoir s'oppoſer à la puiſſance des Papes, qui s'élevoient au-deſſus d'eux, & qui mettoient leur liberté en grand danger ; c'eſt pourquoi les Evêques ne voyant point de moyen propre pour éviter de ſe ſoumettre aux Papes, ils jugerent qu'il valoit mieux s'accommoder au temps que de reſiſter &

Ils leur ont toûjours été contraires & ont épié leur conduite.

Ils ont empêché les Evêques de s'oppoſer à la puiſſance des Papes.

de refuſer d'obeïr. Cependant il y avoit pluſieurs de ces Evêques qui n'étoient pas fâchez de voir augmenter la puiſſance des Papes, dans l'opinion qu'ils avoient de participer en quelque ſorte à la ſplendeur & à la grandeur de leur Chef; & parce qu'ainſi ils n'étoient point ſoumis à la puiſſance & à la juriſdiction des Princes temporels, qu'ils devoient bien plus apprehender qu'un tribunal auſſi éloigné que celui de Rome; qui outre cela étant du même métier qu'eux, les traiteroit ſans doute avec plus de douceur qu'un Juge ſeculier.

Pluſieurs de ces Evêques ſouffrent impatiemment la domination du Pape.

Néanmoins il eſt conſtant qu'il y a quantité d'Evêques, particulierement au-deçà des Alpes, qui ſouffrent fort impatiemment cette domination & cette puiſſance du Pape, quoiqu'ils ne diſent mot là-deſſus & qu'ils n'oſent s'en expliquer; ce qui parut ſur-tout dans le Concile de Trente, lorſque les Evêques de France & d'Eſpagne voulurent à toute force qu'on décidât, *quòd reſidentia Epiſcoporum ſit juris divini*; c'eſt-à-dire, *que la reſidence des Evêques dans leurs Egliſes eſt de droit divin*; comme prétendent tous les Janſeniſtes de France & des Pays-Bas. Les perſonnes ſages & éclairées peuvent bien remarquer quel étoit le

le but de cette doctrine : car ſi chaque Evêque a reçû ordre de Dieu lui-même de conduire ſon Egliſe & de n'en jamais partir, il s'enſuit qu'il en a auſſi le droit & le pouvoir de ce même Dieu, ſans quoi cela ne peut point ſe faire : car, ſuivant le langage de l'Ecole, *qui dat jus ad finem, dat jus ad media*; & par conſequent ils ne ſont pas obligez d'aller courir à Rome pour y acheter l'autorité & le droit d'exercer les fonctions de leur charge. En effet il eſt certain que le Pape fut dans de grandes peines & inquietudes, avant que le Concile de Trente eût ſurmonté cette difficulté & l'eût fait diſparoître. Au reſte il y a bien de l'apparence que le Pape ne ſe laiſſera pas facilement perſuader pour convoquer à l'avenir aucun Concile; à cauſe qu'il ne voudra plus commettre ſon autorité & ſa dignité dans de ſemblables aſſemblées, qui d'ailleurs ſont inutiles à préſent; puiſque les Jeſuites & pluſieurs autres ſoutiennent fort & ferme & enſeignent publiquement que le Pape eſt au-deſſus des Conciles; qu'il ne peut errer; & que ſans ſon autorité les Conciles n'ont aucune force & n'obligent à rien.

Ils défendent leurs droits naturels.

Pourquoi le Concile de Trente ſera le dernier qui ſe convoquera ?

Cependant, quoiqu'on en puiſſe dire, il eſt de l'interêt des Evêques de demeurer

Il eſt avantageux aux Evêques

d'être soumis aux Papes.

soumis aux Papes : car s'ils viennent à se soustraire de leur obeïssance, il est indubitable qu'ils tomberont sous la domination des Puissances seculieres. Outre qu'ils ne pourroient jamais se maintenir ni se défendre contre le Pape, à moins que d'être protegez d'un Souverain très puissant. C'est pourquoi de deux inconveniens ils doivent choisir le moindre.

Pourquoi les Papes ont dû s'affranchir de toute domination ?

§. 19. Au reste quelque riche & quelque nombreuse que pût être l'Eglise, il étoit néanmoins absolument necessaire pour établir une souveraineté spirituelle, que le Pape fût independant & ne fût point soumis à aucune Puissance seculiere ; qu'il fît sa residence dans un lieu qui ne relevât que de lui ; & enfin qu'il eût un Etat dont il pût subsister honorablement, & qu'on ne le pût dompter en lui enlevant ses revenus, & où ses partisans pûssent trouver une retraite assûrée, lorsqu'ils seroient poursuivis par des Souverains irritez contre eux. Or il a fallu un long temps & beaucoup de peine, une grande résistance, & bien des pratiques & des ruses malicieuses avant que de pouvoir porter les choses au point où elles sont aujourd'hui.

Ils ont employé bien du temps & des pratiques pour y parvenir.

Les Evêques de Rome n'avoient pas le temps de songer à tout ceci, tandis qu'il y eut

eut un Empereur en Occident, & auſſi long temps que l'Empire des Goths ſubſiſta en Italie. Mais après que ce Royaume des Goths eût été détruit ſous le regne de *Juſtinien*, & que Rome & toute l'Italie eurent été réduites en province par les Empereurs des Grecs, alors les Papes ne négligerent pas une occaſion ſi favorable pour s'affranchir de la domination de ces Empereurs. A quoi leur ſervit beaucoup l'affoibliſſement du credit & de l'autorité des Empereurs en Italie, qui fut cauſé en partie par le gouvernement tyrannique des Exarques de Ravenne, & en partie par leur propre foibleſſe : car les Lombards profitant de l'état chancelant de l'Empire devinrent fort puiſſans en Italie & s'en rendirent finalement les maîtres, à meſure que ſous le regne de *Juſtinien* II. les Empereurs n'étoient occupez qu'à ſe détruire les uns les autres. A quoi il faut ajoûter que quelques uns de ces Empereurs de Grece condamnerent l'adoration des images, & que *Leon l'Iſaurique* les fit jetter hors des temples ; parce qu'alors la vénération qu'on leur rendoit avoit dégénéré en une idolatrie abominable, puiſqu'il paroiſſoit de la conduite des hommes à cet égard qu'ils ſongeoient plus aux Saints qu'à Dieu.

Comment ils ſe ſont ſouſtraits de l'obeïſſance des Empereurs ?

Ce

Occaſion qu'ils prirent pour y reüſſir.

Ce fut dans ce temps-là que le Pape *Gregoire* II. s'étant fortement oppoſé aux entrepriſes de *Leon l'Iſaurique* défendit & ſoutint le culte des images avec beaucoup de chaleur; parce qu'il faiſoit une bonne partie de ces ceremonies ſuperſtitieuſes, dont le Pontife de Rome tiroit de grands avantages. D'ailleurs il lui fâchoit extremement que cet Empereur fit ou entreprit quelque choſe en matiere de Religion à ſon inſçû & ſans ſon conſentement, pendant que lui-même étoit occupé à établir ſa ſouveraineté ſpirituelle dans l'Occident. Enfin un des principaux motifs, qui l'obligea à ſe bander contre cet Empereur, fut que cette conjoncture lui ſembloit très propre pour s'affranchir entierement de la domination des Empereurs Grecs. Comme en effet ce fut à ſon inſtigation que les Romains & les autres Italiens, qui juſques alors avoient été fidelles & ſoumis à cet Empereur, refuſerent de lui payer les impôts & les taxes. A la fin l'Exarque ayant voulu défendre les droits & l'autorité de l'Empereur, il s'excita à cette occaſion un tumulte dans Ravenne, qui étoit le ſiege de l'Exarchat, & l'Exarque fut tué au milieu des troubles. C'eſt ainſi que finit la domination des Empereurs Grecs dans

Fin de l'Exarchat en Italie.

dans cette partie de l'Italie. Et depuis ce temps-là ces pays devinrent entierement libres, ſans être ſoumis à l'obeïſſance d'aucun.

§. 20. Les Papes s'étant ainſi affranchis de la domination des Empereurs de Conſtantinople furent menacez bientôt après d'un autre nouveau Seigneur, qui par la proximité des lieux ſembloit leur pouvoir impoſer un joug plus peſant que n'avoit pû être celui des Empereurs d'Orient à cauſe du grand éloignement où ils étoient. Car les Rois des Lombards tâchoient de s'emparer des pays qui s'étoient révoltez contre l'Empereur, & de ſe rendre maîtres de toute l'Italie; comme en effet ils prirent Ravenne avec pluſieurs autres places; parce qu'il n'y avoit perſonne en Italie capable de s'oppoſer à leurs progrès ni de les arrêter.

Les Lombards y font de grands progrès.

Dans cette extremité les Papes ne pouvant avoir recours ailleurs qu'aux Rois de France, ils implorerent leur aſſiſtance. Ces Rois s'étant montrez fort diſpoſez à les ſecourir tâcherent prémierement d'appaiſer tout par douceur & par amitié, mais ce fut inutilement: car les Lombards ne voulurent point entendre parler d'accommodement; ainſi les Rois de France ayant pris

Les Papes recherchent la protection des Rois de France contre eux.

pris les armes entreprirent de défendre la liberté & les interêts de l'Italie. Ce qu'ils firent d'autant plus volontiers, à cauſe que non ſeulement le Pape *Zacharie*, qui ſiegeoit alors, avoit confirmé par ſon autorité le Royaume de France à *Pepin le Bref* ou *le Petit*, qui n'étant encore que Maire du palais s'en étoit emparé après la dépoſition de *Childeric* III. dernier Roi de la prémiere race des Rois de France dite des Merovingiens; mais auſſi parce qu'ils avoient occaſion par-là de faire des conquêtes en Italie; à quoi la nation Françoiſe a toûjours aſpiré.

Pourquoi ces Rois prennent le parti des Papes?

Durant cette guerre *Pepin* & ſon fils *Charlemagne* ayant fait de grands progrès contre les Lombards en Italie, & ayant enfin conquis tout leur Royaume, ils donnerent au Pape tout ce qui étoit compris ſous l'Exarchat de Ravenne. Il y a des gens qui croyent que le Pape pour obtenir & conſerver en même temps un préſent ſi conſiderable alla chercher & fit paroître cette donation chimerique de *Conſtantin le Grand*, laquelle a tant fait de bruit dans le monde; ce qui n'étoit pas difficile de faire accroire à des ignorans dans un ſiecle où la barbarie & l'ignorance des belles lettres étoient ſur le throne. Mais enfin il eſt conſtant

Ils leur procurent de grands biens & leur font de grandes liberalitez.

ſtant que les Rois de France avoient des obligations infinies aux Papes pour la raiſon que nous avons dite. Outre que par les liberalitez qu'ils faiſoient d'un bien, qui ne leur appartenoit pas, ils tâchoient d'acquerir une grande réputation de pieté. Comme en effet en ce temps-là les grands auſſi-bien que les petits entrainez par une ſotte vanité mettoient leur principale gloire à faire de grandes liberalitez au Clergé : & les Rois mêmes tâchoient d'affranchir leurs fondations de toute ſervitude & d'aſſûrer aux Eccleſiaſtiques la poſſeſſion libre de ce qu'ils leur avoient accordé, ſans être expoſez aux taxes & aux charges.

Les Papes s'en ſervent pour ſecouër le joug de leur domination.

Au reſte il eſt certain que toutes ces grandes donations n'ont pas été les moindres cauſes qui ont aidé les Eccleſiaſtiques à ſecouër le joug de la domination de ces Rois qui les leur faiſoient, dans la crainte où ils étoient que leurs ſucceſſeurs ne s'aviſaſſent un jour de vouloir revoquer & caſſer toutes ces donations. C'eſt auſſi pour cette raiſon que des perſonnes ſages & intelligentes ont remarqué que les Rois en faiſant de trop grandes donations, ou en accordant de trop grands privileges à leurs Sujets, ſe font bien moins d'amis, que d'ennemis & de mal-intentionnez ; à cauſe

Les Sujets tâchent de ſe maintenir dans ce qu'il leur a été accordé.

cauſe que ceux qui les ont reçû ſont dans des ſoupçons & des defiances continuelles, qu'on ne retire de leurs mains ce qu'on leur a donné, ou qu'on ne leur retranche des privileges qu'on leur a une fois accordé: ce qui fait qu'ils tâchent de s'en aſſûrer tellement la poſſeſſion, qu'ils ſoient mêmes en état de les conſerver en depit des Rois qui voudroient les inquieter là-deſſus.

Les peuples s'oppoſent aux prétenſions des Papes, & pourquoi.

Des Sçavans deſintereſſez & bien éloignez de vouloir chagriner & haïr quelqu'un prétendent que le Pape eut deſſein de gouverner en Souverain les pays qui lui avoient été donnez; mais que le peuple s'y oppoſa, choiſiſſant plûtôt d'être libre, que de ſe ſoumettre à un autre; particulierement à cauſe qu'il paroiſſoit fort extraordinaire & peu convenable à la dignité Papale, que le Pape, qui étoit une perſonne Eccleſiaſtique, voulût devenir leur Prince & leur Roi temporel. Ce fut auſſi pour cette raiſon que le peuple de Rome ſe ſouleva contre le Pape *Leon* III. qui ayant eu recours à *Charlemagne*, il fut d'abord ſecouru & bientôt rétabli par cet Empereur. Mais d'un autre côté le Pape conjointement avec le peuple de Rome proclama *Charlemagne* Empereur; par-où la ſou-

ſouveraineté de l'Exarchat de Ravenne & de toutes les autres parties de l'Empire d'Occident lui demeura, & depuis ce temps-là le Pape ne poſſeda ces pays que comme Feudataire de cet Empereur, qui fut nommé pour cet effet *Advocatus & Defenſor Eccleſiæ.* Ce qui dura juſqu'au temps de l'Empereur *Henri* IV.

Les Papes poſſedent les pays de leur domination ſous la ſouveraineté des Empereurs.

§. 21. Mais à la fin les Papes devinrent las de ces titres d'*Avocat* & de *Protecteur*, & ne voulurent plus ſouffrir que les Empereurs les priſſent; parce que par-là l'autorité & les ſuffrages de ces Empereurs étoient requis pour leur élection, & qu'ils les rangeoient ſouvent à leur devoir, & les dépoſoient mêmes quand ils vouloient trop s'émanciper. C'eſt pourquoi les Papes s'appliquerent fortement à ſecouër le joug des Empereurs & à ſe ſouſtraire de leur domination; mais ce ne fut qu'après bien du temps & des diſputes, & après avoir mis en uſage quantité de ruſes & d'artifices, qu'ils recouvrerent leur liberté & rétablirent leur autorité. Ce fut auſſi dans la même vûë qu'ils s'occuperent continuellement à ſuſciter des affaires aux Empereurs, tantôt en Allemagne, & tantôt en Italie, afin d'affoiblir & de diminuer par-là leur pouvoir & leur autorité.

Par quelles voyes ſecouent-ils le joug de la domination de ces mêmes Empereurs?

Ils établiſſent une ſouveraineté abſoluë dans l'Egliſe.

C'eſt à quoi auſſi les Evêques d'Allemagne contribuerent de tout leur pouvoir ; à cauſe qu'ils ſe voyoient avec chagrin liez & aſſujettis à l'Empereur, entant qu'il avoit à ſa diſpoſition la collation des Evêchez. C'eſt pourquoi auſſi ils ſe liguerent avec le Pape contre lui, afin d'établir une ſouveraineté abſoluë dans l'Egliſe : & pour mettre leur deſſein à execution ils crûrent ne pouvoir trouver de temps plus propre que celui du regne de l'Empereur *Henri* IV. qui menoit alors une vie fort débordée, & qui par ſon mauvais gouvernement s'étoit rendu fort odieux aux Etats d'Allemagne, & avoit cauſé de grandes diſſenſions entre eux.

Le Pape Gregoire VII. déclame contre l'Empereur Henri IV.

Ainſi dès que *Gregoire* VII. (qu'on nommoit auparavant *Hildebrand*, & qui étoit un homme ſuperbe, hardi, & entreprenant) ſe vid élevé ſur le Siege de Rome, il commença à déclamer contre l'Empereur *Henri* IV. & à dire que la collation des benefices devoit dépendre uniquement de lui, & qu'elle ne pouvoit en aucune maniere appartenir à l'Empereur, qui faiſoit un négoce infame de ces benefices en les vendant à des gens de mauvaiſe vie, & qui inſtalloit mêmes les Prêtres dans leurs charges après s'être laiſſez ainſi corrompre &

Il l'excommunie & le con-

avant

avant qu'ils euſſent pris les ordres de Prêtriſe. Et comme l'Empereur ſoutenoit que ce droit lui appartenoit legitimement & de toute ancienneté, & que le Pape de ſon côté ne vouloit point le lui laiſſer, il fulmina une excommunication contre lui, & ayant excité les Evêques & les Etats d'Allemagne contre lui, il le pouſſa ſi vivement & lui donna tant d'affaires, qu'il fût à la fin contraint de ceder le droit qu'il prétendoit avoir de conferer les Evêchez.

traint de lui ceder le droit de conferer les Evêchez.

Sous ce prétexte de zele & de pieté pour les interêts de l'Egliſe le Pape cherchoit non ſeulement à ſouſtraire les Evêques de l'obeïſſance de l'Empereur, mais auſſi principalement à étendre ſa domination ſur l'Italie & à ſoumettre tous les Princes à l'obeïſſance du Siege de Rome. Il y a des Politiques qui croyent qu'en effet ce deſſein auroit pû reüſſir au Pape; parce qu'alors l'Europe étoit diviſée en quantité de petits Etats ſouverains, dont la plûpart des Princes étoient ſi foibles & ſi impuiſſans, que pluſieurs d'entre eux plierent volontairement ſous le joug de la domination du Pape, & lui payerent des tributs annuels; ſoit qu'ils le fiſſent de bon cœur & par un principe de Religion, ou bien

Comment il auroit pû ſe rendre ſouverain dans le temporel auſſi-bien que dans le ſpirituel?

que ce fût pour éviter d'être ſoumis à quelque Puiſſance plus rédoutable ; de ſorte que s'il y avoit eu trois ou quatre Papes de ſuite, qui euſſent eu la fineſſe ou l'habileté de cacher leur deſſein de vouloir gouverner l'Egliſe ſous le manteau de la pieté & de ſoutenir les intérêts du peuple contre l'oppreſſion des Princes, ils ſe ſeroient indubitablement rendus Souverains dans le temporel auſſi-bien que dans le ſpirituel.

Par quels moyens tâche-t-il de dominer ſur l'Empereur Henri IV.

En effet on vid bien par toute la conduite du Pape qu'il ne tâchoit pas ſeulement de s'affranchir de la domination de l'Empereur, mais qu'il vouloit auſſi ſe l'aſſujettir entierement ; puiſqu'il ſe conſtituoit ſon Juge ; que ſur les plaintes de ſes Sujets il le citoit à Rome pour venir ſe juſtifier devant lui ; & que même faute d'obeïr il le foudroyoit d'anatheme & le déclaroit indigne & déchû de la dignité Imperiale.

Le Pape Paſcal eſt contraint de rénoncer à l'inveſtiture des Evêques.

Après la mort d'*Henri* IV. quoique l'Empereur *Henri* V. ſon fils fit tous ſes efforts pour récouvrer ce qu'on avoit enlevé à ſon pére, & qu'il fît même ſaiſir & mettre en priſon le Pape *Paſcal*, & le contraignit de rénoncer à l'inveſtiture des Evêques ; cependant le Clergé de l'Europe, fremiſſant de rage & tranſporté d'indignation contre cette conduite violente

L'Empereur Hen-

de

de l'Empereur, lui fit tant d'affaires, qu'à la fin il fut obligé en l'an 1122. de ceder au Pape entierement ſon droit ſur la collation des benefices.

Henri V. eſt obligé de lui ceder ce droit.

Environ le même temps il ſurvint une ſemblable diſpute en Angleterre entre le Roi & le Clergé de ce Royaume au ſujet de la collation des benefices; mais le different fut terminé en l'an 1107. de la maniere ſuivante. Le Roi rénonça à l'inveſtiture des Evêques: & ceux-ci d'un autre côté lui firent hommage & lui prêterent le ſerment de fidelité: ce qui déplût fort au Pape, qui auroit bien mieux aimé que les Evêques n'euſſent rendu aucune ſoumiſſion au Roi là-deſſus.

Accommodement fait entre le Roi d'Angleterre & les Evêques au ſujet de leur inveſtiture.

C'eſt pour cette raiſon que dans le même temps le Pape défendit expreſſément aux Evêques de France de ne rendre aucun hommage à leurs Rois ſur la collation des benefices. Mais néanmoins le Roi *Louis* VI. & ſes ſucceſſeurs ſoutinrent avec tant de vigueur leur droit ſur cet article, que les Papes ne pûrent rien effectuër en France ni par prieres ni par menaces. D'ailleurs les Papes n'oſant pas s'attirer en même temps ſur les bras l'Empereur & le Roi de France, ils jugerent plus à propos de ſe munir dans cette conjoncture de quel-

Les Papes ne peuvent obtenir ce droit ſur les Rois de France.

que puiſſant ſecours contre tout ce qui pourroit arriver.

Ils s'attachent principalement à abbaiſſer l'Empereur.

A quoi on peut ajoûter, que les Papes ne ſe mettoient pas tant en peine d'affoiblir la France, avec laquelle ils n'avoient gueres à démêler, comme d'abbaiſſer l'Empereur, qui étoit très puiſſant en Italie, & qui vouloit ſoumettre la ville de Rome à ſon obeïſſance. Outre cela les Papes voyoient clairement que l'Allemagne n'étoit pas ſi bien unie enſemble que la France. Enfin les autres Princes de l'Europe, qui étoient jaloux de la trop grande puiſſance de l'Empereur, s'accorderent facilement avec le Pape dans le deſſein d'abbaiſſer la grandeur de ce Prince : à quoi leur ſervit le titre ſpecieux de vouloir proteger le St. Siege & défendre l'autorité de l'Egliſe.

Ils s'uniſſent pour cela avec les Princes de l'Europe.

Les Empereurs Frederic I. & Frederic II. tâchent en vain de rétablir l'autorité Imperiale.

Depuis ce temps-là les Empereurs *Frederic* I. & *Frederic* II. ne négligerent rien pour rétablir l'autorité Imperiale contre l'uſurpation des Papes ; mais ils n'en pûrent venir à bout ; particulierement à cauſe que l'Italie ſe trouvoit alors partagée en deux factions, ſçavoir celle des *Guelfes*, & celle des *Gibellins* ; dont la prémiere tenoit le parti du Pape, & la ſeconde celui de l'Empereur : & qui cauſerent pendant long temps de ſi grands bouleverſemens en

en Italie, qu'il fut impossible à l'Empereur de la réduire entierement.

Après la mort de *Frederic* II. les affaires d'Allemagne ayant été dans une étrange confusion à cause du long interregne qui suivit cet Empereur, & après bien des secousses l'Empire s'étant un peu remis de ses pertes, les Empereurs suivans s'estimerent fort heureux de pouvoir se maintenir en Allemagne & y vivre en repos sans se mettre plus en peine de réduire l'Italie. De sorte qu'alors le Pape se vid dans la pleine liberté non seulement de gouverner en souverain les pays qui lui appartenoient, mais aussi d'usurper ouvertement un pouvoir absolu sur tous les biens d'Eglise.

Leurs successeurs s'estiment fort heureux de pouvoir se maintenir en Allemagne.

Le Pape non content de se voir élevé à un si haut dégré de grandeur & de puissance, osa encore avancer une maxime d'autant plus pernicieuse aux Etats de la Chrêtienté, qu'elle étendoit beaucoup plus loin son autorité, & cette maxime étoit, que le Pape avoit une *domination indirecte* sur les Puissances temporelles, & le droit d'observer leur conduite & leur gouvernement. Et bien-qu'on n'eût pas la hardiesse de dire en termes exprès que les Princes dépendoient des Papes dans les affaires politiques, on croyoit pourtant que

Les Papes s'élevent au-dessus des Puissances temporelles.

leur puiſſance abſoluë dans les affaires Eccleſiaſtiques leur donnoit veritablement le droit de juger de leurs paroles & de leurs actions, ſi elles étoient bonnes ou mauvaiſes; de les avertir & de les corriger dans des choſes honnêtes & utiles; & enfin de leur commander ce qu'ils croyoient néceſſaire, & de leur défendre ce qu'ils ne trouvoient pas à propos.

Moyens dont ils ſe ſervent pour cela.

C'eſt pourquoi quand il ſurvenoit quelque guerre entre les Princes de la Chrêtienté, les Papes prenoient ſans detour l'autorité de leur ordonner de faire des tréves ou des ſuſpenſions d'armes; de les obliger mêmes à traiter de leurs differens devant eux, & de s'en tenir à la ſentence qu'il leur plairoit de prononcer, avec menaces à tous ceux qui ne ſe ſoumettroient pas à leurs déciſions, non ſeulement de les excommunier en leur particulier, mais auſſi de mettre à interdit tout leur Royaume. A quoi on peut ajoûter, que les Papes s'imaginerent qu'il étoit du devoir de leur charge d'empêcher qu'il ne ſe commît de ces crimes qui ſcandalizent les ames pieuſes, de relever & conſoler les affligez, de ſoutenir les opprimez contre les injuſtices & les violences des plus puiſſans qu'eux, & de rendre juſtice à tout le monde: c'eſt pour

pour cette raiſon qu'ils écoutoient favorablement les cris de tous ceux qui ſe plaignoient de leurs oppreſſeurs.

Enſuite les Papes pouſſerent encore les choſes plus loin; lorſque non ſeulement ils prirent connoiſſance des injuſtices, que les Princes pouvoient faire à leurs Sujets, & des nouvelles impoſitions, dont les peuples ſe plaignoient qu'on les chargeoit; mais que quelquefois auſſi ils défendoient d'en lever de nouvelles ſur peine d'anatheme. Souvent même ils confiſquoient corps & biens de ceux qu'ils avoient excommunié, & ils abſolvoient les Sujets du ſerment de fidelité, & par-là les Souverains ne pouvoient gueres être aſſûrez de leur vie. Ils faiſoient tout cela ſous ce beau prétexte, qu'il n'étoit ni juſte ni raiſonnable que des peuples Chrêtiens fuſſent gouvernez par des gens qui s'étoient rebellez contre l'Egliſe. Enfin ils oſerent uſurper ce droit contre pluſieurs tetes couronnées; ils l'exercerent mêmes contre quelques unes d'entre elles, & le confirmerent comme perpetuel.

Ils pouſſent leurs uſurpations plus loin.

Les Papes voulant en quelque ſorte appuyer leurs prétenſions & leurs uſurpations injuſtes & deteſtables s'aviſerent d'inventer leurs Decretales & de les publier pour en impoſer aux ignorans & aux ſimples.

Ils fondent le Droit-Canon

pour appuyer leurs prétensions.

Ces Decretales furent dans la suite comme le fondement, sur lequel on commença à bâtir le *Jus Canonicum*, ou le Droit-Canon, qui attribue au Pape une puissance sans bornes sur tous les Chrêtiens, & qui enseigne qu'il a le droit, en qualité de Pére Universel, de donner des loix & des ordonnances à tous les fidelles sur les choses qui regardent ou leur salut ou la défense & l'affermissement de la Religion, de les avertir & de leur commander, & enfin de punir ceux qui contreviendroient à ses ordres. Pour donner quelque couleur à cette usurpation, on ajoûtoit que si les prédécesseurs de *Gregoire* VII. n'avoient pas exercé cette puissance, cela étoit venu, ou de ce que les Empereurs précédens étoient demeurez dans les bornes de leur devoir; ou bien parce que les Papes menant alors une vie scandaleuse l'avoient négligé.

Ils sçavent colorer leurs usurpations.

Pour colorer & confirmer en même temps ces prétensions des Papes on ne manquoit pas d'apporter des exemples; comme que St. *Ambroise* Archévêque de Milan avoit censuré l'Empereur *Theodose*; que les Evêques d'Espagne avoient contraint le Roi *Wamba* à se dépouiller de son Royaume pour l'expiation de ses crimes; que les Evêques de France avoient dépose *Louïs*

le

le Pieux, qui enſuite ne voulut par remonter ſur le throne qu'avec la permiſſion de ces mêmes Evêques aſſemblez en corps; & enfin que *Foulques* Archévêque de Rheims avoit menacé *Charles le Simple* de diſpenſer ſes Sujets du ſerment de fidelité, s'il s'engageoit dans une alliance avec les Normans, qui étoient alors encore Payens. D'où l'on concluoit qu'indubitablement l'autorité du Pape étoit plus grande que celle de tous les autres Evêques, puiſqu'elle n'étoit limitée que par les Canons des Conciles & par les Decrets des Papes mêmes, dans leſquels on ne trouvoit point qu'il fût défendu aux Papes de dépoſer les Rois: comme en effet il n'y a point d'apparence qu'ils euſſent jamais penſé à des incidens ſi nouveaux & ſi étranges en même temps.

Ils s'arrogent le pouvoir de déthroner les Rois, & défendent les mariages en certains degrez.

Enſuite les Papes ayant uſurpé le droit de donner les titres de Roi, après que quelques uns le leur eurent demandé, ſoit par ambition, ou par un motif de ſuperſtition, ils s'allerent imaginer qu'ils pouvoient bien par conſequent priver des marques de la Royauté ceux qu'ils jugeoient indignes du Royaume. D'ailleurs ils pouvoient cauſer de grandes incommoditez aux Princes par la défenſe qu'ils avoient faite de ſe marier dans le ſeptieme dégré de conſanguinité,

&

& dans le quatrieme dégré d'alliance ou de parenté. Car comme dans les familles des Grands & des Princes il ne ſe fait que très rarement de mariages, où les parties contractantes ne ſe touchent en quelqu'un de ces dégrez, les Princes étoient dans des craintes continuelles que le Pape ne vînt troubler les nôces; ou bien ils étoient obligez de le ſupplier fort humblement pour en obtenir diſpenſe; de ſorte que quelque train que les affaires pûſſent prendre, ils ſe voyoient toûjours contraints d'obeïr à ſes volontez.

Ils attirent à leur Cour pluſieurs gens habiles pour les ſeconder dans leurs entrepriſes.

Enfin comme les Papes avoient une infinité d'affaires à expedier, ils tâchoient d'attirer à leur Cour les perſonnes les plus habiles & les plus éclairées de toute l'Europe, qui y venoient avec empreſſement pour y chercher de l'emploi, ou pour ſe rendre capables des grandes affaires dans une Ecole ſi illuſtre & ſi raffinée. Et comme ces gens-là n'eſperoient de l'avancement que de la faveur des Papes, ils ne manquoient pas auſſi d'être à leur devotion en tout ce qu'ils vouloient entreprendre. Outre qu'en qualité de Chefs ils avoient encore tout le Clergé à leur diſpoſition. C'eſt auſſi ce que le Pape *Boniface* VIII. donna ſuffiſamment à connoître dans le Jubilé

bilé qu'il fit publier en l'an 1300. où il se fit voir, tantôt en habit d'Empereur, & tantôt en habit Pontifical, faisant porter deux épées devant lui pour marque de sa puissance temporelle & spirituelle.

Ils trouvent des gens qui s'opposent à leurs tyrannies.

Cependant les Papes ne jouïrent pas long temps d'une domination si insupportable sans trouver de l'opposition ; puisqu'ils eurent des traverses qui les obligerent en quelque maniere à changer de ton, & à traiter leurs prétensions d'une maniere plus delicate & plus subtile. Dans les démêlez qu'ils eurent avec les Empereurs *Henri* & *Frederic* ils remporterent l'avantage ; mais quelquefois aussi ils furent fort maltraitez, & ils tomberent dans un tel mépris, qu'*ils* furent réduits à entendre bien des choses qui ne répondoient gueres à leur dignité, & par-où ceux qui ne sont point prévenus peuvent bien juger que ce qui les faisoit agir n'étoit pas la gloire de Dieu, mais plûtôt la grandeur mondaine. Enfin lorsque le Pape *Boniface* VIII. voulut s'attaquer à *Philippe le Bel* Roi de France, celui-ci se servit si bien de l'occasion, & lui porta de si rudes coups, qu'il en ressentit une douleur mortelle. Et de peur de donner du scandale au peuple par un procédé si hardi contre le Pape, on apporta

porta pour prétexte, qu'on n'en vouloit aucunement ni à la perſonne ni à la dignité du Vicaire ou Lieutenant de *Jeſus Chriſt*, mais qu'on avoit deſſein d'arrêter les violences d'un homme pernicieux, qui s'étoit intrus dans le gouvernement ſupreme de l'Egliſe par des voyes illegitimes, & que par conſequent il falloit convoquer un Concile pour délivrer l'Egliſe de ſes oppreſſions & de ſa tyrannie.

Les Schiſmes affoibliſſent beaucoup leur autorité.

§. 23. Mais les Schiſmes, qui n'étoient proprement que des diſſenſions entre les Cardinaux au ſujet de la création d'un nouveau Pape, firent une bréche bien plus grande à l'autorité des Papes; car ces Cardinaux éliſoient ſouvent deux Papes en même temps, qui s'excommunioient reciproquement & ſe déchiroient les uns les autres de la maniere du monde la plus cruelle & la plus ſcandaleuſe. Ce fut alors que pour s'affermir dans leur ſiege ils furent obligez de flatter les Rois, & de faire ainſi paroître l'un & l'autre qu'ils ne pouvoient ſe paſſer de leur appui. Des Schiſmes ſemblables étoient auſſi des marques bien évidentes que dans l'élection de ces Papes l'eſprit de Dieu n'avoit pas eu de part, & qu'elle ne s'étoit faite que par des vûës d'interêt & des brigues infames. C'eſt pour-

pourquoi auſſi pluſieurs perſonnes ſages & éclairées furent dans ce ſentiment, que s'il arrivoit que par les diſſenſions des Cardinaux on élût mal-à-propos deux Papes à la fois, on ne devoit reconnoître aucun d'eux pour le ſucceſſeur de St. *Pierre*; mais qu'on devoit plûtôt proceder à une nouvelle élection. Comme en effet cela arriva dans la ſuite au Concile de Conſtance.

Prémier Schiſme ſous les Papes Innocent II. & Anaclet.

Le prémier Schiſme arriva (ſi je ne me trompe) en l'an 1134. ou (comme d'autres prétendent) en 1130. lorſqu'après la mort d'*Honorius* II. on élût deux Papes en même temps, ſçavoir *Innocent* II. & *Anaclet* ou *Pierre*. Le prémier eut plus de partiſans que le ſecond, qui ne fut appuyé que du Roi de Sicile & du Duc d'Aquitaine. *Anaclet* étant mort, ceux qui ſuivoient ſon parti élûrent un autre Pape en ſa place, qui ſe fit nommer *Victor*; avec lequel *Innocent* II. s'étant accommodé, il rénonça au Pontificat, & ſe ſoumit volontairement à lui.

Second Schiſme ſous les Papes Alexandre III. & Victor IV.

Le ſecond Schiſme ſe fit après la mort d'*Adrien* IV. & on élût encore deux Papes en même temps, ſçavoir *Alexandre* III. & *Victor* IV. La France, l'Angleterre, & la Sicile tenoient le parti du prémier: & l'Empereur *Frederic* I. avec toute l'Allemagne

magne & la plus grande partie du Clergé de Rome ſe rangerent du côté du ſecond. Après que *Victor* fût mort, ſes partiſans en élûrent trois autres de ſuite : mais *Alexandre* les ſurvêcut tous. Comme ces Papes s'excommunioient & ſe noirciſſoient les uns les autres de la maniere du monde la plus infame, ils ſe virent les uns & les autres dans la neceſſité de ſe conduire envers ceux dont ils imploroient le ſecours, d'une telle maniere qu'ils ſembloient moins agir en Souverains qu'en Sujets.

Troiſieme Schiſme ſous les Papes Urbain VI. & Clement.

Le troiſieme Schiſme qui ſuivit la mort de *Gregoire* XI. fut beaucoup plus grand & plus long que les deux précédens, & on créa encore deux Papes à la fois, qui furent nommez *Urbain* VI. & *Clement*, & dont l'un tint ſon ſiege à Rome, & l'autre à Avignon. Ce Schiſme dura près de quarante ans entre leurs ſucceſſeurs. Les deux partis ne manquerent pas de s'excommunier reciproquement, & de vomir l'un contre l'autre toutes les injures qu'on peut s'imaginer. Le Pape d'Avignon étoit appuyé de la France, de l'Ecoſſe, de la Caſtille, de la Savoye, & de Naples : & le reſte de la Chrêtienté ſoutenoit le parti de celui de Rome. Les deux factions vantoient à l'envi l'autorité des illuſtres & ſaints

saints personnages qu'elles avoient de leur côté, & publioient avec pompe les miracles, les visions, & les révélations, qui étoient arrivées pour confirmer l'élection qu'ils avoient faite par ordre du Ciel : & l'on apporta tant de raisons & d'argumens de part & d'autre, qu'à la fin on ne trouva point de meilleur expédient pour faire cesser les dissensions que d'en appeller au Concile de Constance, où l'on ordonna au deux Anti-Papes de rénoncer au Pontificat, & où l'on créa un autre Pape en leur place.

Quatrieme & dernier Schisme sous les Papes Eugene IV. & Felix V.

Le quatrieme & dernier Schisme arriva en l'an 1433. lorsque le Concile assemblé à Bâle dans la même année dépossa *Eugene* IV. & élût en sa place *Felix* V. qui ne voulut jamais ceder à *Eugene*. Cette dissension dura jusques à ce qu'après la mort d'*Eugene* on élût *Nicolas* V. à qui *Felix*, pour l'amour de la paix & pour son propre repos, ceda son droit en l'an 1438. à des conditions avantageuses pour lui. Je laisse à penser comment tous ces Schismes découvrirent les infirmitez & le peu de credit des Papes; puisque dans ces occasions on avoit recours aux Conciles pour les tenir en bride, & qu'on commença à en appeller du Siege Papal à ces mêmes

Conciles, dont on se servoit comme d'un épouvantail pour effrayer les Papes, lorsqu'ils s'émancipoient trop.

Les Papes ne peuvent empieter sur l'autorité des Conciles.

§. 24. Il est aisé de voir que les Papes ne pouvoient se soustraire à l'autorité des Conciles; puisque *Gregoire* VII. lui-même, dans le temps que l'ancienne querelle se renouvella entre lui & l'Empereur *Henri* IV. promit solemnellement qu'il convoqueroit un Concile dans un lieu de sûreté & de liberté, où les amis & les ennemis, tant Ecclesiastiques que Seculiers, se pourroient trouver, pour juger si c'étoit lui, ou l'Empereur, qui avoit rompu la paix, & pour aviser aux moyens de rétablir le repos & la tranquillité entre les Chrêtiens. Le Pape *Gelase* II. fit une semblable déclaration, lorsqu'il eut des démêlez avec l'Empereur *Henri* V. & il ajoûta même qu'il étoit prêt de s'en tenir à la décision des Evêques ses fréres, que Dieu même avoit constitué pour Juges dans l'Eglise, & sans l'autorité desquels il ne pouvoit pas traiter d'une affaire de cette nature. *Innocent* III. écrivit de même & déclara sur la dispute survenuë au sujet du mariage de *Philippe Auguste* Roi de France & d'*Engebourg* Princesse de Dannemarc, qu'il ne pouvoit rien décider sur cette matiere sans l'au-

Certains d'entre eux reconnoissent cette autorité des Conciles.

l'autorité & le jugement d'un Concile Universel ; & que s'il convoquoit ce Concile, il courroit risque d'être dépouillé de sa charge & de sa dignité : par-où il semble qu'il reconnoissoit qu'un Pape qui abuse de son autorité peut être dépose. Mais quand on voulut depuis rapporter de telles paroles aux Papes & s'en servir contre eux, ils ne manquoient point de les avoir oubliées, ou ils ne les expliquoient que comme de simples complimens, qui partoient bien moins du fonds du cœur que d'un devoir d'honnêteté, & que d'ailleurs ils ne jugeoient pas qu'on dût être trop reservé à tenir de semblables discours.

Ainsi le Concile de Pise sans avoir égard à tous ces complimens déposa en l'an 1409. les deux Anti-Papes, *Benoit* XII. & *Gregoire* XII. & élût en leur place *Alexandre* V. Le Concile de Constance confirma non seulement la déposition de ces deux Anti-Papes ; mais il déposa encore *Jean* XXIV. qui avoit été créé Pape après la mort d'*Alexandre* V. Le Concile de Bâle en usa de la même maniere à l'égard du Pape *Eugene* IV. & outre cela il fit un décret, par lequel il ordonnoit que ni à la Cour de Rome, ni en aucun autre lieu on n'eût à prendre aucun argent pour les dépêches

Autres Papes déposez par les Conciles.

Pourquoi les Papes font difficulté de convoquer le Concile de Trente?

Ecclesiastiques. Comme tout cela ne tendoit qu'à sapper les fondemens de la puissance & de la grandeur des Papes, on ne doit pas trouver étrange que les Papes ayent eu depuis tant de peine à se résoudre à la convocation du Concile de Trente; qu'ils ayent employé tant de ruses & d'artifices pour empêcher qu'on n'y fit des décisions préjudiciables à leur autorité; & qu'enfin ils ayent rénoncé pour jamais à ces sortes d'assemblées.

Translation du Siege Papal de Rome à Avignon faite par Clement V.

§. 25. Entre tous ces Schismes, ce qui fit encore une grande bréche à l'autorité des Papes, fut la translation du Siege Papal de Rome à Avignon faite par *Clement* V. à la sollicitation (comme je crois) de *Philippe le Bel* Roi de France; qui ayant eu auparavant des démêlez avec *Boniface* VIII. en avoit été excommunié, & qui trouvant l'occasion favorable pour arrêter l'effet de cet anathéme, engagea le Pape *Clement* V. à transferer la Siege Papal en France, esperant en même temps d'empêcher qu'à l'avenir les Papes n'osassent entreprendre de telles choses, sur-tout si les Cardinaux étoient choisis pour la plûpart de la nation Françoise. Les Papes residerent dans Avignon plus de soixante & dix ans, sans parler encore du temps que les Anti-Papes y de-

y demeurerent. Au reſte ce changement porta un très grand préjudice à la ſouveraineté des Papes : car juſques alors on avoit entre autres prétextes, bâti l'autorité du Pape ſur ce fondement, que St. *Pierre* avoit été Evêque de Rome, & que par ſa préſence il avoit communiqué une grande autorité & une ſainteté particuliere au Siege de cette ville, que l'on doutoit fort qu'on pût tranſporter à Avignon avec le Siege Papal. D'ailleurs les Papes étoient obligez par-là de ſe conformer le plus ſouvent aux deſirs des Rois de France & de ſe ſoumettre à leur autorité. Cependant les François, qui s'imaginerent d'abord avoir fait une grande capture par cette tranſlation du Siege Papal à Avignon, ſe plaignent aujourd'hui que par le ſejour de la Cour de Rome en France ils n'ont gagné autre choſe, ſi ce n'eſt que la Simonie, la chicane, l'avarice, & un autre crime abominable, qu'on a honte de nommer, ſe ſont introduits en France. A quoi il faut ajoûter, que la Cour Papale ayant été arrachée comme de ſon pays natal & tranſportée chès les étrangers, on en pouvoit bien mieux découvrir les defauts & les infirmitez, & qu'ainſi elle étoit d'autant plus expoſée au mépris.

Elle fut très préjudiciable à l'autorité des Papes.

Elle ne fut pas moins préjudiciable aux biens Ecclesiastiques en Italie,

Cette abſence des Papes de la ville de Rome ne fut pas moins préjudiciable aux biens de l'Egliſe en Italie : car après que les Empereurs y eurent entierement perdu leur autorité, un chacun y vouloit vivre en Souverain, & les factions des Guelfes & des Gibellins y mettoient tout en combuſtion. On ne faiſoit pas non plus difficulté de ſe ſaiſir des biens Eccleſiaſtiques, parce que l'abſence du Pape avoit fait oublier le reſpect qu'on lui devoit. La plûpart des villes de l'Etat Eccleſiaſtique pouſſées particulierement par les Florentins chaſſerent les Legats du Pape, & tomberent preſque toutes ſous la puiſſance de petits Princes. A quoi il faut ajoûter, que l'Empereur *Louïs de Baviere*, qui étoit alors brouillé avec le Pape, mais qui avoit ſçû gagner les peuples de l'Etat Eccleſiaſtique, ſe rendit maître de ce pays-là, comme étant fief de l'Empire, & en inveſtit ceux qui tenoient ſon parti contre le Pape; de ſorte qu'alors le patrimoine de l'Egliſe étoit réduit en un pitoyable état. Et quoique long temps après les Papes recouvraſſent une partie de ce qu'ils avoient perdu, ils furent néanmoins obligez de laiſſer la plûpart de ceux, qui s'étoient appropriez de ces biens, dans la paiſible poſſeſſion de ce qu'ils occupoient. Ce-

Cependant la ville de Rome fut à la fin contrainte de se remettre sous l'obeïssance du Pape, à quoi elle s'étoit opposée si long temps, lorsque le Pape *Boniface* IX. la brida par le moyen du château St. *Ange* en l'an 1393. Ce fut particulierement *Alexandre* VI. qui fut cause que l'Etat Ecclesiastique retomba sous la puissance des Papes.

Le Pape Boniface IX. reduit la ville de Rome.

Celui-ci avoit un fils naturel, nommé *Cesar Borgia*, auquel on donnoit ordinairement le titre de *Duc de Valentinois* à cause du Duché de Valentinois qu'il avoit eu avec *Charlotte d'Albret* sa femme. Comme le Pape son oncle souhaitoit avec passion de lui procurer des richesses immenses & la souveraineté de toute l'Italie, il resolut de detruire les petits Seigneurs, qui possedoient des terres dans l'Etat Ecclesiastique, & de les dépouiller de leurs Etats, pour les soumettre ensuite à l'obeïssance de son fils & lui en assûrer la possession pour toûjours. La prémiere de ces entrepriſes lui reüssit: car *Cesar Borgia* réduisit la plûpart de ces petits Seigneurs, ou par stratagéme, ou par la force. Quoique ce *Borgia* entrainé par ses passions infames & criminelles commît toutes sortes de violences & d'injustices, il avoit pourtant la hardiesse de dire qu'il sçavoit très bien ce qu'il faisoit, &

César Borgia fils naturel du Pape Alexandre VI. réduit la plûpart des petits Princes, qui occupoient l'Etat Ecclesiastique.

qu'il n'avoit point entrepris d'executer temerairement ce que ſon pére divinement inſpiré & ayant le St. Eſprit en ſa puiſſance lui permettoit. Au reſte lorſque l'argent lui manqua pour payer les troupes, il forma le deſſein avec ſon pére d'empoiſonner les plus riches & les plus puiſſans d'entre les Cardinaux dans un feſtin qu'il avoit fait préparer à cette fin, tant pour ſe ſaiſir de leurs biens & de leurs richeſſes, que pour empêcher qu'ils ne s'oppoſaſſent à ſes entrepriſes. Mais le domeſtique, qu'il avoit apoſté pour leur verſer à boire, prit par mégarde la bouteille empoiſonnée, qui étoit deſtinée pour les Cardinaux, & donna ainſi imprudemment à l'un & à l'autre deux verres empoiſonnez; de ſorte que le poiſon s'étant d'abord répandu dans leurs veines, le Pape en mourut ſur le champ, & ſon fils n'en rechappa qu'après avoir ſouffert de grandes douleurs, & depuis ce jourlà il ne fit que languir ſans pouvoir jamais rétablir ſa ſanté.

Il machine d'empoiſonner les plus riches & les plus puiſſans d'entre les Cardinaux.

Après la mort de ſon pére, lorſqu'il fallut proceder à l'élection d'un nouveau Pape, il ne pût ſi bien tourner les eſprits des Cardinaux, qu'ils en élûſſent un qui fût dans ſes interêts & qui favoriſât ſes deſſeins; ainſi tous ſes projets s'en allerent

lerent en fumée ; d'autant plus qu'après la mort de *Pie* III. qui n'occupa le Siege de Rome que très peu de semaines, on élût en sa place *Jules* II. qui étoit ennemi mortel de *Borgia*, qui lui enleva tout ce dont il s'étoit saisi, & qui le chassa enfin de tout l'Etat Ecclesiastique. Ce Pape fit tant par ses brigues & par ses artifices, qu'il remit sous son obeïssance tous les pays que l'Eglise avoit possedé auparavant, excepté le Duché de Ferrare, qui vint pourtant en la puissance des Papes vers la fin du xv. siecle, après que la race légitime des Princes d'Este fut éteinte. Ce Pape renversa encore les desseins des François contre l'Italie & empêcha qu'ils ne s'en rendissent maîtres.

Le Pape Jules II. reünit au Siege de Rome tout ce qui en avoit été démembré.

§. 26. Dans ce temps-là la grandeur & la puissance des Papes sembloit être dans un état très florissant & être montée à son plus haut point ; puisque tout l'Occident avoit embrassé la Communion de l'Eglise Romaine & s'étoit rangé sous son obeïssance, excepté quelques petits restes de Vaudois en France & d'Hussites en Boheme, qui n'étoient pas fort considérables ; & que d'ailleurs la querelle entre le Pape *Jules* II. & *Louïs* XII. Roi de France, qui auroit pû facilement faire naître encore un

Tout l'Occident se soumet à l'Eglise Romaine.

Schiſme, avoit été heureuſement appaiſée après la mort de *Jules* II. par *Leon* X. ſon ſucceſſeur ; & qu'enfin les vieilles plaintes, qu'on avoit fait juſques ici contre l'ambition & l'audace des Papes, eurent preſque entierement ceſſé. Ce fut pourtant dans ces temps heureux & tranquilles qu'il ſe fit par une occaſion peu conſidérable un ſi terrible ſoulevement contre le Siege de Rome, qu'une grande partie de l'Europe ſecoua le joug du Pape, qui dès lors ſe vid en grand danger de perdre toute ſon autorité. Au reſte dans cette affaire, comme dans toutes les autres, nous nous contenterons de remarquer en peu de mots la part que les hommes y ont eu, & les moyens qu'ils ont employé pour la faire reüſſir. Car il vaut beaucoup mieux adorer en ſilence & admirer en toute humilité les ſecrets reſſorts de la Divine Providence & ſes deſſeins impenetrables, que d'avoir la préſomption de vouloir les ſonder & les approfondir. Sur quoi on pourroit fort bien appliquer ce beau mot de *Tacite* Auteur grave & fameux, que l'on trouve dans ſes *Annales livr.* VI. *chap.* VIII. *paragraphe* 6. *Abditos Numinis (ſeu Principis) ſenſus exquirere illicitum, anceps, nec ideo aſſequare*: C'eſt-à-dire, *Que la recherche des pen-*

Une bonne partie de l'Europe ſecouë le joug du Pape.

ſées

ſées ſecrettes de la Divinité (ou *du Prince*) *n'eſt pas permiſe, qu'elle eſt même dangereuſe, & que par conſequent on ne ſçauroit les pénétrer.*

Quel Pape étoit Leon X.

Le Pape *Leon* X. étoit fort civil, d'un naturel fort doux, magnifique & ſomptueux, & liberal & bienfaiſant envers les honnêtes gens & les Sçavans; de ſorte qu' avec ces grandes qualitez il auroit pû paſſer pour un bon Pape, s'il avoit eu ſeulement une médiocre connoiſſance de la Religion & plus de penchant aux exercices de la pieté: deux choſes pour leſquelles il avoit une très grande indifference. Lorſque dans ſon état le plus floriſſant il eut épuiſé ſes threſors par ſa grande magnificence & par des dépenſes exceſſives, & que d'ailleurs il n'entendoit gueres l'art de faire & d'amaſſer de l'argent, il eut recours en cette occaſion au Cardinal *Laurent Puccius*, qui voyant toutes les ſources de l'argent taries, s'aviſa de ſe ſervir des Indulgences, comme d'un moyen très propre & très facile pour amaſſer de groſſes ſommes; ainſi le Pape les fit expoſer en vente dans toute la Chrêtienté, & fournit ſes Agens d'un ample pouvoir pour accorder aux vivans & aux morts le pardon de leurs péchez & pour donner à ceux qui les acheteroient la per-

Il fait publier les Indulgences pour attraper de l'argent.

permiſſion de manger des œufs, du lait, &c. dans les jours maigres, & pluſieurs autres privileges ſemblables. L'argent, que ces négocians eſperoient tirer de ce honteux trafic, étoit déja aſſigné : car par exemple celui qu'ils devoient ramaſſer en Saxe & dans tous les pays circonvoiſins juſques à la mer étoit deſtiné pour en faire préſent à *Madeleine* ſœur du Pape *Leon*. Afin de tirer un plus grand profit de ces ſortes de marchandiſes, on donna la commiſſion d'amaſſer l'argent qui en proviendroit à un certain *Arcimbold*, qui n'ayant que le nom & l'habit d'Evêque fit voir qu'il entendoit parfaitement bien tous les détours & toutes les fourberies des Marchands de Genes. Celui-ci ne délivra des commiſſions qu'à ceux qui étoient les plus ardens à encherir leurs marchandiſes & qui n'avoient point d'autre but que de faire de grands gains.

Il établit un certain Arcimbold pour ramaſſer cet argent.

Autrefois en Saxe c'étoient les Hermites de St. *Auguſtin*, qui avoient accoûtumé de prêcher les Indulgences ; mais les Commis d'*Arcimbold* ne s'en vouloient plus fier à eux, craignant que des gens ſi expérimentez dans ce métier ne leur jouaſſent quelque mauvais tour, ou que du moins ils ne leur en donnaſſent pas davantage que ce qu'on en recevoit d'ordinaire.

Les Dominicains en Saxe ſont employez

C'eſt

C'eſt pourquoi ils commirent cet emploi aux Dominicains : ce qui fâcha extrêmement les Auguſtins, puiſque par-là on faiſoit une grande bréche à leur réputation, à leurs droits, & à leur profit.

à prêcher les Indulgences.

Ainſi les Dominicains pour faire paroître leur zéle & leur application dans l'exercice de cette nouvelle charge exaltoient extraordinairement leur marchandiſe dans les chaires publiques, au grand ſcandale de leurs auditeurs. Cependant les Commis conſumoiènt dans les débauches les plus infames ce que les pauvres payſans épargnoient pour expier leurs crimes & pour racheter leurs péchez. Sur quoi *Luther*, qui étoit un Moine de l'Ordre des Hermites de St. *Auguſtin*, prit occaſion de s'élever contre ce commerce infame ; & après avoir examiné avec ſoin cette matiere, & y avoir découvert des erreurs groſſieres, il fit afficher en l'an 1517. publiquement à Wittenberg quatre vingts quinze Theſes ſur cette matiere ; contre leſquelles *Jean Tecel*, Moine Dominicain à Francfort ſur l'Oder, en publia d'autres directement oppoſées.

Ils les exaltent beaucoup.

Luther s'oppoſe à ce vilain trafic.

Il fait afficher des Theſes ſur cette matiere.

La diſpute étant ainſi entamée, chacune des parties voulut expoſer ſes propoſitions plus au long & les appuyer de pluſieurs

Il combat la puiſſance du Pape.

ſieurs argumens. *Luther* ayant l'Ecriture & la Raiſon de ſon côté avoit un grand avantage ſur *Tecel*, qui ne pouvoit alleguer autre choſe pour ſoutenir ſa cauſe que l'autorité du Pape & de l'Egliſe. C'eſt ce qui obligea *Luther* à entrer plus avant en matiere, à examiner ſur quel fondement l'autorité du Pape étoit bâtie, & en quel état l'Egliſe ſe trouvoit alors; par-où il découvrit de plus en plus les erreurs & les mœurs corrompuës dans l'Egliſe, & eut occaſion de reprendre en public les ruſes & la vie ſcandaleuſe des Prêtres & des Moines; montrant en même temps qu'il étoit du devoir des Souverains de réformer de tels abus. Pour ſoutenir ce qu'il avançoit & en même temps pour avoir de l'appui contre ſes adverſaires, il commença à répréſenter noblement & à défendre vigoureuſement l'état, la grandeur, les richeſſes, & l'autorité des Puiſſances Seculieres, dont les Prêtres & les Moines n'avoient juſques alors donné que des idées de mépris, & avoient inſpiré les mêmes ſentimens aux jeunes gens, qu'on leur avoit confié. De ſorte que ces maximes de *Luther* furent d'abord ſuivies par un grand nombre de perſonnes & ſe répandirent fort loin en très peu de temps.

Il montre la neceſſité de reformer l'Egliſe.

Mais

Mais afin de bien concevoir comment un ſimple Moine comme *Luther*, dont le credit & l'autorité n'étoient pas fort conſiderables, pût donner de ſi terribles ſecouſſes au Siege de Rome, il eſt important d'examiner avec quelque préciſion (après avoir fait attention aux voyes de la Providence) la conjoncture de ces temps-là, la diſpoſition où ſe trouvoient les eſprits d'alors, les motifs qui les faiſoient agir, & quels étoient leurs ſentimens ſur une affaire ſi intereſſante. Prémierement donc il eſt conſtant que la cauſe de *Luther* touchant les Indulgences étoit très juſte & qu'elle étoit appuyée de bonnes & ſolides raiſons; de ſorte que d'abord elle fut défendue par pluſieurs Théologiens, (que l'on vid dans la ſuite s'oppoſer à ſes entrepriſes avec beaucoup de chaleur) par quelques Cardinaux, & même par *George* Duc de Saxe. A quoi il faut ajoûter, que les adverſaires de *Luther* étoient ſi corrompus & ſi ignorans, que tous les gens de bien en gemiſſoient.

Son deſſein eſt approuvé de pluſieurs perſonnes conſiderables.

Il eſt bon de remarquer qu'il n'y eut perſonne au commencement qui s'imaginât que les deux parties s'échauffaſſent ſi fort dans la diſpute, qu'elles en vinſſent à cauſer un Schiſme dans l'Egliſe; & *Luther* lui-même ne ſongeoit pas alors à ſe révolter

Certains Moines avec les Commis des Indulgences

ter contre le Pontife de Rome. L'Empereur *Maximilien* n'étoit pas fort éloigné des ſentimens & des dogmes de *Luther*; & l'on rapporte de lui que d'abord qu'il eût entendu parler de *Luther*, il dit, qu'on me garde avec ſoin ce Moine: car j'ai deſſein de me ſervir un jour utilement de lui. Il n'y eut que quelques Moines & les Commis des Indulgences, qui craignant avec raiſon de voir tout leur négoce ruiné, firent beaucoup de bruit & exciterent de grands tumultes, juſqu'à ce qu'enfin d'une petite étincelle ils allumerent un grand feu.

rient contre lui.

§. 27. On doit encore conſiderer que le Chriſtianiſme étoit alors dans un état déplorable. Preſque le monde entier n'étoit occupé qu'à des ceremonies vaines & inutiles. Une multitude prodigieuſe de Moines corrompus & vicieux dominoient en tous lieux impunément & à leur fantaiſie, & ayant engagé les hommes dans la ſuperſtition ils les y retenoient par des liens indiſſolubles. La Theologie n'étoit plus qu'une chicane & qu'une pure ſophiſtiquerie. Rien n'étoit plus commun ni plus frequent en ce temps-là que d'introduire des dogmes & d'avancer des propoſitions, ſans ſe mettre en peine de les prouver & de les appuyer par de bonnes & ſolides raiſons.

Etat déplorable du Chriſtianiſme en ce temps-là.

Outre

Outre cela les Eccleſiaſtiques de tout ordre & de toute qualité étoient devenus l'objet de la haine & du mépris de tout le monde par leurs actions infames & par leurs mœurs dépravées. Les deux derniers Papes, ſçavoir *Alexandre* VI. & *Jules* II. qui venoient de gouverner l'Egliſe, avoient laiſſé après eux une très mauvaiſe réputation à cauſe de leurs actions honteuſes, de leurs conſeils violens & pernicieux, de leurs perfidies, de leur humeur altiere & mépriſante, & d'autres vices indignes d'un Eccleſiaſtique. Ceux d'entre les Evêques qui ſe faiſoient diſtinguer des autres par leur bonne vie, ayant négligé l'étude des choſes ſacrées, s'étoient engagez bien avant dans les affaires civiles & n'étoient occupez qu'aux choſes de ce monde; pluſieurs même menoient une vie déréglée & ſcandaleuſe, & ils faiſoient voir qu'ils entendoient bien mieux tous les plaiſirs de la chaſſe que la ſainte Ecriture. Enfin les Prêtres & les Moines croupiſſoient dans une profonde ignorance, ſe rendoient odieux au peuple & le ſcandaliſoient par leurs débauches & par leurs déréglemens, & devenoient inſupportables à tout le monde par leur avarice inſatiable & par leurs pratiques infames.

Extreme corruption & ignorance parmi le Clergé Romain.

Luther a de grands avantages ſur ſes adverſaires.

De plus ceux qui entrerent les premiers en diſpute avec *Luther* étoient des gens mal-habiles, dignes de mépris, groſſiers, & la plûpart fort débauchez; qui tout interdits & étourdis de la nouvelle maniere de diſputer, dont *Luther* ſe ſervoit, ſe trouvoient d'abord ſans réplique, & ne ſçavoient par-où s'y prendre. Et bien-qu'autrefois le Clergé eût été ſouillé de pluſieurs vices infames, néanmoins l'ignorance & la barbarie de ces temps-là les avoit dérobez à la vûë du monde. Mais enſuite lorſque les lettres commencerent à revivre en Europe & qu'on devint plus éclairé, ces taches & ces difformitez ſe découvrirent aux yeux de toute la terre. Et c'eſt auſſi pour cette raiſon que les Prêtres & les Moines ignorans, dont la vûë ne pouvoit ſouffrir l'éclat d'une ſi grande lumiere, commencerent à ſe mettre en colere contre les reſtaurateurs des belles lettres, à les chagriner & à leur ſuſciter des affaires de toutes les manieres; & lorſqu'ils ne pouvoient rien gagner en agiſſant ainſi, ils en vouloient faire un point de Religion, & peu s'en falloit qu'ils n'accuſaſſent les Sçavans d'être hérétiques, qui prenoient de là occaſion de tourner en ridicule leur bêtiſe & leur ſimplicité, & de découvrir de plus

Les Prêtres & les Moines perſecutent les gens de lettres.

plus en plus la corruption de leurs mœurs & leur ignorance. Ce fut de cette maniere que les Moines eurent l'effronterie d'entamer mal-à-propos une diſpute contre *Jean Reuchlin*, & firent tous leurs efforts pour lui imputer le crime d'héréſie, quoiqu'il en fût exempt; mais ils en eurent toute la honte, & ayant ſuccombé dans la diſpute ils donnerent au ſçavant *Ulric de Hutten* Gentilhomme de Franconie (ſi je ne me trompe) une ample matiere pour les railler agréablement & fortement dans un certain Recueuil de lettres, qu'il intitula *Epiſtolæ obſcurorum virorum*, qui firent beaucoup de bruit & qui produiſirent de bons effets.

Les Sçavans & entre autres Eraſme prennent le parti de Luther.

Pendant que la guerre, qui s'étoit ainſi allumée entre les reſtaurateurs & les défenſeurs des belles lettres & leurs perſecuteurs, continuoit avec beaucoup de chaleur & d'animoſité, l'affaire de *Luther* parût tout de nouveau. Les Moines donc tâcherent de toutes leurs forces pour engager les Sçavans dans des diſputes contre lui, afin d'avoir occaſion par-là d'opprimer les uns & les autres. Ce qui fut cauſe que la plûpart de ceux, qui cultivoient les belles lettres & qui avoient le plus contribué à leur rétabliſſement, ſe rangerent du

parti de *Luther*. Comme en effet on ne peut pas nier qu'*Eraſme* de Rotterdam n'ait beaucoup contribué à bannir la ſuperſtition & à établir une bonne Reformation : car il fut un des prémiers qui découvrit & reprit pluſieurs erreurs & abus ; qui rejetta la Théologie Scholaſtique ; qui exhorta les Chrêtiens à ne plus s'arrêter aux minucies & à l'écorce de la Religion, mais de s'attacher à la lecture des Livres ſacrez & des écrits des ſaints Péres ; qui tourna en ridicule la barbarie & l'ignorance, qui avoit été introduite par les Moines & les Prêtres dans l'Egliſe & dans les Ecoles ; & qui enfin favoriſa fort au commencement la cauſe de *Luther*, bien-que néanmoins la maniere d'écrire aigre & emportée de *Luther* lui déplût extremement.

Eraſme diminue fort le credit des adverſaires de Luther.

Le ſeul ſilence d'*Eraſme* fut fort desavantageux aux adverſaires de *Luther* : car comme il paſſoit pour le plus ſçavant & le plus excellent Théologien de ſon temps, on ne doutoit nullement qu'il ne s'appliquât à réfuter *Luther* par quelque écrit, s'il n'eût réconnu que *Luther* avoit le droit de ſon côté, & que ſa cauſe étoit bonne. Et quand il mit depuis en lumiere ſon livre *de Libero Arbitrio* ou *du Franc Arbitre*, il ne pût gagner par-là les eſprits ni ſe faire beaucoup de partiſans ;

tisans ; à cause qu'il étoit aisé de remarquer qu'il l'avoit plûtôt écrit à la sollicitation d'autrui, que de son propre mouvement. A quoi il faut ajoûter, que c'étoit là une matiére qui ne regardoit pas proprement le principal de la question ; outre que *Luther* y répondoit avec beaucoup de solidité.

D'ailleurs les Princes & les Etats d'Allemagne étoient très mecontens de ce que les Papes s'étoient avisez de les charger de quantité d'impositions excessives, & en même temps de les exiger d'eux : car ils voyoient bien qu'on ne cherchoit à escroquer leur argent & à les dépouiller adroitement de leurs biens, qu'afin de pouvoir fournir au luxe & aux somptuositez de la Cour de Rome. La crainte où on étoit alors que les Turcs ne fissent une invasion dans l'Empire, & les brouilleries survenues entre *Charles Quint*, *François* I. & *Henri* VIII. qui se faisoient la guerre depuis plusieurs années, apporterent aussi un grand retardement à cette affaire : car dans de si grands bouleversemens on n'avoit pas le temps de penser à cette dispute de Théologie & encore moins de l'examiner.

Les Princes & Etats d'Allemagne sont très mécontens des Papes.

§. 28. Il y a des Politiques qui disent, que *Charles Quint* lui-même voulut bien souffrir que la doctrine de *Luther* se répandit

Pourquoi Charles Quint

ſouffre que la doctrine de Luther ſe répande dans l'Empire?

pandit en Allemagne; parce qu'il eſperoit qu'à la faveur d'un Schiſme il auroit une belle occaſion pour affoiblir & opprimer les Etats de l'Empire, & pour s'emparer de la ſouveraineté de l'Allemagne & ſe l'aſſûrer à perpetuïté. Car autrement il auroit pû facilement éteindre les flammes de cet embraſement, avant qu'elles euſſent gagné plus loin, s'il eût voulu ſe ſaiſir en l'an 1521. de *Luther* à la Diete de Wormes & l'y faire mourir. Ce qui auroit pû paſſer pour un de ces petits tours d'adreſſe, que les Politiques mettent au nombre de ceux que les Princes employent pour regner.

Cependant ce n'étoit pas encore une choſe fort certaine, qu'en faiſant mourir *Luther* contre la parole, qu'on lui avoit donnée, ſa ſecte & ſa doctrine euſſent été entierement détruites avec lui; mais il paroit plus vrai-ſemblable que l'Empereur *Charles Quint*, qui étoit encore jeune & qui à cauſe de la foibleſſe de ſon âge ne pouvoit gueres prévoir l'avenir, ne crud pas que cette affaire allât ſi loin, & il ne trouva pas qu'il fut de ſon interêt de rien faire qui pût choquer l'Electeur de Saxe, qui étoit alors en très grand crédit. D'ailleurs les guerres, qu'il avoit en même temps contre le Turc & la France, le mettoient

Quels étoient ſes deſſeins en cela?

toient dans une plus grande impuiſſance d'attaquer les Princes d'Allemagne; ſurtout lorſque *François* I. Roi de France commença à ſe joindre au parti de ces Princes & à faire des alliances avec eux. Il eſt pourtant très certain que dans la ſuite ce même Empereur prit le prétexte ſpecieux de la Religion pour faire la guerre aux Etats Proteſtans de l'Empire, eſpérant par leur ruine de s'ouvrir le chemin à la Monarchie de l'Allemagne. Mais bien-que la fortune lui fût favorable dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre ces mêmes Etats Proteſtans, qui avoient fait une ligue à Smalcalde contre lui, il ne pût néanmoins venir à bout de ſes deſſeins ni executer ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé, parce qu'il avoit toûjours beſoin de ces mêmes Etats, ſoit qu'il leur demandât du ſecours contre la France & le Turc, ſoit qu'il voulut tranſmettre la dignité Imperiale à ſon fils *Philippe*.

Il ne peut point les faire reüſſir.

Ce fut auſſi dans ce temps que le Pape *Paul* III. étant dans une grande inquietude ſur les heureux ſuccès de l'Empereur *Charles Quint*, & craignant extremement qu'il n'entreprit de reformer la Cour de Rome & de la remettre dans ſon prémier état de ſimplicité & d'innocence, il incita

Le Pape Paul III. excite le Roi de France contre cet Empereur.

le Roi *François* I. à s'oppoſer à l'aggrandiſſement de cet Empereur, & à empêcher la ruine totale des Proteſtans; & il le ſollicita même de ſe ſervir contre lui de l'aſſiſtance du Turc.

Le Pape Leon X. ſoutient mal-à-propos les Marchands d'Indulgences contre Luther.

Enfin le Pape *Leon* X. s'attira de grands malheurs par ſa propre faute: car il commit une grande bévûë lorſqu'il entreprit de ſoutenir avec tant de chaleur les Marchands d'Indulgences, & de décider par une Bulle du mois de Novembre de l'an 1519. les queſtions ſur leſquelles on commençoit à diſputer; & par-là il avoit rompu toutes les voyes d'accommodement & avoit ôté à *Luther* toute eſperance de faire ſa paix avec lui; au-lieu qu'il auroit été beaucoup plus avantageux au Pape de ſe tenir neutre, & en impoſant ſilence aux deux partis de tâcher à appaiſer *Luther* par les voyes de la douceur & en le careſſant.

Le Cardinal Cajetan s'emporte contre Luther & le traite rudement.

En l'an 1519. le Cardinal *Cajetan* en uſa auſſi fort imprudemment avec *Luther* à Augsbourg, lorſqu'il s'aviſa de le traiter fort rudement, & que *Luther* lui ayant offert de ne rien dire ni écrire contre ſes adverſaires, pourvû qu'on leur ordonnât d'en faire de même, ce Cardinal ne voulut point accepter cette condition, & le pouſſant ainſi à bout il le força à s'attaquer directement

ctement au Pape. D'ailleurs c'étoit encore une grande bévûë de ce Cardinal de vouloir ainſi contraindre un homme auſſi reſolu & auſſi vigoureux que *Luther* à rétracter ſes écrits. Car en effet on auroit bien pû lui accorder qu'il y avoit quelque corruption dans les mœurs des Eccleſiaſtiques & quelques defauts dans la Diſcipline Eccleſiaſtique, pourvû qu'il n'entreprit point d'examiner les dogmes de l'Egliſe ni de réfuter les opinions déja établies.

Luther défend ſa cauſe auprès du Duc de Saxe.

D'ailleurs comme le Pape faiſoit de fortes inſtances auprès de l'Electeur de Saxe, afin qu'il lui livrêt la perſonne de *Luther*; celui-ci ſe ſentit obligé de prouver de plus en plus combien étoient injuſtes les demandes du Pape, & de faire voir les ſolides raiſons ſur leſquelles ſa cauſe étoit fondée, pour empêcher par-là cet Electeur d'accorder au Pape ce qu'il lui demandoit.

Il en appelle à un Concile.

Mais enſuite lorſque *Luther* en appella à un Concile, le Pape rendit ſa cauſe fort ſuſpecte en cherchant des échapatoires pour tirer l'affaire en longueur: car on voyoit aſsès qu'il deſeſperoit preſque de la gagner, ſi on l'examinoit ſans animoſité, ſans paſſion, ſans crainte, & d'un eſprit deſintereſſé.

Henri VIII. Roi d'Angleterre & la Maiſon de Navarre contribuent à avancer le grand ouvrage de la Reformation.

D'ailleurs les affaires du Pape s'empirerent de plus en plus par le démêlé & la diſpute qu'il eut mal-à-propos avec *Henri* VIII. Roi d'Angleterre; qui pour faire dépit au Siege de Rome ouvrit, pour ainſi dire, la porte à la Reformation dans ſon Royaume; de même que la Maiſon de Navarre contribua fort à l'avancement de la même Religion en France par la haine qu'on croid qu'elle avoit contre le Pape, qui avoit ſollicité *Ferdinand le Catholique* à s'emparer de ce Royaume. A quoi il faut ajoûter, qu'il y avoit quantité d'honnêtes gens dans la Religion Romaine, qui étoient bien aiſes de voir que *Luther* cenſurât un peu plus fortement les mœurs dépravées & la vie débordée des Moines & des Prêtres, & qu'aux maux extremes on appliquât les remedes extremes. C'eſt ainſi que toutes choſes ſe diſpoſoient admirablement bien pour l'execution des Decrets de Dieu par rapport à la Reformation.

Cauſes qui arrêtent les progrès de la doctrine de Luther.

§. 29. Au reſte il ſemble que les raiſons, qui empêcherent la doctrine de *Luther* de faire de plus grands progrès, & de renverſer entierement le Papiſme, furent celles qui s'enſuivent. Prémierement donc il faut remarquer qu'après que certains Rois, Princes, Républiques, & Villes eurent

rent abandonné le Pape & ſe furent ſéparez du corps de l'Egliſe Romaine, il falloit neceſſairement que le gouvernement ſupreme des affaires Eccleſiaſtiques dans chaque Etat tombât d'abord entre les mains de chaque Souverain. Que s'il arrivoit que quelqu'un d'entre eux ſe fût attribué la ſouveraine autorité ſur les autres faiſant profeſſion de la même Religion, & eût pris en même temps le gouvernement ſupreme de l'Egliſe ; cependant les autres prétendant devoir poſſeder le même droit & la même dignité auroient conſtamment refuſé de lui obeïr. Ce qui ayant cauſé de grandes diſſenſions entre eux affoiblit auſſi beaucoup leur union, & les empêcha d'agir tous de concert contre le Pape, comme il pouvoit faire contre eux.

Schiſmes entre les Proteſtans, qui leur ſont fort dommageables.

Il faut encore conſiderer qu'au commencement on n'entreprit pas la Reformation de propos déliberé, ou comme ſi après une meure déliberation ſur chaque choſe on eut eu deſſein de former un nouveau gouvernement : mais on ſe trouva dans ce changement mêmes avant qu'on l'eût eſperé, & on ne pût conſulter enſemble que ſur le champ ; c'eſt pour cela qu'on n'établit d'abord qu'une certaine forme de gouvernement Eccleſiaſtique, qui ne fut pas

pas de longue durée, & qui, pour ainſi dire, fut faite fort tumultuairement. Bien-que *Luther* eût été le prémier qui oſât diſputer avec les partiſans du Pape & les irriter contre lui; néanmoins les autres ne vouloient pas préciſément ſe conformer en toutes choſes à ſes ſentimens & à ſes inclinations, & ils prétendoient auſſi avoir quelque rang & crédit. C'eſt ce qui fit naître auſſi des differens & des diſputes entre eux, qui cauſerent bien-tôt des Schiſmes; à cauſe qu'il n'y avoit perſonne qui eût l'autorité d'accommoder les parties, & que chacun demeuroit opiniâtrément attaché à ſon ſentiment; de ſorte que les Proteſtans ne ſongerent plus à ſe munir contre leur ennemi commun, pendant qu'ils s'acharnoient les uns contre les autres. Ce qui donna aux Papiſtes un ſujet aſſès apparent de dire, que les Hérétiques, depuis qu'ils étoient ſortis du ſein de l'Egliſe Romaine, étoient tombez dans un ſi grand nombre d'erreurs, qu'ils étoient dans l'impuiſſance de ſe dépouiller de celles qu'ils avoient embraſſées, & ne ſçavoient plus eux-mêmes ce qu'ils devoient croire.

Pluſieurs d'entre eux donnent occaſion

D'ailleurs il y en avoit pluſieurs qui abuſoient du nom de l'Evangile pour mener une vie impie & ſcandaleuſe, comme ſi la liberté

liberté Evangelique consistoit dans un abandonnement à toutes sortes de vices & de débauches. Cette conduite déréglée donna occasion à ceux de l'Eglise Romaine de noircir la doctrine de *Luther*; particulierement à cause qu'il avoit repris sévérement les mœurs des Ecclesiastiques, & que c'étoit par-là qu'il s'étoit fait tant de sectateurs.

à décrier la doctrine de Luther.

Ce qui fut encore un grand obstacle & qui causa un notable préjudice à la Réformation, c'est qu'immediatement après que *Luther* eût publié sa doctrine & sa morale il parut par-tout comme des essaims de Fanatiques & de gens qui avoient des opinions monstrueuses, tels qu'étoient les Anabaptistes & autres Sectaires semblables; & que les payſans se porterent à commettre d'horribles desordres en Allemagne, & y exciterent une sedition très dangereuse. Car les partisans & les esclaves du Pape ne manquerent pas d'imputer tous ces maux à la doctrine de *Luther*, & il y eut même plusieurs Princes en Allemagne qui commencerent à en concevoir une mauvaise idée, comme si elle introduisoit la licence & le déréglement parmi la populace: ce qui leur paroissant un plus grand mal, ils aimerent mieux se soumettre en quel-

Les Fanatiques avec les Payſans forcenez sont un grand obstacle à la Reformation.

La doctrine de Luther devient suspecte & odieuse.

quelque ſorte aux Eccleſiaſtiques, que de s'expoſer aux inſolences de la populace, & ainſi ils s'oppoſerent de tout leur pouvoir à cette nouvelle Religion, afin qu'elle ne s'étendît plus loin.

La Sorbonne condamne Luther & favoriſe Eckius.

Quelques uns ont prétendu que l'Academie de Paris apporta quelque retardement à la propagation de l'Evangile; à cauſe que *Luther* s'étant imaginé, que cette Academie mal ſatisfaite du Pape *Leon* X. pour avoir annullé la Pragmatique Sanction touchant l'élection des Evêques, chercheroit les occaſions de ſe venger, dans cette vûë il ſoumit au jugement de cette Academie les diſputes qu'il avoit euës avec *Eckius*; mais elle le condamna en des termes très rudes & très choquans.

Le Roi d'Eſpagne s'oppoſe fortement aux progrès de la Religion Proteſtante.

De même le Roi d'Eſpagne voyant qu'il lui étoit neceſſaire pour l'execution de ſes deſſeins de ſe porter pour défenſeur & protecteur du Siege de Rome, s'oppoſa de toutes ſes forces à la Religion Proteſtante, qui commençoit à s'étendre beaucoup, & il appuya ſi fortement cette faction Françoiſe, que l'on appelloit communément *la Ligue*, qu'*Henri* IV. pour ſe conſerver la Couronne fut obligé d'abjurer la Religion Réformée.

Zuingle &

Il y a d'autres gens qui ont obſervé que ce

ce fut un grand préjudice à la Religion Protestante, lorsque *Zuingle* & ensuite *Calvin* introduisirent une trop grande & trop subite réformation dans l'Eglise, tant à l'égard de la forme exterieure & des ceremonies, que des points essentiels de la Foi; tombant ainsi d'une extremité dans l'autre.

Calvin sont accusez d'avoir empêché l'entiere reformation de l'Eglise.

Or *Luther* avoit apporté peu de changement dans les choses auxquelles le peuple étoit accoûtumé depuis bien long temps: car il laissa dans les Eglises les ornemens, les cloches, les orgues, les cierges, & choses semblables. Il garda aussi la plus grande partie de la Messe, en y ajoûtant seulement quelques formulaires de prieres en langue vulgaire; de sorte que la plûpart le regardoient comme un homme qui vouloit corriger & retrancher les abus, & établir une reforme dans l'Eglise, & non comme voulant inventer & introduire de nouveaux dogmes. Mais lorsqu'il sembloit que tout le monde Chrêtien étoit sur le point de secouer le joug du Pape, il arriva que *Zuingle* en Suisse & *Calvin* en France se mirent à la traverse: car au-lieu de tenir la même route que *Luther*, ils commencerent à prêcher ouvertement contre la présence du corps de *Christ* dans l'Eucha-

Luther y laisse plusieurs choses exterieures.

Zuingle & Calvin font tout le contraire & détruisent tout.

l'Euchariſtie, que les Lutheriens ſoutenoient être renfermé dans l'hoſtie; ils abolirent les rites & les ceremonies dans l'Egliſe, ils en ôterent les ornemens, ils rejetterent les reliques, ils détruiſirent & briſerent les autels & les images, ils anéantirent tous les ordres de la Hierarchie ou du gouvernement Eccleſiaſtique, & pour le dire en un mot ils dépouillerent la Religion de tout ce qui frappoit & attiroit en même temps les yeux & les ſens exterieurs. Par-où le peuple conçût de l'averſion & de l'animoſité contre de tels Docteurs, & embraſſa encore avec beaucoup plus de zele la Religion, qu'ils avoient reçûë de main en main de leurs ancêtres.

Effets contraires que produiſent les grandes richeſſes de l'Egliſe Romaine.

Les richeſſes immenſes, dont l'Egliſe jouïſſoit, contribuerent auſſi en partie aux grands progrès de la doctrine de *Luther*; à cauſe que les uns pouſſez du deſir de poſſeder ces richeſſes abandonnerent l'Egliſe Romaine. Mais d'un autre côté ces mêmes richeſſes ont fait reſter dans l'Egliſe Romaine quantité de Prélats, qui auroient bien voulu ſe révolter & ſortir du ſein de l'Egliſe Romaine, ſi la crainte de ne pouvoir ſupporter patiemment la perte de leurs grands revenus & de leurs bons bénéfices ne les y avoit retenus. Comme on ſçait très

très bien que cela arriva en France, lorſque les Eccleſiaſtiques, qui avant la Réformation faiſoient très peu de cas de l'autorité du Pape, auſſi-bien que le commun peuple, s'attacherent fortement à lui, lorſqu'ils s'apperçûrent que leur ruine étoit aſſûrée, s'ils embraſſoient la Religion Réformée, & l'on void juſqu'à preſent que le menu peuple de France temoigne beaucoup d'averſion & d'aigreur contre les Réformez, & leur fait toutes ſortes d'avanies.

§. 30. Ce fut à-peu-près dans ce temps-là que le Pape voyant ſes partiſans revenus de leur prémiere frayeur, & ſes adverſaires déchirez entre eux par diverſes factions, eut occaſion de remettre ſes affaires dans un état beaucoup meilleur, & il rétablit & raffermit ſi bien ſon autorité, que non ſeulement les Proteſtans ne ſont plus capables de lui nuire, mais auſſi qu'il peut lui-même les incommoder & recouvrer inſenſiblement une partie de ce qu'on avoit perdu. Car aujourd'hui on a entierement aboli les choſes, qui donnerent priſe à *Luther*, & dont il ſçût ſe ſervir pour cauſer de grandes pertes au Siege de Rome; ou du moins ſi elles ſont encore en uſage dans l'Egliſe Romaine, cela ſe fait plus adroitement,

Les Papes d'à préſent ont ſi bien rétabli leurs affaires, qu'ils ne craignent plus les Proteſtans.

en ſe ſervant de cette maxime, *ſi non caſtè, ſaltem cautè*; & on uſe de grandes précautions pour en dérober la vûë au peuple.

Ils agiſſent avec plus de douceur & de moderation envers les Souverains.

Les Papes ſe ſervent préſentement contre les Sectateurs de *Luther* des mêmes armes, que *Luther* employoit contre eux: ils n'entreprennent plus aujourd'hui d'inſulter les Souverains avec tant de fierté, comme ils faiſoient autrefois; mais ils s'attachent à les traiter avec beaucoup plus d'honnêteté & de douceur. Il eſt bien vrai que dans le XV. ſiecle le Pape *Paul* IV. ſe brouilla un peu trop imprudemment avec l'Eſpagne, & que dans le XVI. ſiecle *Paul* V. attaqua mal-à-propos la République de Veniſe: mais néanmoins ces differens furent bien-tôt terminez par des Mediateurs moderez avant que les choſes éclataſſent. Depuis ce temps-là les Papes ont bien appris par experience que des conſeils trop précipitez & trop violens ne convenoient nullement à leur condition ni à leurs interêts. Comme en effet *Paul* V. ſe laiſſa d'abord mettre à la raiſon, lorſque l'Ambaſſadeur de France lui inſinua que les Venitiens avoient mandé des Prédicateurs de Geneve, & qu'ils ſe déclareroient bientôt pour la Religion Réformée.

Ils terminent ſans bruit les differens qu'ils peuvent avoir avec eux.

Ils me-

A préſent on ne void plus de Papes débau-

bauchez & corrompus comme *Alexandre* VI. ni turbulens & d'une humeur Martiale comme *Jules* II. Au contraire ils tâchent ſeulement d'executer leurs entrepriſes ſans éclat & par le moyen des intrigues, & ils ne s'appliquent qu'à faire paroître exterieurement un grand zele pour procurer & conſerver la paix & la tranquillité publique. On a entierement aboli ou fort adouci le négoce ſcandaleux des Indulgences, & la Simonie trop groſſiere, qui avoient été en grand ſcandale aux peuples, & on a trouvé aujourd'hui des expediens plus doux & plus honnêtes pour attraper de l'argent. D'ailleurs la plûpart des Evêques d'aujourd'hui ayant effacé la plus grande partie des taches de leur vie paſſée ſe ſont fort corrigez, & ſoutiennent maintenant leur caractere avec bien plus de dignité & de gravité, que du temps de *Luther* : outre que parmi eux il ſe trouve des gens d'eſprit, vertueux, ſages, & ſçavans.

nent une vie plus reglée & ſuivent des maximes contraires à celles de leurs prédeceſſeurs.

On a fait auſſi dans l'Egliſe Romaine une grande réforme parmi les Prêtres & les Moines, & on ne remarque plus maintenant en eux ces impuretez & ces vices qu'on y voyoit autrefois. Comme *Luther* & ſes Diſciples gagnerent d'abord l'af-

Les Prêtres & les Moines ont bien reformé leur vie & leurs mœurs.

l'affection d'une infinité de perſonnes & les attirerent dans leurs ſentimens par leurs prédications ſçavantes & pleines d'onction, & qu'ils les inſtruiſirent dans les devoirs de la pieté par les livres qu'ils publioient en langue vulgaire, pour exciter les hommes à s'appliquer avec ardeur à la pieté, à la priere, à la ſainteté, & aux autres exercices du culte divin. C'eſt ainſi auſſi que font maintenant les Docteurs de l'Egliſe Romaine ; car on trouve aujourd'hui parmi eux un grand nombre d'habiles Prédicateurs & de livres remplis de prieres admirables & d'excellens préceptes de morale ; de ſorte qu'à préſent les Eccleſiaſtiques Proteſtans n'ont gueres rien à reprocher à ceux de Rome s'ils viennent à ſe comparer avec eux ſur ces qualitez exterieures de l'eſprit & ſur la pureté apparente de leurs mœurs.

Ils ſe font diſtinguer par leurs prédications & par leurs livres.

D'ailleurs les Docteurs de l'Egliſe Romaine ſe ſont fort attachez à entendre toutes ſortes de controverſes, & ils ont toûjours une infinité de diſtinctions toutes prêtes pour répondre en quelque ſorte aux objections qu'on leur fait. Par exemple, comme on ne peut rien imaginer qui ſoit plus ridicule & plus abſurde que le pardon des péchez que le Pape accorde pour vingt ou

Ils ſont habiles & adroits Controverſiſtes.

ou trente mille ans ; cependant ces Docteurs ont tâché de rendre probable cette opinion par le moyen de certains termes obscurs & de ces distinctions frivoles de l'Ecole, *intensivè* & *extensivè*, *potentialiter* & *actualiter* ; auxquelles les jeunes étudians mal-avisez prennent un goût merveilleux, & sous lesquelles les ignorans par un aveuglement extreme se persuadent qu'il y a quelque grand mystere caché.

Les Jesuites s'appliquent aux sciences & à l'instruction de la jeunesse.

De plus comme du temps de *Luther* l'ignorance & la barbarie du Clergé & sa haine contre les gens de lettres furent fort desavantageuses à la Religion Romaine, ainsi ses Ecclesiastiques, & particulierement les Jesuites, ayant pris une route opposée ont remedié depuis à cet inconvenient ; car ces derniers se sont fortement appliquez à instruire la jeunesse dans les belles lettres, & dans les lieux où ils sont établis ils ont entrepris d'y faire comme un monopole d'érudition : de sorte que les études, bien loin de leur être préjudiciables maintenant, leur apportent au contraire de très grands avantages.

Moyens que l'on employe pour attirer les

D'autre part les Catholiques Romains n'employent plus aujourd'hui le fer & le feu pour la propagation de leur Religion ; mais ils tâchent d'y attirer les principaux

Proteſtans à la Religion Romaine.

des Proteſtans par de bonnes paroles, par de grandes promeſſes, & par des avancement effectifs. Ceux qui embraſſent cette Religion peuvent aſſûrément, s'ils ont de la capacité, y trouver de bons établiſſemens & des charges lucratives; à quoi ceux de la Communion Romaine ſont en état de contribuer à cauſe des richeſſes de leurs Egliſes; de ſorte qu'ils peuvent facilement en accommoder tous ceux qui viennent à eux, même les gens faineans & qui ne ſont nez que pour manger & pour boire. Au contraire ſi quelqu'un de leur Religion ſe convertiſſoit à la Proteſtante, & qu'il n'eût point de moyens de lui-même, à moins qu'il n'eût une capacité plus qu'ordinaire, il eſt certain qu'il n'y pourroit rien attendre que la faim & la diſette.

La Maiſon d'Aûtriche a beaucoup contribué à relever la puiſſance du Siege de Rome.

Enfin la Maiſon d'Aûtriche a beaucoup contribué à augmenter la puiſſance du Siege de Rome, lorſqu'elle a chaſſé les Proteſtans, non ſeulement de ſes pays héréditaires, mais auſſi de la Boheme & des provinces qui en dépendent, & encore même depuis peu de la plus grande partie de la Hongrie; ou bien lorſqu'elle les a forcez à embraſſer la Religion Romaine.

Le Pape doit être

§. 31. On peut clairement voir par tout ce que nous avons rapporté juſqu'ici, de quelle

quelle maniere cette Monarchie ſpirituelle s'eſt établie & augmentée en Occident : mais pour mieux comprendre encore la ſtructure de cette machine, & le rapport de tous les reſſorts qui la font jouër, comme auſſi les moyens par leſquels elle eſt entretenuë, il ne ſera pas hors de propos de conſiderer ici le Pape ſous deux égards, ou comme un des Princes d'Italie, ou comme le Souverain ſpirituel de l'Egliſe d'Occident.

conſideré ou comme un Prince temporel d'Italie, ou comme le Souverain ſpirituel de l'Egliſe d'Occident.

Que ſi on regarde le Pape comme un Prince d'Italie, il y poſſede à la verité de ſi grandes richeſſes & de ſi beaux domaines, qu'il peut bien être mis au nombre des plus grands Seigneurs d'Italie : mais néanmoins à cet égard ſeulement il ne peut pas entrer en comparaiſon avec la plûpart des Princes de l'Europe. Les pays qu'il poſſede maintenant en Italie ſont la ville de Rome, avec les terres qui ſont de l'un & de l'autre côté du Tibre ; le Duché de Benevent dans le Royaume de Naples ; les Duchez de Spolette, d'Urbin, & de Ferrare ; la Marche d'Ancone ; diverſes places en Toſcane ; la Romagne, avec les villes de Bologne & de Ravenne ſituées dans ce pays. A quoi il faut ajoûter le Comté d'Avignon en France.

Il eſt le plus puiſſant Prince d'Italie par les pays qu'il y poſſede.

Le Duché de Parme & le Royaume de Naples ſont des fiefs qui relevent de lui.

Parme eſt un fief mouvant de l'Egliſe Romaine, que le Pape *Paul* III. donna autrefois en cette qualité à ſon fils *Pierre Louis Farneſe*. Dans la ſuite on publia un decret, par lequel il étoit défendu aux Papes de ne donner plus à l'avenir aucun fief de l'Egliſe à qui que ce fut, ni d'accorder à perſonne aucun bien Eccleſiaſtique ; & on prit cette précaution, afin que les richeſſes & la puiſſance des Papes ne vinſſent à diminuer, & que s'il arrivoit qu'on leur enlevât les revenus qu'ils tirent des Etats étrangers, ils pûſſent pourtant avoir aſsès dequoi s'entretenir & eux & leur Cour. Le Royaume de Naples eſt auſſi un fief qui releve de l'Egliſe Romaine, pour lequel le Roi d'Eſpagne donne au Pape tous les ans en réconnoiſſance une haquenée blanche avec quelques mille ducats. Pour ce qui eſt des autres droits que les Papes s'attribuent dans d'autres pays, on a refuſé conſtamment de les lui accorder juſqu'à l'heure préſente.

Quels revenus il tire de tous ces pays ?

Les pays qui ſont ſous la domination du Pape, ſont bien peuplez & extremement fertiles, & comprennent pluſieurs villes conſiderables, dont le Pape peut bien tirer deux millions de livres tous les ans. D'ailleurs ſes Officiers & ſes Miniſtres donnent

nent bon ordre pour empêcher que ſes Sujets ne deviennent trop riches.

Quoiqu'on pût trouver un aſsès grand nombre de bons ſoldats dans l'Etat Eccleſiaſtique, néanmoins les troupes que le Pape tient à ſon ſervice ne ſont pas fort conſiderables; à cauſe qu'il a d'autres moyens pour ſe défendre & ſe maintenir, que les autres Souverains. Il entretient environ vingt galeres armées, qui ſont toûjours en ſûreté dans le port de Civita Vecchia. Quelles ſont ſes troupes? cinque

Entre les maximes politiques que le Pape employe pour affermir de plus en plus ſa domination, entant qu'il ſoutient le caractere de Prince ſeculier, il n'a rien tant à cœur que d'entretenir la paix en Italie, & de faire en ſorte que ces pays demeurent diviſez comme ils ſont entre pluſieurs petits Princes; il tâche ſur-tout d'empêcher qu'il n'y ait perſonne qui y devienne ſi puiſſant, qu'il ſoit en état de preſcrire des loix à tout le reſte. D'ailleurs il doit bien prendre garde que le Turc venant à traverſer les mers ne mette le pied en Italie. Que s'il arrivoit que le Turc entrât à main armée en Italie, tous ſes Princes & Etats ſouverains ſeroient obligez non ſeulement de joindre toutes leurs forces enſemble, mais auſſi d'appeller à leur ſecours Quelles ſont ſes maximes politiques?

tous les Princes de la Chrêtienté: car les autres nations de l'Europe ne ſouffriroient jamais qu'un ſi beau pays tombât entre les mains de ces Barbares.

Quels ſont ſes interêts par rapport à l'Allemagne, à la France, & à l'Eſpagne, & qu'en a-t-il à craindre?

Le Pape n'a plus rien à craindre du côté de l'Allemagne, tandis qu'elle demeurera dans la même forme de gouvernement, qu'elle a préſentement. Mais s'il arrivoit que quelqu'un s'en rendit le Souverain, il ſeroit dangereux pour le Pape qu'un jour il ne fit revivre l'ancien droit de l'Empire ſur l'Italie. La France & l'Eſpagne ſont les ſeules en état de détruire le Pape, ou du moins de lui en donner la peur. Le Pape pour tâcher d'éluder en quelque ſorte les deſſeins que ces deux Etats pourroient avoir contre lui obſerve cette maxime à leur égard, d'entretenir toûjours la diviſion entre ces deux Etats, ou de tenir tellement la balance égale, que l'un ne puiſſe pas détruire entierement l'autre. Je n'aurois pas de peine à croire que les Papes ſouhaitent paſſionnément de voir les Eſpagnols entierement chaſſez de l'Italie, & ſur-tout du Royaume de Naples; mais il n'y a pas d'apparence qu'ils en pûſſent venir à bout, s'ils vouloient l'entreprendre ſeuls. Que s'ils tâchoient de chaſſer les Eſpagnols du Royaume de Naples par le

moyen

moyen des François, ſans doute qu'ils ne gagneroient autre choſe ſi ce n'eſt qu'en voulant éviter un moindre mal ils tomberoient dans un plus grand. C'eſt pourquoi il doit ſuffire aux Papes de prendre garde que l'Eſpagne n'étende plus avant ſa domination en Italie ; & ſi les Eſpagnols vouloient entreprendre quelque choſe de ſemblable, aſſûrément que la France & les Etats d'Italie ne manqueroient pas de s'oppoſer vigoureuſement à leurs entrepriſes. D'ailleurs il n'eſt pas moins de l'interêt du Pape de ne pas ſouffrir que les François s'établiſſent ſi bien en Italie qu'ils y puiſſent gouverner toutes choſes à leur fantaiſie, & c'eſt auſſi ce qu'il doit principalement éviter.

Qu'eſt-ce qu'il a à apprehender des autres Etats d'Italie ?

Le Pape n'a preſque rien a craindre de la part des autres Princes & Etats d'Italie : car quoiqu'ils ayent une haine ſecrette contre lui, à cauſe que ſa trop grande puiſſance ſpirituelle leur eſt devenue formidable, & que quelques-uns d'entre eux ont été fort mal-traitez par le Pape ; cependant en apparence ils ſont obligez de lui rendre du reſpect & de la vénération, & ils n'oſent même avoir la penſée de s'oppoſer à ſa puiſſance. Toutefois ces mêmes Princes ne ſouffriront jamais que le Pape entreprenne

prenne rien contre quelqu'un d'entre eux, ni qu'il aggrandiſſe ſon Empire par la ruine de quelqu'un d'eux : car comme les Italiens ſont fort ruſez & extremement jaloux de leur autorité, ils tâchent auſſi de garder une telle égalité entre leurs Princes, qu'aucun d'eux ne puiſſe s'élever au-deſſus des autres.

Quel eſt ſon Etat ſpirituel ?

§. 32. Si d'un autre côté nous conſiderons le Pape comme le Monarque ſpirituel de la Chrêtienté & le Lieutenant de *Jeſus Chriſt* ſur la terre, nous découvrirons dans ſon Etat Monarchique des maximes ſi ſubtiles & des principes ſi bien concertez, qu'on peut bien dire que depuis le commencement du monde on n'a jamais vû de machine compoſée avec plus d'art & d'induſtrie que celle-là. Auſſi pour établir & pour conſerver cette ſouveraineté il a fallu que les Papes employaſſent d'autant plus de ruſes & de ſubtilitez, que leurs vûës & leurs maximes ſont differentes de celles des autres Etats, & que le titre en eſt plus mal fondé.

Il a des vûës & des maximes bien differentes de celles des

Dans le gouvernement des autres Etats on n'a d'autre but que de ſubſiſter en paix & en ſûreté : & c'eſt à quoi chaque membre d'une République non ſeulement contribuë de ſes biens & de ſes facultez, mais il hazarde

de même ſa vie pour ſe mettre en état de ſe procurer & de conſerver ce repos au dehors & au dedans, & pour repouſſer les inſultes & l'oppreſſion des étrangers. D'ailleurs dans un Etat ſemblable un chacun doit faire en ſorte de ſubſiſter de ſes propres biens, ſoit qu'il les ait héritez de ſes péres, ſoit qu'il les ait acquis par ſon induſtrie & par ſon travail. Au-lieu que l'unique but du Pape avec tout ſon Clergé eſt de ſe rendre riche, puiſſant, & conſiderable dans le monde, & de ſe ſervir pour l'ordinaire du bien d'autrui pour pourvoir à ſa ſûreté & pour maintenir ſon autorité: car il ne manque ni de ruſes ni d'artifices pour engager les ſimples & les idiots à ſoutenir ſes interêts & à lui rendre de bons ſervices; en cela bien different des autres Princes & Etats, qui pour ſe maintenir ſont obligez de faire de grandes dépenſes, & d'entretenir des troupes & des garniſons pour la ſûreté de leurs places : car il faut conſiderer que les Papes font ſubſiſter leurs troupes non ſeulement ſans faire des frais & ſans qu'elles leur ſoient à charge, mais qu'outre cela ils en tirent de grands avantages. D'ailleurs les autres Souverains trouvent qu'il eſt de leur prudence d'obſerver cette maxime, *de Imperio intra terminos* autres Souverains.

minos coërcendo, c'eſt-à-dire de ne pas étendre trop loin les limites de leur Empire; au-lieu que le Pape n'a point de telles meſures à garder, & qu'il n'a pas le moindre ſujet de rien craindre là-deſſus, quand même il étendroit ſa domination juſque dans les Indes Orientales & Occidentales.

On peut clairement prouver tant par la droite Raiſon que par l'inſtitution & l'ordonnance de Dieu même, que la puiſſance des Souverains & des Magiſtrats eſt juſte & legitime: car ſans elle il eſt impoſſible que les hommes vivent commodément & tranquillement, & qu'ils ſe conduiſent ſelon les régles de la juſtice & de l'équité. Mais je ſuis ſûr qu'on ne produira jamais un titre ſi clair de la puiſſance du Pape, ou qu'on ne pourra jamais prouver que la ſouveraineté ſpirituelle ou qu'un Chef viſible de l'Egliſe ſoit auſſi neceſſaire à la Chrêtienté, que les Puiſſances temporelles le ſont au bien & au repos du genre humain. Quiconque trouvera la choſe difficile à croire, n'a qu'à produire une ſeule preuve du contraire, mais qui ſoit bonne & convaincante; & alors nous nous ſoumettrons à ſon jugement.

Sur quoi prétend-il que ſa Monarchie ſpirituelle eſt fondée?

Or puiſque les partiſans du Pape en veulent appeller à l'autorité des Livres ſacrez

S'il peut prouver

&

& à l'ordonnance positive de Dieu, ils devroient sur-tout prouver ceci clairement & distinctement dans tous les points essentiels & par des conclusions & des propositions qui en résultent nécessairement, que nôtre Sauveur, lorsqu'il envoya ses Disciples dans toutes les parties du monde pour annoncer & établir la foi Chrêtienne, leur donna le pouvoir non seulement de l'enseigner à toutes les nations, sans qu'aucun homme leur pût défendre de prêcher, ou les contraindre de retrancher, ni d'ajoûter rien à leur doctrine; (ce qui est hors de doute & indisputable) mais aussi que sans le consentement du Souverain, quand même il feroit une sincere profession de la Religion Chrêtienne, ils pourroient établir dans le Ministere public telles gens que bon leur sembleroit, & en tel nombre qu'il leur plairoit; & leur accorder ensuite le pouvoir d'augmenter le nombre de ceux de leur Ordre sans mesure & sans nombre, contre le gré de tout le monde & sans consulter personne, non pas même celui sur l'autorité légitime duquel ils empieteroient. Davantage, que puisque les Prêtres & les Pasteurs ne pouvoient pas vivre de vent, il leur étoit permis d'amasser des biens de toutes les manieres, non seulement

par l'Ecriture sainte sa puissance absolue, & s'il est en état de répondre aux objections que l'on fait là-dessus?

ment pour les néceſſitez de la vie, mais auſſi pour le luxe & pour le ſuperflu. Qu'outre cela tous ceux qui embraſſeroient la profeſſion de Moine & de Prêtre, ne ſeroient point ſujets à la domination des Souverains, ni les biens, que ceux de cet Ordre auroient acquis par quelque moyen que ſe pût être, quoiqu'ils fuſſent provenus des domaines mêmes de la République, qu'ils fuſſent dans l'étenduë de ſes terres, & qu'ils leur fuſſent conſervez par ſon autorité ; de ſorte que les Magiſtrats ne peuvent point charger de tels biens d'aucune impoſition, ni les limiter en aucune maniere, ni les employer à d'autres uſages. Et qu'enfin la direction ſouveraine des membres de cet Ordre, tant à l'égard de l'adminiſtration de leurs biens, que des fonctions de leurs charges, appartiendroit à une perſonne du même Ordre, dont ils dépendroient abſolument, ſans que le Souverain pût prétendre d'y avoir aucun droit, qui prévalût contre celui-ci: quand mêmes la trop grande multitude & la rebellion de ceux d'un tel Ordre tendroit à la ruine de la République: ou bien qu'on ne la pût ſauver que par le moyen de leurs biens, qu'on ne pourroit obtenir, à moins que le Directeur d'un tel Ordre

n'y

n'y donnât ſon conſentement. Toutes ces choſes (dis-je) doivent être clairement prouvées & appuyées de bonnes & de ſolides raiſons par les partiſans du Pape, s'ils veulent convaincre les contrediſans.

S'il peut ſe ſervir de l'exemple de St. Pierre pour prouver cela même?

D'ailleurs il faudroit que ces mêmes partiſans du Pape prouvaſſent ſolidement certains événémens de l'Hiſtoire ; comme par exemple, que *Jeſus Chriſt* conféra la ſouveraineté ſpirituelle de l'Egliſe uniquement à l'Apôtre *St. Pierre*, à l'excluſion de tous les autres Apôtres; & qu'une telle prérogative n'étoit pas ſeulement attachée à ſa perſonne, mais qu'elle ſeroit auſſi tranſmiſe à perpetuïté & avec le même droit à tous ceux qu'il auroit pour ſucceſſeurs dans le lieu, où on diroit qu'il auroit poſſedé l'Epiſcopat. Davantage il faudroit prouver que *St. Pierre* a été Evêque de Rome; qu'il y a exercé la ſouveraineté de l'Egliſe; qu'il l'a communiquée pour toûjours à cette ville; & qu'il a voulu qu'elle lui fut propre, à l'excluſion de toutes les autres, où il auroit pû prêcher l'Evangile.

Quelle conduite doivent tenir & tiennent en

Or comme ces propoſitions ſont extrémement difficiles à prouver, pour ne pas dire impoſſibles, & qu'on ne ſçauroit gueres les confirmer par des temoignages ti-

effet les Docteurs de l'Egliſe Romaine ſur cette matiere ?

rez de l'Ecriture ſainte, les Docteurs de l'Egliſe Romaine doivent bien prendre garde de ne pas propoſer cette queſtion à leurs auditeurs d'une maniere trop ſimple & trop diſtincte, mais de l'envelopper ſous des termes équivoques & confus, ou de la traiter fort le gerement : car il leur eſt bien plus expedient de remplir les oreilles du peuple de ces ſortes de raiſonnemens frivoles & hors d'œuvre ; comme par exemple, de mettre devant les yeux de leurs auditeurs les promeſſes que fait l'Ecriture, que les portes d'enfer ne prévaudront point ſur ſon Egliſe ; de répréſenter en termes pompeux & empoulez l'ancienneté, l'autorité, & la proſperité de cette même Egliſe, la ſucceſſion non interrompuë des Papes, les temoignages des anciens Peres & des Conciles, la pureté du culte divin confirmée par la ſuite de tant de ſiecles, par l'autorité de tant de peuples, & par un grand nombre de miracles tout-à-fait ſurprenans, & choſes ſemblables, qui ſont très propres pour orner un diſcours & le remplir de beaux traits d'éloquence. Ils ont encore un expedient fort ſingulier & extremement commode, c'eſt que ſans ſe mettre en peine de raiſonner ils traitent d'abord d'Hérétiques tous ceux qui veulent

lent leur faire des objections, ou disputer avec eux sur cette matiere ; & par-là ils obtiennent que ces gens-là sont déclarez ignorans & mal-habiles, qui n'entendent pas leur mêtier, ou qui n'osent prouver leur sentiment devant des personnes sçavantes & intelligentes ; & qui ne le pourroient quand ils le voudroient, & qui enfin doivent être conduits sur le champ au supplice & condamnez au feu.

§. 33. Cependant il n'y a personne qui ne voye que cette souveraineté spirituelle devoit nécessairement dépendre d'un seul & prendre la forme d'une Monarchie, & qu'elle étoit incompatible avec la nature ou la constitution de l'Aristocratie, ou de la Democratie, non seulement à cause de plusieurs inconveniens, mais particulierement parce qu'il n'étoit pas possible qu'une Democratie ou Aristocratie, où tant de gens d'un sentiment contraire & qui le soutiennent opiniâtrement se rencontrent, fût tellement retenuë par des loix, quelque exactes & quelque rigoureuses qu'elles fûssent, qu'il ne s'y formât bien-tôt des dissensions, & ensuite des factions & des seditions, qui eussent en peu de temps renversé les fondemens mal assûrez de tout l'édifice.

Pourquoi la souveraineté spirituelle du Pape a dû prendre la forme d'un Etat Monarchique ?

Il n'y a point d'Etat Monarchique mieux imaginé que le ſien.

Entre les diverſes ſortes de Monarchies les Papes en ont choiſi une tellement conſtituée, qu'on n'en pouvoit jamais imaginer d'autre, qui fût plus commode pour les fins qu'ils s'étoient propoſées: car il eſt certain que toutes les ſubtilitez ſpeculatives des Politiques ne ſont rien en comparaiſon de ce qui paroît ici. Il eſt bien vrai qu'il y a eu des Rois autrefois, qui ont rendu leurs perſonnes & leurs royaumes célébres & puiſſans, ſoit parce qu'ils rapportoient leur origine aux Dieux, ou que leur Etat avoit eté fondé par leur commandement exprès, ou par quelque heureux préſage, qui venoit de leur part; ou bien enfin à cauſe qu'après leur mort on les avoit mis au rang des Dieux, & qu'en cette qualité on leur avoit rendu des honneurs divins. Mais nous voyons ici que le Pape non content de cela a perſuadé aux hommes qu'il étoit le Lieutenant de *Jeſus Chriſt*, qu'il a toute puiſſance au ciel & en terre, & qu'il eſt comme le Vicaire de Dieu en terre; & que ces titres lui conviennent dans un ſens bien plus rélevé, que lorſqu'il eſt dit quelquefois dans l'Ecriture des Souverains, qu'ils ſont Dieux, qu'ils tiennent la place de Dieu en terre, & qu'ils rendent la juſtice en ſon nom; puiſqu'il

Il ſe fait le Lieutenant de Jeſus Chriſt & le Vicaire de Dieu en terre, & le

qu'il prétend être le ſeul Diſpenſateur de la grace & du ſalut que le Seigneur *Jeſus* nous a acquis ; & que ceux qui ne veulent pas ſe ſoumettre à ſon autorité ni reconnoître ſa majeſté n'ont point de ſalut ni de bonheur éternel à attendre. Car en effet il n'y a rien de plus propre pour inſpirer du reſpect aux hommes & pour leur donner une ſainte horreur que la majeſté de Dieu, ni rien qui ſoit plus puiſſant & plus efficace pour porter à l'obeïſſance & à toutes ſortes de travaux & de dépenſes, que l'apprehenſion de la colere de Dieu, & la crainte de perdre le ſalut. Quand on a une fois imprimé cela au peuple & aux idiots, il n'eſt plus beſoin d'autres preuves pour confirmer les autres points de la foi, que d'employer cet axiome des anciens Philoſophes, *αὐτὸς ἔφα, il l'a dit ainſi.*

Diſpenſateur des peines & des récompenſes.

Au reſte, bien-que la plûpart des nations ayent eſtimé les Royaumes héréditaires plus ſeurs & plus avantageux que les éléctifs, & qu'ainſi ils ayent prétendu que les Rois étoient Rois par la naiſſance, & qu'on ne les éliſoit point, néanmoins cette ſorte de gouvernement ne s'accommodoit nullement aux interêts des Papes : car il eſt preſque impoſſible que dans les lieux, où les

Pour quelles raiſons la Monarchie des Papes devoit être élective ?

Royaumes ſont héréditaires il ne ſe trouve ſouvent de jeunes Princes qui ſuccedent, & qui à cauſe de cela ne ſont gueres propres à gouverner l'Etat ; de ſorte qu'il ſeroit abſurde & honteux qu'un enfant, qui croid aller à cheval lorſqu'il a un bâton entre ſes jambes, fût appellé le Vicaire de Dieu, & que le Protecteur & le Monarque de la Chrêtienté eût encore beſoin d'un Tuteur. D'ailleurs il ſeroit aſsès difficile de trouver quelque jeune Prince, qui fut propre à ſoutenir dignement ce caractere accompagné d'une ſi grande gravité ; & on n'auroit pû eſperer que tous les deſcendans d'un Pape les uns après les autres euſſent du penchant à un emploi de cette nature. En un mot le droit héréditaire auroit rendu ſeculier cet Empire, de ſpirituel qu'il étoit ; de ſorte qu'étant fondé ſur un titre ſi étrange & ſi peu conforme il n'auroit pû durer long temps en ſon entier. Outre que les prémiers & les principaux Miniſtres d'un tel Etat étant venus à dépoſſeder & à ſoumettre les Papes, ils ſe ſeroient ſans doute portez à s'emparer de la ſouveraineté de l'Egliſe ; au-lieu qu'à préſent ils ſont obeïſſans & ſoumis aux Papes, dans l'eſperance que n'ayant pû obtenir le Pontificat à force ouverte, ils y par-

parviendront un jour par la voye des ſuffrages ou eux ou quelqu'un de leurs partiſans. Enfin il naît encore cet inconvenient du droit héréditaire, c'eſt que la famille qui auroit poſſedé la ſouveraineté de l'Egliſe ayant été éteinte, il auroit été dangereux qu'il ne ſe fût élevé quelque diſpute au ſujet de l'élection d'un nouveau Pape, laquelle auroit pû renverſer toute la machine.

Pourquoi les Papes ne ſe marient pas?

D'ailleurs on a trouvé à propos que ces Souverains vêcuſſent dans le Célibat : ce qui s'accommodoit très bien avec la gravité de la Cour de Rome : car il n'eſt pas croyable que des femmes étant parvenuës à une ſi haute dignité & à de ſi grandes richeſſes euſſent reglé d'une telle maniere leur vie & leurs mœurs, qu'à leur exemple les autres perſonnes auroient été excitées à l'étude de la pieté & de la ſainteté. C'étoit encore un trait d'hypocriſie des Papes de paroître ſi fortement attachez aux choſes divines & ſpirituelles, qu'on crud qu'ils étoient entierement dégoûtez des plaiſirs charnels, & qu'ils n'en avoient pas le moindre ſentiment. De plus il n'étoit pas vrai-ſemblable que celui qui auroit une femme & des enfans ne lâchât quelquefois la bride à ſes paſſions & ne préferât ſes propres interêts au bien public : car il

n'y a point de conſideration plus puiſſante ni plus efficace que celle qu'on a d'ordinaire pour l'entretien de ſa femme & de ſes enfans, & qui nous tienne plus au cœur. Les fils naturels d'*Alexandre* VI. & de *Paul* III. nous fourniſſent un bel exemple de ceci par rapport aux affaires des Papes. Peut-être auſſi qu'on apprehendoit qu'il ne prit envie à quelque Prince ſéculier de ſe ſaiſir du Pontificat & de le tranſmettre à perpetuïté dans ſa maiſon & dans ſa famille. Ce qu'on a évité par l'obligation où ſont les Papes de vivre dans le Celibat.

§. 34. Les Conclaves ont auſſi été inventez fort à propos & fort utilement pour tenir les aſſemblées des Cardinaux, afin de mettre des bornes à l'ambition deméſurée des Membres du ſacré College, & afin de faire ceſſer les diſſenſions qui avoient ci-devant extremement affoibli la dignité & la puiſſance des Papes. Par le moyen des Conclaves on empêche encore qu'il n'arrive de longs interregnes dans cette Monarchie. Ainſi par la voye des ſuffrages il ſemble qu'il eſt plus facile de trouver une perſonne, qui ſoit capable de faire paroître conſtamment une hypocriſie fine, & duquel les partiſans du Pape puiſſent publier parmi le peuple, qui ignore les ruſes & les artifices du

Le Conclave où ſe fait l'élection des Papes, & à quoi ſert-il.

du Conclave, qu'il a été élû avec plus de vrai-ſemblance qu'à la faveur de la ſucceſſion par une providence particuliere de Dieu, comme le plus capable & le plus digne d'être ſon Lieutenant en terre. Et certainement par la voye des ſuffrages on peut trouver un tel homme qui ſoit verſé dans les affaires du monde & dans la Politique, & qui étant délivré des fougues & des folies de la jeuneſſe ſe rende vénérable & acquiere de l'autorité par ſon grand âge & par ſon experience.

Qualitez des perſonnes Papables.

C'eſt encore une ordonnance aſsès juſte, & en même temps utile, qui s'obſerve dans l'élection des Papes, que celui qui doit être élû doit auſſi avoir les deux tiers des voix du Conclave, afin que par-là le Pape nouvellement créé ne déplaiſe pas à un trop grand nombre de Cardinaux.

Ordre obſervé dans le Conclave.

Aujourd'hui lorſqu'on élit un Pape, les Cardinaux regardent principalement à ceci, qu'il ne ſoit point de delà les Alpes, mais qu'il ſoit Italien. Et on en uſe de la ſorte, non ſeulement parce que les Cardinaux, qui ſont eux-mêmes pour la plûpart Italiens, aiment mieux donner ces grands honneurs & ces grands avantages du Pontificat aux originaires du pays qu'à

Pourquoi les Papes ſont le plus ſouvent Italiens?

des étrangers; mais auſſi à cauſe que la ſûreté & la conſervation du Siege de Rome conſiſte à tenir la balance égale entre la France & l'Eſpagne. Ce qui ne pourroit pas être, ſi un Pape étoit François, ou Eſpagnol: parce que l'un & l'autre favoriſeroient ſi fort leur nation, que leurs richeſſes miſes dans la balance pencheroient toûjours trop d'un côté, & par-là ils donneroient aux autres nations de l'averſion pour le Pape.

Pour quelle raiſon on choiſit ordinairement des vieillards pour Papes?

Dans l'élection des Papes on a auſſi égard à l'âge, & on ne confie pas temerairement à un jeune homme le gouvernement de l'Egliſe; ainſi les Cardinaux choiſiſſent ordinairement des perſonnes âgées pour remplir ce poſte important, afin que les autres puiſſent auſſi concevoir quelque eſpérance de parvenir un jour à la même dignité. Outre qu'ils craignent, ſi quelqu'un d'entre eux obtenoit le Pontificat à la fleur de ſon âge, que par une trop longue régence il ne renverſât les fondemens, ſur leſquels la ſouveraineté des Papes ſe ſoutient, ou qu'il ne changeât les anciennes maximes de la Cour de Rome, ou qu'il ne rendît ſa maiſon trop puiſſante & trop opulente, ou que mêmes il ne ſe fît tant de créatures parmi les Cardinaux,

qu'à

qu'à la fin il fût en état de laiſſer pour toûjours le Pontificat à ceux de ſa famille. Au reſte la vigueur de la jeuneſſe n'eſt pas néceſſaire aux fonctions de cette charge, puiſqu'elle n'oblige point les Papes à de grandes fatigues ni à entreprendre quelque expedition, & qu'ils ſemblent avoir ſatisfait à leur devoir, pourvû que ſeulement ils paroiſſent toûjours avec un air grave & ſerieux.

Les Cardinaux conſiderent encore le parentage & l'alliance, & font ſi bien que celui qu'on élit ne ſoit ni parent ni allié du Pape précedent; de peur que toutes les bonnes cures & tous les bons bénéfices ne tombent ainſi dans une ſeule famille, & afin que le Pape ſuivant puiſſe d'autant mieux reformer & corriger les abus & les fautes que ſon prédéceſſeur auroit pû introduire & commettre.

Pourquoi on n'élit point un des parens du Pape précédent?

Enfin ces mêmes Cardinaux ont accoûtumé d'élire un Pape, qui ne ſoit point trop dans les interêts du Roi de France, ou dans le parti du Roi d'Eſpagne; mais qui ſe tenant neutre ne ſoit haï ni de l'un ni de l'autre. Comme en effet ces deux Couronnes ont accoûtumé de nommer à la dignité Papale ceux qu'elles ſouhaitent en être exclus. Toutefois il arrive ſouvent que

Ni un autre qui ſoit trop affectionné à la France ou à l'Eſpagne.

que celui, auquel on avoit le moins penſé, eſt élevé à cet honneur. Cela vient ſans doute de ce que les Cardinaux ennuyez des brigues & des intrigues, par leſquelles il ſe fait le plus ſouvent des cabales dans le Conclave, ne ſouhaitent rien tant que de voir l'aſſemblée congediée & de ſortir comme de priſon & de ſe mettre en liberté; ainſi ſouvent à l'occaſion des differens partis les eſprits changent tout d'un coup en faveur de celui pour lequel on n'avoit eu aucun égard au commencement. Au reſte il arrive aſsès ſouvent que celui qu'on a élû eſt tout autre, quand il eſt aſſis ſur le throne Pontifical, qu'il n'avoit paru auparavant, lorſqu'il n'étoit que Cardinal.

Le College des Cardinaux, & quel il eſt.

§. 35. Quand le Pape entre dans ſon gouvernement ſpirituel, on ne lui impoſe aucune condition; parce qu'il ne ſeroit pas de la dignité Pontificale de brider par des loix humaines & par des clauſes celui qui eſt dit porter par-tout le St. Eſprit *in ſcrinio pectoris* ou dans le fond de ſon cœur. Comme il y a un College de Chanoines auprès des principaux Evêques d'Allemagne, de même le Pape a un College de Cardinaux pour gouverner les provinces de ſon Empire, qui lui tient comme lieu

de

de Senat perpetuel, que le Pape consulte dans les affaires d'importance. Néanmoins il arrive souvent que le Pape & ses Neveux mépriſant l'autorité & les conſeils des Cardinaux, ſe conduiſent d'une tout autre maniere & gouvernent tout à leur fantaiſie.

En quoi conſiſte leur dignité ?

La principale dignité des Cardinaux conſiſte dans le pouvoir d'élire les Papes & de les prendre de leur Corps ; puiſqu'ils ont le plus de droit à cette éminente charge, & qu'ils doivent en choiſir un qui ſoit verſé dans les affaires & dans les negociations de la Cour de Rome.

Quel doit être leur nombre, & quel titre portent-ils ?

Le nombre fixe des Cardinaux doit être de ſoixante dix : mais il eſt rarement complet. Le Pape *Urbain* VIII. fut le prémier qui ordonna que les Cardinaux ſeroient appellez par honneur *Eminentiſſimi* ou *Eminences* ; parce que le titre d'*Illuſtriſſimi* ou de *Grandeurs*, que cet Ordre prenoit auparavant, avoit commencé de devenir trop commun en Italie. A l'exemple des Cardinaux, qui venoient de prendre des titres plus relevez & plus honorables, les Princes d'Italie ſe firent traiter de *Celſiſſimi* ou d'*Alteſſes*, au-lieu du titre d'*Excellentiſſimi* ou d'*Excellences*, qu'on leur donnoit auparavant.

L'éle-

De qui dépend leur élection ?

L'élection des Cardinaux dépend abſolument de la volonté du Pape; qui néanmoins en y procedant a beaucoup d'égard aux recommandations des Rois de France & d'Eſpagne & des autres Potentats. Certains flateurs de la Cour de Rome & eſclaves des Papes ont bien eu l'impudence d'avancer que la dignité des Cardinaux étoit égale à celle des Rois. Et à préſent les Cardinaux prétendent d'être au-deſſus des Electeurs de l'Empire & avoir le pas devant eux.

Les Papes tâchent toûjours d'avancer & d'enrichir leurs parens.

Depuis le temps que *Sixte* IV. tenoit le Siege Pontifical, ſçavoir l'an 1471. les Papes s'appliquerent ſur-tout à procurer l'avancement de leurs parens & à les enrichir des revenus de l'Egliſe; dont voici quelques exemples. *Sixte* V. dans l'eſpace de cinq ans, que dura ſon Pontificat, apporta dans ſa maiſon plus de trois millions de ducats. *Gregoire* XV. en vingt-ſept mois de temps qu'il gouverna l'Egliſe, laiſſa en mourant à ſa famille plus de trois millions d'écus en terres & en domaines, ſans parler de l'argent comptant.

Exemple & raiſons de cela.

On dit encore que la maiſon ſeule des *Barberins* après la mort d'*Urbain* VIII. poſſedoit environ deux cens vingt-ſept charges & bénéfices, chacun montant par an depuis

puis trois mille juſques à cinq, huit, ou dix mille écus; de ſorte qu'on eſtimoit les richeſſes de cette famille juſqu'à trente millions d'écus. Ces immenſes richeſſes ſcandalizerent extremement pluſieurs perſonnes; cependant ſi on conſidere cette conduite des Papes ſans prévention, on reconnoîtra aſſûrément que ce ſeroit une grande folie aux Papes (puiſque leur charge n'eſt fondée que ſur les richeſſes & ſur l'autorité qu'ils ont parmi les Eccleſiaſtiques) d'étouffer l'inclination naturelle, que chacun a pour ceux de ſa famille, & de ne pas ſe ſervir de l'occaſion pour amaſſer de l'argent & pour enrichir leurs parens, & pour recueuillir, pendant qu'ils peuvent, les fruits de cette dignité où ils ſont. C'eſt une choſe fort ordinaire de porter envie à des favoris & à ceux qui font fortune; parce qu'on eſt fâché de n'avoir pas le même bonheur. Au reſte comme les Papes ne ſont point obligez de faire de grandes dépenſes pour l'entretien de leurs troupes & pour des expéditions militaires, je ne vois point qu'ils puiſſent mieux employer ces grands revenus de l'Egliſe qu'à enrichir leurs parens & leurs alliez.

Depuis le temps qu'*Urbain* VIII. fut élevé au Pontificat, on commença de donner Le Cardinal Patron,

& quel il eſt ?

ner la prémiere dignité à un des Neveux du Pape, & on lui confera la charge de prémier Miniſtre d'Etat avec le titre de Cardinal Patron. Entre les motifs, qui portent les Papes à donner le maniment des affaires à leurs Neveux, on rapporte particulierement celui-ci ; c'eſt qu'il eſt naturel & juſte que celui qui eſt parent du Pape ſoit préferé à tout autre, & en même temps qu'il eſt beaucoup plus ſeur de confier la perſonne du Pape à la garde de quelqu'un de ſes proches parens : car il eſt certain que les Papes ſont beaucoup plus expoſez aux embûches, & ſe trouvent dans de plus grands dangers, que des Princes héréditaires, dont les ſucceſſeurs peuvent venger la mort. Il eſt aiſé de juger combien les Papes apprehendent d'être empoiſonnez, en ce que lorſqu'ils communient, le Chapelain, qui tient le pain & le vin conſacrez entre ſes mains, en doit goûter avant que de les préſenter au Pape.

Quels avantages produit ſon gouvernement ?

On prétend encore que le gouvernement des Neveux des Papes produit cet avantage, c'eſt que comme l'élection du Pape dépend des ſuffrages des Cardinaux, ils empêchent auſſi que les Gouverneurs de province & les Miniſtres d'Etat ne commettent des rapines & des extorſions, n'amaſſent de l'ar-

l'argent par des voyes illicites, & ne ſe ſupplantent & détruiſent les uns les autres. D'ailleurs ces Neveux étant en petit nombre, leur avarice peut d'autant plus aiſément être aſſouvie, & ils ne permettent pas non plus aux autres Miniſtres de piller impunément & d'attirer à eux les avantages qui leur reviendroient de leurs malverſations dans l'Etat, parce que toute la haine en tomberoit ſur eux. Les Neveux procurent encore cet avantage aux Papes, en ce qu'ils examinent & penetrent bien mieux les conſeils ſecrets & les interêts des Princes, que d'autres Officiers ou Miniſtres, qui n'ont aucune liaiſon de ſang avec le Pape, & qu'ils veillent auſſi beaucoup plus ſoigneuſement qu'aucun autre au ſalut & à la conſervation de l'Etat, dans la crainte qu'ils ont d'être punis, s'ils venoient à les négliger. Et c'eſt auſſi dans cette vûë qu'ils tâchent par des bienfaits & des ſervices reels d'engager dans leurs interêts l'un ou l'autre Prince, qui ſoit riche & puiſſant, pour ſe pouvoir ſervir de leur appui en cas de néceſſité. Enfin c'eſt par le moyen des Neveux que les Papes peuvent plus commodement tenir ſecrettes les affaires, qu'il eſt de l'interêt de l'Etat de ne pas publier; & il eſt indubitable que

ſans eux ils ſeroient contraints de dépendre abſolument des Cardinaux, qui ſe ſont appliquez à faire des factions parmi les puiſſans Princes, qu'ils ont attiré dans leurs interêts par de groſſes penſions annuelles & par de bons benefices Eccleſiaſtiques, qu'ils leur ont procuré.

Quels ſont les Sujets de la Monarchie ſpirituelle du Pape?

§. 36. Les Sujets de la Monarchie ſpirituelle du Pape ſont diviſez en deux claſſes. La prémiere eſt compoſée du Clergé, ou des Eccleſiaſtiques; & la ſeconde comprend tous les autres Chrêtiens, qui font profeſſion de la Religion Romaine, & auxquels on donne le nom de Laïques ou de Seculiers. Les prémiers peuvent être comparez à des troupes nombreuſes de quelque puiſſant Prince, qui ſont toûjours entretenuës, & dont il ſe ſert pour tenir dans le devoir les peuples qu'il a ſubjuguez & les provinces qu'il a réduites ſous ſon obéïſſance. Les ſeconds ſont les pauvres Sujets tributaires, qui doivent fournir de groſſes contributions pour l'entretien de ce grand nombre de troupes.

Pour quelles raiſons les Eccleſiaſtiques s'abſtiennent de ſe marier?

Les Eccleſiaſtiques ont ceci de particulier, qui les diſtingue des Laïques, c'eſt qu'ils ſont obligez de s'abſtenir de l'état du mariage. On a accoûtumé de dire qu'ils obſervent cette maniere de vivre par un

pur

pur motif de ſainteté, & afin qu'étant délivrez des embarras & des ſoins domeſtiques qu'apporte le mariage ils puiſſent mieux s'acquitter des fonctions de leurs charges. Mais il eſt certain que les principales raiſons, pour leſquelles le mariage a été défendu aux Eccleſiaſtiques, ſont celles-ci; afin qu'ils n'euſſent pas plus de ſoin de leurs femmes & de leurs enfans, que des interêts de l'Egliſe; qu'ils fuſſent moins attachez aux Souverains, ſous la domination deſquels ils ſont obligez de vivre; qu'ils ne detournaſſent les biens Eccleſiaſtiques au profit & à l'avantage de leurs familles; & qu'ils fuſſent d'autant plus propres & plus prêts à executer ponctuellement les ordres du Pape, particulierement contre ces Princes, ſous l'Empire deſquels ils vivent; parce que n'étant pas attachez fort etroitement à l'Etat, & que n'ayant d'autre ſoin que celui de ſuſtenter leur vie, ils peuvent ſans crainte mépriſer la colere & l'indignation de ces Princes: car les Souverains n'ont pas de gage plus ſûr de la fidelité de leurs Sujets ni de meilleurs ôtages que les femmes & les enfans de chaque citoyen. Mais les perſonnes qui vivent dans le Celibat ne devant ſonger qu'à eux ſeuls, ils peuvent chercher à

vivre en tous lieux. Le Pape de ſon côté a ſi bien fait qu'il a affranchi les Eccleſiaſtiques du joug & de la domination des Princes & des Magiſtrats, & les a ſoumis à ſes propres loix. Et les Eccleſiaſtiques n'auroient point trouvé ſi abondamment dequoi ſatisfaire leur avarice, s'ils avoient fait ſoupçonner que c'étoit pour eux & pour leurs femmes & leurs enfans qu'ils amaſſoient des richeſſes, & non pour l'Egliſe qu'ils demandoient l'aumone. Au reſte ceux qui ont contraint les Eccleſiaſtiques à vivre dans le Celibat, ont commis une groſſe faute en ce qu'ils ont négligé de pourvoir à leur chaſteté en leur fourniſſant quelque remede ſouverain pour dompter leur cupidité ; ce qui ſans doute auroit été très agréable & fort decent à cet Ordre.

Ils ſont en très grand nombre.

On peut juger du grand nombre des Eccleſiaſtiques & des Moines de cela ſeul que le Pape *Paul* IV. avoit accoûtumé de dire, qu'il avoit ſous ſa domination deux cens quatre vingt huit mille Paroiſſes & quarante-quatre mille Cloîtres ; pourvû que ce nombre, & particulierement celui des Couvens, ſoit juſte.

Ils ſont diſtinguez

On peut encore diviſer les Eccleſiaſtiques en ceux qui ſont ſimplement Prêtres, &

& en ceux qui ont fait des vœux particuliers & qui ſuivent une certaine regle, tels que ſont les Moines & les Jeſuites, qui ſemblent être comme les Gardes du corps du Pape. Les gages que l'on donne en enrôllant cette milice ſacrée, ſont des honneurs & des dignitez, de grands revenus, l'exemption des charges, l'oiſiveté ou une vie paiſible, & une bonne table bien aſſûrée; & à ceux d'entre eux, qui obſervent une regle un peu plus ſevere, on leur propoſe pour récompenſe une grande opinion d'une ſainteté exquiſe & toute-à-fait ſinguliere, l'excellence des œuvres meritoires, & ſemblables prérogatives par-deſſus les autres.

en deux ordres.

Ils poſſedent les prémieres charges & de grands biens.

§. 37. Les moyens, dont le Pape ſe ſert pour tenir les Laïques dans le devoir & ſous ſon obeïſſance, tendent uniquement à les accoûtumer à le regarder & ſes Miniſtres ſacrez, comme les auteurs & les promoteurs de leur ſalut, & les maîtres & les directeurs de leurs conſciences: car auſſi n'y a-t-il point de frein plus propre pour méner quelqu'un à ſa fantaiſie. Mais afin que cela pût s'accommoder à la ſouveraineté Eccleſiaſtique qu'on s'étoit propoſée, on y a depuis employé d'anciens dogmes de la Religion Chrêtienne, ou on en a in-

Les dogmes & les maximes de l'Egliſe Romaine s'accommodent très bien avec les interêts du Pape.

venté de nouveaux pour la même fin ; de ſorte que ſi l'on y veut bien prendre garde, on trouvera que dans les points, ſur leſquels ceux de la Religion Romaine ſont en conteſtation avec leurs adverſaires, il y a preſque toûjours quelque interêt mêlé, qui regarde la dignité, la puiſſance, & les revenus du Clergé.

Si les Papes ſont au-deſſus des Conciles, & s'ils ſont infaillibles?

Un des principaux eſt celui de la majeſté & de l'autorité du Pape ; laquelle on prétend être ſi grande, que non ſeulement il eſt au-deſſus des Conciles, mais auſſi qu'il eſt infaillible. C'eſt cet article que les Jeſuites particulierement ont tâché de bien établir ; à cauſe qu'étant une fois poſé, il n'y a rien qu'on ne puiſſe croire ou ſoutenir. Au contraire rien n'ébranle davantage les fondemens de la ſouveraineté des Papes, que le ſentiment où l'on étoit autrefois, & qui étoit reçû par la plûpart des Chrêtiens, & qui l'eſt encore aujourd'hui (ſi je ne me trompe) par la Sorbonne ou Academie de Paris, par lequel l'autorité des Conciles eſt miſe au-deſſus de celle des Papes, ou du moins elle ne lui eſt point inferieure ; parce que cette opinion ſentant je ne ſçai quoi de gouvernement Democratique eſt entierement contraire au gouvernement Monarchique ; & il ne ſemble

ble gueres convenable, que le Pape étant en quelque ſorte élevé au-deſſus des autres hommes ſoit pourtant ſujet à la cenſure & à la critique de ſes creatures & de ſes vaſſaux. Car de prétendre appliquer au Pape ſeul ce que l'Ecriture ou les Peres attribuent à l'Egliſe, ce ſeroit tout comme ſi on vouloit attribuer à un Royaume ce que fait le Souverain.

Pourquoi ils ont défendu aux Laïques la lecture de l'Ecriture ſainte?

Les Papes ont défendu aux Laïques la lecture de l'Ecriture ſainte, & ils ne l'ont permiſe qu'aux Eccleſiaſtiques. Ce qui ſert non ſeulement à rendre les Prêtres plus vénérables, comme s'ils étoient les ſeuls privilegiez pour regarder de près dans les Divins Oracles; mais auſſi à empêcher que les Laïques n'y trouvent quelque choſe qui ſoit contraire aux interêts des Eccleſiaſtiques, ou qu'ils n'apprennent à être ſages, ou que les tenebres, dont on avoit accoûtumé de ſe ſervir pour les tromper impunément, ayant été diſſipées, ils ne commencent à ſe defier des Prêtres & ne veuillent plus recevoir ce qu'ils leur propoſent. Davantage les Papes ayant ôté aux Laïques la liberté de s'appliquer à la Theologie & d'en examiner à fonds les queſtions, ils en laiſſent l'examen aux Prêtres ſeuls. Afin donc qu'on n'avance rien

qui ſoit contraire ou nuiſible aux interêts des Papes, les Docteurs & les Theologiens de la Communion Romaine donnent aux Papes ſeuls le pouvoir d'interpreter l'Ecriture. Par la même raiſon ces Docteurs prétendent que les Papes ſeuls ont le droit de décider abſolument tous les points de controverſe.

Ils ont introduit les Traditions, & à quelle fin.

On prétend encore que l'Ecriture ſainte eſt imparfaite & defectueuſe, & qu'on a beſoin des Traditions ainſi nommées pour ſuppleer à ce qui y manque. Expedient merveilleux, afin que lorſqu'on veut introduire quelque dogme avantageux au Siege de Rome, dont on ne peut trouver aucunes traces dans la Révélation, on n'ait pour le ſoutenir qu'à en appeller aux Traditions, ſans ſe mettre en peine d'autres preuves.

Que leur ſert la diſtinction des pechez en veniels & en mortels?

Dans la doctrine du péché les Scholaſtiques de l'Egliſe Romaine diſtinguent les péchez en veniels & en mortels, & établiſſent auſſi des cas reſervez, le tout au profit & à l'avantage du Clergé. Car cette infinité de livres de confeſſion (dont on pourroit remplir des chariots ou des vaiſſeaux) ne ſont pas écrits pour corriger les vices, mais afin que par un certain prix, qu'on établit pour l'expiation de chaque

péché,

péché, les richeſſes des Eccleſiaſtiques en fuſſent augmentées, & leur avarice en fut aſſouvie.

Pourquoi ont-ils inventé la penitence & la confeſſion ?

Le dogme conſolant de la remiſſion des péchez eſt auſſi entierement conforme aux interêts des Eccleſiaſtiques. Car comme le pardon des péchez, que l'on obtenoit par la repentance & par la foi en Dieu appaiſé par le ſang de *Jeſus Chriſt*, n'apportoit aucun profit aux Eccleſiaſtiques, on a trouvé que pour avoir une veritable repentance & une abſolution parfaite il falloit faire à un Prêtre une énumeration exacte de tous les péchez, juſques aux plus petits, & les dépoſer comme dans ſon ſein. Par-là les Eccleſiaſtiques ont ſi bien fait, que non ſeulement ils ont attaché les hommes à eux, & ont imprimé dans leur eſprit toutes les opinions & les penſées qu'ils jugeoient conformes à leurs interêts ; mais ils peuvent encore découvrir les penſées ſecrettes, les deſſeins cachez, les maximes, les mœurs, le naturel & l'humeur de chaque penitent, & choſes ſemblables ; ce qui dans la ſuite leur eſt d'une grande utilité pour bien regler & executer leurs projets. Cependant il eſt défendu aux Confeſſeurs de ne rien reveler de tout ce qui ſe paſſe dans les confeſſionaux : car ſi cela n'étoit, ils

n'auroient jamais pû établir & ſoutenir un dogme ſi étrange & ſi oppoſé à l'inclination naturelle des hommes.

Ils ordonnent les œuvres ſatisfactoires, & dans quelle vûe.

Les Docteurs de Rome veulent encore qu'il y ait des œuvres ſatisfactoires envers Dieu, à proportion que le Prêtre trouve à propos de les ordonner ; ce qui leur apporte une moiſſon fort abondante & leur donne moyen de faire de grands gains : car quoiqu'il ſoit ordinaire d'impoſer au penitent pour l'expiation de ſes crimes de certains formulaires de prieres, des pelerinages, des jeûnes, des macerations, & autres choſes de cette nature ; cependant il ſe trouve ſouvent des hommes pécheurs, particulierement du nombre des riches, que l'on condamne à quelque amende pécuniaire pour l'expiation de leurs fautes, laquelle doit être appliquée à l'entretien des Couvens & des Egliſes & à la nourriture des pauvres, ſous leſquels on comprend cet Ordre de Moines que l'on appelle Mendians. On doit remarquer en paſſant que ces Moines s'appliquant le paſſage de *St. Matthieu chap.* XXV. *vers.* 40. ont voulu être nommez *Minimi fratrum* ou *les plus petits des fréres*, afin que par cette apparence d'humilité ils engageaſſent les hommes ſuperſtitieux à leur diſtribuer de leurs

leurs biens; de sorte que par cette interpretation des paroles de l'Ecriture on a chargé la Chrêtienté de plus de cent mille personnes robustes & vigoureuses, qu'on est obligé d'entretenir. D'ailleurs on peut racheter à prix d'argent la prémiere sorte de pénitence, lorsqu'on la trouve trop rude & trop pénible: & en effet quelles liberalitez ne feroit pas un homme riche, & quelles soûmissions ne rendroit-il pas à un Reverend Pére, dont il auroit déja éprouvé la douceur & la moderation comme naturelle dans la penitence qu'il lui auroit imposée, ou que dans la suite il tâche de l'acheter par des aumones & des liberalitez.

Pourquoi établissent-ils le merite des œuvres?

Il est fort aisé de concevoir, pourquoi on a mis les bonnes œuvres entre les causes du salut, & qu'on leur a attribué la vertu de meriter quelque chose devant Dieu. Car lorsqu'on vient à définir ces bonnes œuvres, on ne manque pas de donner le prémier rang aux liberalitez faites aux Ecclesiastiques, aux Eglises, & aux Monasteres, & ensuite à ces sortes de choses qui ont été introduites par les Papes & par leurs partisans, & qui ne partent que d'un principe de superstition & d'hypocrisie.

A quelle fin inven-

Outre cela on a commencé à enseigner que les Moines possedoient la vertu dans

un

tent-ils les œuvres de ſurerogation ?

un degré ſi éminent, qu'ils pouvoient non ſeulement ſatisfaire à Dieu pour eux-mêmes, mais qu'ils avoient encore beaucoup de mérites de reſte pour en faire part aux autres, & qu'ils étoient en état d'expier les péchez des pauvres Laïques par ces œuvres de ſurerogation, comme ils les appellent communément. Et c'eſt de ce ſurcroit ou ſuperflu qu'on a fait un grand magaſin, qui eſt inepuiſable & rempli de marchandiſes fort profitables au Clergé; car celui qui les vend, n'eſt point obligé de les acheter ni de faire aucuns frais pour les conſerver; qui ne ſe gâtent point par la longueur du temps; qui ne ſouffrent aucune diminution; & qu'enfin l'acheteur ne peut point rendre à ſon vendeur, après qu'il en a reconnu les defauts & le peu de valeur.

Pour quelle raiſon ordonnent-ils l'obſervation des fêtes & autres ceremonies ?

D'un autre côté on a rempli le culte de l'Egliſe Romain d'une infinité de rites & de ceremonies, on y a introduit ſans fondement des fêtes & des proceſſions, & on les a multipliées à l'infini, & on y a bâti & conſacré un grand nombre d'Egliſes, de chapelles, & d'autels ſuperflus; afin que les Eccleſiaſtiques euſſent toûjours dequoi s'occuper, & qu'il parût qu'ils ne vouloient point vivre dans l'oiſiveté & dans

dans la pareſſe. Ajoûtez à cela, qu'il revenoit toûjours quelque profit de ces ceremonies au Clergé. C'eſt auſſi dans la même vûë que les Papes ont augmenté le nombre des Sacremens, & qu'ils ont ordonné qu'il y en auroit ſept; parce qu'aucun d'eux n'eſt jamais adminiſtré, que les Prêtres n'en ſoient payez. Les Papes ont encore introduit l'uſage des Meſſes ſans Communians, & ils ont prononcé qu'elles étoient des ſacrifices établis pour le ſalut des vivans & des morts; afin que par-là ils ſe rendiſſent les uns & les autres tributaires & les miſſent ſous contribution. On a accoûtumé de nommer cela le ſacrifice de la Meſſe. Il n'y a perſonne, qui entreprénne quelque affaire importante, qu'il n'ait ſoin avant toutes choſes de faire dire quelque Meſſe pour avoir un heureux ſuccès dans ſon entrepriſe; & il ne meurt jamais de perſonne tant ſoit peu riche, qu'elle n'ordonne par ſon teſtament de celebrer aux temps préfix un certain nombre de Meſſes pour le ſalut de ſon ame, dont les Prêtres ne manquent pas de ſe faire bien payer.

Dans quelle vûë ont-ils augmenté le nombre des Sacremens, & introduit les Meſſes pour les vivans & pour les morts?

L'abus de refuſer la coupe aux Laïques qui communient ayant été une fois introduit, paſſa à la fin en force de loi. Et bien-que l'inſtitution de *Jeſus Chriſt* lui-même & la

Ils retranchent la coupe aux Laïques,

& pourquoi.

la pratique de l'Egliſe durant pluſieurs ſiecles fûſſent évidemment contraires à ce retranchement, néanmoins il a plû aux Papes d'y perſiſter opiniâtrément, pour ne pas avouër que l'Egliſe avoit erré, & afin que les Eccleſiaſtiques euſſent quelque prérogative dans l'uſage de ce Sacrement par-deſſus les autres Chrêtiens. Juſque là mêmes que pour ſe moquer avec d'autant plus d'impudence & de Dieu & des hommes, on donne aux Laïques un calice, qui n'a pas été conſacré, qu'on dit avec le dernier mépris n'être adminiſtré que pour laver la bouche, comme ſi on avoit avalé quelque choſe d'impur en communiant, qui eût beſoin d'être purifié.

A quelle fin ont-ils fait du mariage un Sacrement, & ont-ils établi des degrez défendus là-deſſus ?

Les Papes ont encore mis le mariage au nombre des Sacremens, quelque abſurde & extravagant que cela parut; afin de tirer devant le tribunal des Eccleſiaſtiques une infinité d'affaires matrimoniales, qui devoient leur apporter de grands profits, & qui ſont d'une très grande conſequence; puiſque de là dépendent la condition & l'état des hommes, les heritages, les ſucceſſions, & ſouvent même des Royaumes entiers. C'eſt ainſi que *Marie* Reine d'Angleterre ne pouvant ſans l'autorité du Pape paſſer pour une Princeſſe née d'un ma-

mariage legitime, fut obligée pour obtenir de lui ce privilege d'introduire de nouveau la Religion Romaine dans ſon Royaume. Et ce fut encore par-là, entre pluſieurs autres faveurs, que *Philippe* III. Roi d'Eſpagne eut une grande obligation au Pape de ce qu'ayant accordé diſpenſe à ſon pére il avoit épouſé ſa couſine germaine, dont il étoit né. Et certes un tel mariage n'auroit pas été facilement approuvé des autres Chrêtiens. Davantage les Papes ayant voulu procurer aux Prêtres les moyens de faire de grands profits par les diſpenſes qu'ils pourroient accorder à ceux qui les demanderoient, ils établirent divers dégrez de parenté pour empêcher qu'on ne ſe mariât, & par un nouvel artifice ils inventerent encore une eſpece de parenté ſpirituelle.

L'Extreme Onction leur eſt très commode.

Dans l'Extreme-Onction les Prêtres ont trouvé un expedient très commode pour exhorter les mourans d'une maniere inſinuante à laiſſer par teſtament des legs pour des œuvres pies, comme ils les appellent; en quoi chacun travaille de ſon mieux à l'avantage & au profit de ſon Ordre.

Le Purgatoire pourquoi inventé?

On n'a point eu auſſi d'autre vûë en inventant le Purgatoire, que de porter les agoniſans, qui ne font plus de cas des biens,

biens, qu'ils ſont prêts de laiſſer à d'autres, à ſe montrer genereux & liberaux envers les Eccleſiaſtiques, afin que par leurs Meſſes & par leurs prieres ils puiſſent ſortir d'autant plûtôt d'un lieu ſi chaud & ſi alterant.

La vénération des Reliques pourquoi introduite ?

La vénération des Reliques apporte encore aux Eccleſiaſtiques de grands profits, & entre autres celui-ci, c'eſt que le Pape peut recompenſer d'un morceau d'os venerable par ſon antiquité prétenduë les grands bienfaits & les ſervices conſidérables des hommes illuſtres.

L'Invocation des Saints pourquoi ordonnée ?

Par l'invocation des Saints on a eu un ſpécieux prétexte pour bâtir & conſacrer des Egliſes, pour inſtituer des jours de fêtes, & pour donner aux Prêtres les emplois ſacrez, par-où ils puiſſent ſubſiſter & s'entretenir. Mais ce qui a encore beaucoup augmenté le credit des Papes c'eſt que perſonne ne peut être canoniſé ou mis au nombre des Saints & des Bienheureux ſans leur autorité & ſans une déclaration expreſſe de leur part ; tout comme s'ils avoient le pouvoir de donner à qui bon leur ſemble les charges & les dignitez dans le ciel même, & que Dieu fût obligé d'approuver tous les Referendaires, (ainſi qu'on a de coûtume de les appeller) qu'ils lui auroient

La Canoniſation eſt très avantageuſe aux Papes.

roient fortement recommandez. Par ce moyen les Papes peuvent auſſi tourner comme il leur plaît l'eſprit & le cœur des hommes dans d'autres Etats, en leur promettant de contenter leur ambition & leur credulité par de grandes recompenſes, s'ils appliquent tous leurs ſoins & toutes leurs penſées à ſoutenir ſes interêts. C'eſt pour cela qu'anciennement, ſur-tout lorſque la ſuperſtition eût gagné le deſſus, on n'avoit accoûtumé de mettre au nombre des Saints que des Eccleſiaſtiques, qui s'étoient rendus fameux dans le monde ou par des viſions ridicules qu'ils debitoient, ou par une devotion affectée qu'ils faiſoient paroître par-tout. Que ſi on a fait cet honneur & cette grace à quelque Laïque, il a fallu néceſſairement que lui, ou bien ceux qui ſollicitoient en ſa faveur, ayent pour cet effet rendu de grands ſervices au Siege de Rome.

Quelles gens on canoniſe ordinairement?

Au reſte je ne m'arrêterai point à rapporter ici comment les Prêtres ont accoûtumé de tirer adroitement de l'argent des ſimples & des ſuperſtitieux par le moyen des miracles, des fantômes, des prodiges, de la terreur panique des apparitions & des ſpectres, des conjurations, des exorciſmes, des indulgences, des jubilez,

Autres moyens dont les Prêtres ſe ſervent pour tirer de l'argent.

de la défenſe des viandes, & autres artifices de cette nature.

Les Univerſitez & les Academies ont beaucoup ſervi à maintenir l'autorité des Papes.

§. 38. Les Univerſitez & les Academies ont auſſi beaucoup contribué à l'affermiſſement de l'autorité & de la domination des Papes : car elles ont été fondées, en partie par les Papes mêmes, & en partie par d'autres Souverains, néanmoins de telle maniere que la plûpart d'entre elles ont dû recevoir leur confirmation du Pontife, & ſur leſquelles il prétend encore aujourd'hui avoir une autorité ſouveraine. On peut voir facilement quelles ſont les raiſons & les ſuites d'une telle Politique : car ceux qui doivent un jour être ou Docteurs ou Profeſſeurs dans ces Academies, ſuivent des préceptes & embraſſent des opinions, qu'ils font enſuite voir eux-mêmes dans leur vie & dans leurs mœurs, ou qu'ils donnent de main en main à ceux qui leur ſuccederont. Par-où tout ce qu'on faiſoit & traitoit dans ces Academies étoit entierement accommodé aux interêts des Papes ; vû-que non ſeulement les Profeſſeurs en Theologie, qui y tenoient le prémier rang, étoient les Créatures & les Miniſtres des Papes ; mais auſſi que les Profeſſeurs du Droit Canon s'occupoient à augmenter l'autorité du Pape & à défendre ſes décrets, dont il avoit chargé

Les Profeſſeurs de ces Univerſitez & du Droit Canon ſont des créatures des Papes.

chargé le monde Chrêtien, & à accroître considerablement les gains sordides qu'il avoit déja faits. Car après que les Ecclesiastiques se furent attribué une si grande jurisdiction, ils ne manquerent pas d'envelopper les procès & les jugemens de tant de difficultez par le moyen du Droit Canon, qu'ils n'ont presque jamais de fin & qu'ils ne sont terminez que bien tard, afin qu'ils eussent par-là d'autant plus d'occasion d'assouvir leur avarice des grands présens, qu'ils recevoient de ceux qui plaidoient.

Les Philosophes sont leurs esclaves.

De même les Philosophes étoient pour la plûpart si fort attachez aux Papes, qu'ils en étoient comme les esclaves; de sorte que si quelqu'un d'entre eux s'avisoit de vouloir rénoncer à la bagatelle pour examiner à fonds ce qu'il y auroit de veritable & de réel dans chaque chose, les autres se jetteroient incontinent sur lui, & condamneroient absolument son dessein. Et d'ailleurs la Theologie & la Philosophie, qu'on enseignoit dans ces Academies, n'étoient nullement dirigées pour donner aux hommes des préceptes de science & de prudence; mais elles servoient plûtôt à abâtardir & à gâter l'esprit des plus grands hommes par des bagatelles vaines & ridicules &

par des queſtions obſcures & inutiles ; de ſorte qu'en les détournant de la connoiſſance exacte des choſes ils leur ôtoient le moyen de découvrir les tromperies des Papes. Car en effet la Theologie Scholaſtique ne fourniſſoit aucun ſecours pour examiner avec ſoin & expliquer clairement l'Ecriture Sainte ; mais elle s'occupoit le plus ſouvent à propoſer & à définir ces queſtions frivoles & inutiles, qui ſont ſorties du cerveau de *Pierre Lombard*, de *Thomas d'Aquin*, de *Scot*, & autres inventeurs de ſemblables ſubtilitez & fadaiſes. Tout ce que ces Scholaſtiques nommoient alors Philoſophie n'étoit abſolument qu'un amas d'imaginations creuſes & d'impertinences, dont la connoiſſance, qui ne renferme que des termes barbares & vuides de ſens, eſt plus préjudiciable qu'avantageuſe à l'eſprit : car n'étant occupé qu'à ces bagatelles, il n'eſt point cultivé par l'étude des belles lettres ; de ſorte qu'on peut dire que la plûpart de ces gens-là font conſiſter tout leur ſçavoir dans une profonde ignorance, & ſont, tout comme a dit ce Poëte Comique, qu'en voulant comprendre quelque choſe ils ne comprennent du tout rien.

En quoi conſiſtent la Theologie & la Philoſophie Scholaſtique ?

On s'eſt donné beaucoup de peine dans les Univerſitez & dans les Academies

Elles ſont encore en

mies pour apprendre & pour enſeigner ces bagatelles & ces vaines ſubtilitez non ſeulement dans ces temps où la barbarie étoit le plus en vogue, mais ce qui eſt étonnant encore aujourd'hui, que les belles lettres ſont reſuſcitées & floriſſantes, on void que les Docteurs de l'Egliſe Romaine ſuivent cette même methode de raiſonner ſottement & tâchent de l'enſeigner aux autres, tellement qu'il ſemble qu'ils prennent plaiſir à ſe nourrir de gland après une abondante recolte de toutes ſortes d'autres fruits ; & l'on ne fait plus aucun cas des arts & des ſciences, ſurtout de celles qui ſervent comme de flambeau aux hommes pour regler leurs actions dans la ſocieté civile. Ces mêmes Docteurs ont principalement corrompu & renverſé cette ſcience ſi utile & ſi neceſſaire, qui concerne les mœurs & la conduite de la vie, je veux dire la Morale, & ils l'ont enveloppée d'un nombre infini d'erreurs & de difficultez, dont on ne peut ſe débarraſſer. Par-où ils n'ont point eu d'autre vûë que d'acquerir l'eſtime de tous les particuliers dans le temps qu'ils font une ſecrette confeſſion de leurs péchez, & de remplir leurs conſciences de tant de ſcrupules, de doutes, & d'inquietudes, qu'ils ne ſçavoient

vogue à préſent, & pourquoi.

point comment ſe conduire, & qu'ils n'étoient plus capables de diriger & de regler leurs actions par des préceptes de prudence, qui fuſſent clairs & ſolides; mais qu'ils étoient obligez de ſe laiſſer conduire à la fantaiſie des Prêtres intereſſez & apres au gain, qui ſeroient leurs Confeſſeurs.

Pourquoi les Jeſuites ſe ſont-ils intrus dans la régence des Colleges?

§. 39. L'étude des belles lettres, qu'on négligeoit fort du temps de *Luther*, ayant fait une grande bréche à l'autorité du Pape, les Jeſuites, qui ſont comme les Gardes du corps du Pape, voulant reparer cette bréche ſe chargerent dans la ſuite de la régence des Colleges, & ſe mirent à enſeigner publiquement les ſciences les plus difficiles & les plus importantes non ſeulement dans les Academies ou Univerſitez; mais ils ont encore pris ſur eux l'inſtruction des jeunes gens, afin de diriger tellement l'étude des belles lettres, que bien loin d'être préjudiciables au Royaume des tenebres, elles lui ſervent d'appui, & contribuent à ſon affermiſſement. Comme en effet par cette éducation de la jeuneſſe les Jeſuites ont acquis non ſeulement de grandes richeſſes & une grande autorité; mais ils ont encore puiſſamment ſoutenu la Monarchie du Pape, pour la conſervation duquel ils font des vœux ardens & auquel ils

Quels ſervices rendent-ils par-là au Siege de Rome?

ſe

ſe ſont dévouez plus particulierement que tous les autres Moines. Car par ce moyen ils inſpirent aux enfans, qui ſont encore dans un âge tendre, des ſentimens de vénération pour le Pape, & leur donnent toutes les inclinations qui peuvent être utiles au but qu'ils ſe ſont propoſé de procurer le bien & l'avantage du Pape; de ſorte qu'ils les accoûtument dès l'enfance à perſiſter opiniâtrément dans les opinions qu'ils ont une fois embraſſées, ſans s'en laiſſer jamais détourner par des raiſons contraires, quoique ſolides; par-où ils deviennent incapables de parvenir jamais à la connoiſſance de la verité. C'eſt encore par une ſemblable conduite que les Jeſuites examinent à fonds le naturel & toutes les diſpoſitions d'eſprit & de cœur de leurs diſciples; afin que ſi ceux-ci viennent un jour à être employez dans les affaires d'Etat, ils puiſſent les conſulter & prendre leurs meſures ſuivant le genie & les inclinations de chacun d'eux. C'eſt pour cela qu'ils font tous leurs efforts pour attirer dans leur Ordre ceux qui leur plaiſent, ſoit par leur genie, ou par leurs richeſſes; de ſorte que la celebre diſcipline de leurs Colleges ne tend qu'à maintenir l'autorité du Pape. Et quoiqu'ils ſe vantent d'a-

Quelles perſonnes tâchent-ils d'attirer dans leur Societé?

voir une méthode excellente & abbregée pour apprendre aux enfans la Langue Latine, cependant ils ſe donnent bien de garde de rendre leurs Ecoliers trop ſçavans, ſi ce n'eſt ceux qu'ils ont deſſein de faire entrer dans leur Societé.

Ils ſe ſont introduits adroitement dans les Cours des Princes.

Outre cela comme les Jeſuites par cette methode d'inſtruire la jeuneſſe ont eu occaſion d'attirer dans leur Ordre pluſieurs perſonnes d'un grand eſprit & d'un ſçavoir exquis, & que dans leur converſation & dans leur maniere de vivre ils ſont très civils & très polis, étant fort éloignez de la groſſiereté des autres Moines & des mœurs dépravées des Philoſophes inſipides & malhonnêtes, ils ſe ſont introduits dans les Cours de la plûpart des Princes ſous le prétexte de la Confeſſion ; & ſe ſont tellement intriguez dans les affaires du monde, que dans pluſieurs lieux tout ſe fait & ſe regle ſelon leurs avis : & dans ce poſte important ils n'oublient jamais leur interêt particulier, ni celui du Pape. Cependant il y a de certains lieux, où ils ſe ſont rendus très odieux & ont perdu tout leur credit à cauſe de leur avarice inſatiable, & de l'extreme demangeaiſon qu'ils ont de ſe mêler dans toutes ſortes d'affaires & de negociations. Outre cela les anciens Ordres

Ils ſont fort odieux aux autres Moines.

des

des autres Moines ſont extremement fâchez contre les Jeſuites, de ce qu'ils leur ont beaucoup fait perdre de leur autorité, de leurs richeſſes, & de leurs revenus.

§. 40. Un des moyens, dont on ſe ſert encore pour maintenir l'autorité du Siege de Rome & pour empêcher qu'on ne découvre rien qui lui ſoit deſavantageux & nuiſible, eſt le pouvoir que le Pape & ſes ſuppôts ſe ſont attribué de cenſurer les livres, afin qu'on ne mette rien en lumiere, qui leur puiſſe être préjudiciable. Au reſte ils procedent à cette cenſure avec tant d'artifice & de malignité, que non ſeulement ils retranchent ce qu'ils n'approuvent point dans les anciens Auteurs, qui s'impriment de nouveau, mais auſſi qu'ils en alterent le ſens & qu'ils y inſerent des paſſages tous entiers, qui paroiſſent ſervir à leur but. Les ouvrages nouvellement écrits dans l'étenduë de leur juriſdiction, ou dans celle de leurs partiſans, n'ont pas plûtôt vû le jour, qu'ils ſont revûs & corrigez: & ſi on découvre qu'il s'y ſoit gliſſé quelque choſe qui choque leurs interêts, on ne manque pas de le marquer dans l'Indice expurgatoire, afin qu'on l'omette dans une autre édition. D'ailleurs les livres de leurs adverſaires ſont abſolument défendus

La Cenſure des livres ce que c'eſt, & comment elle eſt fort avantageuſe aux Papes.

dans les pays où ils dominent, & il n'eſt permis à perſonne de les lire, ſi ce n'eſt à ceux qui en ont obtenu une permiſſion expreſſe, & dont la fidelité & l'adreſſe ont été ſuffiſamment reconnues & éprouvées; de ſorte que n'expoſant jamais aux yeux des gens de leur parti rien de tout ce qui a été écrit pour réfuter les dogmes de l'Egliſe Romaine, ils peuvent imputer à leurs adverſaires tout ce que bon leur ſemble, puiſque leurs troupeaux ne liſent point leurs écrits, ni leur réfutation.

Les Docteurs Papiſtes prennent occaſion de decrier & diffamer les Proteſtans.

D'ailleurs on a déja remarqué que la vie ſcandaleuſe des Papes fut fort prejudiciable à la Religion Romaine, & que les Proteſtans publioient leurs vices infames par des imprimez; il eſt auſſi arrivé que les Papiſtes ont rétorqué les mêmes reproches contre les Miniſtres de la Religion Proteſtante, en ramaſſant non ſeulement les fautes où quelques particuliers pouvoient être tombez, mais en les chargeant des plus noires calomnies & des plus infames crimes, & en n'apportant d'autre preuve de leur fauſſe accuſation ſi ce n'eſt qu'on leur prouvât le contraire; de ſorte que par une telle conduite ils ont donné à leurs auditeurs de très méchantes impreſſions contre les Proteſtans, & leur ont inſpiré de la haine & du mépris contre eux.

Ou-

Outre cela comme ils ont renoncé à toute honte, ils oſent bien nous venir proner leurs miracles, les ſupplices, les tourmens, & la conſtance de leurs Martyrs, & autres actions illuſtres & extraordinaires, qu'ils racontent avoir faites dans des pays fort éloignez, dans l'eſperance qu'ils ont d'acquerir par-là un grand credit & de donner une haute idee de leur ſainteté, du moins parmi les ſimples & les idiots. Tous ces artifices & traits fabuleux ont été fort exactement remarquez par un Chevalier Anglois, nommé *Edwin Santis*, dans le livre qu'il a mis au jour & qu'il a intitulé *de Statu Religionis*, *de l'Etat de la Religion.*

Ils exaltent fort leurs miracles & leurs Martyrs.

§. 41. On trouve que les Papes ont employé autrefois & employent encore aujourd'hui des moyens beaucoup plus violens & plus iniques pour ſoutenir leur dignité & pour conſerver leur autorité. Ainſi aux ſiecles paſſez rien n'étoit plus formidable aux pauvres mortels que l'Excommunication, que les Papes fulminoient aſsès ſouvent, & dont on a vû de funeſtes exemples, par laquelle ils mettoient à l'interdit des Etats & des Royaumes entiers, & obligeoient les Empereurs & les Rois à faire leur devoir & à ſe ſoumettre à leur obeïſſance.

L'excommunication des Papes n'eſt plus ſi redoutable qu'elle étoit autrefois.

obeïſſance. Mais à préſent ces foudres du Vatican ne ſont plus ſi redoutables qu'elles étoient autrefois, ſi ce n'eſt peut-être à quelques petits Princes d'Italie.

L'Inquiſition eſt établie en Italie & en Eſpagne, & pour quelles fins.

Au defaut de l'Excommunication les Papes ont ſi bien fait qu'ils ont établi en Italie, en Eſpagne, & en Portugal un Tribunal fort étrange, qu'on appelle communément *l'Inquiſition* ou *le Saint Office*, où l'on informe & procede contre ceux qui pourroient en quelque maniere être ſoupçonnez de quelques héréſies, entre leſquelles on compte pour les principales & qui ne peuvent être expiées que par le feu, les opinions qui choquent l'autorité ou la Monarchie ſpirituelle du Pape, ou bien qui ſont oppoſées aux loix ou aux dogmes, qu'ils ont introduit. Et c'eſt par-là que les habitans de ces pays-là ayant été aſſujettis aux Papes ſont auſſi retenus dans leur devoir, & ils doivent éviter ce terrible Tribunal plus que tous les maux du monde ; parce qu'on exerce avec la derniere rigueur les jugemens qu'il prononce, & que tous ceux qui ont le malheur de tomber entre les mains des Inquiſiteurs ſont toûjours contraints d'y perdre leurs biens, s'ils évitent la mort, quand même ils auroient

auroient fait voir évidemment leur innocence.

§. 42. Or bien-que le gouvernement & le culte de la Religion Romaine, avec les autres expédiens, que nous avons rapporté ci-dessus, soient des motifs assès puissans pour retenir les peuples dans la sujettion & dans l'obeïssance des Papes, particulierement à cause que les Ecclesiastiques sçavent conduire leurs affaires de telle sorte, qu'ils tâchent de contenter tout le monde; je crois néanmoins qu'une grande partie de ceux qui vivent sous la domination du Siege de Rome, sont persuadez que tout ce que leurs Docteurs leur proposent est veritable; & qu'il y en a d'autres qui n'ont point d'occasion de chercher & de découvrir la verité : toutefois il est fort croyable que plusieurs Sçavans & plusieurs Politiques penetrent parfaitement bien dans tous les ressorts de cette machine, & combien elle est mal assûrée, & qu'ils ne demeurent sous ce joug que pour des vûës particulieres.

Causes qui obligent les peuples à rester dans la Religion Romaine.

Cela étant ainsi, je suis persuadé que la plûpart d'entre eux sont retenus dans cette Communion, non seulement parce qu'ils ne trouvent point d'autre expédient pour reformer l'Eglise, & qu'ils sont eux-mêmes

Plusieurs d'entre eux le font pour conserver leurs biens.

mes incapables de le faire : mais auſſi à cauſe qu'ils ne veulent pas perdre leur fortune, pour paſſer du côté des Proteſtans, où ils n'auroient que la faim & la diſette à attendre, & où ils ne pourroient que trop éprouver leur patience. Et c'eſt auſſi dans cette vûë qu'ils s'imaginent que pour être ſauvé & obtenir la beatitude éternelle il ſuffit de mettre ſa confiance en *Jeſus Chriſt* & de croire en ſes mérites. Et pour ce qui regarde les autres choſes, qui ont été ajoûtées à la Religion Romaine par un eſprit de ſuperſtition, elles peuvent être obſervées exterieurement, & on peut s'y tenir auſſi long temps qu'on le trouve à propos ſans choquer la Religion ; & il importe auſſi fort peu que les femme lettes & le vulgaire ignorant, qui ont un penchant naturel aux choſes extraordinaires & aux ſuperſtitions les plus étranges, les croyent fort ſérieuſement.

D'autres le font par ignorance.

D'ailleurs il eſt indubitable qu'il y en a pluſieurs qui ne peuvent pas diſtinguer ce qu'il y a de divin dans la Religion Chrêtienne, d'avec ce que les Eccleſiaſtiques y ont ajoûté en vûë de leur interêt particulier ; de ſorte que venant à découvrir les artifices des Eccleſiaſtiques, ils ſe portent enſuite à prendre pour des contes fabuleux tout

tout ce que Dieu leur preſcrit, & ils dépouillent enfin tout ſentiment de la Divinité, en couvrant néanmoins leur impieté ou Atheïſme de l'apparence de la pieté & du faux ſemblant de la Religion, pour ne pas tomber dans le mépris & dans la haine du monde. De là les perſonnes ſages & éclairées peuvent facilement juger comment un Italien ou un Eſpagnol de grand eſprit & ſubtil, qui n'aura jamais lû la Bible, ni aucun bon livre des Proteſtans, peut tomber ſans nulle peine dans ces ſortes de penſées, quand il commence à découvrir les artifices & les ruſes du Clergé Romain. D'un autre côté il eſt très certain que depuis le temps de *Luther* l'Egliſe Romaine a pris toute une autre face, & que du moins on y ſauve bien plus les apparences qu'on ne faiſoit auparavant.

Il y a des établiſſemens dans l'Egliſe Romaine pour toutes ſortes de perſonnes.

Davantage un grand nombre de perſonnes de la prémiere qualité, & d'autres d'une condition mediocre, peuvent voir qu'on a ſongé à eux & qu'on a pris ſoin de leurs interêts dans l'établiſſement de la Monarchie des Papes, puiſqu'ils ont entrée dans les Ordres ſacrez, ſoit de Chevaliers, ſoit de Moines, ſoit de Prêtres, où rien ne leur manque & où ils ont tout à ſouhait; ce qui ſert beaucoup au ſoulagement & à l'éléva-

tion

tion de plusieurs familles illustres. Du moins est-il certain que les péres superstitieux sont fort satisfaits, lorsqu'ils voyent leurs enfans quitter le monde & entrer dans des maisons Religieuses & celebres pour leur grande sainteté & être mis comme au nombre des Saints. Enfin il arrive assès souvent que des personnes, qui ont été malheureux toute leur vie, & qui ne voyent pas de moyen de sortir de tous ces malheurs, se jettent de desespoir dans un Couvent, où ils sont assûrez de trouver leur subsistance. De sorte que ceux de la Communion de Rome n'auroient pas occasion de jouïr de tous ces avantages, si le Papisme tomboit en décadence, & que les biens Ecclesiastiques fûssent reünis au domaine des Souverains.

Pourquoi les Princes de cette Communion ne l'abandonnent pas & n'entreprennent pas de la détruire?

Au reste le gouvernement Monarchique des Papes a jetté de si profondes racines dans les pays où il se trouve aujourd'hui établi, que quand même quelque Souverain voudroit entreprendre de le détruire, il n'en viendroit jamais à bout; parce que les Ecclesiastiques ne manqueroient pas de remuër ciel & terre pour s'opposer aux desseins de ce Prince, & ils ne feroient pas difficulté de se servir de quelque autre *Jaques Clement*, ou de quelque

que autre *Ravaillac*, pour l'aſſaſſiner. D'ailleurs la plûpart des Princes trouvent ici quelque interêt de Politique, & bien loin de voir quelque avantage dans ce changement, ils n'en pourroient attendre au contraire qu'une confuſion dangereuſe dans leurs Etats.

§. 43. Les Italiens ont beaucoup d'interêt à maintenir l'autorité du Siege de Rome ; parce que l'Italie devient fort conſidérable à cauſe que les Papes y font toûjours leur reſidence, & qu' à préſent on n'éleve au Pontificat que des originaires du pays. A quoi on peut ajoûter, qu'il n'y a preſque point d'illuſtre maiſon en Italie qui ne tire quelque avantage d'être ſous la domination des Papes.

Les Papes ont les Italiens dans leurs interêts.

Comme les Evêchez & les riches Prébendes ſont poſſedées en Pologne par la Nobleſſe du pays, qui a entre ſes mains la ſouveraine puiſſance, auſſi a-t-elle grand interêt d'empêcher que l'autorité & le credit des Papes ne diminuent. De même les Evêques, en qualité de Senateurs & Conſeillers du Royaume, y ont un très grand crédit.

De même que les Polonois.

Les Eccleſiaſtiques n'ont pas un moindre pouvoir en Portugal ; de ſorte que ſi le Roi entreprenoit d'innover quelque choſe

Ils n'ont rien à craindre de la part

des Portugais.

se dans la Religion du pays, tous ces Ecclesiastiques ne manqueroient pas de l'abandonner & de se ranger du côté du Roi d'Espagne, dont ils soutiendroient fortement le parti qu'il pourroit avoir en Portugal. C'est pour cela aussi qu'on a vû dans ces dernieres années que le Roi de Portugal ni ses Ministres n'eurent pas le courage de rien dire contre le Pape; bien-que pour faire plaisir à l'Espagne il les eût fort maltraitez au sujet du refus qu'ils avoient fait de creer de nouveaux Evêques, tellement qu'ils avoient alors une raison assès juste pour secouer le joug de la domination du Pape.

Qu'est-ce qu'ils ont à apprehender du côté des Allemans?

En Allemagne on trouve encore certains Etats qui ont demeuré attachez au Pape, & entre les villes qu'on nomme Imperiales nous voyons celle de Cologne, qui fourmille de Prêtres & de Moines, comme aussi les villes de Mayence & de Treves, & d'autres moins considerables. Entre les Comtes & les Ordres de Chevalerie ceux-là ne se sont point révoltez contre les Papes, qui n'ont pas voulu qu'on leur fermât le chemin aux riches benefices & aux dignitez Ecclesiastiques. Parmi les Princes seculiers, comme on les appelle, ceux de la Maison de Baviere ont été retenus

tenus dans leur devoir envers les Papes par le desir naturel qu'ils ont de parvenir à la dignité Imperiale; de sorte que s'ils abandonnoient la Religion Romaine, ils ne manqueroient pas d'être frustrez des espérances qu'ils ont conçûës. D'ailleurs on connoit assès les motifs, qui ont porté quelques Princes Protestans à se reünir à l'Eglise Romaine. On ne doit pas non plus s'étonner que les Evêques & les Prélats d'Allemagne perseverent dans leur soumission au Siege de Rome, parce qu'il leur semble beaucoup plus commode & plus conforme à leurs desirs d'être Princes & de regorger de biens, que d'occuper la place d'un pauvre Ministre Protestant & de vivre toûjours dans l'indigence. Au reste ils ne sont pas peu effrayez de l'exemple des deux Electeurs de Cologne, qui dans le XV. siecle entreprirent de reformer & de rétablir la discipline de l'Eglise, qui étoit fort depravée & fort dechûë, mais ce fut avec un succès malheureux.

Dès que *Charles Quint* fut parvenu à l'Empire, les Espagnols firent tant par leurs pratiques qu'ils lui ôterent l'occasion d'y établir la Réformation: & depuis ce temps-là l'état des affaires d'Allemagne ne pût permettre à cet Empereur de se détacher

Charles Quint néglige l'occasion d'établir la Reformation en Allemagne.

cher du Siege de Rome, quoiqu'il le ſouhaitât fort : car à préſent les Princes Eccleſiaſtiques d'Allemagne ſont obligez de ſuivre le parti de l'Empereur, afin d'avoir un appui contre les Puiſſances ſeculieres.

Que lui ſeroit-il arrivé s'il ſe fût detaché du Siege de Rome?

Que ſi l'Empereur eût voulu abandonner le Siege de Rome, prémierement il eſt indubitable qu'il auroit irrité contre lui tout le Clergé d'Allemagne; & qu'enſuite il n'auroit pas pû ſe promettre un grand ſecours des Princes ſeculiers, particulierement à cauſe que les anciennes Maiſons des Princes, auxquelles il ſemble qu'en ce temps-ci la Religion ſeule ôte toute eſpérance de parvenir à la dignité Imperiale, auroient eu autant de droit d'y prétendre que la Maiſon d'Aûtriche. Outre que le Pape n'auroit pas manqué de remuer ciel & terre contre lui ; & que le Roi de France de ſon côté n'auroit pas négligé une occaſion ſi favorable pour envahir l'Empire & pour s'élever à la dignité Imperiale; & qu'il auroit pû arriver qu'une bonne partie des Eccleſiaſtiques d'Allemagne ſe ſeroient joints à lui pour lui aider à executer ſon entrepriſe.

Les Eſpagnols ſont fort attachez aux

Les Eſpagnols veulent paſſer pour les plus zélez & les plus affectionnez partiſans du Siege de Rome; parce qu'ils ont beſoin

beſoin de la faveur des Papes pour conſerver & pour poſſeder en repos le Royaume de Naples & le Duché de Milan. Auſſi voyons-nous qu'ils couvrent d'ordinaire leurs entrepriſes du prétexte de vouloir maintenir & répandre la Religion Catholique ; bien-que ſouvent elles leur ayent mal réüſſi. Je ne dirai rien en ce lieu des richeſſes immenſes, que les Eccleſiaſtiques poſſedent en Eſpagne, ni des opinions fauſſes & horribles, qu'ils inſpirent au peuple ignorant contre tous les Proteſtans pour les lui rendre odieux. Papes.

La France ne paroît pas exterieurement ſi paſſionnée pour les interêts de Rome ; & l'Egliſe Gallicane n'a jamais voulu ſe ſoumettre tellement à l'autorité du Pape, qu'elle dependit abſolument de ſa volonté. Et lorſque les Papes inſiſtent à demander quelque choſe, qui ſemble choquer les libertez de l'Egliſe Gallicane, le Parlement de Paris en prend d'abord connoiſſance & s'y oppoſe. Et d'ailleurs la Sorbonne même rejette & condamne pluſieurs propoſitions, qui ont été avancées par les flateurs & les eſclaves des Papes. Les François ne ſont pas ſi paſſionnez pour les interêts des Papes.

On obſerve auſſi de fort près les Nonces des Papes en France, de peur qu'ils ne pouſſent les affaires trop loin. Lorſqu'ils Formalitez que les Nonces du Pape ſont

obligez d'obſerver en France.

ſortent de Rome, ils portent leur croix toute droite & levée en haut ; mais d'abord qu'ils ſont arrivez ſur les frontieres de France, ils la tiennent baiſſée juſqu'à ce que le Roi leur ait permis de faire les fonctions de leur charge. D'ailleurs ils donnent des aſſûrances au Roi par un écrit ſigné de leur main de ne l'exercer qu'autant de temps & de la maniere qu'il plaira à ſa Majeſté. Outre cela ils ſont contraints de ſe ſervir de Secretaires François, de laiſſer en partant un Memoire ou Regiſtre de leurs affaires ou négociations & le cachet avec lequel ils avoient accoûtumé de fermer leurs lettres, & de garder d'autres formalitez, ſans quoi tout ce qu'ils auroient fait & négocié ſeroit nul & ſans effet. C'eſt pourquoi les François ont accoûtumé de dire que le Nonce du Pape reçoit le pouvoir d'exercer ſa Nonciature du Roi auſſi-bien que du Pape; qu'il ne peut s'en acquitter que par ſa permiſſion; & qu'enfin il peut en être privé, lorſque ſa Majeſté l'ordonne. C'eſt pour cette raiſon que le Nonce fait ôter & diſparoître ſa croix lorſqu'il eſt devant le Roi ; tout comme ſi à la préſence du Roi ſa juriſdiction & ſon pouvoir s'évanouïſſoit.

Si on a eu

On croid même que du temps que le Car-

Cardinal de *Richelieu* avoit le maniment des affaires, on mit en delibération de faire un Patriarche en France. Néanmoins il me ſemble qu'un tel projet ne pouvoit être avantageux à ce Royaume : car d'abord les Eccleſiaſtiques n'auroient pas ſouffert cela patiemment, ayant tout ſujet de craindre que le Roi ne prît de là occaſion de diminuer & de retrancher de leurs grands revenus & de leurs bons benefices. Et d'ailleurs ſi le Roi de France aſpiroit en quelque maniere à la dignité Imperiale, ce ſeroit une choſe entierement contraire à ſon deſſein & à ſes interêts que de ſe détacher du Pontife Romain : car un Prince auſſi puiſſant que lui devenant maître de l'Empire, non ſeulement feroit revivre les prétenſions & les droits des anciens Empereurs, qui ſont maintenant preſque enſevelis dans l'oubli, & dont pluſieurs ſont annexez à la ville de Rome ; mais auſſi il lui ſeroit facile, ſous le prétexte ſpecieux de ſoutenir les interêts du Pape, de ramener dans leur devoir ceux qui ont abandonné l'Egliſe Romaine.

deſſein de faire un Patriarche en France, & s'il auroit été avantageux à ce Royaume ?

D'un autre côté le Pape a une furieuſe averſion pour la Monarchie Françoiſe, craignant avec raiſon que dans une ſemblable conjoncture le Roi de France venant à

Les Papes ont de l'averſion pour la Monarchie

Françoiſe. reformer les abus de la Cour de Rome & à limiter la puiſſance du Pape il ne le reduiſit à ſe contenter de l'autorité d'un ſimple Patriarche. Le Pape n'auroit pas été mieux traité, ſi le Roi d'Eſpagne étoit parvenu à cette Monarchie univerſelle, qu'il meditoit & qu'il étoit ſur le point de faire éclatter. Et certainement, ſi une telle Monarchie fut venue à s'établir, les affaires politiques & eccleſiaſtiques des Proteſtans auroient couru riſque d'en ſouffrir beaucoup, & ils ſe ſeroient vûs eux-mêmes dans un état très dangereux.

Ils ſe maintiennent dans leur autorité par le moyen de la jalouſie & de l'égalité qui ſe trouvent entre les Couronnes de France & d'Eſpagne.

Ainſi on peut conclurre de tout ce que nous venons de dire ſur cette Monarchie univerſelle de l'Europe par rapport aux Rois de France & d'Eſpagne, que le Siege de Rome ne ſubſiſte que par la jalouſie & l'égalité qui ſe trouve entre ces deux Princes. C'eſt pourquoi les Papes doivent employer tous leurs ſoins pour empêcher que l'un d'eux ne ruine entierement ſon rival & ne s'empare de l'Empire de toute l'Europe. C'eſt auſſi ce qu'on peut aiſément remarquer dans la conduite, que les Papes ont tenuë depuis long temps : car lorſque la France ſe vid abbattuë & fort affoiblie après la mort du Roi *Henri* II. le Pape fut obligé, bon-gré mal-gré qu'il en eut, de ſuivre

ſuivre le parti des Eſpagnols ; à quoi ils ſçûrent le contraindre par de bons & de mauvais moyens. Ils ne ceſſoient de tourmenter les Neveux du Pape (comme on les appelle) pour tâcher de les gagner ; & ceux-ci ſe laiſſoient aller à leurs ſollicitations dans la forte paſſion qu'ils avoient de conſerver les biens de leurs familles & de les augmenter autant qu'il leur ſeroit poſſible, durant le peu de temps que leur oncle avoit à vivre & à occuper le Pontificat. Les Eſpagnols donc, pour ſatisfaire les deſirs des Neveux & pour les engager plus fortement dans leurs interêts, leur procuroient des penſions annuelles, de bons benefices, de beaux domaines, de charges fort conſidérables, & des mariages avantageux & honorables ; de ſorte que ceux-ci perſuadoient ſouvent au Pape de faire en faveur des Eſpagnols plus qu'il ne devoit ou qu'il ne pouvoit. Que ſi ces bienfaits & ces faveurs n'étoient pas aſsès puiſſans pour engager les Neveux à trahir le Saint Siege, les Eſpagnols ne ceſſoient de leur faire mille chagrins & de les perſecuter cruellement aprés la mort du Pape. C'eſt pour cette raiſon que les Eſpagnols tâchoient toûjours d'exclurre du Pontificat ceux qu'ils ſoupçonnoient de n'être

Quelle conduite ils tiennent à l'égard de ces deux Couronnes ?

tre pas dans leurs interêts. Mais après que la France ſe fût rétablie & qu'elle eût repris de nouvelles forces, les Papes ne craignant plus tant les Eſpagnols rentrerent auſſi dans leur indifference & dans leur liberté, & ſans ſe montrer plus favorables aux uns qu'aux autres ils leur témoignerent leur bienveuillance autant qu'ils le jugeoient avantageux pour leurs propres affaires. C'eſt pour cela auſſi qu'au mois de Juillet de l'an 1637. un certain Jeſuite, nommé *Guichard*, prêcha publiquement dans une des principales Egliſes de Paris, que la guerre, que les François faiſoient alors aux Eſpagnols, étoit une ſainte guerre & qu'elle avoit été entrepriſe pour la defenſe de la Religion; puiſque les Eſpagnols avoient eu deſſein de faire du Pape l'Aumonier du Roi d'Eſpagne, & qu'ils l'auroient ſans doute executé, ſi le Roi de France ne s'y fût oppoſé.

Ils ſouhaiteroient bien la reünion des Proteſtans au Siege de Rome.

§. 44. Pour ce qui regarde ceux qui ont abandonné la Religion Romaine, les Papes ſeroient bien aiſes, qu'ils fûſſent remis ſous leur obeïſſance; pourvû néanmoins que par leur abbattement quelque Prince ne ſe rendit pas ſi puiſſant, qu'il devint formidable à tout le reſte de l'Europe par ſa trop grande puiſſance: car il vaut bien mieux

mieux laiſſer vivre nos ennemis, que de nous ôter la vie conjointement avec eux. Comme en effet on vid bien quelle fut l'inquietude & l'apprehenſion du Pape *Paul* III. lorſque *Charles Quint* remporta de ſi grands avantages ſur les Proteſtans; puiſqu'il rappella d'abord les troupes qu'il avoit envoyées au ſecours de cet Empereur. De même le Pape *Sixte* V. ſouhaitoit en ſon cœur que l'expedition, que *Philippe* II. avoit entrepris contre l'Angleterre, ne fut trop heureuſe, puiſque ſi elle eût reüſſi à ce Roi, le Pape auroit eu tout le loiſir de ſe repentir de lui avoir donné du ſecours avec tant d'empreſſement. Pareillement un démêlé étant ſurvenu entre le Roi d'Eſpagne & les Griſons au ſujet de la Valteline, le Pape *Gregoire* XV. favoriſa le parti des Griſons contre l'Eſpagne, ſans avoir égard à la Religion; car ces peuples faiſoient profeſſion de la Religion Reformée. Et le Pape *Urbain* VIII. ne fut pas fâché que *Guſtave Adolphe* Roi de Suede donnât quelque échec à la Maiſon d'Aûtriche: particulierement lorſqu'elle eût fait voir dans l'exemple tout recent du Duc de Mantouë qu'elle n'épargnoit pas plus les Catholiques que les Proteſtans. Enfin il y a des Ecrivains qui nous aſſûrent que quand l'Empe-

Quelle eſt leur politique à leur égard?

l'Empereur *Ferdinand* II. demanda de l'argent à ce Pape, suivant la promesse qu'il lui avoit faite de lui en donner; celui-ci envoya pour l'Empereur & pour toutes ses troupes des Indulgences plenieres à l'article de la mort, afin sans doute de les faire perir avec d'autant plus de résolution. Enfin la Cour de Rome ne fut pas moins inquiete & allarmée depuis quelques années, lorsque le Roi de France fit de si grands progrès contre la Hollande & que la perte de cette République sembloit être inévitable.

Ils employent toutes sortes de moyens pour les gagner.

Cependant les Papes appliquent tous leurs soins à gagner les Protestans par des artifices bien menagez, & ils ne souhaitent rien tant que cela. Les artifices, que les Papes employent, sont; de semer & de fomenter les divisions entre eux; de les caresser; de les marier avec des femmes Catholiques; d'attacher pour toûjours à l'Eglise Romaine les cadets de bonne maison par des dignitez, par des bénéfices, & par de bons revenus Ecclesiastiques; de faire un accueuil favorable & de donner des emplois & des richesses à ceux qui quittent la Religion Protestante pour embrasser la Religion Catholique; de ne pas s'amuser à écrire des livres contre les Theologiens

logiens Protestans, mais plûtôt de les laisser déchirer & détruire entre eux par des disputes & des contestations; & autres semblables artifices. Au reste il n'est que trop certain que le Clergé de Rome a fait de grands progrès dans ce siecle-ci contre les Protestans, & qu'il est maintenant en état d'en faire encore de plus grands; ayant une joye interieure de voir que ses adversaires se déchirent & se détruisent chaque jour par des schismes & par des divisions, qui regnent entre eux.

S'il y a quelque esperance d'accommodement entre les Protestans & les Catholiques?

§. 45. De tout ce que nous avons dit jusques ici on peut aisément juger, s'il y a quelque esperance d'accommodement entre les Protestans & les Catholiques; de telle maniere qu'en relâchant de part & d'autre un peu de l'opiniâtreté à soutenir ses sentimens on dressât du consentement unanime des deux partis un Symbole ou une Confession de foi, & que l'on reduisit en un corps les dogmes essentiels de la Religion, en renvoyant à l'Ecole les questions moins importantes & qui ne sont point necessaires à salut; ou bien que chacun des deux partis demeurât dans ses opinions, & que nonobstant la diversité des sentimens on se considérât les uns les autres comme fréres en *Jesus Christ* & membres

bres d'une même assemblée Chrêtienne, & qu'ainsi il y eut une mutuelle union de cœur & d'esprit entre les deux partis opposez.

On le croid impossible, & pour quelles raisons.

Cependant si l'on examine bien la chose en elle-même & les principes & les interêts du Pape, on sera obligé d'avouer qu'une telle réconciliation est absolument impossible; puisque les deux partis different entre eux non seulement dans les choses qui regardent les dogmes & la discipline de l'Eglise, mais ils ont encore des interêts tout opposez; car prémierement le Pape prétend d'être rétabli dans la possession des biens Ecclesiastiques; au-lieu que les Protestans souhaitent de les garder dans le même état où ils se trouvent maintenant. Le Pape prétend être le souverain Monarque de l'Eglise & le Chef de toute la Chrêtienté; & les Etats Protestans au contraire tâchent de se conserver la direction des affaires de la Religion, comme une partie essentielle de leur souveraineté. De sorte que ce sont deux choses contradictoires en elles-mêmes, de vouloir que ceux-là vivent en bonne union & en bonne intelligence avec le Pape, qui ne veulent pas le reconnoître pour le souverain Monarque de l'Eglise; de même que si quelqu'un vouloit passer pour Citoyen

toyen d'un Royaume, ſans vouloir néanmoins reconnoître le Roi pour ſon propre Seigneur. Outre cela l'infaillibilité prétenduë du Pape eſt la pierre angulaire & fondamentale, qui ſoutient ſon autorité, & ſi on l'ôte une fois, tout le Papiſme tombe en ruine. C'eſt auſſi pour cette raiſon d'Etat qu'il eſt impoſſible que les Papes cedent quelque choſe aux Proteſtans dans le moindre point de Religion qui ſoit encore controverſé: car s'ils avouoient qu'ils s'étoient trompez en ſoutenant quelque ſentiment, il s'enſuivroit qu'ils ne ſeroient plus infaillibles, puiſque s'ils avoient errê en un point, ils pourroient bien encore errer dans un autre. Que ſi au contraire les Proteſtans accordent aux Papes l'infaillibilité, il faut neceſſairement qu'ils avouent que les Papes ne ſe ſont point trompez dans tous les autres articles. Au reſte il n'y a aucune apparence que les Proteſtans retractent jamais ce qu'ils ont écrit contre les Papes; car quoique les Laïques ne ſe miſſent point en peine de ce que les Eccleſiaſtiques pourroient faire dans cette occaſion, que prétendroit-on faire de leurs femmes & de leurs enfans?

Ainſi quelque bonne que paroiſſe l'intention de ceux qui ſe ſont aviſez de faire Les propoſitions d'accom-

modement qui ont été faites ſur ce ſujet, ſont chimeriques, dangereuſes, & préjudiciables au parti Proteſtant.

re de ſemblables propoſitions d'accommodement entre les Catholiques & les Proteſtans, qu'ils appellent du nom de *Syncretiſme*, il eſt certain pourtant que leur projet eſt chimerique & imprudent, & qu'il fournit aux Catholiques une ample matiere de ſe moquer d'eux. Du moins ſont-ils bien aiſes de voir les Theologiens Proteſtans ſi fortement occupez à de telles penſées, leſquelles, bien loin de leur être préjudiciables, ne peuvent que leur être avantageuſes; puiſque ces queſtions agitées de part & d'autre ſur le Syncretiſme n'engendrent pas ſeulement de grandes diſputes & de groſſes querelles entre les Theologiens Proteſtans, mais auſſi qu'elles ralentiſſent extremement l'ardeur & l'impetuoſité avec laquelle ils ont accoûtumé d'attaquer les Catholiques. De là il peut arriver facilement, que lorſqu'un particulier, qui n'a qu'une legere teinture des dogmes de la Religion Chrêtienne, apprendra qu'on parle d'accommodement, ſoupçonnera d'abord que la difference, qu'il y a entre les Catholiques & les Proteſtans, ne doit pas être fort grande, ni fort conſiderable; de ſorte qu'un tel homme étant dans cette penſée & ayant d'ailleurs quelque eſperance de ſe procurer un établiſſement plus avantageux,

geux, ſe laiſſera facilement perſuader à abandonner la Religion Proteſtante & à embraſſer la Religion Romaine; car il en eſt ici tout comme d'un pucelage, ou d'un château, ou d'une ville forte aſſiegée, qui courent grand riſque de ſe rendre, dès qu'on commence à parlementer.

Quelles ſont les forces du parti Catholique, & qui ſont ceux qui le compoſent?

§. 46. Maintenant ſi on nous demandoit ſi le Pape avec tous ſes partiſans pourroit bien par la force ſoumettre les Proteſtans à l'obeïſſance du Siege de Rome; nous répondons qu'il eſt évident que les Catholiques ſurpaſſent de beaucoup les Proteſtans en force & en nombre. Car les pays, qui ſuivent le parti du Pape & qui ſoutiennent puiſſamment la Religion Romaine, ſont l'Italie & l'Eſpagne toutes entieres, avec le Portugal, la plus grande partie de la France & de la Pologne, les plus foibles Cantons des Suiſſes, en Allemagne les pays héréditaires de la Maiſon d'Autriche, le Royaume de Boheme, & maintenant preſque tous les pays de Hongrie qui ſont ſous la domination de l'Empereur, les Evêques & les Prélats, les Maiſons de Baviere & de Neubourg, le Marquis de Bade Baden, quelques Princes moins conſiderables, une partie des Comtes, des Barons, des Chevaliers de l'Ordre Teutoni-

tonique, & des Villes libres de l'Empire, ſans parler encore de pluſieurs Catholiques qui demeurent dans des Etats ſoumis à l'obeïſſance des Proteſtans. Tout cela ſelon ma conjecture & ma ſupputation fait bien pour le moins les deux tiers de l'Allemagne. D'ailleurs en Hollande on trouve un grand nombre de Catholiques Romains, & il reſte encore aujourd'hui en Angleterre une bonne partie de ceux de cette Religion.

Quelles ſont les forces du parti Proteſtant, & qui ſont ceux qui le compoſent ?

Entre les Etats Proteſtans nous trouvons l'Angleterre, la Suede, le Dannemarc, la Hollande, la plûpart des Electeurs & Princes ſeculiers, & des Villes Imperiales d'Allemagne. Les Huguenots ou les Reformez de France ſont à préſent desarmez & hors d'état de rien entreprendre. Les Proteſtans de Pologne étant diſperſez dans le Royaume n'ont aucune puiſſance & ne ſont nullement à craindre. Les villes de Pruſſe & de Courlande s'eſtiment aſsès heureuſes de pouvoir conſerver en ſon entier la liberté de leur Religion ; & c'eſt tout ce qu'elles peuvent faire. La Tranſilvanie n'entre pas en grande conſidération, & elle eſt preſque comptée pour rien.

Les divi-

Les Catholiques Romains ont encore cet

cet avantage par-dessus les Protestans, en ce qu'ils reconnoissent tous le Pape pour le Souverain & le Chef de leur Eglise; & qu'ils s'accordent dans l'unité de la Foi, si ce n'est de cœur, du moins le font-ils exterieurement & de bouche. Au contraire les Protestans n'ont point de semblable Chef visible dans leur Religion, ils sont miserablement divisez entre eux, & ils se déchirent cruellement par les differens partis. Car sans parler des Sectes moins considerables des Arminiens, des Sociniens, des Anabaptistes, & autres semblables, le Corps même des Protestans est partagé en deux partis, sçavoir les Lutheriens & les Réformez, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs (chose honteuse à dire) qui n'ont pas moins d'aigreur & d'animosité les uns contre les autres, qu'ils en ont contre les Papistes.

sions & les haines entre les Protestans donnent de l'avantage aux Catholiques, qui sont unis entre eux sous un même Chef.

Outre cela les Protestans n'ont pas un gouvernement universel ni une police uniforme dans la Religion, ni dans leurs Eglises: mais en cela chaque Souverain en use comme bon lui semble. On ne peut pas nier non plus qu'en général le Clergé de l'Eglise Romaine n'ait plus de zéle & d'industrie & n'employe plus de soins & de peines pour la propagation de la Foi, que n'ont

Ils n'ont pas tant de zéle que les Catholiques à faire des proselytes.

& n'employent les Eccleſiaſtiques Proteſtans; car pluſieurs d'entre eux ne rempliſſent les fonctions de leur Miniſtere que dans la vûë principale de pouvoir en ſubſiſter, de la même maniere que les artiſans s'appliquent à quelque métier pour gagner leur vie. Car au reſte l'avancement du Royaume de Dieu eſt le moindre de leurs ſoins. Au-lieu que les Moines & ſur-tout les Jeſuites ſe rendent fort recommandables par leurs Miſſions, qu'ils envoyent en Orient & à l'Amerique; & quoiqu'ils ayent accoûtumé de mêler quantité de fables & de fictions dans les fonctions de leurs charges, néanmoins leur deſſein eſt très beau & très louable.

Il y a une grande jalouſie entre les principaux de leur parti.

Davantage les Etats les plus conſiderables des Proteſtans ont enſemble une haine preſque implacable, qui vient de la jalouſie qui regne entre eux; de ſorte qu'étant menacez de la guerre, il n'y a gueres d'apparence qu'ils vouluſſent joindre leurs forces enſemble & concerter comment ils pourroient l'éloigner de leurs frontieres. Car ſans parler d'autres Souverains, cette haine & cette jalouſie regnent entre les Rois de Suede & de Dannemarc, & entre l'Angleterre & la Hollande. Quoique ſi l'on jette les yeux ſur le parti oppoſé, on trou-

trouvera que cette jalousie n'est pas moins violente entre le Roi de France & le Roi d'Espagne, & qu'elle est suffisante pour empêcher que ces deux Princes unissant leurs forces ensemble ne s'avisent jamais d'attaquer les Protestans, ni de rien entreprendre temerairement contre eux. Et c'est aussi pour cette raison que les Protestans, quoiqu'inferieurs aux Catholiques en plusieurs choses, ne doivent gueres craindre que le Pape les réduise par la force.

Cependant il y a une grande difference entre les Protestans qui forment un Etat indépendant, & les autres qui sont sous la domination des Papistes : car il s'en faut beaucoup que les derniers ne soient aussi assûrez à l'égard de la liberté de leur Religion, que les prémiers. Ainsi par exemple toute la sûreté des Huguenots ou des Reformez de France n'est fondée que sur la simple parole du Roi & sur l'Edit de Nantes : & il est indubitable qu'ils passeroient très mal leur temps, si quelque Roi de France se laissoit aveugler d'un zéle semblable à celui de la Maison d'Aûtriche pour la propagation de la foi. Néanmoins je ne sçaurois m'imaginer que sa Majesté ait dessein de leur faire violence au sujet de leur Religion, pourvû qu'ils demeu-

Quelle sûreté ont les Huguenots en France ?

Il n'y a gueres d'apparence que le Roi les

force sur leur Religion.

rent en repos & n'entreprennent des nouveautez, particulierement si elle n'a pas oublié & qu'elle considere les bons & fidelles services, qu'ils ont rendu à *Henri* IV. son ayeul de glorieuse memoire pour lui faire obtenir le Royaume, & que sans leur secours il auroit eu bien de la peine d'y parvenir selon toutes les apparences.

Les Polonois ne sçauroient inquieter les Prussiens & les Courlandois sur leur Religion.

Les Polonois n'entreprendront pas mal-à-propos de persecuter les Courlandois & les Prussiens à cause de la Religion : car ils ne pourroient que difficilement opprimer ces peuples, particulierement tant que Danzik jouïra de sa liberté.

Quelles sont les forces des Protestans d'Allemagne ?

§. 47. Les Protestans d'Allemagne ont des forces assès considerables ; de sorte que s'ils occupoient des pays contigus & s'ils étoient soumis à l'autorité d'un seul Souverain, ils pourroient former un Royaume très puissant & très florissant ; mais comme ils ont plusieurs differens Chefs, qui sans se mettre en peine du bien public n'ont chacun en vûë que leur interêt particulier, & que d'ailleurs ils sont dispersez & éloignez les uns des autres, par-là leurs forces sont extremement affoiblies & elles ne sçauroient subsister long temps dans un même état. Durant l'espace de cent ans les Empereurs réduisirent les Protestans à deux

deux diverſes fois dans de telles extremitez, que ſi les Rois de France & de Suede ne les euſſent ſecourus à temps, il ſembloit que c'étoit fait de leur Religion & de leur liberté, qui ſont tellement jointes enſemble, que l'une ne peut être opprimée ſans l'autre.

S'ils ſont en état de ſe défendre contre la Maiſon d'Aûtriche ſans le ſecours de la France & de la Suede ?

Il eſt bien vrai que depuis quelques années on s'eſt aviſé de publier une nouvelle maxime, & on a tâché de la faire goûter; qui eſt, que les Proteſtans d'Allemagne ont des forces ſuffiſantes pour défendre leur liberté & leur Religion contre les inſultes de la Maiſon d'Aûtriche, ſans qu'ils ayent plus beſoin du ſecours de ces deux Rois que nous venons de nommer, & que l'Electeur de Brandebourg ſemble avoir aſsès d'autorité & de capacité pour qu'on lui donne la conduite & la direction de toute l'affaire. Cependant la Maiſon d'Aûtriche a un grand interêt qu'on demeure dans cette opinion. Et c'eſt ſous le prétexte de ſoutenir cette maxime que les deux Princes de Brandebourg & de Lunebourg cachent le deſir violent qu'ils ont de ſe rendre maîtres des provinces, qu'on a accordées au Roi de Suede, pour lui donner ſatisfaction ſur ce qu'il avoit maintenu avec vigueur la Religion & la liberté de ces

Princes d'Allemagne auſſi-bien que des autres Etats Proteſtans. Mais ſuppoſé que ces deux Princes viennent à bout de leurs deſſeins, il eſt certain que par un tel aggrandiſſement ils ſeroient moins formidables à l'Empereur, qu'ils n'étoient dans le temps qu'ils étoient ſoutenus par les Suedois. D'ailleurs ils ſe trompent fort, s'ils croyent avoir trouvé un auſſi puiſſant appui dans le Dannemarc & dans la Hollande, que dans la France & dans la Suede.

Il leur eſt eſt avantageux que les François & les Suedois ayent un pied en Allemagne.

Davantage ſuppoſé que l'Empereur pût arriver à ſes fins & executer ſon projet; qu'ayant dépouillé les Rois de France & de Suede des terres qu'ils occupent en Allemagne, & que les ayant entierement chaſſez de l'Empire, il relevât le parti abbattu des Eſpagnols & lui redonnât ſes prémieres forces; ſuppoſé enfin que les Etats de l'Empire entierement épuiſez fuſſent las d'entretenir les troupes de l'Empereur, & fatiguez par les autres incommoditez de la guerre; qui eſt-ce qui pourroit (car ce ſeroit une queſtion difficile à reſoudre) contraindre l'Empereur à licentier une armée nombreuſe & fiere de ſes victoires? Ne pourroit-il pas trouver un prétexte ſpecieux pour retenir ſes troupes, & pour ordonner aux Etats Proteſtans de leur fournir des vivres?

vres? Les deux Maiſons de Brandebourg & de Lunebourg ſeront-elles bien capables de s'oppoſer aux deſſeins violens de l'Empereur? Que ſi enfin les Proteſtans ayant reconnu que leurs forces ſeules n'étoient pas ſuffiſantes pour lui réſiſter, ces deux Rois, dont ils ſe ſeroient ſi fort attiré la haine, voudroient bien accourir à leur ſecours dès qu'ils en ſeroient priez & qu'ils ſeroient appellez pour cela? ou quand mêmes ils le voudroient, qui leur promettra que leurs affaires leur permettront de ſe charger d'un fardeau ſi peſant? ou ſi enfin lorſqu'ils ſeroient à deux doigts de leur ruine, il reſſuſcitera un ſecond *Guſtave Adolphe*, qui étant envoyé du ciel volera au ſecours des affligez & des opprimez, & aura le même bonheur que le prémier pour les delivrer de l'oppreſſion & du joug tyrannique de leurs ennemis?

La ſûreté de la Religion Proteſtante n'eſt pas fondée ſur des traitez.

On peut remarquer en ce lieu, que ceux qui s'imaginent qu'il a été ſuffiſamment pourvû à la ſûreté de la Religion Proteſtante par les traitez & les promeſſes par écrit qui ont été faits là-deſſus; ou que l'Empereur negligera l'occaſion de s'emparer de la Monarchie de l'Allemagne, à quoi la défenſe de la Religion Romaine & la reſtitution des biens Eccleſiaſtiques lui fourniſſent de ſi

beaux prétextes; certainement ces gens-là doivent avoir entierement perdu la mémoire de ce qui s'eſt paſſé dans les ſiecles précedens. Mais au reſte le traité de paix conclu à Nimegue a aſsès fait voir combien tous ces projets ont été vains & inutiles.

Les Etats Proteſtans, qui ſont ſouverains & indepen-dans, n'ont rien à craindre ſur le chan-gement de Religion.

§. 48. Les Etats Proteſtans, qui ſont libres & independans, n'ont pas ſujet d'apprehender qu'on leur faſſe abandonner leur Religion par la force. Car comme la conformité des ſentimens dans la Religion ne détruit point la jalouſie qui regne entre des Etats de même Religion, ainſi qu'on le peut remarquer dans les François & les Eſpagnols, les Anglois & les Hollandois; de même la diverſité des ſentimens dans la Religion ne produit pas un tel effet, qu'en cas qu'un puiſſant Prince Catholique entreprit de ruiner un Prince Proteſtant, tous les autres Princes de la Communion Romaine abandonnaſſent incontinent celui qui ſeroit opprimé, pourvû qu'ils ayent quelque interêt à ſa conſervation.

Quels moyens doivent-ils employer pour maintenir la Religion

Ainſi la durée & la conſervation en ſon entier de la Religion Proteſtante dans les Etats, qui en font profeſſion, ne conſiſte que dans les ſoins aſſidus, qu'ils doivent apporter à maintenir en ſon entier le ſervice divin, qu'ils auront une fois établi dans leur pays.

pays. A quoi ils n'ont pas beſoin d'employer les artifices & les ruſes, dont les Catholiques ſe ſervent; mais ils n'ont qu'à ſuivre une methode courte & aiſée. L'eſſentiel de l'affaire ſe réduit à ces chefs principaux; Que les Egliſes & les Ecoles ſoient pourvûes de gens habiles & ſçavans; que les Prédicateurs prêchent aux peuples une doctrine pure & ſalutaire, & les édifient par leurs bons exemples & par l'integrité de leurs mœurs; que dès le bas âge on inſtruiſe dans les fondemens de la veritable Religion tous les enfans, & principalement ceux qui ſont deſtinez aux emplois importans de l'Etat, afin de les bien munir contre les ruſes & les ſurpriſes des Papiſtes, particulierement lorſqu'ils doivent voyager dans des pays Catholiques; & qu'enfin les Paſteurs tâchent d'acquerir la ſageſſe & l'érudition neceſſaires pour réſiſter à leurs adverſaires, & pour découvrir & éluder toutes les ſubtilitez & tous les artifices, à quoi ils s'appliquent nuit & jour, & qu'ils mettent en uſage dans leurs controverſes.

dans leurs pays?

§. 49. Il y a des gens qui croyent que ce ſeroit une choſe fort utile & fort avantageuſe, ſi les deux partis Proteſtans, ſçavoir les Lutheriens & les Reformez, pouvoient trou-

Si l'on pourroit faire un accommodement entre

tre les Lutheriens & les Reformez ſur les points de Religion controverſez ?

trouver quelque moyen pour faire un accommodement entre eux & ſe reünir en un Corps: car, outre les differens qu'ils ont entre eux ſur des points de Religion, ils ſe laiſſent ſouvent emporter à ces mouvemens de haine, qui ſont excitez par des interêts oppoſez, & qui les portent à ſe détruire les uns les autres; & ces mêmes gens ſe perſuadent que cet ouvrage ne ſeroit pas abſolument impoſſible, pourvû qu'on pût ſeulement ſe défaire de la haine, de la colere, de l'aigreur, de l'amour propre, de la fierté, & des préjugez, & qu'enfin on ſe dépouillât de cette paſſion maligne, qui nous porte à donner des ſens forcez aux paroles de nos adverſaires.

On croid la choſe très difficile, pour ne pas dire impoſſible.

Mais ſi l'on conſidere bien le genie & le naturel de la plûpart des hommes, on trouvera que les choſes qu'on demande ſont d'une telle nature qu'il eſt plus facile de les ſouhaiter que de les eſperer. Car quand on lit les livres de controverſe ſans prévention & avec un eſprit deſintereſſé, c'eſt une choſe ſurprenante de voir comment les Theologiens & les Docteurs de l'un & l'autre parti ſe tourmentent & ſe tournent de tous côtez pour ſoutenir opiniâtrement l'opinion qu'ils ont une fois avancée & embraſſée, ne ſe mettant gueres en peine

peine si elle s'accorde avec l'Ecriture, ou si elle y est contraire; & combien de fois ne remettent-ils pas sur le tapis des choses, qui ont été souvent refutées & auxquelles on a répondu cent & cent fois. Ni on ne peut point aussi suivre en même temps les opinions des deux partis sans pencher d'un côté ou d'autre : car quand on est indifferent dans de certains points de Religion, & qu'on ne se determine point à prendre parti, on donne assès à connoître qu'on ne se met gueres en peine de tout ce qu'on nomme Religion. Outre qu'il est fort dangereux de vouloir tenir pour problematiques les points, dont on ne peut convenir ensemble : car qui nous a donné l'autorité de prendre un article pour nécessaire & fondamental, ou bien pour problematique?

Moyens que l'on pourroit essayer pour parvenir à une si bonne œuvre.

Il y a d'autres gens qui sont tombez dans cette pensée, qu'il faudroit essayer, si de tous les articles, dont les deux partis conviennent, on ne pourroit pas faire un Systeme de Theologie parfait & bien lié, qui comme une espece de chaine se tint ensemble depuis le commencement jusques à la fin. De sorte que si ce dessein pouvoit réüssir, quand même il resteroit encore quelques opinions differentes, pourvû qu'elles ne rompissent point la liaison & la con-

continuité de tout le corps, du moins ſeroit-on aſſûré de convenir des points fondamentaux & abſolument neceſſaires pour acquerir le ſalut ; & pour les autres points controverſez, ils ne pourroient nous empêcher de compoſer une même Egliſe & d'entretenir la paix & la concorde entre nous. Mais au reſte on ne ſçauroit prononcer de jugement aſſûré ſur toutes ces voyes d'accommodement qu'en ayant devant les yeux un projet de ce Syſteme parfait & bien lié, dont nous venons de parler.

Il faut la laiſſer à la bonne & ſage Providence.

Pour moi, je crois qu'il vaut beaucoup mieux laiſſer cette bonne œuvre aux ſoins de la ſageſſe infinie de Dieu, & d'attendre de ſa bonté qu'il lui plaiſe avec le temps trouver quelque voye d'accommodement entre les deux partis & de mettre la paix & la concorde entre eux. Car il eſt certain que des expédiens à contre-temps ne ſerviroient qu'à faire naître de nouveaux ſchiſmes, qui rendroient infailliblement la playe incurable. Cependant ces deux partis, nonobſtant cette diverſité de ſentimens, ne doivent pas négliger de défendre mutuellement leurs interêts contre leur ennemi commun : mais au contraire appliquez qu'ils doivent être à leur ſûreté commune,

Ces deux partis doivent ſe défendre mutuellement contre leur ennemi commun.

ne, ils peuvent bien s'assûrer que le Pape ne veut pas moins de mal aux uns qu'aux autres, soit qu'ils suivent la doctrine de *Luther*, ou les sentimens de *Calvin*.

§. 50. Pour ce qui regarde les Sociniens, les Anabaptistes, & autres semblables Sectaires & Fanatiques, il est évident qu'on ne sçauroit les accorder avec les Protestans sur le fait de la Religion, ni les ramener à une bonne paix & union avec eux; puisque les prémiers ont changé tous les mysteres de la Religion Chrêtienne en une Philosophie purement Morale; & que les autres se trouvent dans des opinions si mal-fondées, qu'ils ne sçavent pas mêmes quelle est leur discipline & leur creance; outre qu'ils se sont mis en tête je ne sçai quelle nouvelle forme de Gouvernement Politique, qui les rendroit très dangereux dans un Etat, s'ils y devenoient les plus forts. Mais je ne puis pas sçavoir bien préciſément si les Sociniens sont dans les mêmes sentimens; puisque jusques ici ils ont été en si petit nombre & si peu considerables, qu'ils n'ont pû exciter des troubles dans les Etats où ils se trouvent.

On ne sçauroit reünir les Sociniens, ni les Anabaptistes à la Religion Protestante, & pourquoi.

INDICE

INDICE

des principales matieres, qui ſont contenuës dans le III. & IV. Tomes.

CHAPITRE VI.

Des Pays-Bas en général, & des Provinces Unies en particulier.

§. 1. L'ancien état des Pays-Bas. *Pag.* 15.

—— Les provinces au-deçà du Rhin ſont conquiſes par Jules Ceſar. *ibid.*

—— Les Bataves & les Zelandois ſe rendent aux Romains. *ibid.*

2. Les Pays-Bas ſont annexez à la France. *ibid.*

—— Ils ſont preſque tous incorporez à l'Allemagne. *pag.* 16.

—— Leurs Gouverneurs s'en rendent les maîtres. *ibid.*

—— Ils traitent doucement leurs peuples. *ibid.*

—— Leurs Etats ont un grand pouvoir. *ibid.*

3. Diviſion des dix-ſept Provinces. *ibid.*

—— Pluſieurs d'entre elles ſont reünies ſous un Chef. *pag.* 17.

—— La plûpart entrent dans la Maiſon de Bourgogne, & enſuite dans celle d'Autriche. *ibid.*

—— Charles Quint a deſſein d'en former un Royaume, mais il ne peut y reüſſir. *ibid.*

—— Il fait un Reglement pour les tenir unies. *ibid.*

4. Son gouvernement y eſt heureux & agréable, & pourquoi. *pag.* 18.

—— Celui de Philippe II. y eſt très malheureux & fort deſagréable. *ibid.*

5. Cauſe des troubles des Pays-Bas. *ibid.* & *pag.* 19.

—— Philippe II. s'y conduit très mal. *pag.* 19.

—— Char-

—— Charles Quint agiſſoit tout autrement. *ibid.*
—— Guillaume I. Prince d'Orange y fomente les troubles. *ibid.*
—— Pourquoi il tâche de faire élire Chriſtine pour Gouvernante des Pays-Bas ? *pag.* 20.
—— Pourquoi il eſt indigné contre Philippe ? *ibid.*
—— Les Comtes d'Egmont & de Horn ſont fort mécontens. *ibid.*
—— Les Nobles ſe montrent fort portez au changement. *ibid.*
—— Les Eccleſiaſtiques ſont très mal ſatisfaits. *pag.* 21.
6. La Religion s'en mêle, & par-là les troubles augmentent. *ibid.*
—— Trois ſortes de créance dans les Pays-Bas. *pag.* 22.
—— Charles Quint s'oppoſe à ces Sectaires avec trop de ſeverité. *ibid.*
—— Marie leur Gouvernante ſouhaite qu'on les traite doucement. *ibid.*
—— Philippe II. les veut exterminer. *ibid.*
—— Il prétend établir une eſpece d'Inquiſition. *pag.* 23.
—— Deſcription de cet horrible Tribunal. *ibid.*
—— Pourquoi les Flamans ont tant d'horreur pour l'Inquiſition ? *ibid.*
—— Pourquoi les Eſpagnols ſont bien aîſes de voir les Flamans ſe révolter ? *pag.* 24.
—— Les Princes etrangers fomentent la révolte des Flamans. *ibid.*
7. Comment Philippe II. diſpoſe le Gouvernement des Pays-Bas ? *pag.* 25.
—— Le Cardinal de Granvelle eſt établi Conſeiller ſecret de la Régente. *ibid.*
—— Il fait tout ce qu'il veut dans le Gouvernement. *ibid.*
—— Les Seigneurs des Pays-Bas s'oppoſent à lui. *ibid.*
—— Plaintes des grands Seigneurs contre lui. *pag.* 26.
—— Il eſt éloigné du Gouvernement. *ibid.*
—— La Régente ſuit les avis de Viglius & de Barlemont. *ibid.*
—— Les mécontentemens & les plaintes recommencent. *ibid.*
—— Le Comte d'Egmont eſt envoyé en Eſpagne. *ibid.* & *pag.* 27.
—— Il y eſt aſsès bien reçû. *pag.* 27.
—— Le Roi Philippe ne veut rien rélâcher de ſa ſeverité. *ibid.*
—— Le peuple ſe ſoulève ouvertement dans les Pays-Bas. *ibid.*
—— Les

—— Les Nobles ſe liguent enſemble. *ibid.* & *pag.* 28.
—— Leur Ligue eſt dreſſée par Philippe de Marnix & eſt ſignée par 400. Gentilshommes. *pag.* 28.
—— Quels en ſont les Chefs ? *ibid.*
—— Requête qu'ils préſentent à la Régente. *ibid.*
—— Elle eſt aſsès bien reçûë. *ibid.*
—— Mépris de Barlemont pour ces Nobles. *ibid.*
—— Origine du nom de Gueux. *pag.* 29.
—— La ſedition éclatte ouvertement. *ibid.*
—— Le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont tâchent de l'étouffer. *pag.* 30.
—— Ils ſont ſoupçonnez d'en être les Auteurs. *ibid.*
—— La Régente trouve moyen de l'appaiſer. *ibid.*
—— Pluſieurs Bourgeois ſe ſauvent. *ibid.*
—— Le Prince d'Orange ſe retire en Allemagne. *pag.* 31.
8. Le Duc d'Albe conſeille d'employer la force contre les Flamans. *ibid.*
—— Il eſt envoyé aux Pays-Bas. *ibid.*
—— Il met en priſon les Comtes d'Egmont & de Horn. *ibid.*
—— Il condamne le Compromis & la Requête des Nobles. *ibid.*
—— Il établit le Conſeil des douze ou de ſang. *ibid.*
—— Il condamne le Prince d'Orange, & confiſque tous ſes biens. *pag.* 32.
—— Quantité de gens ſortent du pays. *ibid.*
—— Le Comte de Naſſau entre en Friſe & défait le Comte d'Aremberg. *ibid.*
—— Le Duc d'Albe fait trancher la tête aux Comtes d'Egmont & de Horn. *ibid.*
—— Le Prince d'Orange fait une irruption en Brabant. *ibid.*
—— Le Duc d'Albe l'en chaſſe & diſſipe toutes ſes forces. *ibid.*
—— Il ſe fait ériger une ſtatuë dans Anvers. *pag.* 33.
—— Il exige le centieme, le vingtieme, & le dixieme denier. *ibid.*
—— Il veut faire executer les habitans de Bruxelles. *ibid.*
—— Priſe de la Brille par les Gueux marins. *ibid.*
—— Révolte de preſque toute la Hollande. *ibid.* & *pag.* 34.
—— Bevûë du Duc d'Albe. *pag.* 34.
—— Le Prince d'Orange eſt fait Gouverneur de Hollande. *ibid.*

Les

—— Les Capres François & Anglois font beaucoup de mal aux Eſpagnols. *ibid.*
—— Le Comte de Berg s'empare de pluſieurs places. *ibid.* & *pag.* 35.
—— Le Comte de Naſſau ſurprend Mons. *pag.* 35.
—— Le Duc d'Albe l'aſſiege & le reprend. *ibid.*
—— Il réduit pluſieurs autres villes & les maltraite beaucoup. *ibid.*
—— Ses cruautez horribles, dont il ſe vante. *ibid.*
—— Il eſt rappellé en Eſpagne. *pag.* 36.
9. Requeſens eſt envoyé en ſa place. *ibid.*
—— Il void perir ſa flotte. *ibid.*
—— Le Prince d'Orange ſe rend maître de Middelbourg. *ibid.*
—— Les Comtes Louïs & Henri ſes freres ſont défaits & tuez. *ibid.*
—— L'armée Eſpagnole ſe mutine & ſe débande. *ibid.*
—— Les Eſpagnols aſſiegent Leide. *ibid.* & *pag.* 37.
—— Ils l'abandonnent avec beaucoup de perte. *pag.* 37.
—— Négociations de paix à Breda inutiles. *ibid.*
—— Siege & priſe de Zirikzee. *ibid.*
—— Mort de Requeſens. *ibid.*
—— Le Conſeil d'Etat prend en main le Gouvernement. *ibid.*
—— La haine des Flamans contre les Eſpagnols augmente de plus en plus. *ibid.*
—— Les Soldats Eſpagnols ſe débandent & commettent toutes ſortes d'inſolences. *pag.* 38.
—— Maſtricht & Anvers pillez par les mêmes. *ibid.*
—— Pacification de Gand. *ibid.*
10. Dom Jean d'Aûtriche eſt envoyé dans les Pays-Bas. *ibid.*
—— Le Prince d'Orange tâche de le décrediter. *ibid.*
—— Dom Jean eſt reconnu pour Gouverneur des Pays-Bas, & à quelles conditions. *pag.* 39.
—— Le Prince d'Orange n'approuve point cela. *ibid.*
—— Défiances & mécontentemens contre Dom Jean. *ibid.*
—— Il ſe ſaiſit de Namur, & ſous quel prétexte. *ibid.*
—— Les Flamans prennent les armes contre lui. *ibid.*
—— Ils font le Prince d'Orange grand Baillif de Brabant. *ibid.*
—— Les autres grands Seigneurs forment un parti contre ce Prince. *ibid.*

—— L'Archiduc Matthias eſt appellé pour Gouverneur dans les Pays-Bas. *pag.* 40.
—— A quelle condition y eſt-il reçû ? *ibid.*
—— Le Duc de Parme vient au ſecours de Dom Jean. *ibid.*
—— Il défait l'armée des Etats & prend pluſieurs villes. *ibid.*
—— Les Etats demandent la protection du Roi de France. *ibid.*
—— Ils s'adreſſent au Duc d'Alençon frére de ce Roi. *ibid.*
—— Ce Duc ſe rend aux Pays-Bas. *ibid.*
—— Nouveaux troubles au ſujet de la Religion. *pag.* 41.
—— Le parti des Mécontens s'oppoſe aux Reformez. *ibid.*
11. Le Duc de Parme eſt fait Gouverneur des Pays-Bas. *ibid.*
—— Il emporte d'aſſaut la ville de Maſtricht. *ibid.*
—— Il ſoumet quelques provinces Valonnes. *ibid.*
12. Le Prince d'Orange ſonge à ſes affaires. *pag.* 42.
—— Union d'Utrecht faite à ſa ſollicitation. *ibid.*
—— Elle eſt le prémier fondement de la Republique des Provinces Unies. *ibid.*
—— Cette Republique naiſſante ſe void dans un déplorable état. *pag.* 43.
—— Le Prince d'Orange rend inutile la négociation de paix à Cologne. *ibid.*
—— Les Eſpagnols reprennent diverſes places dans les Pays-Bas. *ibid.*
—— Le Prince d'Orange perſuade aux Etats de ſe ſouſtraire à l'obeïſſance du Roi Philippe. *ibid.*
—— Il leur conſeille d'offrir la ſouveraineté de leurs Provinces au Duc d'Alençon. *pag.* 44.
—— Il fut ſur le point d'être Souverain des Provinces Unies. *ibid.*
13. Le Duc d'Alençon prend la ſouveraineté des Pays-Bas. *ibid.*
—— Il eſt proclamé Duc de Brabant & Comte de Flandres. *ibid.*
—— Il entreprend de ſe rendre abſolu. *ibid.*
—— Il veut ſurprendre Anvers. *pag.* 45.
—— Il y échoüe & perd tout ſon credit. *ibid.*
—— Il s'en retourne en France & meurt de chagrin. *ibid.*
—— Les Soldats étrangers ſont rappellez dans les Pays-Bas. *ibid.*

—— Le

—— Le Duc de Parme prend pluſieurs villes. *pag.* 46.
—— Le Prince d'Orange Guillaume I. eſt aſſaſſiné. *ibid.*
14. Le Comte Maurice ſon fils eſt mis en ſa place. *ibid.*
—— Le Roi de France refuſe la ſouveraineté des Provinces Unies. *ibid.*
—— Le Duc de Parme s'empare de pluſieurs villes *ibid.*
—— La Reine Elizabeth ne veut pas accepter la ſouveraineté des Provinces Unies. *pag.* 47.
—— Elle fait une alliance avec les Etats. *ibid.*
15. Le Comte de Leiceſter eſt envoyé pour Gouverneur en Hollande? *ibid.*
—— Il ne s'y rend pas recommandable. *pag.* 48.
—— Sa mauvaiſe conduite & ſon incapacité. *ibid.*
—— Les mécontentemens augmentent contre lui. *ibid.*
—— Il eſt rappellé en Angleterre. *ibid.*
16. Commencement du bonheur & de l'aggrandiſſement de la Hollande. *pag.* 49.
—— Les perſecutions contre les Réformez de Brabant & de Flandres y contribuent beaucoup. *ibid.*
—— Le commerce d'Anvers paſſe à Amſterdam. *ibid.*
—— Le Roi Philippe commet une grande bevûë. *ibid.*
—— Les Hollandois ſe mettent en état de s'oppoſer à lui. *pag.* 50.
17. Le Comte Maurice eſt fait Capitaine Général. *ibid.*
—— Il ſe rend maître de pluſieurs villes. *ibid.*
—— Mort du Duc de Parme funeſte à l'Eſpagne. *ibid.*
—— Les Hollandois étendent leurs conquêtes. *pag.* 51.
18. L'Archiduc Albert vient pour Gouverneur dans les Pays-Bas. *ibid.*
—— Il prend Hulſt. *ibid.*
—— Il eſt battu. *ibid.*
—— Les Hollandois entreprennent la navigation aux Indes Orientales. *ibid.*
—— Quelle route prennent-ils? *pag.* 52.
—— Etabliſſement de la Compagnie des Indes Orientales. *ibid.*
—— Le Comte Maurice emporte pluſieurs places. *ibid.*
19. Comment le Roi Philippe II. tâche d'attirer les Hollandois dans le piege & de les remettre ſous ſa domination? *ibid.* & *pag.* 53.
—— Il eſpere de les reünir aux Pays-Bas. *pag.* 53.
—— Les Hollandois s'obſtinent à refuſer la paix. *pag.* 54.
—— Le

—— Le Comte Maurice entre en Flandres. *ibid.*
—— Il gagne la bataille de Nieuport. *ibid.*
—— Il s'en retourne glorieux ſans rien tenter davantage. *ibid.*
—— Siege d'Oſtende, & ſa priſe. *ibid.*
—— Il y perit une infinité de monde. *pag.* 55.
—— La flotte d'Eſpagne eſt défaite. *ibid.*
—— Le Comte Maurice reprend quelques villes. *ibid.*
—— Il reçoit un échec devant Anvers. *ibid.*
—— Heemskerk brûle la flotte d'Eſpagne, & y perd la vie. *ibid.*
20. Les Eſpagnols veulent finir la guerre à quelque prix que ce ſoit. *ibid.*
—— Leur grand empreſſement pour traiter de la paix. *ibid.*
—— Les Hollandois ſont les dédaigneux & les difficiles. *pag.* 56.
—— Ils s'opiniâtrent à vouloir que l'Eſpagne les déclare libres. *ibid.*
—— Expedient qu'on trouve pour traiter avec eux. *ibid.*
—— Le Préſident Jeannin tâche de les porter à la paix. *ibid.*
—— Tréve pour douze ans concluë entre eux & les Eſpagnols. *pag.* 57.
—— Pourquoi ils l'acceptent? *ibid.*
—— Ils ſont reconnus pour une legitime Republique. *ibid.*
21. Démêlé au ſujet du Duché de Juliers. *ibid.*
—— La ville de Juliers eſt priſe & repriſe. *pag.* 58.
—— Diſpute entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg. *ibid.*
—— Les Eſpagnols prennent le parti du Duc, & les Hollandois celui de l'Electeur. *ibid.*
22. Diſſenſions au ſujet des Arminiens. *ibid.*
—— Le Prince Maurice aſpire à la ſouveraineté des Provinces Unies. *ibid.*
—— Les principaux du pays s'oppoſent à ſon deſſein. *pag.* 59.
—— Barneveld eſt le plus conſiderable d'entre eux. *ibid.*
—— Le Prince Maurice & Barneveld agiſſent differemment. *ibid.*
—— Ce Prince conſerve beaucoup de reſſentiment contre Barneveld. *ibid.*
—— Arminius publie des ſentimens nouveaux. *ibid.*
—— Gomarus les réfute après

après la mort de celui-ci. *ibid. & pag.* 60.
—— Les Miniſtres & le peuple ſuivent le ſentiment de Gomarus. *pag.* 60.
—— Les principaux du gouvernement prennent le parti d'Arminius. *ibid.*
—— Tumulte excité dans pluſieurs villes. *ibid.*
—— Le Prince Maurice y dépoſe certains Magiſtrats. *ibid.*
—— Barneveld a la tête tranchée. *ibid.*
—— Grotius eſt empriſonné dans le château de Louveſtein, d'où il ſe ſauve par l'habileté de ſa femme. *ibid.*
—— La ſévérité du Prince Maurice envers Barneveld eſt fort blâmée. *pag.* 61.
—— Les factions des Gomariſtes & des Arminiens ſont très dangereuſes. *ibid.*
23. La guerre recommence entre l'Eſpagne & la Hollande. *ibid.*
—— Spinola prend la ville de Juliers. *ibid.*
—— Il eſt contraint d'abandonner le ſiege de Bergopſom. *ibid.*
—— Il aſſiege & prend Breda. *pag.* 62.
—— Mort du Prince Maurice. *ibid.*
24. Frederic Henri ſon frére lui ſuccede dans ſes charges. *ibid.*
—— Il emporte Grol & Boiſleduc. *ibid.*
—— Pierre Hein prend la flotte d'argent des Eſpagnols. *ibid.*
—— Ceux-ci font une irruption dans la Veluve. *ibid.*
—— Les Hollandois ſurprennent Veſel. *ibid.*
—— Ils obligent les Eſpagnols à repaſſer l'Iſſel, & leur ôtent toute eſperance de les réduire. *ibid.*
—— Ils s'établiſſent dans le Breſil. *pag.* 63.
—— Ils ſurprennent & défont les Eſpagnols. *ibid.*
—— Frederic Henri reprend pluſieurs villes. *ibid.*
—— Il bat Papenheim Général de l'Empereur. *ibid.*
—— Les Eſpagnols reprennent Limbourg. *ibid.*
—— Ligue offenſive entre la France & la Hollande. *ibid.*
—— Elle eſt bientôt rompuë par les Hollandois. *ibid.*
—— Le fort de Schenk pris & repris. *pag.* 64.
—— Villes conquiſes & reconquiſes. *ibid.*
—— Défaite des Hollandois en Flandres. *ibid.*
—— La flotte des Eſpagnols eſt entierement détruite. *ibid.*

25. Guillaume II. ſuccede à ſon pére. *ibid.*
—— Il ſe ſaiſit du Sas de Gand & de Hulſt. *ibid.*
—— Pourquoi il ne peut emporter Anvers? *ibid.*
—— Paix de Munſter avantageuſe aux Hollandois. *ibid.*
—— Jour memorable de ſa publication à la Haye. *ibid.*
—— La France & le Prince d'Orange s'oppoſent à la concluſion de cette paix. *pag.* 65.
—— Pourquoi les Hollandois conſentent qu'elle ſoit ratifiée? *ibid.*
—— Ils ſont favoriſez de preſque tous les Etats ſouverains. *ibid.*
26. Guerre entre la Hollande & le Portugal. *pag.* 66.
—— Révolte des Portugais dans le Breſil contre les Hollandois. *ibid.*
—— Pertes de part & d'autre. *ibid.*
—— Quelques uns des Etats veulent qu'on licentie de leurs troupes. *ibid.*
—— Le Prince d'Orange s'y oppoſe. *pag.* 67.
—— Il eſt député pour aller dans les villes de Hollande. *ibid.*
—— On tâche de le diſſuader d'y venir. *ibid.*
—— Il en eſt vivement piqué. *ibid.*
—— Il fait ſaiſir & empriſonner ſix des Etats de Hollande. *ibid.*
—— Il veut ſurprendre Amſterdam. *pag.* 68.
—— Son entrepriſe eſt découverte. *ibid.*
—— Il veut réduire Amſterdam par la force. *ibid.*
—— Il y échoue honteuſement. *ibid.*
—— On fait un accord avec lui. *ibid.*
—— Sa mort ſubite. *ibid.*
27. Naiſſance de Guillaume III. *pag.* 69.
—— Les Etats renouvellent leur union. *ibid.*
—— Origine des guerres entre la Hollande & l'Angleterre. *ibid.*
—— L'Ambaſſadeur d'Angleterre eſt aſſaſſiné. *ibid.*
—— Le Parlement en eſt fort irrité. *ibid.*
—— Les Hollandois ne s'en mettent gueres en peine. *ibid.*
—— Les Ambaſſadeurs d'Angleterre ſont encore maltraitez. *ibid.* & *pag.* 70.
—— Ils s'en retournent fort en colere. *pag.* 70.
—— Les Anglois uſent de repreſailles contre la Hollande. *ibid.*
—— Les Hollandois prennent de fortes réſolutions. *ibid.*
—— Com-

—— Combat naval entre les Hollandois & les Anglois. *ibid.* & *pag.* 71.
—— Deux autres combats entre les mêmes. *pag.* 71.
—— Les Hollandois y ont du deſavantage. *ibid.*
—— Ils ſont contraints de faire une paix honteuſe. *ibid.*
28. Ils tâchent de s'oppoſer aux progrès des Suedois. *pag.* 72.
—— Ils ſecourent le Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Bataille ſanglante ſur mer entre eux & les Suedois. *ibid.*
—— Bataille dans l'Iſle de Funen entre les Suedois & les Danois. *ibid.*
—— Paix concluë entre les mêmes. *ibid.*
—— Fine politique des Hollandois. *pag.* 73.
29. Nouvelle guerre entre la Hollande & l'Angleterre. *ibid.*
—— La France fomente cette guerre. *ibid.*
—— Batailles navales entre les Hollandois & les Anglois. *ibid.*
—— Action hardie des Hollandois. *ibid.*
—— Paix entre eux & les Anglois. *pag.* 74.
—— Ils rétabliſſent leur reputation par mer. *ibid.*
—— Ils ne peuvent s'oppoſer aux ravages de l'Evêque de Munſter. *ibid.*
30. Ils ſont attaquez par les François & les Anglois. *ibid.*
—— Rapidité des conquêtes du Roi de France ſur leurs terres. *ibid.*
—— Il manque de prendre Amſterdam. *pag.* 75.
—— L'Evêque de Munſter leve le ſiege de Groningue. *ibid.*
—— Priſe de Maſtricht par les François. *ibid.*
—— Paix entre la Hollande & l'Angleterre. *ibid.*
—— Le Roi de France abandonne ſes conquêtes. *pag.* 76.
—— Les Hollandois reprennent Naerden & Grave. *ibid.*
31. Guillaume III. Prince d'Orange eſt élevé à toutes les charges de ſes prédeceſſeurs. *ibid.*
—— Les peuples de Hollande ſoupçonnent leurs Magiſtrats. *ibid.*
—— Troubles excitez par la populace de Hollande. *pag.* 77.
—— Le Prince d'Orange dépoſe pluſieurs Magiſtrats. *ibid.*
—— Corneille & Jean de Witt ſont maſſacrez. *ibid.*
—— Le Prince n'eſt pas heureux dans la guerre contre la France. *ibid* & *pag.* 78.
—— Batailles de Senef & de Caſſel. *pag.* 78.

—— Les vaiſſeaux de la Republique ſont maltraitez en Sicile. *ibid.*
—— Mort de l'Amiral Ruiter. *ibid.*
—— Paix de Nimegue entre la France & la Hollande. *ibid.*
32. Les Provinces Unies ſont fort peuplées. *ibid.*
—— Leurs habitans ſont fort laborieux. *pag.* 79.
—— D'où ſont venus la plupart de leurs habitans ? *ibid.*
—— Qu'eſt-ce qui y attira tous ces étrangers ? *ibid.*
33. Les Hollandois ſont honnêtes, ſinceres, libres, & patiens. *pag.* 80.
—— Comment on doit ſe conduire avec eux ? *ibid.*
—— Qu'eſt-ce que Charles Quint en diſoit ? *ibid.*
—— La populace de Hollande eſt très inſolente. *pag.* 81.
—— Les Hollandois ne ſont gueres bons ſoldats par terre. *ibid.*
—— Ils ſont meilleurs ſoldats par mer. *ibid.*
—— Ils ſont menagers & ſobres. *ibid.*
—— Ils ſont infatigables en toutes ſortes de métiers. *pag.* 82.
—— Ils ſont commodes dans leur trafic & très exacts dans leur procedé. *ibid.*
—— Ils ſont habiles & de bonne foi dans leur négoce. *ibid.*
—— Ils ſont accuſez d'être avares. *pag.* 83.
—— Ils ſont prudens & bons Politiques. *ibid.*
34. Les Provinces Unies ont très peu d'étenduë. *ibid.*
—— Il y a de grandes & belles villes. *ibid.*
—— Leurs places conquiſes. *ibid.*
35. Quelle eſt la nature du terroir de Hollande ? *pag.* 84.
36. La pêche du hareng & de la moruë apporte aux Hollandois des richeſſes immenſes. *ibid.*
37. Leur négoce & leur navigation fleuriſſent. *pag.* 85.
—— Quel eſt l'air du pays, & comment il y eſt temperé ? *ibid.*
—— Incommoditez que la glace y cauſe. *pag.* 86.
—— Comment les Hollandois ont étendu leur commerce ? *ibid.*
39. La Compagnie des Indes Orientales l'a fort augmenté. *ibid.*
—— Ses alliances avec pluſieurs Rois des Indes. *ibid.*
—— Son Gouverneur Général. *ibid.*
—— Ses principales places dans

dans ce pays. *pag.* 87.
——— Son grand commerce avec les Chinois & les Japonois. *ibid.*
——— Ses forces de mer & de terre. *ibid.*
——— Son prémier fonds en quoi conſiſtoit-il? *ibid.*
40. La Compagnie des Indes Occidentales fait un fonds de huit millions. *pag.* 88.
——— Cauſes de ſon peu de ſuccès. *ibid.*
——— Ce qu'elle poſſede en Afrique & en Amerique. *ibid.*
41. Pluſieurs choſes contribuent à l'avancement du commerce en Hollande. *ibid.* & *pag.* 89.
——— Grande œconomie des Hollandois. *pag.* 89. & 90.
42. Quelles ſont les forces de la Hollande? *pag.* 90.
——— Quelle eſt ſa foibleſſe. *ibid.* & *pag.* 91.
——— Si la Hollande & la Zelande ſeparées des autres provinces pourroient ſe défendre? *pag.* 91.
43. La forme de gouvernement de cette République eſt ſujette à de grandes incommoditez. *ibid.* & *pag.* 92.
——— Ses Etats Généraux. *pag.* 92.
——— Ses Etats Provinciaux. *ibid.*
——— Ses villes ſont remplies d'une populace turbulente & inſolente. *pag.* 93.
——— Jalouſie entre la province de Hollande & les ſix autres. *ibid.*
——— Haine de toutes les autres villes contre celle d'Amſterdam. *ibid.*
——— Le Prince d'Orange y eſt fort à craindre. *ibid.*
——— Son autorité pendant la guerre. *pag.* 94.
——— Il pourroit bien s'emparer de la ſouveraineté. *ibid.*
——— S'il lui ſeroit avantageux de l'avoir? *pag.* 95.
——— Si les Provinces Unies ont beſoin d'un Gouverneur? *ibid.* & *pag.* 96.
——— Elles manquent de grains & d'autres choſes neceſſaires à la vie. *pag.* 96.
——— Si la diverſité des Sectes & des Religions leur eſt préjudiciable? *pag.* 97.
——— Le grand nombre d'impôts, dont leurs peuples ſont chargez. *pag.* 98.
——— Cauſes de la diminution de leur commerce. *ibid.* & *pag.* 99.
44. Cauſes de l'état pitoyable, où elles ont été réduites durant la guerre de 1672. *pag.* 99.
——— Elles congedient les trou-

troupes Angloiſes & Françoiſes. *pag.* 100.
—— Elles ſe flattent de n'être point attaquées par le Roi de France. *ibid.*
—— Elles eſperent terminer la guerre avec les Anglois. *ibid.*
—— Certaines perſonnes dans l'Etat ſont bien aiſes du mauvais ſuccès des affaires. *pag.* 101.
45. La Hollande a beaucoup à craindre de l'Angleterre. *ibid.*
—— Avantage qu'elle a ſur cette Couronne. *pag.* 102.
—— Comment elle doit ſe conduire à ſon égard ? *ibid.*
46. Elle a beaucoup à craindre de la France. *pag.* 103.
—— Comment elle peut ſe défendre contre cette Couronne ? *ibid.*
—— Quelle conduite elle doit tenir à ſon égard ? *pag.* 104.
47. Elle n'a rien à craindre de l'Eſpagne. *ibid.*
—— Comment elle doit ſe gouverner à ſon égard ? *pag.* 105.
48. Elle n'a rien à apprehender de la part du Portugal. *ibid.*
49. Comment elle doit ſe conduire à l'égard des Rois du Nord ? *pag.* 106.
50. Quel eſt ſon interêt à l'égard du reſte du monde ? *ibid.*

CHAPITRE VII.

De la Suiſſe.

§. 1. LEs Suiſſes dépendoient autrefois de l'Empire d'Allemagne. *pag.* 109.
2. Quels ſont les trois prémiers Cantons ? *pag.* 110.
—— Quel Gouverneur ils avoient ? *ibid.*
—— Les Monaſteres y avoient de certains droits. *ibid.*
—— Les Gentilshommes y deviennent puiſſans & fiers. *ibid.*
—— Ils en ſont chaſſez. *pag.* 111.
—— Ils reviennent pour la plûpart. *ibid.*
3. L'Empereur Albert I. veut réduire ces trois Cantons. *ibid.*
—— Il ne peut executer ſon deſſein. *ibid.*
—— Il y envoye des Gouverneurs. *ibid.*
—— Ces Gouverneurs tâchent

chent de les opprimer. *ibid.*
——— Un d'entre eux nommé Geisler prétend se faire obeïr. *pag.* 112.
——— Guillaume du Teil n'en veut rien faire. *ibid.*
——— Peine qui lui est infligée. *ibid.*
——— Il a le bonheur de se sauver. *ibid.*
——— Les peuples de ces Cantons conçoivent une haine mortelle contre leurs Gouverneurs. *ibid.*
4. Prémiere Union des trois petits Cantons. *ibid.*
——— Ils chassent leurs Gouverneurs. *pag.* 113.
——— Ils font une Ligue pour dix ans. *ibid.*
5. Le Duc d'Aûtriche entreprend de les soumettre. *ibid.*
——— Il marche contre eux, & il est repoussé. *ibid.*
——— Il perd la bataille de Morgarten contre eux. *pag.* 114.
6. Ils renouvellent leur Ligue & la rendent perpetuelle. *ibid.*
——— Commencement de la République des Suisses. *ibid.*
——— Quel étoit le but de cette Ligue ? *ibid.*
——— Les Suisses sont reconnus pour une nation libre. *pag.* 115.
——— Ils choisissent leurs propres Gouverneurs. *ibid.*
7. Cinq autres Cantons se joignent aux trois prémiers. *ibid.*
8. Les Suisses sont en guerre avec les Aûtrichiens. *ibid.* & *pag.* 116.
——— Ils gagnent la bataille de Sempach contre eux. *pag.* 116.
——— Ils jettent l'épouvante parmi les François. *ibid.*
——— Ils sont tous taillez en pieces. *ibid.*
9. Ils entrent en guerre avec le Duc de Bourgogne. *ibid.*
——— Ils font une irruption dans ses terres. *ibid.*
——— Ils remportent trois victoires sur lui. *pag.* 117.
——— Ils se rendent très considerables. *ibid.*
10. Cinq autres Cantons entrent dans la Ligue. *ibid.*
——— La Suisse est composée de treize Cantons. *ibid.*
——— Alliez des Suisses. *pag.* 118.
——— Pays qui sont soumis à leur domination. *ibid.*
11. Ils sont attaquez par l'Empereur Maximilien. *ibid.*
——— Ils sont presque toûjours victorieux contre lui. *ibid.*
——— Ils font la paix avec lui. *pag.* 119.
——— Ils se signalent au service

vice des étrangers. *ibid.*
12. Ils ſont attachez aux interêts de la France. *ibid.*
—— Louïs XI. Roi de France les engage dans ſon parti. *ibid.*
—— Charles VIII. les employe dans l'expedition de Naples. *ibid.*
—— Ils font d'horribles carnages en Italie. *pag.* 120
—— Ils y jettent l'épouvante par-tout. *ibid.*
—— Ils rendent de grands ſervices à Louïs XII. *ibid.*
—— Ils terniſſent leur réputation. *ibid.*
—— Ils rompent avec la France. *ibid.*
—— Louïs XII. réfuſe d'augmenter leurs gages. *pag.* 121.
—— Le Pape Jules II. les prend à ſon ſervice. *ibid.*
—— Ils défont les François près de Novare. *ibid.*
—— Ils font une irruption en Bourgogne & aſſiegent Dijon. *ibid.*
—— Ils abandonnent cette ville, après avoir reçû une bonne ſomme d'argent du Gouverneur. *ibid.*
—— Ils donnent la ſanglante bataille de Marignan. *pag.* 122.
—— Ils ſe retirent en bon ordre & ſe battent en retraite. *ibid.*
—— François I. achete leur amitié. *ibid.*
—— D'où vient qu'ils ont perdu beaucoup de leur ancienne gloire ? *ibid.*
13. La nature & la ſituation de leur pays. *pag.* 123.
—— Quel avantage ils tirent de cette ſituation ? *ibid.*
14. Leurs bonnes & mechantes qualitez. *pag.* 124.
15. Conditions du traité qu'ils ont fait avec la France. *pag.* 125.
16. En quoi conſiſtent les forces de cette République ? *ibid.*
—— Pourquoi les Suiſſes n'ont pas fait de grandes conquêtes ? *pag.* 126.
17. La forme de leur Gouvernement. *ibid.*
—— A quelle fin ils ſe ſont liguez enſemble ? *ibid.*
—— Quelle eſt leur Religion ? *ibid.*
—— La diverſité des Religions y cauſe ſouvent des troubles. *ibid.*
—— D'où procede leur impuiſſance ? *pag.* 127.
18. Ils ſont de bons voiſins & commodes. *ibid.*
19. Ils n'ont rien à apprehender de l'Italie ni de l'Allemagne. *pag.* 128.
20. Ils ont beaucoup à craindre

dre du Roi de France. *ibid.*
21. Quel eſt leur interêt par rapport à la France ? *pag.* 129.
22. Quel eſt l'interêt de la France par rapport à eux ? *ibid.*

CHAPITRE VIII.

De l'Empire d'Allemagne.

§. 1. L'Ancien état de l'Allemagne. *pag.* 144.
—— Quel étoit ſon ancien gouvernement ? *ibid.*
2. Charlemagne la réduit toute ſous ſon obeïſſance. *ibid.*
—— Il y envoye des Gouverneurs. *pag.* 145.
—— Il introduit la Religion Chrêtienne en Saxe. *ibid.*
3. Partage de l'Empire des François entre les fils de Louïs le Pieux. *ibid.*
—— Louïs ſon ſecond fils eſt maître abſolu de preſque toute l'Allemagne. *ibid.*
—— L'Allemagne eſt réduite en un Royaume particulier. *ibid.*
4. Carloman ſubjugue l'Italie & prend la qualité d'Empereur. *ibid.* & *pag.* 146.
5. Charles le Gros lui ſuccede. *pag.* 146.
—— Il eſt dépoſé de l'Empire. *ibid.*
—— Arnulphe eſt élû en ſa place. *ibid.*
6. Louïs ſurnommé l'Enfant lui ſuccede à l'Empire. *ibid.*
—— Arnulphe appelle les Hongrois à ſon ſecours. *ibid.*
—— Il réduit le Roi de Boheme & de Moravie. *ibid.*
—— Les Hongrois ravagent l'Allemagne. *pag.* 147.
—— Ils défont le Roi Louïs. *ibid.*
—— Ils ne ceſſent de faire de grands dégâts dans l'Allemagne. *ibid.*
7. Conrad I. eſt élû Empereur. *ibid.*
—— Pluſieurs Ducs ſe révoltent contre lui. *ibid.*
—— Il ne peut les remettre ſous le joug. *ibid.*
8. Henri Duc de Saxe eſt élû en ſa place. *ibid.* & *pag.* 148.
—— L'Empire paſſe de la race des Carlovingiens dans celle des Saxons. *pag.* 148.
9. Henri ſurnommé l'Oiſeleur dompte la fureur des Hongrois. *ibid.*
—— Il

—— Il gagne la bataille de Merſebourg contre eux. *ibid.*
—— Pluſieurs villes ſont bâties & fermées de murailles ſous ſon regne. *ibid.*
—— Il ſubjugue les Sorbes & les Vandales. *ibid.*
—— Il meurt après avoir tout pacifié dans ſon Empire. *ibid.*
10. Othon I. ſon fils ſurnommé le Grand lui ſuccede. *ibid.*
—— Il commence ſon regne dans les troubles, & il a à ſe défendre contre divers Princes. *pag.* 149.
—— Il eſt heureux dans diverſes guerres. *ibid.*
—— Deſordres en Italie ſous ſon regne. *ibid.*
—— Il marche de ce côté-là à la tête d'une armée. *ibid.*
—— Il s'empare du Royaume d'Italie & de l'Empire de Rome. *ibid.*
—— Il eſt couronné Empereur à Rome. *pag.* 150.
—— Il ne tire pas de grands avantages des conquêtes qu'il fait en Italie. *ibid.*
11. Othon II. ſon fils & ſon ſucceſſeur a de grands démêlez avec quelques Princes. *ibid.* & *pag.* 151.
—— Peu s'en faut qu'il ne ſoit ſurpris par le Roi de France. *pag.* 151.
—— Il entre en France avec une puiſſante armée. *ibid.*
—— Il eſt obligé de rebrouſſer, & il reçoit un grand échec. *ibid.*
—— Il fait la paix avec le Roi de France. *ibid.*
—— Il fait une expedition en Italie contre les Grecs. *ibid.*
—— Il eſt batu & pris par ces peuples. *ibid.*
—— Il ſe ſauve d'entre leurs mains. *ibid.*
—— Il punit ſeverement l'infidelité des Romains & des Beneventins. *ibid.*
—— Il meurt de chagrin bientôt après. *pag.* 152.
12. Othon III. ſon fils lui ſuccede à l'Empire. *ibid.*
—— Il s'occupe à appaiſer les troubles de Rome. *ibid.*
—— Il fait pendre le Conſul Creſcence. *ibid.*
—— Il eſt empoiſonné par la veuve de ce Conſul, dont il meurt. *ibid.*
13. Henri II. Duc de Baviere eſt élû Empereur. *ibid.*
—— Il fait perir Egbert, qui lui voulut diſputer l'Empire. *ibid.*
—— Il a beaucoup de troubles à appaiſer en Italie. *ibid.*
—— Il réduit Boleſlaüs Roi de Pologne. *ibid.*

—— Il

—— Il eſt mis au nombre des Saints après ſa mort. *ibid.*
14. Conrad II. eſt élû Empereur en ſa place. *pag.* 153.
—— Son élection donne beaucoup de jalouſie aux Saxons. *ibid.*
—— Il pacifie les troubles d'Allemagne & d'Italie. *ibid.*
—— Il annexe les Royaumes de Bourgogne & d'Arles à l'Empire. *ibid.*
—— Il contraint le Comte de Champagne à ſe deſiſter de ſes prétenſions ſur ces Royaumes. *ibid.*
—— Il eſt heureux contre les Polonois & les Eſclavons. *ibid.*
15. Henri III. ſurnommé le Noir ſuccede à l'Empire. *ibid.*
—— Il eſt inquieté par les Hongrois & par les Papes. *ibid.*
—— Il ſe défend courageuſement contre eux. *ibid.*
16. Henri IV. ſon fils parvient jeune à l'Empire. *pag.* 154.
—— Il ſe void expoſé à bien des malheurs. *ibid.*
—— Il eſt mal élevé & mal ſervi. *ibid.*
—— Il s'attire la haine des Eccleſiaſtiques. *ibid.*
—— Il irrite les Saxons contre lui. *ibid.*
—— Il perd l'affection de pluſieurs Princes. *ibid.*
—— Il a de longues & ſanglantes guerres avec les Saxons. *pag.* 155.
—— Le Pape Hildebrand excite de furieuſes tempêtes contre lui. *ibid.*
—— Quel prétexte il prend pour cela ? *ibid.*
—— Il fait publier un décret contre lui. *ibid.*
—— Il le fait ajourner à Rome. *pag.* 156.
—— L'Empereur déclare le Pape indigne de ſa charge ; & le veut dépoſer. *ibid.*
—— Il eſt excommunié par le Pape. *ibid.*
—— Il perd ſon credit, & il eſt réduit à la derniere miſere. *ibid.*
—— Il eſt prêt d'être dépoſé de l'Empire. *ibid.*
—— Il ſe rend en Italie au cœur de l'hiver. *ibid.*
—— Il demande lâchement ſon abſolution au Pape. *ibid.*
—— Il tâche de reparer cette lâcheté. *pag.* 157.
—— Les Princes d'Allemagne éliſent pour Roi le Duc de Suabe. *ibid.*
—— Henri entre en guerre avec celui-ci. *ibid.*
—— Il le défait dans divers combats. *ibid.*
—— Il dépoſe le Pape Hilde-brand,

brand, & il en fait élire un autre. *ibid.*
—— Il prend Rome & en chaſſe Hildebrand. *ibid.*
—— Les Suabes perſiſtent dans leur rebellion contre lui. *ibid.*
—— Ils animent ſon fils contre lui. *ibid.*
—— Il ſe laiſſe tromper par ſon fils. *pag.* 158.
—— Il eſt pris priſonnier, & il eſt dépouillé de l'Empire. *ibid.*
—— Il meurt dans la derniere miſere. *ibid.*
17. Henri V. ſon fils s'empare de la ſouveraineté. *ibid.*
—— Il ſoutient ſes droits & la majeſté de l'Empire. *ibid.*
—— Il marche vers Rome avec une armée. *ibid.*
—— Il ſe ſaiſit du Pape Paſchal II. *ibid.*
—— Il le fait conſentir à tout ce qu'il veut. *ibid.*
—— Le Pape déclare nul le traité qu'il venoit de faire. *ibid.*
—— Il fait ſoulever les Saxons & les Evêques d'Allemagne contre lui. *pag.* 159.
—— Henri a de fâcheuſes guerres contre eux. *ibid.*
—— Il accorde tout au Pape, & perd beaucoup de ſon autorité. *ibid.*
18. Lothaire Duc de Saxe eſt élû Empereur. *ibid.*
—— Il réduit Conrad, qui vouloit lui diſputer l'Empire. *ibid.*
—— Il ſe rend en Italie, & il y pacifie les troubles. *ibid.*
—— Il gagne l'affection des Eccleſiaſtiques. *ibid.*
19. Conrad III. Duc de Franconie eſt élevé à l'Empire. *ibid.*
—— Il a de longues & fâcheuſes guerres avec le Duc de Saxe & de Baviere. *ibid.*
—— Il entreprend le voyage de la Terre Sainte. *pag.* 160.
—— Il eſt contraint de s'en retourner. *ibid.*
20. Frederic I. ſurnommé Barberouſſe lui ſuccede à l'Empire. *ibid.*
—— Il rétablit le repos en Allemagne, & il réduit les Italiens. *ibid.*
—— Il châtie les Milanois & fait raſer Milan. *ibid.*
—— Il a de grands démêlez avec le Pape. *ibid.*
—— Il fait la paix avec lui. *ibid.*
—— Il en eſt indignement traité. *pag.* 161.
—— Il fait le voyage de la Terre Sainte. *ibid.*
—— Il bat les Sarraſins en diverſes rencontres. *ibid.*
—— Il ſe noye malheureuſement. *ibid.*
—— Son

—— Son fils Frederic occupe pluſieurs villes en Syrie. *ibid.*
—— Il y perit avec la plûpart de ſes Soldats. *ibid.*
21. Henri VI. ſon autre fils parvient à l'Empire. *ibid.*
—— Il vient à Rome pour ſe faire couronner. *ibid.*
—— Il eſt traité d'une maniere indigne par le Pape Celeſtin. *ibid.*
—— Il meurt dans le temps qu'il entreprenoit le voyage de la Terre Sainte. *pag.* 162.
22. Philippe ſon frére veut prendre l'adminiſtration de l'Empire. *ibid.*
—— Il eſt traverſé dans ſon deſſein par le Pape. *ibid.*
—— Il eſt en guerre avec le Duc de Saxe. *ibid.*
—— Il s'accommode avec lui, & ſous quelle condition. *ibid.*
—— Sa mort tragique. *pag.* 163.
23. Othon IV. prend poſſeſſion de l'Empire. *ibid.*
—— Il vient ſe faire couronner à Rome. *ibid.*
—— Deſſein qu'il forme préjudiciable au Pape. *ibid.*
—— Excommunication fulminée contre lui. *ibid.*
—— Il eſt contraint de quitter l'Empire. *ibid.*
24. Frederic II. parvient à la dignité Imperiale. *ibid.*
—— Il paſſe en Italie & ſe fait couronner par le Pape. *ibid.*
—— Il fait le voyage de la Paleſtine & il enleve Jeruſalem aux Sarraſins. *ibid.*
—— Il a beaucoup à démêler avec les Papes. *ibid.*
—— Il en eſt excommunié à diverſes fois. *pag.* 164.
—— Factions des Guelfes & des Gibellins. *ibid.*
—— Frederic ſe défend contre le Pape. *ibid.*
—— Il eſt dépoſé de l'Empire. *ibid.*
—— Le Landgrave de Thuringe eſt elû en ſa place. *ibid.*
—— Il meurt peu de temps après. *ibid.*
—— Guillaume Comte de Hollande eſt mis ſur le throne. *ibid.*
—— Conrad fils de Frederic eſt deſtiné pour lui ſucceder. *ibid.*
—— Il quitte l'Allemagne & vient dans ſes Royaumes de Naples & de Sicile. *pag.* 165.
—— Guillaume perit dans une bataille contre les Friſons. *ibid.*
—— La puiſſance des Empereurs en Italie eſt entierement détruite. *ibid.*
—— Le Duc d'Anjou eſt appel-

pellé à la Couronne de Naples. *ibid.*
—— Il prend le jeune Conradin & lui fait couper la tête. *ibid.*
—— La race des anciens Ducs de Suabe eſt entierement éteinte. *ibid.*
25. Les Princes d'Allemagne ſont partagez ſur l'élection d'un Empereur. *ibid.*
—— Long interregne dans l'Empire. *pag.* 166.
—— Grands deſordres arrivez durant cet interregne. *ibid.*
—— Ligue faite entre pluſieurs villes pour y remedier. *ibid.*
26. Rodolphe Comte de Hapsbourg eſt élû Empereur. *ibid.*
—— Que fait-il pour affermir ſa nouvelle dignité? *pag.* 167.
—— Ottocare Roi de Boheme s'empare de divers pays en Allemagne. *ibid.*
—— Rodolphe l'en dépoſſede, & en inveſtit ſon fils Albert. *ibid.*
—— Il rend ſa Maiſon très conſiderable. *ibid.*
—— Il ne veut point aller en Italie, & pourquoi. *ibid.*
—— Il vend à pluſieurs villes d'Italie leur liberté. *ibid.*
—— Il détruit quantité de châteaux, qui ſervoient d'aſyle aux voleurs. *pag.* 168.
—— Il introduit l'uſage de la Langue Allemande dans les Actes publics & particuliers. *ibid.*
27. Adolphe Comte de Naſſau eſt élû Empereur. *ibid.*
—— Il s'attire la haine de l'Evêque de Mayence. *ibid.*
—— Il ſe fait mépriſer, & pourquoi. *ibid.*
—— Il eſt attaqué par Albert d'Autriche. *pag.* 169.
—— Il eſt dépoſé de l'Empire, & Albert eſt élû en ſa place. *ibid.*
—— Il eſt tué dans une bataille. *ibid.*
28. Albert I. parvient à l'Empire. *ibid.*
—— Il ſe rend odieux par ſon avarice. *ibid.*
—— Sa mort tragique. *ibid.*
29. Henri VII. Comte de Lutzelbourg eſt élû Empereur. *ibid.*
—— Il rétablit les affaires d'Allemagne. *ibid.*
—— Il paſſe en Italie, & pourquoi. *ibid.*
—— Il eſt empoiſonné avec une hoſtie. *pag.* 170.
30. Les Electeurs ſe trouvent partagez ſur l'élection d'un Empereur. *ibid.*
—— Guerre à cette occaſion entre Louis Duc de Baviere

viere & Frederic Duc d'Autriche. *ibid.*
—— Frederic eſt fait priſonnier dans une bataille. *ibid.*
—— Louïs demeure ſeul le maître de l'Empire. *ibid.*
—— Il entreprend le voyage d'Italie, & pourquoi. *ibid.*
—— Il eſt excommunié par le Pape. *ibid.*
—— Il eſt traverſé par les partiſans du Pape en Allemagne. *ibid.*
—— Il eſt dépoſé de l'Empire, & Charles Marquis de Moravie eſt élû en ſa place. *pag.* 171.
—— Les Empereurs étoient autrefois ambulans en Allemagne. *ibid.*
—— Louïs eſt le prémier qui fixe ſa demeure. *ibid.*
31. Charles IV. a divers competiteurs à l'Empire. *ibid.*
—— Deux d'entre eux réſuſent la Couronne. *ibid.*
—— Il en fait empoiſonner un troiſieme. *ibid.* & *pag.* 172.
—— Il affermit ſon autorité dans l'Empire. *pag.* 172.
—— Il diſſipe fort les biens de l'Empire, *ibid.*
—— Il annexe la Sileſie à ſon Royaume de Boheme. *ibid.*
—— Il favoriſe particulierement les villes. *ibid.*
—— Il fait publier la Bulle d'or. *ibid.*
32. Wenceſlaüs ſon fils eſt élû Roi des Romains. *ibid.*
—— Il eſt privé de l'Empire à cauſe de ſes vices. *ibid.*
33. Jodocus Marquis de Moravie eſt élû Empereur. *pag.* 173.
—— Il meurt avant que d'être en poſſeſſion de l'Empire. *ibid.*
34. Frederic Duc de Brunſwik eſt mis à ſa place. *ibid.*
—— Il eſt aſſaſſiné par un Comte de Waldek. *ibid.*
35. Rupert Comte Palatin du Rhin parvient à l'Empire. *ibid.*
—— Il l'adminiſtre très bien, mais il fait une expedition malheureuſe en Italie. *ibid.*
36. Sigiſmond Roi de Hongrie eſt élû Empereur. *ibid.*
—— Il eſt battu par les Turcs près de Nicepolis. *ibid.*
—— Il fait brûler Jean Hus au Concile de Conſtance. *ibid.*
—— Les Huſſites cauſent de grands deſordres. *pag.* 174.
—— Il a des guerres continuelles avec eux. *ibid.*
37. Albert II. ſon beau-fils lui ſuccede. *ibid.*

—— Il ne regne qu'environ un an. *ibid.*
38. Frederic III. ſon parent parvient à l'Empire. *ibid.*
—— Il néglige d'appaiſer les troubles d'Allemagne. *ibid.*
—— Il a de grands démêlez avec Ladiſlaus au ſujet de l'Autriche. *ibid.*
—— Il eſt en guerre avec Hunniade. *ibid.*
39. Maximilien I. ſon fils lui ſuccede à l'Empire. *pag.* 175.
—— Il annexe les Pays-Bas à la Maiſon d'Autriche. *ibid.*
—— Sa fortune fut toûjours fort inconſtante. *ibid.*
—— Il eſt malheureux dans les guerres contre les Suiſſes & les Venitiens. *ibid.*
—— Il établit de bonnes loix & une bonne police. *ibid.*
40. Charles Quint ſon petit-fils parvient à l'Empire. *ibid.*
—— Le Pape fait vendre les Indulgences par toute l'Allemagne. *ibid.*
—— Martin Luther commence à diſputer contre cet abus. *pag.* 176.
—— Il eſt condamné par le Pape, & il en appelle à un Concile. *ibid.*
—— Il ſe fait un grand nombre de Sectateurs. *ibid.*
—— Son parti ſe fortifie & ſe groſſit de plus en plus. *ibid.*
—— L'Empereur ne peut ou ne veut s'y oppoſer. *ibid.*
—— Origine du nom de Proteſtans. *pag.* 177.
—— Ligue défenſive qu'ils font à Smalkalde. *ibid.*
—— Pluſieurs Princes & villes y entrent. *ibid.*
—— Elle donne beaucoup d'inquietude à Charles Quint. *ibid.*
—— Les mécontentemens & les défiances éclattent contre lui. *ibid.*
—— Les Proteſtans ſe mettent en campagne contre [illegible] *ibid.*
—— Ils négligent de l'attaquer d'abord. *ibid.*
—— Charles Quint diſſipe leur armée. *pag.* 178.
—— Il ſoumet la plûpart des villes Imperiales. *ibid.*
—— Il bat l'Electeur de Saxe & le prend priſonnier. *ibid.*
—— Il le condamne à être mis en priſon. *ibid.*
—— Il fait enlever & empriſonner le Landgrave de Heſſe. *ibid.*
—— Maurice Duc de Saxe eſt mis à la place de ſon couſin. *ibid.* & *pag.* 179.
—— Il ne peut ſouffrir plus long temps l'oppreſſion & les injuſtices de Charles Quint. *pag.* 179.
—— Il vient fondre ſur lui, &

& peu s'en fallut qu'il ne le ſurprit. *ibid.*
—— Henri II. Roi de France fait une invaſion en Allemagne. *ibid.*
—— Traité de Paſſau en faveur des Proteſtans. *ibid.*
—— Le Landgrave de Heſſe & l'Electeur de Saxe ſont remis en liberté. *ibid.*
—— Paix d'Augsbourg au ſujet de la Religion. *pag.* 180.
—— Soulevement des payſans, & leur défaite entiere. *ibid.*
—— Soliman Empereur des Turcs aſſiege Vienne. *ibid.*
—— Il eſt repouſſé avec grande perte. *ibid.*
—— Les Anabaptiſtes ſe révoltent en Weſtphalie. *ibid.*
—— Ils ſont diſſipez & punis. *ibid.*
41. Ferdinand I. frére de Charles Quint parvient à l'Empire. *pag.* 181.
—— Il annexe la Hongrie & la Boheme à l'Aûtriche. *ibid.*
—— Il gouverne paiſiblement ſes Etats. *ibid.*
42. Maximilien II. ſon fils lui ſuccede. *ibid.*
—— Il régne aſsès tranquillement. *ibid.*
—— Guillaume Grumbach excite des troubles dans l'Empire. *ibid.*
—— Le Duc de Saxe le protege. *ibid.*
—— Il a ſujet de s'en repentir. *ibid.*
43. Rodolphe II. ſon fils eſt élû Empereur. *ibid.*
—— Il gouverne l'Empire aſsès paiſiblement. *pag.* 182.
—— Il a quelques guerres avec les Hongrois. *ibid.*
—— Matthias ſon frére s'impatiente de parvenir à l'Empire. *ibid.*
—— Rodolphe lui cede la Hongrie & l'Aûtriche. *ibid.*
—— Il lui laiſſe l'Empire avec toutes ſes dépendances. *ibid.*
44. Matthias lui ſuccede. *ibid.*
—— Les mécontentemens éclattent en une ſanglante guerre. *ibid.*
—— Cauſes des longues guerres pendant ſon regne. *ibid.*
—— Le Comte Palatin & le Landgrave de Heſſe embraſſent la Religion Reformée. *pag.* 183.
—— Qu'eſt-ce que les Proteſtans ou les Lutheriens penſent des Reformez? *ibid.*
—— Les diſputes s'augmentent entre eux. *ibid.*
—— Les Papiſtes tâchent de profiter de ces diviſions. *ibid.*

—— Union Evangelique. *pag.* 184.
—— Ligue Catholique. *ibid.*
—— Pluſieurs autres cauſes des diſſenſions. *ibid.*
—— Troubles de Boheme, & guerres à cette occaſion. *ibid.*
—— Les Bohemiens commencent à ſe ſoulever. *ibid.* & *pag.* 185.
—— Ils font une irruption en Aûtriche. *pag.* 185.
—— Ils éliſent pour leur Roi Ferdinand frére de Mathias. *ibid.*
—— Ils l'abandonnent, & ils offrent la Couronne à l'Electeur Palatin. *ibid.*
—— Cet Electeur accepte l'offre aſsès temerairement. *ibid.*
—— Il ſe fonde ſur l'union faite entre eux. *pag.* 186.
—— Le Roi de France tâche de rompre cette union, & pourquoi. *ibid.*
—— Ferdinand a d'abord du deſavantage dans la guerre contre les Bohemiens. *ibid.*
—— Il appelle à ſon ſecours le Duc de Baviere. *ibid.*
—— Il gagne la bataille de Prague. *pag.* 187.
—— Il réduit ſans peine diverſes provinces. *ibid.*
—— Il eſt ſecondé par Ambroiſe Spinola. *ibid.*
—— L'Electeur Palatin ſe void abandonné de tous ſes Alliez. *ibid.*
—— L'Empereur récompenſe les Ducs de Baviere & de Saxe. *ibid.*
—— Pluſieurs Princes tiennent encore le parti du Comte Palatin. *ibid.*
—— Ferdinand marche contre eux. *ibid.*
—— Les Etats & Princes du Cercle de la Baſſe Saxe levent des troupes pour s'oppoſer à lui. *pag.* 188.
—— Le Roi de Dannemarc en eſt fait Général. *ibid.*
—— Il eſt attaqué & battu par Tilli. *ibid.*
—— Il eſt contraint de faire la paix. *ibid.*
—— Ferdinand s'avance juſque ſur les côtes de la mer Baltique. *ibid.*
—— Il fait publier un Edit au ſujet des biens Eccleſiaſtiques. *ibid.*
—— Les Proteſtans font une alliance contre lui. *pag.* 189.
—— Le Roi de Suede vient à leur ſecours, & pour quelles raiſons. *ibid.*
—— Il entre en Allemagne & chaſſe les Imperiaux de la Pomeranie. *pag.* 190.
—— Il gagne la bataille de Leipſic contre eux. *ibid.*
—— Il fait des progrès ſur-

pre-

prenans du côté du Rhin. *ibid.*
—— Il donne la bataille de Lutzen, où il meurt victorieux. *ibid.* & *pag.* 191.
—— Ses Généraux continuent la guerre avec aſsès de bonheur. *pag.* 191.
—— Ils ſont entierement défaits dans la bataille de Nordlingue. *ibid.*
—— L'Electeur de Saxe fait la paix avec l'Empereur. *ibid.*
—— Les Généraux Suedois remettent leurs affaires. *ibid.* & *pag.* 192.
—— On ſe diſpoſe à faire la paix, & pourquoi. *pag.* 192.
—— Paix d'Oſnabrug & de Munſter. *ibid.*
—— Elle eſt avantageuſe aux Etats d'Allemagne & aux Proteſtans, & deſavantageuſe à l'Empereur. *ibid.* & *pag.* 193.
45. Ferdinand III. ſon fils parvient à l'Empire. *pag.* 193.
46. Leopold ſon fils eſt élu Empereur. *ibid.*
—— Il attaque les Suedois. *ibid.*
—— Paix concluë à Oliva. *ibid.*
—— La guerre s'allume entre lui & les Turcs. *ibid.*
—— Il gagne pluſieurs batailles contre eux. *pag.* 194.
—— Il ne pourſuit pas ſes victoires. *ibid.*
—— Il fait la paix avec eux. *ibid.*
—— Il entre en guerre avec la France. *ibid.*
—— Il fait marcher ſes troupes vers le Rhin. *ibid.* & *pag.* 195.
—— Plaintes de l'Electeur de Brandebourg. *pag.* 195.
—— Les François entrent en Allemagne & y font d'horribles ravages. *ibid.*
—— Le Roi de France en eſt déclaré l'ennemi. *ibid.*
—— La Suede eſt embarraſſée dans cette guerre. *ibid.*
—— Paix de Nimegue. *ibid.*
47. Qualitez de la nation Allemande. *pag.* 196.
48. Situation de l'Allemagne. *pag.* 197.
—— Son étenduë. *ibid.*
—— La nature de ſon terroir. *ibid.*
—— Mineraux qui s'y trouvent. *ibid.*
—— Il y a auſſi des ſources d'eau ſalée & de grandes rivieres. *ibid.* & *pag.* 198.
—— Denrées qu'elle fournit. *pag.* 198.
—— Elle manque de manufactures. *ibid.*
49. La forme de ſon gouvernement. *ibid.* & *pag.* 199.
—— Qu'eſt-ce que le titre

—— Ni de l'Angleterre. *pag.* 213.
—— Ni de la Hollande. *ibid.*
—— Ni de l'Eſpagne. *ibid.*
—— Ni de la Suede. *pag.* 214.
—— Il doit tout apprehender de la France. *ibid.* & *pag.* 215.

CHAPITRE IX.

Du Dannemarc.

§. 1. LE Dannemarc eſt un Royaume très ancien. *pag.* 223.
2. Frothon III. eſt le plus fameux de ſes anciens Rois. *pag.* 224.
—— Il domine ſur divers Royaumes. *ibid.*
—— Il dompte les Vandales, & il prend le prémier le titre de Roi de ces peuples. *ibid.*
—— Gotric donne de puiſſans ſecours à Wittikind. *ibid.*
3. Erick I. eſt le prémier Roi Chrêtien de Dannemarc. *ibid.*
—— Anſgare Evêque de Breme annonce le prémier l'Evangile dans ce Royaume. *ibid.*
4. Gormon II. tâche d'y opprimer la Religion Chrêtienne. *ibid.* & *pag.* 225.
—— Il eſt contraint d'y en accorder le libre exercice. *pag.* 225.
5. Harald VI. eſt en guerre avec l'Empereur Othon. *ibid.*
—— D'où eſt venu le nom de Ottenzee? *ibid.*
6. Suenon Othon eſt pris par les habitans de Wollin. *ibid.*
—— Il eſt racheté par les femmes de ſon Royaume. *ibid.*
—— Il récompenſe leur generoſité. *ibid.*
—— Il ſubjugue une grande partie de l'Angleterre. *ibid.*
7. Canut II. s'empare de trois Royaumes. *ibid.* & *pag.* 226.
—— Il annexe l'Angleterre au Dannemarc. *pag.* 226.
—— Les Danois ſont entierement chaſſez d'Angleterre. *ibid.*
—— Le Dannemarc eſt ſubjugué

de Roi des Romains? *pag.* 199.
—— Quel Empereur ſe l'attribua le prémier? *ibid.*
—— Quelle eſt l'autorité des Etats d'Allemagne? *pag.* 200.
—— Quelle eſt la puiſſance de l'Empereur? *ibid.*
—— Sur quoi eſt fondé le pouvoir des Etats d'Allemagne? *pag.* 201.
50. Defauts que l'on remarque dans la forme du gouvernement d'Allemagne. *ibid.*
—— Pourquoi les Empereurs abandonnerent l'Italie & le Royaume d'Arles? *pag.* 202.
—— Quel eſt l'interêt des Princes & des Etats d'Allemagne par rapport à l'élection des Empereurs? *ibid.*
51. Comment Charles Quint en uſoit à l'égard de l'Allemagne? *pag.* 203.
—— Quelle conduite il devoit tenir par rapport aux François & aux Eſpagnols? *ibid.* & *pag.* 204.
—— Il perſuade les Etats de l'Empire de prendre ſur eux la garentie du Cercle de Bourgogne. *pag.* 204. 205.
—— Pourquoi il ne devoit pas s'oppoſer aux progrès de la Religion Evangelique en Allemagne. *pag.* 205. 206.
—— Ferdinand II. ſuit les mêmes maximes que Charles Quint. *pag.* 206.
—— Les Etats de l'Empire ſe liguent contre lui. *ibid.*
52. Difficultez qui empêchent l'union des Membres de l'Empire. *ibid.* & *pag.* 207.
—— La difference des Religions qu'on y profeſſe. *pag.* 207.
—— Diverſité de ſentimens entre les Proteſtans mêmes. *pag.* 208.
—— Le grand nombre des Etats de l'Empire. *ibid.*
—— L'inégalité de ſes Membres. *ibid.*
—— Leur jalouſie & leurs démêlez. *pag.* 209.
53. L'Empire doit fort s'intereſſer à la conſervation de la Croatie & de la Hongrie. *ibid.*
—— Qu'eſt-ce qu'il a à craindre de la part du Turc? *ibid.* & *pag.* 210.
—— Il ne doit rien apprehender de l'Italie. *pag.* 210. 211.
—— Ni de la République des Suiſſes. *pag.* 211.
—— Ni de la Pologne. *ibid.*
—— Il a grand interêt de veiller à la conſervation de ce Royaume. *pag.* 212.
—— Il n'a rien à craindre du Dannemarc. *ibid.*
—— Ni

jugué par Magnus. *ibid.*
—— Il revient à Suenon II. *ibid.*
—— Il eſt obligé de ſe battre avec le Roi de Norvege pour s'y maintenir. *ibid.*
8. Canut IV. augmente l'autorité & les richeſſes de ſon Clergé. *ibid.*
—— Il eſt maſſacré par les Jutlandois. *ibid.*
—— Il eſt mis au nombre des Saints. *ibid.*
—— Sa memoire eſt celebrée en grande rejouiſſance. *pag.* 227.
9. Olaüs IV. & Erick II. lui ſuccedent. *ibid.*
—— Ce dernier prend la ville de Wollin. *ibid.*
—— Il meurt en allant en pelerinage à Jeruſalem. *ibid.*
10. Grands troubles en Dannemarc, & à quelle occaſion. *ibid.*
—— Partage qu'on fait de ce Royaume. *ibid.*
—— Canut V. eſt aſſaſſiné. *ibid*
—— Suenon III. eſt auſſi tué. *ibid.*
—— Waldemar I. occupe ſeul le Royaume. *ibid.*
—— Il réduit les Rugiens & les Vandales. *ibid.*
—— Il détruit la ville de Wollin. *ibid.*
—— Il jette les prémiers fondemens de Dantzic. *pag.* 228.
—— On commence à bâtir Copenhague. *ibid.*
11. Canut VI. défait les Vandales en diverſes rencontres. *ibid.*
—— Il contraint les Princes de ces peuples à lui faire hommage. *ibid.*
—— Il prend le titre de Roi des Vandales ou des Eſclavons. *ibid.*
—— Il enleve Hambourg au Comte d'Holſace. *ibid.*
—— Il ſubjugue l'Eſthonie & la Livonie. *ibid.*
—— Il y jette les prémiers fondemens du Chriſtianiſme. *ibid.*
12. Waldemar II. eſt très heureux & très puiſſant au commencement de ſon regne. *ibid.*
—— Il occupe pluſieurs pays avec les villes de Lubec & de Lavenbourg. *ibid.*
—— Action infame qu'il commet, & qui lui coûte cher. *pag.* 229.
—— Il eſt défait & mis en fuite par le Comte de Schaumbourg. *ibid.*
—— Il reprend l'Eſthonie & la ville de Revel. *ibid.*
13. Erick V. eſt en diſpute avec ſes fréres touchant la ſouveraineté. *ibid.* & *pag.* 230.
—— Il

—— Il ſe void expoſé à de grands troubles. *pag.* 230.
—— Il eſt aſſaſſiné par Abel ſon frére. *ibid.*
14. Abel s'empare de la Couronne. *ibid.*
—— Il eſt défait & tué dans une bataille. *ibid.*
15. Chriſtofle I. a de fâcheuſes affaires avec l'Evêque de Londen. *ibid.*
—— Il eſt excommunié par les autres Evêques. *ibid.*
—— Il eſt empoiſonné avec une hoſtie. *ibid.*
16. Erick VI. a de grands démêlez avec les Evêques. *ibid.* & *pag.* 231.
—— Il eſt défait & pris priſonnier par le Duc d'Holſace. *pag.* 231.
—— Les Suedois & les Norvegiens lui donnent bien de l'occupation. *ibid.*
—— Il eſt maſſacré par quelques Seigneurs. *ibid.*
17. Erick VII. a bien des affaires avec le Roi de Norvege. *ibid.*
—— Il a auſſi des differens avec ſes autres voiſins. *ibid.*
18. Chriſtofle II. ſe fait couronner avec ſon fils. *ibid.*
—— Il eſt chaſſé de ſon Royaume par ſes propres Sujets. *ibid.*
—— Waldemar Duc de Sleswick eſt élû en ſa place. *ibid.*
—— Chriſtofle eſt bientôt rappellé par ſes Sujets. *ibid.*
—— Il livre une bataille à Waldemar, où ſon fils perit. *ibid.*
—— Le pays de Schonen ſe donne au Roi de Suede. *pag.* 232.
—— Le Comte d'Holſace vend à ce Roi le droit qu'il y avoit. *ibid.*
—— Le Dannemarc eſt fort diviſé. *ibid.*
19. Les Holſatiens s'emparent de ce Royaume. *ibid.*
—— Les Danois ſecouent leur joug, & les chaſſent du Royaume. *ibid.*
—— Ils appellent Waldemar III. à la Couronne. *ibid.*
20. Waldemar rétablit les affaires de Dannemarc. *ibid.*
—— Il vend la province d'Eſthonie & la ville de Revel. *ibid.*
—— Il fait le voyage de la Terre Sainte. *pag.* 233.
—— Il recouvre la province de Schonen & l'île de Gotland. *ibid.*
—— Il a pluſieurs démêlez avec les villes Anſeatiques. *ibid.*
21. Olaüs VI. parvient jeune à la Couronne. *ibid.*
—— Sa mére prend l'adminiſtration du Royaume. *ibid.*
—— Il eſt déclaré Roi de Nor-

Norvege. *ibid.*
—— Il ſe porte pour héritier du Royaume de Suede. *ibid.*
—— Il meurt fort jeune. *ibid.*
22. Marguerite ſa mére eſt élûë Reine. *ibid.*
—— Elle s'aſſocie au gouvernement du Royaume Erick Pomeran. *pag.* 234.
—— Elle entre en guerre avec le Roi de Suede. *ibid.*
—— Elle eſt reconnuë Reine par les Suedois. *ibid.*
—— Elle défait le Roi de Suede & le prend priſonnier. *ibid.*
—— Elle le relâche, & à quelles conditions. *ibid.*
—— Elle fait couronner Erick Pomeran Roi de Suede. *ibid.*
—— Erick Pomeran eſt élû Roi des trois Royaumes du Nord. *ibid.*
—— Union de ces trois Royaumes. *ibid.*
23. Erick Pomeran gouverne ſeul ces trois Royaumes. *pag.* 235.
—— Il a de grands démêlez avec les Comtes d'Holſace. *ibid.*
—— Il s'accommode avec eux. *ibid.*
—— Il donne aux Ducs de Pomeranie l'île de Ruguen. *ibid.*
—— Les Suedois & les Danois ſont mécontens de lui, & ils ſecouent ſon joug. *ibid.*
—— Il veut élever ſur le throne ſon couſin Bogiſlaüs. *ibid.*
24. Chriſtofle Duc de Baviere eſt élû Roi par les Danois. *pag.* 236.
—— Erick Pomeran ſe retire en Pomeranie. *ibid.*
—— Chriſtofle gouverne fort bien le Royaume. *ibid.*
25. Adolphe Duc de Sleſwick & Comte d'Holſace refuſe la Couronne. *ibid.*
—— Chrêtien I. Comte d'Oldenbourg ſon neveu eſt élû Roi. *ibid.*
—— Les Royaumes de Dannemarc & de Norvege entrent dans la Maiſon d'Oldenbourg. *ibid.*
—— Chrêtien eſt en guerre avec les Suedois. *ibid.*
—— Il ſe rend maître de l'île de Gotland. *ibid.*
—— Quelques Seigneurs Suedois prennent ſon parti. *pag.* 237.
—— Une guerre ſanglante s'allume entre les deux Royaumes. *ibid.*
—— Chrêtien eſt couronné Roi de Suede. *ibid.*
—— Il eſt contraint d'abandonner ce Royaume. *ibid.*

—— Il

—— Il ne peut le reconquerir. *ibid.*
—— Ses troupes y ſont miſes en deroute. *ibid.*
—— Le pays de Ditmarſen lui eſt donné en fief. *ibid.*
—— Il marie ſa fille au Roi d'Ecoſſe & lui baille en dot les îles Orcades & de Hitland. *ibid.*
26. Jean ſon fils eſt élû Roi en ſa place. *ibid.* & *pag.* 238.
—— Il partage le Duché d'Holſace avec ſon frére. *pag.* 238.
—— Il attaque vigoureuſement les Suedois. *ibid.*
—— Il ſe rend maître de Stockholme. *ibid.*
—— Il eſt couronné Roi de Suede. *ibid.*
—— Il veut conquerir la province de Ditmarſen. *ibid.*
—— Il eſt battu & chaſſé de Suede. *ibid.*
—— Il a de grands démêlez avec les Suedois. *ibid.*
27. Chrêtien II. ſe rend fort odieux aux Danois, & pourquoi. *ibid.*
—— Grandes brouilleries en Suede. *pag.* 239.
—— Chrêtien vient au ſecours de l'Archévêque d'Upſal. *ibid.*
—— Il obtient un decret du Pape contre les Suedois. *ibid.*
—— Il envoye des troupes en Suede pour executer ce décret. *ibid.*
—— Il y va lui-même & il s'empare de Stockholme. *ibid.*
—— Il y eſt proclamé Roi. *ibid.*
—— Il y exerce d'horribles cruautez. *pag.* 240.
—— Il en eſt entierement chaſſé. *ibid.*
—— Il s'attire la haine des Danois. *ibid.*
—— Il abandonne le Dannemarc & s'enfuit dans les Pays-Bas. *ibid.*
28. Frederic I. eſt élû en ſa place. *ibid.*
—— Chrêtien tâche inutilement de ſe rétablir dans ſon Royaume. *pag.* 241.
—— Il aborde en Norvege avec une flotte. *ibid.*
—— Il eſt pris & mis en priſon, où il meurt. *ibid.*
—— Frederic fait alliance avec le Roi de Suede & les villes Anſeatiques. *ibid.*
—— Il prend à compoſition Copenhague & Malmoë.
—— Il accorde de grands privileges à la Nobleſſe du pays. *ibid.*
29. Chrêtien III. commence ſon regne dans les troubles. *ibid.* & *pag.* 242.
—— Il a le bonheur de ſortir de ces embarras. *pag.* 242.
—— Il

—— Il ſe rend maître de Copenhague. *ibid.*
—— Il dépoſe les Evêques de ſes Royaumes. *ibid.*
—— Il y introduit la Religion Proteſtante. *ibid.*
—— Il regne paiſiblement juſqu'à ſa mort. *ibid.*
30. Frederic II. ſubjugue la province de Ditmarſen. *ibid.*
—— Il commence la guerre contre le Roi de Suede. *ibid.*
—— Il la continuë pendant neuf ans. *ibid.*
—— Il fait la paix avec ce Roi. *ibid.*
—— Il gouverne depuis fort paiſiblement. *pag.* 243.
31. Chrêtien IV. fait la guerre à Charles IX. Roi de Suede. *ibid.*
—— Il lui prend Calmar & Elsbourg. *ibid.*
—— Il conclud la paix avec le fils de ce Roi. *ibid.*
—— Il s'engage dans les troubles d'Allemagne. *ibid.*
—— Il eſt battu par les Imperiaux. *ibid.*
—— Il fait la paix avec eux. *ibid.*
—— Il tâche de traverſer les progrès des Suedois. *ibid.* & *pag.* 244.
—— Il leur fait pluſieurs avanies. *pag.* 244.
—— Il eſt attaqué par ceux-ci. *ibid.*
—— Il ſouffre de grandes pertes. *ibid.*
—— Il fait la paix avec eux. *pag.* 245.
—— Les Hollandois en ſçavent profiter. *ibid.*
32. Frederic III. renouvelle la guerre contre la Suede. *ibid.*
—— Il a du pire pendant cette guerre. *ibid.*
—— Il eſt pourſuivi par le Roi de Suede. *pag.* 246.
—— Il fait une paix deſavantageuſe avec ce Roi. *ibid.*
—— Il a deſſein de rompre avec ce Roi, qui le prévient. *ibid.*
—— Sa ville capitale eſt aſſiegée. *ibid.*
—— La floite Hollandoiſe vient à ſon ſecours. *ibid.*
—— Elle ſe bat avec celle de Suede. *ibid.*
—— Les Suedois ſont repouſſez à l'aſſaut général de Copenhague. *pag.* 247.
—— Paix concluë devant cette ville. *ibid.*
—— Frederic eſt déclaré Roi abſolu au grand prejudice de la Nobleſſe. *ibid.*
33. Chrêtien V. met ſon Royaume en bon état. *pag.* 248.
—— Il fait alliance avec l'Empereur & les Hollandois. *ibid.*

—— Il

—— Il rompt la paix avec les Suedois. *ibid.*
—— Il attaque le Duc de Holſtein & le réduit à de fâcheuſes extremitez. *ibid.*
—— Il fait une invaſion dans la province de Schonen & y prend pluſieurs places. *ibid.*
—— Une partie de ſes troupes eſt entierement défaite par le Roi de Suede. *pag.* 249.
—— Toute ſon armée eſt battuë & miſe en fuite par le même. *ibid.*
—— Il eſt obligé de lever le ſiege de Malmoë & de Bahus. *ibid.*
—— Il eſt attaqué par le Roi de Suede & il eſt encore battu. *ibid.*
—— Il eſt contraint par la famine de lui rendre Chriſtianſtadt. *ibid.*
—— Il remporte de grands avantages ſur mer. *ibid.*
—— Il fait la paix avec le Roi de Suede. *ibid.*
34. Les Danois étoient autrefois bons ſoldats. *ibid.* & *pag.* 250.
—— Ils ont beaucoup perdu de leur ancienne gloire. *pag.* 250.
—— D'où vient qu'ils ont dégénéré de leur ancienne valeur ? *ibid.*
—— Leurs Rois ont tâché de rétablir la diſcipline militaire parmi eux. *pag.* 251.
—— Il n'eſt pas de leur interêt que les Nobles s'appliquent à l'exercice des armes. *ibid.*
35. Les Norvegiens ſont meilleurs ſoldats. *ibid.*
—— Ils ſont eſtimez de bons hommes de mer. *pag.* 252.
—— Pluſieurs d'entre eux ſe ſont établis dans la Nord-Hollande. *ibid.*
36. La forme & la ſituation du Dannemarc. *ibid.*
—— La nature de ſon terroir. *ibid.*
—— Le poiſſon qu'on pêche dans ſes mers. *pag.* 253.
—— Les manufactures y manquent. *ibid.*
—— Denrées & étoffes qu'il reçoit d'ailleurs. *ibid.*
—— Epiceries qu'il tire des Indes. *ibid.*
—— Quel eſt le meilleur de ſes revenus ? *ibid.*
37. La nature du terroir de la Norvege. *pag.* 254.
—— Denrées & marchandiſes qu'elle peut fournir. *ibid.*
—— Ses mines d'argent, de cuivre, & de fer. *ibid.*
—— Son froment ne ſuffit pas pour l'entretien de ſes habitans. *ibid.*

—— Sa ſituation eſt aſsès commode. *ibid.*
38. Qu'eſt-ce que l'Iſlande fournit ? *ibid.*
—— Qu'eſt-ce que l'on trouve dans les îles de Fero ? *ibid.*
39. Defauts du Dannemarc. *pag.* 255.
40. Il n'a pas beaucoup à craindre de l'Allemagne. *ibid.*
—— Ses prétenſions ſur Hambourg. *pag.* 256.
—— Il lui ſeroit aſsès difficile de ſe rendre maître de cette ville. *ibid.*
—— Il lui importe fort d'avoir les Allemans pour amis. *ibid.*
—— Il a tout à craindre de la part de la Suede, *ibid.* & *pag.* 257.
—— Quel eſt l'interêt de la France, de l'Angleterre, & de la Hollande par rapport à ces deux Royaumes du Nord ? *ibid.* & *pag.* 258.
—— Qu'eſt-ce que le Dannemarc peut attendre de la Hollande ? *pag.* 258.
—— Que doit-il apprehender de l'Angleterre ? *pag.* 259.
—— Quelle conduite doit-il tenir à l'égard des Moſcovites ? *ibid.*
—— Qu'eſt-ce qu'il doit eſperer des Polonois ? *ibid.*
—— Que doit-il attendre de la France ? *pag.* 260.
—— Qu'eſt-ce qu'il peut ſe promettre de l'Eſpagne ? *ibid.*

CHAPITRE X.

Du Royaume de Suede.

§. 1. ANcienneté du Royaume de Suede. *pag.* 290.
—— D'où vient qu'il eſt difficile de ſçavoir ſes prémiers habitans & de marquer les noms & les exploits de ſes anciens Rois ? *ibid.* & *pag.* 291.
2. Quels ont eté les prémiers fondateurs de la nation Gothique ou Suedoiſe ? *pag.* 291. 292. 293.
3. Othin eſt chaſſé de l'Aſie par le grand Pompée. *pag.* 293.
—— Il ſe rend maître de pluſieurs pays. *ibid.*
—— Il ne retient que la Suede,

de, & à quelle condition. *ibid.*
—— Coûtume qui a été en uſage pendant long-temps parmi ces peuples du Nord. *ibid.* & *pag.* 294
—— Frotho ſurnommé Iugo ſuccede à Othin. *pag.* 294.
—— Il environne le temple d'Upſal d'une chaine d'or. *ibid.*
—— Quels furent ſes ſucceſſeurs? *ibid.*
4. Rodolphe Roi des Goths eſt vaincu par les Anglois. *ibid.*
—— Il leur abandonne ſon Royaume & il vient ſe refugier auprès du Roi des Goths en Italie. *ibid.*
—— Frotho eſt Roi de Suede. *ibid.*
—— Quels furent ſes ſucceſſeurs? *ibid.*
—— Morts tragiques de divers Rois de Suede. *ibid.*
—— Sanglante bataille entre les Suedois & les Danois près de Brovalla. *pag.* 295.
—— Hacquin fait ſacrifier neuf de ſes fils à l'Idole d'Upſal. *ibid.*
—— Le dixieme nommé Egillus échappe à ſa barbarie. *ibid.*
—— Il lui ſuccede après ſa mort. *ibid.*
—— Succeſſeurs de celui-ci. *ibid.*
5. Ingellus ſuccede au Royaume de Suede. *ibid.*
—— Il donne des marques de ſa cruauté. *ibid.*
—— Sa fille le ſurpaſſe en inhumanité. *ibid.*
—— Il eſt attaqué & pourſuivi par le Roi de Dannemarc. *pag.* 296.
—— Son pays eſt mis à feu & à ſang. *ibid.*
—— Il ſe brûle avec ſa fille & ſes enfans. *ibid.*
—— Olaüs ſon fils ſe ſauve de cet incendie. *ibid.*
6. Un Seigneur Suedois nommé Charles s'empare de la Couronne. *ibid.*
—— Le Roi de Dannemarc le tuë dans un combat particulier. *ibid.*
—— Il ſe rend maître du Royaume de Suede. *ibid.*
—— Il le donne à ſon fils Bero. *ibid.*
7. L'Evangile eſt prêché en Suede par Anſgarius. *ibid.*
—— Bero eſt dethroné & chaſſé de ce Royaume. *ibid.*
8. Aſmund ſon ſucceſſeur y perſecute les Chrêtiens. *pag.* 297.
—— Il s'attire la haine de ces peuples, & il eſt banni du Royaume. *ibid.*
9. Olaüs eſt rappellé & mis ſur le throne. *ibid.*
—— Il aſſûre le Royaume à ſon

ſon fils Ingo. *ibid.*
—— Il embraſſe le Chriſtianiſme. *ibid.*
—— Il ſe rend maître du Dannemarc. *ibid.*
—— Il en donne l'adminiſtration à ſon autre fils nommé Ennegruus. *ibid.*
—— Il s'en retourne en Suede. *ibid.*
—— Sa mort tragique. *ibid.*
10. Ingo ſon fils épouſe la fille du Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Il eſt tué dans la guerre contre les Ruſſiens. *pag.* 298.
11. Erick Waderhat ſon fils & ſon ſucceſſeur eſt fameux pour la Magie. *ibid.*
12. Erick Segherſel ſon fils ſe rend maître de pluſieurs pays. *ibid.*
—— Il oblige le Roi de Dannemarc à abandonner ſon Royaume. *ibid.*
13. Stenchil ſon fils ſe fait baptiſer. *ibid.*
—— Il défend à ſes Sujets de ſacrifier aux faux Dieux. *ibid.*
—— Il eſt maſſacré & brûle avec deux Prêtres Chrêtiens. *ibid.*
14. Olaüs ſon frére prie le Roi d'Angleterre de lui envoyer des Prédicateurs Chrêtiens. *ibid.*
—— Il eſt baptiſé avec un grand nombre de ſes Sujets. *pag.* 299.
—— Il accorde un tribut annuel au Pape. *ibid.*
—— Il s'empare du Royaume de Norvege. *ibid.*
—— Il unit la Gothie à la Suede. *ibid.*
15. Aſmund ſon fils favoriſe la Religion Chrêtienne. *ibid.*
—— Il maintient les loix en vigueur. *ibid.*
16. Aſmund Stemme ſon frére regne après lui. *ibid.*
—— Il néglige la Religion & les loix dans ſon Royaume. *ibid.*
—— Il eſt tué dans une bataille, & ſon armée eſt preſque toute taillée en pieces. *ibid.*
17. Les Suedois & les Goths ne peuvent s'accorder ſur l'élection d'un Roi. *pag.* 300.
—— Haequin le Rouge eſt élû, & ſous quelle condition. *ibid.*
18. Stenchil monte ſur le throne. *ibid.*
—— Il défait les Danois. *ibid.*
19. Ingo le Pieux détruit l'idolatrie. *ibid.*
—— Il eſt banni & maſſacré par ſes Sujets Payens. *ibid.*
20. Halſtan ſon frére lui ſuccede. *ibid.*

—— Il

—— Il regne fort glorieuſement. *ibid.*
21. Philippe ſon fils eſt ſon ſucceſſeur. *ibid.*
—— Il a un regne fort heureux & fort glorieux. *ibid.*
22. Ingo ſon fils eſt un Prince fort pieux & vertueux. *pag.* 301.
—— Son épouſe eſt d'une vertu & d'une pieté conſommées. *ibid.*
—— On lui rend des honneurs divins après ſa mort. *ibid.*
—— Leurs deux filles épouſent deux Rois. *ibid.*
—— Mort tragique de ce Roi. *ibid.*
23. Ragwald Knaphofde eſt élû Roi. *ibid.*
—— Il eſt fort robuſte, mais de peu d'eſprit. *ibid.*
—— Il eſt tué par les Viſigoths. *ibid.*
24. Suercher II. eſt mis en ſa place. *ibid.*
—— Il étoit un fort bon Prince. *ibid.*
—— Il eſt aſſaſſiné par un de ſes domeſtiques. *ibid.*
25. St. Erick eſt élû Roi après lui. *pag.* 302.
—— Accord fait entre les Suedois & les Goths. *ibid.*
—— Erick réduit les Finlandois & les amene à la foi Chrêtienne. *ibid.*
—— Il fait compiler les loix de ſon Royaume. *ibid.*
—— Il eſt tué par Magnus fils du Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Celui-ci ſe fait proclamer Roi de Suede. *ibid.*
—— Les Suedois & les Goths attaquent les Danois. *ibid.*
—— Ils les défont entierement. *ibid.*
—— Ils font bâtir une Egliſe ſur le champ de bataille. *ibid.*
26. Charles fils de Suercher II. parvient à la Couronne. *pag.* 303.
—— Il regne aſsès paiſiblement. *ibid.*
—— Il eſt ſurpris & tué par Canut Erickſon. *ibid.*
—— Sa femme s'enfuit & implore le ſecours des Danois. *ibid.*
—— Le Roi de Dannemarc ſe met en campagne contre Canut. *ibid.*
—— Il eſt entierement défait par celui-ci. *ibid.*
—— Canut regne paiſiblement après cette défaite. *ibid.*
27. Suercher III. monte ſur le throne. *ibid.*
—— Il a pour competiteur Erick fils de Canut. *ibid.*
—— Accord qu'ils font entre eux. *ibid.*
—— Suercher fait aſſaſſiner les fils de Canut. *pag.* 304.

—— Erick échappe à ſa cruauté, & ſe ſauve en Norvege. *ibid.*
—— Il en revient bientôt & il attaque Suercher. *ibid.*
—— Suercher eſt battu & s'enfuit dans la Gothie Occidentale. *ibid.*
—— Il revient & tâche de regagner ſon Royaume. *ibid.*
—— Il eſt défait dans deux batailles, & il eſt tué dans la derniere. *ibid.*
28. Erick Canutſon ſe void dans la paiſible poſſeſſion de la Couronne. *ibid.*
—— Il déclare Jean, fils de Suercher, ſon ſucceſſeur. *ibid.*
—— Il épouſe la ſœur du Roi de Dannemarc. *ibid.*
29. Jean monte ſur le throne. *ibid.*
—— Il ne regne que trois ans. *pag.* 305.
30. Erick Leſpe eſt déclaré Roi. *ibid.*
—— Les Tolekungers aſpirent à la Couronne. *ibid.*
—— Erick tâche de les engager dans ſes interêts. *ibid.*
—— Un d'entre eux prend les armes & vient attaquer ce Roi. *ibid.*
—— Il le défait & l'oblige à ſe retirer en Dannemarc. *ibid.*
—— Erick revient bientôt en Suede & attaque ce Tolekunger. *ibid.*
—— Il le bat, le prend priſonnier, & le fait mourir. *ibid.*
—— Il rétablit la paix dans ſon Royaume. *ibid.*
—— Le Celibat des Prêtres eſt introduit en Suede. *pag.* 306.
—— Erick ſoumet les Finlandois & les oblige à embraſſer le Chriſtianiſme. *ibid.*
—— Il fait bâtir diverſes forteresſes. *ibid.*
—— Il meurt ſans enfans & en bonne odeur. *ibid.*
31. Waldemar Birger eſt mis ſur le throne. *ibid.*
—— Son pére a l'adminiſtration du Royaume. *ibid.*
—— Il s'acquiert l'affection du peuple. *ibid.*
—— Il eſt fait Duc. *ibid.*
—— Il eſt en guerre avec les Tolekungers. *ibid.*
—— Il ſe ſaiſit d'eux & leur fait trancher la tête. *pag.* 307.
—— Il marie ſon fils à la fille du Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Il poſe les prémiers fondemens de Stockholme. *ibid.*
—— Grandes diviſions entre ſes fils. *ibid.*
—— Waldemar l'aîné accuſe

ſe ſon frére Magnus d'avoir aſpiré à la Couronne. *ibid.*
—— Les Etats de Suede ne peuvent les accommoder. *ibid.* & *pag.* 308.
—— Magnus & Erick ſe retirent en Dannemarc. *pag.* 308.
—— Ils reviennent bientôt avec une puiſſante armée. *ibid.*
—— Ils attaquent Waldemar, le battent, & le font priſonnier. *ibid.*
—— Magnus convoque les Etats de Suede.
—— Il engage les Danois dans ſes interêts. *ibid.*
—— Les Etats de Suede lui adjugent le Royaume. *ibid.*
—— Les Danois ſe joignent à Waldemar. *ibid.*
—— Ils l'abandonnent & rentrent dans le parti de Magnus. *ibid.*
—— Il eſt obligé de remettre le Royaume à Magnus. *pag.* 309.
32. Magnus eſt couronné, & il prend le titre de Roi des Suedois & des Goths. *ibid.*
—— Les Tolekungers recommencent leurs brigues. *ibid*
—— Ils font aſſaſſiner Ingemar & empriſonner Gitard. *ibid.*
—— Ils aſſiegent le château de Jencoping. *ibid.*
—— Le Roi les appaiſe par de belles promeſſes. *ibid.*
—— Il les accuſe de haute trahiſon & les fait décapiter. *ibid.*
—— Il fait couronner ſa femme, & empriſonner le Roi Waldemar. *pag.* 310.
33. Birger ſon fils parvient jeune à la Couronne. *ibid.*
—— Torkel Cnutſon lui eſt donné pour Tuteur avec le titre de Regent du Royaume. *ibid.*
—— Il gouverne avec beaucoup de gloire. *ibid.*
—— Il met en priſon les fils de Waldemar. *ibid.*
—— Il ſe rend maître de la Carelie. *ibid.*
—— Il oblige ſes habitans à embraſſer le Chriſtianiſme. *ibid.*
—— Il bâtit la forteresſe de Wibourg, & prend Kexholm. *pag.* 311.
—— Le Roi épouſe la fille du Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Il déclare ſon fils Magnus ſon ſucceſſeur. *ibid.*
—— Il a des démêlez avec ſes fréres. *ibid.*
—— Ceux-ci ſe retirent auprès du Roi de Norvege. *ibid.*
—— Ils le ſollicitent de leur donner du ſecours. *ibid.*

—— Ils entrent dans la Gothie Occidentale & y défont le Suedois. *ibid.*
—— Le Roi Birger marche contre eux. *pag.* 312.
—— Leurs differens s'accommodent. *ibid.*
—— Torkel Cnutſon eſt décapité *ibid.*
—— Les fréres du Roi recommencent leurs brigues. *ibid.*
—— Ils le ſurprennent & l'obligent de quitter la Couronne. *ibid.*
—— Magnus ſon fils ſe ſauve en Dannemarc. *ibid.*
—— Le Roi de Dannemarc tâche de rétablir ſur le throne le Roi Birger. *ibid.*
—— Il obtient la liberté de ce Roi, & à quelle condition. *pag.* 313.
—— Il entre en Suede avec une puiſſante armée. *ibid.*
—— Il met en fuite les troupes des fréres du Roi Birger. *ibid.*
—— Nouveau traité fait entre eux. *ibid.* & *pag.* 314.
—— Nouveaux troubles heureuſement appaiſez. *pag.* 314.
—— Le Duc Waldemar rend viſite au Roi ſon frére. *ibid.*
—— Il perſuade ſon autre frére de revenir avec lui voir le Roi leur frére. *ibid.*
—— Ce Roi les reçoit d'abord très bien. *pag.* 315.
—— Il les fait ſaiſir & enfermer dans une tour. *ibid.*
—— Il fait maſſacrer ou empriſonner tous leurs domeſtiques. *ibid.*
—— Il vient pour ſurprendre Stockholme, mais inutilement. *ibid.*
—— Il eſt pourſuivi par les Bourgeois de cette ville. *ibid.*
—— Il abandonne Nicoping lieu de ſa reſidence. *ibid.*
—— Il fait barricader les portes de la priſon, où étoient ſes fréres & où ils periſſent. *ibid.*
—— Il implore le ſecours du Roi de Dannemarc, & il en reçoit quelques troupes. *pag.* 316.
—— Il eſt contraint de ſe retirer dans l'île de Gotland. *ibid.*
—— Les Suedois réduiſent le château de Stegbourg. *ibid.*
—— Ils envoyent le fils du Roi priſonnier à Stockholme. *ibid.*
—— Ils déclarent Ketelmundſon Regent du Royaume. *ibid.*
—— Le Roi Birger eſt obligé de ſe retirer en Dannemarc. *ibid.*
34. Magnus Smeek eſt élû Roi. *ibid.*
—— Ma-

—— Magnus fils du Roi Birger eſt décapité. *ibid.*
—— Le Roi Birger avec ſa femme en meurent de chagrin. *ibid.* & *pag.* 317.
—— Les Suedois ſe trouvent trompez dans l'élection de leur nouveau Roi. *pag.* 317.
—— Ce Roi change de Conſeillers, & ſuit le conſeil de ſes Favoris. *ibid.*
—— Il prend ſous ſa protection les peuples de la province de Schonen. *ibid.*
—— Il fait une expedition malheureuſe contre les Ruſſiens. *ibid.*
—— Il accable ſes peuples d'impôts. *ibid.*
—— Il engage les terres de la Couronne. *pag* 318.
—— Il eſt excommunié par le Pape Clement VI. *ibid.*
—— Il conſent que ſes deux fils ſoient élûs Rois. *ibid.*
—— La Nobleſſe ſe ſouleve contre lui. *ibid.*
—— Elle fait aſſaſſiner ſon Favori Bengt. *ibid.*
—— Elle excite ſon fils Erick contre lui. *ibid.*
—— Guerre ſanglante à cette occaſion. *ibid.*
—— Partage du Royaume entre eux. *ibid.*
—— Jalouſie entre lui & ſon fils. *pag.* 319.
—— Son fils vient à ſa Cour. *ibid.*
—— Il y eſt empoiſonné par ſa mére. *ibid.*
—— Le Roi Magnus ne ſonge qu'à ſe venger de la Nobleſſe. *ibid.*
—— Il eſt appuyé du Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Haequin ſon autre fils protege les Suedois. *ibid.*
—— Il fait ſaiſir & empriſonner ſon pére. *ibid.*
—— Il fait ſemblant de vouloir épouſer la fille du Comte d'Holſace. *ibid.*
—— Cette Princeſſe eſt retenuë par le Roi de Dannemarc. *pag.* 320.
—— Elle eſt remiſe en liberté *ibid.*
—— Elle eſt reçûë fort froidement par le Roi de Suede. *ibid.*
—— Elle ſe jette dans un Cloître. *ibid.*
—— Le Roi Magnus bannit certains Senateurs. *ibid.*
—— Il marie ſon fils avec la fille du Roi de Dannemarc *ibid.*
—— Il eſt empoiſonné avec ſa femme. *ibid.*
35. Quelques Seigneurs Suedois offrent la Couronne au Comte d'Holſace, qui la refuſe. *pag.* 321.

—— Ils proclament Roi Albert ſecond fils du Duc de Mecklenbourg. *ibid.*
—— Ils s'emparent de l'ile de Gotland & de la ville de Stockholme, où Albert eſt proclamé Roi. *ibid.*
—— Le Roi Magnus & ſon fils Hacquin marchent contre Albert. *ibid.*
—— Sanglante bataille donnée entre eux. *ibid.*
—— Magnus y eſt fait priſonnier, & Hacquin y eſt bleſſé. *ibid.*
—— La Suede eſt réduite dans un pitoyable état. *pag.* 322.
—— Hacquin contraint Albert à quitter la campagne. *ibid.*
—— Il vient aſſieger Stockholme. *ibid.*
—— Le Roi Magnus eſt relâché, & à quelle condition. *ibid.*
—— Sa mort tragique. *ibid.*
—— Marguerite veuve du Roi Hacquin demeure Reine de Norvege. *ibid.*
—— L'ancienne race des Rois de Suede eſt entierement éteinte. *ibid.*
—— Marguerite eſt déclarée Reine de Dannemarc. *pag.* 323.
—— Le Roi Albert demeure paiſible poſſeſſeur de la Suede. *ibid.*
—— Il néglige la Nobleſſe Suedoiſe, & il employe des Allemans. *ibid.*
—— Qu'eſt-ce qu'il propoſe aux Etats de ſon Royaume? *ibid.*
—— Il en eſt refuſé, & il pourſuit ſon deſſein. *ibid.*
—— Quels de ſes Sujets prennent ſon parti? *ibid.*
—— Qui ſont ceux qui s'oppoſent à lui, & qui implorent la protection de la Reine Marguerite? *ibid.* & *pag.* 324.
—— Ils la proclament Reine de Suede. *pag.* 324.
—— Albert ſe void reduit dans de grandes extremitez. *ibid.*
—— Il préſente la bataille à Marguerite. *ibid.*
—— Il la perd, & il y eſt pris priſonnier avec ſon fils. *ibid.*
—— La Suede eſt expoſée à de grandes miſeres. *pag.* 325.
—— On commence à parler de paix. *ibid.*
—— Traité conclu, & à quelles conditions. *ibid.*
—— Le Roi Albert abandonne la Suede. *pag.* 326.
—— Il remet entre les mains de Marguerite les places qu'il y poſſedoit encore. *ibid.*

56. Marguerite demeure maîtreſſe des trois Royaumes du Nord. *ibid.*
—— Elle les gouverne avec beaucoup de ſageſſe. *ibid.*
—— Elle ſonge à les reünir ſous un Chef. *ibid.*
—— Elle appelle le Duc de Pomeranie & le fait proclamer Roi. *ibid.* & *pag.* 327.
—— Ce jeune Duc eſt couronné à Calmar. *pag.* 327.
—— Union des trois Royaumes du Nord. *ibid.*
—— Elle eſt rompuë par les Danois. *ibid.*
—— Sanglantes guerres à cette occaſion. *ibid.*
—— Marguerite prend l'adminiſtration des affaires. *ibid.*
—— Elle favoriſe les Danois & néglige les Suedois. *ibid.*
—— Elle dégage l'île de Gotland. *pag.* 328.
37. Erick épouſe la fille du Roi d'Angleterre. *ibid.*
—— Il prend en main le gouvernement. *ibid.*
—— Il eſt engagé dans une fâcheuſe guerre. *ibid.*
—— Il charge les Suedois d'impoſitions exceſſives. *ibid.*
—— Il ſe rend odieux à ces peuples. *ibid.* & *pag.* 329.
—— Les Dalecarliens ſe ſoulevent contre lui. *pag.* 329.
—— Ils aſſiegent un certain Gouverneur dans ſon château, & le font dépoſer. *ibid.*
—— Les payſans deſolent tout le pays & commettent bien des excès. *ibid.*
—— Erick fait la paix avec le Duc d'Holſace & les villes Anſeatiques. *pag.* 330.
—— Il fait une treve avec Engelbrecht. *ibid.*
—— Il ſe retire en Dannemarc. *ibid.*
—— Il eſt rappellé en Suede, & à quelles conditions. *ibid.*
—— Il n'obſerve point le traité, & il ſe retire en Dannemarc. *pag.* 331.
—— Les Etats de Suede s'aſſemblent, & pourquoi. *ibid.*
—— Engelbrecht ſe rend maître de Stockholme. *ibid.*
—— Guerre à cette occaſion. *ibid.*
—— Cnutſon eſt déclaré Gouverneur du Royaume. *ibid.*
—— Engelbrecht eſt aſſaſſiné. *pag.* 332.
—— Pucke veut venger ſa mort. *ibid.*
—— Les principaux Seigneurs de Suede prient le Roi Erick de ſe trouver à Calmar, & pourquoi. *ibid.*
—— Erick ſe rend à Calmar, & qu'eſt-ce qu'il promet. *ibid.*
—— Il eſſuye une furieuſe tempête ſur mer. *pag.* 335.
—— Cnut-

—— Cnutſon ſe rend fort puiſſant. *ibid.*
—— Pucke s'oppoſe à lui & défait ſes troupes. *ibid.*
—— Il eſt trahi & a la tête tranchée. *ibid.*
—— Les Etats du Royaume s'aſſemblent à Calmar. *pag.* 334.
—— Ils envoyent des Députez en Dannemarc, & pourquoi. *ibid.*
—— Cnutſon a lui ſeul tout le maniment des affaires. *ibid.*
—— Qu'eſt-ce qu'il perſuade aux Senateurs du Royaume? *ibid.*
—— L'Archévêque Olaüs traverſe ſes deſſeins. *ibid.*
—— Il eſt empoiſonné par ce Maréchal. *ibid.*
—— Aſſemblée infructueuſe tenuë à Calmar. *pag.* 335.
—— Le Roi Erick ſe rend dans l'Iſle de Gotland. *ibid.*
—— Les Danois & les Suedois s'accordent pour élire un autre Roi. *ibid.*
—— Ils offrent la Couronne à Chriſtofle Duc de Baviere. *ibid.*
—— Ils engagent Cnutſon & les autres Senateurs à le recevoir. *ibid.*
38. Chriſtofle eſt reçû en Suede, & il eſt couronné à Upſal. *pag.* 336.
—— Il repaſſe en Dannemarc. *ibid.*
—— Il fait une expedition dans l'Iſle de Gotland. *ibid.*
—— Il conclud une paix avec le Roi Erick. *ibid.*
—— Les Danois retiennent tout ce qu'ils avoient à lui. *pag.* 337.
—— Les Etats de Suede ſe partagent ſur l'élection d'un Roi. *ibid.*
—— Grandes conteſtations entre eux. *ibid.*
39. Cnutſon eſt élû Roi de Suede. *ibid.*
—— Chrêtien Comte d'Oldenbourg eſt élû Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Le Roi Cnutſon aſſiege Erick dans le château de Wisbi. *pag.* 338.
—— Erick eſt ſecouru, & il ſe retire en Dannemarc, où il meurt. *ibid.*
—— Cnutſon eſt auſſi élû Roi de Norvege. *ibid.*
—— Il eſt en guerre avec le Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Son Général Bonde eſt aſſaſſiné. *ibid.*
—— Ce Roi eſt aſſiegé dans Stockholme. *ibid.*
—— Il abandonne cette ville & ſe retire à Dantzic. *ibid.* & *pag.* 339.
—— Le Roi de Dannemarc eſt invité à venir en Suede.

Suede. *pag.* 339. 40. Chrêtien I. eſt déclaré Roi de Suede, & eſt couronné à Upſal. *ibid.*
——— Il ſe rend odieux par ſes cruautez. *ibid.*
——— Il eſt contraint par deux fois d'abandonner la Suede. *ibid.* & *pag.* 340.
——— L'Evêque de Lincoping aſſiege Stockholme. *pag.* 340.
——— Charles Cnutſon revient en Suede. *ibid.*
——— Il eſt remis ſur le throne. *ibid.*
——— L'Evêque de Lingcoping lui joüe un mauvais tour. *ibid.*
——— L'Archévêque de Lunden eſt mis en liberté. *ibid.*
——— Il vient en Suede, où il attaque & défait Cnutſon. *pag.* 341.
——— Il l'oblige à renoncer aux droits, qu'il avoit ſur la Couronne. *ibid.*
——— Sture & Axelſon forment un parti contre cet Archévêque. *ibid.*
——— Axelſon eſt déclaré Protecteur de Suede. *ibid.*
——— L'Archévêque remet Stockholme entre ſes mains. *ibid.*
——— L'animoſité s'augmente entre ces deux factions. *ibid.*
——— Nilſon tâche de rétablir Chrêtien. *ibid.*
——— Sture ſoutient les interêts de Cnutſon. *pag.* 342.
——— Ces deux partis deſolent tout le pays. *ibid.*
——— L'Archévêque meurt de chagrin. *ibid.*
——— Le Roi Cnutſon revient en Suede pour la troiſieme fois. *ibid.*
——— Il eſt encore obligé de ſe retirer en Dalie. *ibid.*
——— Il défait entierement Erick Carlſon. *ibid.*
——— Il ſe rend en Suede pour la quatrieme fois, & y meurt. *ibid.*
——— Il laiſſe le Royaume dans une extreme confuſion. *ibid.*
——— Sture en obtient le gouvernement. *pag.* 343.
——— Il défait le Roi Chrêtien près de Stockholme. *ibid.*
——— Il l'oblige de ſe retirer en Dannemarc. *ibid.*
——— Il ſe met en poſſeſſion de toute la Suede. *ibid.*
——— Il gouverne avec beaucoup de réputation. *ibid.*
41. Jean fils de Chrêtien eſt déclaré Roi des trois Royaumes. *ibid.*
——— Sture ſe maintient en Suede. *pag.* 344.
——— Ce Royaume eſt déchiré

chiré par les guerres civiles. *ibid.*
—— Sture eſt enfin dépoſé. *ibid.*
—— Le Roi Jean le défait. *ibid.*
—— Ce Roi eſt reçû en Suede, & ſon fils eſt déclaré ſon ſucceſſeur. *ibid.*
—— Il regne d'abord aſſès paiſiblement. *ibid.*
—— Il commence à ſe rendre odieux. *pag.* 345.
—— Les Suedois ſe révoltent contre lui. *ibid.*
—— Il abandonne la Suede, & laiſſe la Reine à Stockholme. *ibid.*
—— Sture en eſt de nouveau etabli Protecteur. *ibid.*
—— Il s'empare des forteresſes du Royaume. *ibid.*
—— Les Danois y commettent de grandes cruautez. *ibid.*
—— La femme du Roi Jean eſt délivrée, & elle repaſſe en Dannemarc. *pag.* 346.
—— Mort ſubite de Steen Sture. *ibid.*
—— Une certaine veuve eſt ſoupçonnée de l'avoir empoiſonné, & pourquoi. *ibid.*
—— Conteſtations entre les Senateurs au ſujet du gouvernement du Royaume. *ibid.*
—— Suante Sture en eſt enfin élû Regent. *ibid.*
—— Il recommence la guerre contre le Roi Jean. *pag.* 347.
—— Les Danois s'oppoſent à ſes deſſeins. *ibid.*
—— Il conclud la paix avec les Ruſſiens. *ibid.*
—— Il reprend Calmar & Bornholm ſur les Danois. *ibid.*
—— Conteſtations ſur l'élection d'un nouveau Regent. *ibid.*
—— Steen Sture le jeune eſt élû à cette charge. *ibid.*
—— Chrêtien fils du Roi Jean eſt déclaré Roi de Dannemarc & de Norvege. *pag.* 348.
—— Les Suedois demandent du temps pour conſulter là-deſſus. *ibid.*
—— Chrêtien tâche de traverſer le nouveau Regent. *ibid.*
—— Steen Sture ne néglige rien pour ſe maintenir dans ſon poſte. *ibid.*
—— Il contraint Guſtave Trolle à rendre ſon château & à reſigner ſon Archévêché. *pag.* 349.
—— Il eſt excommunié par le Pape. *ibid.*
—— Il s'avance contre le Roi Chrêtien. *ibid.*
—— Il eſt bleſſé dans la bataille, dont il meurt bientôt

tôt après. *ibid.*
—— Il eſt pourſuivi par ce Roi. *ibid.*
—— La Gothie Occidentale & Orientale ſont ſubjuguées par le même. *ibid.*
42. Chrêtien II. eſt déclaré Roi de Suede. *ibid.*
—— Il eſt couronné par l'Archévêque Trolle. *pag.* 350.
—— Il traite d'abord les Suedois avec beaucoup d'humanité. *ibid.*
—— Quel prétexte il prend pour ſe défaire de ſes ennemis? *ibid.*
—— Il fait périr un grand nombre de perſonnes conſiderables & d'autres. *ibid.*
—— Il continuë ſes horribles cruautez. *pag.* 351.
—— Il repaſſe en Dannemarc. *ibid.*
—— Guſtave Erickſon s'oppoſe à lui. *ibid.*
—— Il eſt déclaré Regent de Suede. *pag.* 352.
—— Chrêtien ſe venge d'une cruelle maniere. *ibid.*
—— Les Suedois lui rendent la pareille. *ibid.*
—— Ils chaſſent ſes troupes de pluſieurs lieux. *ibid.*
43. Guſtave Erickſon eſt déclaré Roi de Suede. *pag.* 353.
—— Il occupe la ville & le château de Stockholme. *ibid.*
—— Le Roi Chrêtien ſe retire dans les Pays-Bas. *ibid.*
—— Les Suedois refuſent d'élire Frederic I. *ibid.*
—— Guſtave eſt confirmé ſur le throne. *ibid.*
—— Il trouve les finances épuiſées. *ibid.*
—— Il eſt obligé de mettre de grandes taxes ſur le Clergé. *ibid.*
—— Les Evêques s'en plaignent & tâchent d'exciter des ſoulevemens. *ibid.*
—— La Religion Proteſtante ſe répand en Suede. *pag.* 354.
—— Olaüs Petri y apporte la doctrine de Luther. *ibid.*
—— Il la défend & la prêche publiquement. *ibid.*
—— Le Docteur Nils s'oppoſe à cette nouvelle doctrine. *ibid.*
—— Le Roi conſulte là-deſſus Lars Anderſon. *ibid.*
—— Il commence à goûter cette doctrine. *ibid.*
—— Le Pape Adrien IV. envoye un Legat en Suede, & pourquoi. *pag.* 355.
—— Le Clergé du Royaume refuſe de payer les taxes. *ibid.*
—— Olaüs Petri defend ſa cauſe avec beaucoup de ſuccès. *ibid.*
—— Il eſt fait Miniſtre de la gran-

grande Egliſe de Stockholme. *ibid.*
—— Le Roi donne pluſieurs benefices à d'autres Miniſtres. *ibid.*
—— Déclaration qu'il fait en faveur des Lutheriens. *ibid.*
—— Soren Norby demeure ferme dans les interêts du Roi Chrêtien. *pag.* 356.
—— Il fait beaucoup de mal aux Suedois. *ibid.*
—— Il ſe met ſous la protection du Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Le Roi de Suede envoye contre lui Bernard van Melan. *ibid.*
—— Olaüs Petri ſe marie publiquement. *ibid.*
—— Le Roi commence à humilier le Clergé. *ibid.*
—— Défenſe que fait l'Evêque Brask. *ibid.*
—— Olaüs Petri s'occupe à traduire en Suedois le N. Teſtament. *ibid.*
—— Le Roi ordonne aux Catholiques d'en faire de même. *ibid.*
—— Il établit une diſpute entre Pierre Galle & Olaüs Petri. *pag.* 357.
—— Olaüs Petri remporte la victoire. *ibid.*
—— Le Roi demande une groſſe ſomme d'argent à ſon Clergé. *ibid.*
—— Il ordonne là-deſſus une autre diſpute entre les mêmes Docteurs. *ibid.*
—— Il continuë à mortifier ſon Clergé de pluſieurs manieres. *ibid.*
—— Il fait arrêter l'Archevêque & l'envoye Ambaſſadeur en Pologne. *pag.* 358.
—— Il ordonne une ſeconde diſpute entre les Lutheriens & les Catholiques. *ibid.*
—— L'Evêque Brask ſecondé du Clergé s'y oppoſe fortement. *ibid.*
—— Le fils d'un payſan ſe ſouleve contre le Roi. *ibid.*
—— Il eſt ſoutenu par les Evêques & par le Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Il oſe prétendre à la Couronne. *ibid.*
—— Il menace tous les Lutheriens. *ibid.*
—— Le Roi convoque une Diete à Weſteras. *pag.* 359.
—— Qu'eſt-ce qu'il y declare ? *ibid.*
—— Qu'eſt-ce qu'il propoſe à toute la Diete ? *ibid.*
—— De quel moyen ſe ſert-il pour faire recevoir ſa propoſition ? *pag.* 360.
—— Les Eccleſiaſtiques & ſur tout l'Evêque Brask reſolvent de ne pas lui obeïr. *ibid.*
—— Le Roi proteſte de renoncer à la Couronne. *ibid.*

—— Il

—— Il ſe retire pendant pluſieurs jours dans le château. *pag.* 361.
—— Les Etats lui demandent pardon & le ſupplient de ne point rénoncer à la Couronne. *ibid.*
—— Le Roi conſent à ſortir du château. *ibid.*
—— Qu'exige-t-il de pluſieurs Evêques? *ibid.*
—— Il ſe ſaiſit des biens d'Egliſe & les annexe à la Couronne. *ibid.*
—— Les Evêques & leurs partiſans tâchent de lui nuire. *ibid.*
—— Les Dalecarliens ſe ſoumettent à lui *pag.* 362.
—— Le Roi de Pologne refuſe la Couronne de Suede. *ibid.*
—— L'Evêque Brask ſe retire à Dantzic. *ibid.*
—— Le Roi eſt couronné à Upſal. *ibid.*
—— Il menace les Dalécarliens rébelles. *ibid.*
—— Il fait executer les principaux auteurs de la révolte. *ibid.*
—— Il appaiſe les tumultes dans la province d'Helſingie. *ibid.*
—— Il oblige leurs Chefs à payer de groſſes amendes. *ibid.*
—— Il convoque le Clergé à Orebro. *ibid.* & *pag.* 363.
—— La Religion Proteſtante eſt établie en Suede, & comment. *pag.* 363.
—— Les Moines ſe marient & deviennent Miniſtres des Egliſes Proteſtantes. *ibid.*
—— Les Evêques avec quelques Seigneurs ſe liguent & ſe révoltent contre le Roi. *ibid.*
—— Thure Johanſon Chef de ces mutins fait ſoulever divers peuples. *ibid.*
—— Il leur perſuade de donner la Couronne à Magnus Breynteſon. *ibid.*
—— Le Roi appaiſe tous ces tumultes. *ibid.*
—— Il diſſipe & fait perir les auteurs de la révolte. *ibid.*
—— Il fait publier une amniſtie. *pag.* 364.
—— Il fait ôter les cloches inutiles, & pour quelle fin. *ibid.*
—— Les Dalecarliens ſe ſoulevent de nouveau. *ibid.*
—— Le Roi marche contre eux & il les réduit. *ibid.*
—— Il épouſe la fille du Duc de Saxe Lavenbourg. *ibid.*
—— Il envoye Lars Sigeſon contre le Roi Chrêtien. *pag.* 365.
—— Ce Général l'oblige de lever le ſiege de Bahus. *ibid.*
—— Ce Roi eſt mis en priſon, où

où il meurt. *ibid.*
—— Ceux de Lubec excitent de nouveaux troubles. *ibid.*
—— Ils mettent à leur tête le Comte de Hoya. *ibid.*
—— Ils tâchent de faire assassiner le Roi de Suede. *ibid.*
—— Ils se font un puissant parti en Dannemarc. *pag.* 366.
—— Ils ont d'abord d'heureux succès contre les Danois. *ibid.*
—— Ils sont défaits, & leur flotte est ruinée par les mêmes. *ibid.*
—— Le Roi de Suede épouse la fille du Gouverneur de la Gothie Occidentale. *ibid.*
—— Il conçoit de la jalousie contre Charles Quint. *ibid.*
—— Il conclud une alliance défensive avec la France. *pag.* 367.
—— Le Royaume de Suede est rendu héréditaire. *ibid.*
—— Le fils du Roi est nommé son successeur. *ibid.*
—— La Religion Protestante s'établit de plus en plus en Suede. *ibid.*
—— A quoi s'obligent le Roi & les Etats ? *ibid.*
—— Le Roi de Suede épouse la fille de Gustave Oluffson. *ibid.*
—— Il regne avec beaucoup de tranquillité. *ibid.*
—— Il conclud la paix avec les Moscovites. *ibid.*
—— Il partage ses Royaumes entre ses fils. *ibid.* & *pag.* 368.
—— Erick son fils aîné résoud de rechercher en mariage Elizabeth Reine d'Angleterre. *pag.* 368.
—— Pour cet effet il y envoye Denis Beurré son Précepteur. *ibid.*
—— Il veut y aller lui-même, mais son pere l'en empêche. *ibid.*
—— Son frére Jean y est envoyé avec Steen Sture. *ibid.*
—— Ils y sont favorablement reçûs par la Reine. *ibid.*
—— Qu'est-ce qu'ils déclarent à leur retour en Suede ? *ibid.*
—— Le vieux Roi s'apperçoit qu'ils s'étoient laissez éblouïr. *ibid.*
—— Il communique l'affaire aux Etats du Royaume. *pag.* 369.
—— Ces Etats consentent à ce mariage. *ibid.*
—— Ils accordent un subside considerable pour les frais. *ibid.*
—— Le Prince Erick se prépare pour son voyage d'Angleterre. *ibid.*
—— Il change de dessein à la nouvelle de la mort de son pére. *ibid.*

44. Erick XIV. ſuccede à ſon pére. *ibid.*
—— Il preſcrit certains articles à ſes fréres, & les oblige à les ſigner. *ibid.*
—— Il introduit en Suede les titres de Comte & de Baron. *pag.* 370.
—— Il ſe trouve engagé dans les troubles de la Livonie. *ibid.*
—— Il prend ſous ſa protection ceux de Revel. *ibid.*
—— Il y envoye Nicolas Horn avec des troupes. *ibid.*
—— Ce Général y eſt très bien reçû. *ibid.*
—— Le Roi de Pologne redemande Revel aux Suedois. *ibid.*
—— Ils la lui refuſent, & ils en font lever le ſiege. *ibid.* & *pag.* 371.
—— Le Roi de Suede s'embarque pour l'Angleterre, & à quel deſſein. *pag.* 371.
—— Il eſt obligé par la tempête de relâcher au prémier port. *ibid.*
—— Il étoit fort changeant & fort adonné à l'Aſtrologie. *ibid.*
—— Il fait rechercher en mariage trois Princeſſes, mais ſans aucun ſuccès. *ibid.*
—— Il ſe méfie des Polonois & de ſon frére. *ibid.*
—— Il aſſiege ſon frére dans le château d'Aboa. *ibid.*
—— Il le prend, & il condamne ſon frére à une priſon perpetuelle. *ibid.*
—— Guerre entre la Suede & le Dannemarc. *pag.* 372.
—— Les Suedois défont les Danois en pluſieurs rencontres. *ibid.*
—— Le Roi Erick ſe rend odieux à ſes peuples, & comment. *ibid.*
—— Il épouſe une payſanne, qui le maîtriſe abſolument. *ibid.*
—— Il ſe laiſſe gouverner par ſes Favoris. *pag.* 373.
—— Il fait empriſonner & enſuite aſſaſſiner Suarte Sture & ſon fils Erick. *ibid.*
—— Il tuë de ſa propre main Nils Sture, & il fait aſſaſſiner par ſes Gardes ſon Précepteur Denis Beurré. *ibid.*
—— Il remet en liberté ſon frére Jean. *ibid.*
—— Il empriſonne ſon Favori Joran Peerſon. *ibid.*
—— Il lui redonne ſa liberté & il le déclare innocent. *pag.* 374.
—— Qu'eſt-ce que ce Favori lui conſeille? *ibid.*
—— Il réſoud d'exterminer ſes fréres. *ibid.*
—— Ceux-ci le préviennent & font une ligue pour le dethroner. *ibid.*

—— Ils font une tréve avec le Roi de Dannemarc. *ibid.*
—— Ils tachent de ſe mettre en état de défenſe. *pag.* 375.
—— Ils publient un manifeſte & viennent aſſieger Stockholme. *ibid.*
—— Le Roi Erick s'y défend vigoureuſement. *ibid.*
—— Il envoye un Courrier au Roi de Dannemarc pour lui demander du ſecours. *ibid.*
—— Ce Courrier eſt pris & tué en chemin. *ibid.*
—— Les Senateurs tâchent de perſuader au Roi de ſe rendre. *ibid.*
—— Il réfuſe de ſe rendre, & il ſe ſauve à peine dans le château. *pag.* 376.
—— Il y eſt aſſiegé, & il eſt enfin obligé d'en ſortir. *ibid.*
—— Il eſt convaincu de pluſieurs crimes, & il eſt dépoſé. *ibid.*
—— Il eſt mis en priſon, où il eſt cruellement traité. *ibid.*
45. Jean III. ſon frére eſt proclamé Roi de Suede. *ibid.*
—— Il fait mourir pluſieurs perſonnes. *ibid.*
—— Il tâche de faire la paix ou de prolonger la tréve avec le Roi de Dannemarc. *pag.* 377.
—— Il cede quelques provinces à ſon frére Charles. *ibid.*
—— Il ſe fait couronner à Upſal. *ibid.*
—— Il envoye des Ambaſſadeurs en Moſcovie, & pourquoi. *ibid.*
—— Ces Ambaſſadeurs ſont arrêtez à Moſcou. *ibid.*
—— Le Czar propoſe de mettre le Duc d'Holſace en poſſeſſion de la Livonie. *pag.* 378.
—— Sa propoſition eſt approuvée. *ibid.*
—— Paix déſavantageuſe aux Suedois concluë à Stetin. *ibid.*
—— Les Tartares font une invaſion en Moſcovie. *ibid.*
—— Ils prennent & brûlent Moſcou, où ils font un grand carnage. *ibid.*
—— Le Czar fait une tréve avec eux. *ibid.*
—— Il revient en Livonie, où ſes troupes commettent d'horribles cruautez. *ibid.* & *pag.* 379.
—— Un parti de ſes troupes eſt entierement défait par les Suedois. *pag.* 379.
—— Il fait propoſer la paix au Roi de Suede. *ibid.*
—— La guerre ſe rallume entre eux. *ibid.*
—— Les Suedois ſont repouſſez devant deux places. *ibid.*
—— Horrible deſordre dans leur

leur camp. *ibid.*
—— Ils y ſont ſurpris & taillez en pieces par les Moſcovites. *ibid. & pag.* 380.
—— Ils ſont des incurſions ſur les terres du Czar. *pag.* 380.
—— Le Roi Jean néglige de faire des préparatifs de guerre. *ibid.*
—— Il veut rétablir la Religion Romaine en Suede. *ibid.*
—— Moyen dont il ſe ſert pour cela. *ibid.*
—— Il convoque à Stockholme une aſſemblée d'Evêques & de Prédicateurs. *pag.* 381.
—— Il leur propoſe une nouvelle Liturgie. *ibid.*
—— Il la fait publier & obſerver dans ſes terres. *ibid.*
—— Il ſollicite ſon frére à l'introduire dans ſes Etats. *pag.* 382.
—— Grandes brouilleries entre eux à cette occaſion. *ibid.*
—— Il veut obliger les Miniſtres de Stockholme à l'approuver. *ibid.*
—— Déclaration hardie que ces Miniſtres font. *ibid.*
—— Le Roi convoque une aſſemblée de ſon Clergé. *ibid.*
—— Son parti s'y trouve le le plus fort. *ibid.*
—— On y confirme ladite Liturgie. *ibid.*
—— On procede criminellement contre ceux qui s'y oppoſent. *ibid. & pag.* 383.
—— On l'envoye à diverſes Academies d'Allemagne. *pag.* 383.
—— Ces Académies la condamnent. *ibid.*
—— Le Roi Jean fait empoiſonner le Roi Erick. *ibid.*
—— Il agit ouvertement pour avancer l'établiſſement de la Religion Romaine. *ibid.*
—— Il réſoud de fonder à Stockholme une nouvelle Academie. *pag.* 384.
—— Il envoye un Ambaſſadeur à Rome, & le Pape un Nonce à Stockholme. *ibid.*
—— Il envoye pluſieurs jeunes Etudians parmi les Jeſuites dans les pays étrangers. *ibid.*
—— La guerre continuë entre les Suedois & les Moſcovites. *ibid.*
—— Accord fait entre les Rois de Suede & de Pologne. *ibid.*
—— Les Suedois enlevent pluſieurs places aux Moſcovites. *ibid.*
—— Les Polonois font un traité ſeparé avec les Moſcovites.

vites. *ibid. & pag* 385.
—— Les Suedois ſont obligez de conclurre une tréve avec les Moſcovites. *pag.* 385.
—— Les brouilleries s'augmentent entre le Roi Jean & le Duc Charles ſon frére. *ibid.*
—— Le Roi fait ajourner ſon frére à Wadſtena. *ibid.*
—— Celui-ci prend ſes précautions avant que de ſe rendre près de cette place. *ibid.*
—— Ils s'y reconcilient à la fin. *ibid.*
—— Le Clergé des Etats du Duc Charles rejette ladite Liturgie. *ibid.*
—— Mort du Roi de Pologne. *ibid.*
—— Sa veuve fait élire Roi Sigiſmond fils du Roi Jean. *pag.* 386.
—— Les Suedois y font de grandes difficultez. *ibid.*
—— Le Roi Sigiſmond témoigne bientôt qu'il s'en repentoit. *ibid.*
—— Le Roi Jean tâche inutilement à établir la nouvelle Liturgie dans les Etats de ſon frére. *ibid.*
—— Il ſe reconcilie abſolument avec lui. *ibid.*
—— Il conçoit une amitié fort tendre pour lui. *ibid.*
—— Cette amitié continua entre eux juſqu'au mariage du Duc Charles avec la fille du Duc d'Holſace. *ibid.*
—— Mort du Roi Jean, qui met fin aux brouilleries. *pag.* 387.
46. Sigiſmond ſon fils en eſt averti par le Duc Charles ſon oncle. *ibid.*
—— Ce Duc prend l'adminiſtration du Royaume. *ibid.*
—— Il fait aſſembler le Clergé à Upſal. *ibid.*
—— Decrets qui y ſont faits. *ibid.*
—— Grandes brouilleries qui furent excitées à cette occaſion. *ibid.*
—— Le Roi Sigiſmond déclare ces decrets nuls & invalides. *ibid. & pag.* 388.
—— Les Etats du Royaume ſont dans de grandes craintes. *pag.* 388.
—— Le Roi vient en Suede accompagné du Nonce du Pape. *ibid.*
—— Il demande une Egliſe dans chaque ville pour les Catholiques. *ibid.*
—— Il prétend qu'on dépoſe le nouvel Archévêque. *ibid.*
—— Il déclare qu'il veut être ſacré par les mains du Nonce. *ibid.*
—— Les Etats envoyent des Députez au Duc Charles. *ibid.*
—— Ce Duc tâche inutilement de perſuader la paix au Roi. *ibid.*
—— Il fait une ligue défenſive

ſive avec les Etats. *ibid.*
——— Le Roi conſent à ce qu'ils vouloient. *ibid.* & *pag.* 389.
——— Il eſt couronné par l'Evêque de Strengnes. *pag.* 389.
——— Il rompt bientôt ce qu'il avoit promis. *ibid.*
——— Il prétend ſe maintenir par la force. *ibid.*
——— Il ne peut faire changer de réſolution aux Etats. *ibid.*
——— Il abandonne le Royaume, & pourquoi. *ibid.*
——— Les Etats avec le Duc Charles en prennent le gouvernement. *ibid.*
——— Ils dépoſent le Gouverneur de Stockholme. *ibid.* & *pag.* 390.
——— Ils défendent l'exercice de la Religion Romaine. *pag.* 390.
——— Ils font la paix avec les Moſcovites. *ibid.*
——— Ils tiennent une Diete à Sudercoping pour s'y juſtifier. *ibid.*
——— Ils y font pluſieurs decrets contre les Papiſtes. *ibid.*
——— Ils établiſſent le Duc Charles Regent du Royaume. *ibid.*
——— Ils font publier en Latin, en Suedois, & en Allemand ce qui s'étoit paſſé dans cette Diete. *ibid.*
——— La plûpart des Catholiques Romains quittent la Suede. *ibid.*
——— Le Roi en marque beaucoup de mécontentement. *ibid.*
——— Il envoye des Commiſſaires en Suede ſur ce ſujet. *ibid.*
——— Qu'eſt-ce qu'il écrit aux Etats ? *pag.* 391.
——— Quelques Senateurs favoriſent ſon parti. *ibid.*
——— Les Etats confirment les decrets faits à Upſal & à Sudercoping. *ibid.*
——— Ils déclarent le Duc Charles ſeul Regent. *ibid.*
——— Ce Duc s'oppoſe au Général Flemming. *ibid.*
——— Il s'empare bientôt de toute la Suede. *ibid.*
——— Pluſieurs des partiſans du Roi s'enfuyent en Pologne. *ibid.*
——— Le Roi réſoud de retourner en Suede. *pag.* 392.
——— Le Duc Charles convoque les Etats à Wadſtena. *ibid.*
——— Quelle réſolution y prennent-ils ? *ibid.*
——— Divers peuples s'arment pour le Roi. *ibid.*
——— Ils ſont défaits & réduits. *ibid.*
——— Le Roi arrive à Calmar. *ibid.*
——— On tâche inutilement de le reconcilier avec le Duc. *ibid.*
——— Ils

—— Ils ont recours aux armes. *ibid.*
—— Les troupes du Duc ſont miſes en déroute. *ibid.*
—— Celles du Roi ſont ſurpriſes à leur tour & taillées en pieces. *pag.* 393.
—— Accord fait entre le Roi & le Duc. *ibid.*
—— Le Roi ſe rend à Dantzic, au-lieu d'aller à Stockholme. *ibid.*
—— Le Duc fait aſſembler les Etats à Stockholme. *ibid.*
—— Ces Etats établiſſent encore le Duc Regent du Royaume. *ibid.*
—— Ils abandonnent de nouveau le Roi. *ibid.*
—— Ils offrent la Couronne à ſon fils, & à quelles conditions. *ibid.* & *pag.* 394.
—— Le Duc Charles réduit les Finlandois. *pag.* 394.
—— Il conclud une alliance avec les Moſcovites. *ibid.*
—— Il fait aſſembler les Etats à Lincoping. *ibid.*
—— Décrets qui y ſont faits, & contre qui. *ibid.*
—— Le Duc Charles eſt très bien reçû dans l'Eſthonie & à Revel. *ibid.*
—— Il prend pluſieurs places en Livonie. *ibid.*
—— Il eſt obligé de lever le ſiege de Riga. *pag.* 395.
—— Il fait ſemblant de vouloir ſe défaire de la regence. *ibid.*
47. Les Etats offrent la Couronne au Duc Jean frére de Sigiſmond, qui la refuſe. *ibid.*
—— Le Duc Charles leur oncle eſt élû Roi ſous le nom de Charles IX. *ibid.*
—— La Couronne eſt confirmée à tous ſes héritiers. *ibid.*
—— Il entreprend une expedition en Livonie, où il eſt battu par les Polonois. *ibid.*
—— Il envoye du ſecours aux Moſcovites. *pag.* 396.
—— Il eſt encore défait en Livonie par les Polonois. *ibid.*
—— Les Danois font de grands préparatifs contre lui. *ibid.*
—— Les Moſcovites offrent leur Couronne à Uladiſlaüs fils du Roi de Pologne. *ibid.*
—— Guſtave Adolphe fils du Roi Charles releve le courage des Suedois. *ibid.*
—— Mort du Roi Charles. *pag.* 397.
48. Guſtave Adolphe ſon fils lui ſuccede. *ibid.*
—— Tuteurs qui lui ſont donnez. *ibid.*
—— On lui confie l'adminiſtration du Royaume. *ibid.*
—— Il continuë la guerre contre les Danois. *ibid.*

—— Il

—— Il conclud la paix avec eux. *pag.* 398.
—— Il eſt ſollicité à paſſer en Moſcovie. *ibid.*
—— Sa réponſe oblige les Moſcovites à donner leur Couronne à Michel Fœderowitz. *ibid.*
—— Son frére vient en Moſcovie. *ibid.*
—— Il défait les Moſcovites. *pag.* 399.
—— Il fait la paix avec eux. *ibi.*
—— Guſtave Adolphe ſe fait couronner à Upſal. *ibid.*
—— Il aſſiege & prend Riga. *ibid.*
—— Il renouvelle la tréve avec le Roi de Pologne. *pag.* 400.
—— Il défait les Lithuaniens & prend pluſieurs places. *ibid.*
—— Il eſt obligé de continuer la guerre contre la Pologne. *pag.* 401.
—— Il aſſiege Elbing & le prend avec pluſieurs autres places. *ibid.*
—— Il repouſſe les Polonois de devant pluſieurs places. *ibid.*
—— Il attaque Dantzic, & il y eſt bleſſé. *pag.* 402.
—— Il prend cette ville & bat les Polonois. *ibid.*
—— Il attaque leur arriere-garde & la taille en pieces. *ibid.*
—— Il attaque leur camp, & il y eſt bleſſé. *ibid.*
—— Il ne peut conclurre la paix avec eux. *pag.* 403.
—— Il leur enleve pluſieurs places. *ibid.*
—— Il les défait encore. *ibid.*
—— Il tâche de prendre Dantzic. *ibid.*
—— Il y eſt repouſſé avec perte. *pag.* 404.
—— Il ſurprend les Polonois & fait un grand butin ſur eux. *ibid.*
—— Les Imperiaux ſe joignent aux Polonois. *ibid.*
—— Le Roi de Suede leur fait tête. *pag.* 405.
—— Il en vient aux mains avec eux, & il les repouſſe. *ibid.*
—— Il recommence le combat & il remporte la victoire. *ibid.*
—— Il penſe être fait priſonnier. *ibid.*
—— Les Polonois ſont encore battus. *pag.* 406.
—— Ils imputent toutes leurs pertes au Général Arnheim. *ibid.*
—— Ils concluent une tréve avec les Suedois, & à quelles conditions. *ibid.*
—— Le Roi Guſtave termi-

ne les guerres de Moſcovie & de Pologne. *ibid.*
—— Il paſſe en Allemagne. *pag.* 407.
—— Il eſt invité à entrer dans la ligue des Proteſtans. *ibid.*
—— Il preſſe les Polonois de conclurre une paix ou une tréve. *ibid.*
—— Il aſſemble les Etats de ſon Royaume, & que leur répréſente-t-il. *ibid.*
—— Qu'eſt-ce que ces Etats lui conſeillent? *pag.* 408.
—— Il tâche d'executer ſes deſſeins. *ibid.*
—— Il offre du ſecours aux habitans de Stralſond. *ibid.*
—— Il fait alliance avec eux. *ibid.*
—— Il leur envoye quelques troupes. *ibid.*
—— Qu'eſt-ce qu'il répréſente aux Etats de ſon Royaume? *pag.* 409.
—— Il chaſſe les Imperiaux de l'ile de Ruguen. *ibid.*
—— Il arrive dans l'ile d'Uſedom avec ſon armée. *ibid.*
—— Il ſe rend devant Stetin, où il eſt reçû. *pag.* 410.
—— Il s'empare de pluſieurs places. *ibid.*
—— Il aide l'Adminiſtrateur de Magdebourg à ſe rétablir. *ibid.*
—— Il eſt renforcé par divers Regimens. *ibid.*
—— Il repouſſe les Imperiaux, & il les chaſſe de pluſieurs pays. *ibid.* & *pag.* 411.
—— Divers Princes font alliance avec lui. *pag.* 411.
—— Il conclud une alliance avec la France. *ibid.*
—— Il ſe rend maître de pluſieurs villes. *ibid.*
—— Tilli eſt fait Général des Imperiaux. *pag.* 412.
—— Il vient attaquer la nouvelle Brandebourg & la prend. *ibid.*
—— Il tâche d'attirer le Roi de Suede en raſe campagne. *ibid.*
—— Le Roi marche vers Francfort ſur l'Oder & l'emporte d'aſſaut. *ibid.*
—— Il bat le Comte de Schaumbourg. *pag.* 413.
—— Aſſemblée générale des Proteſtans à Leipzic. *ibid.*
—— Le Roi de Suede y envoye des Députez. *ibid.*
—— L'Electeur de Saxe a deſſein de ſe rendre Chef des Proteſtans. *ibid.*
—— Le Roi de Suede prend ſes précautions pour aſſûrer ſa retraite. *ibid.* & *pag.* 414.
—— La ville de Magdebourg eſt priſe & ſaccagée par les Imperiaux. *pag.* 414.
—— Le Roi de Suede diviſe ſon armée. *ibid.*
—— Il ſurprend & bat l'avant-garde

Digitized by Google

garde des Imperiaux. *pag* 415.
—— Les Ducs de Mecklenbourg chaſſent les mêmes. *ibid.*
—— Tilli s'avance vers Leipzic & le prend. *pag.* 416.
—— Le Duc de Saxe appelle le Roi à ſon ſecours. *ibid.*
—— Le Roi le lui accorde ſous de certaines conditions. *ibid.*
—— Il joint ſes troupes avec celles du Duc. *ibid.*
—— Il veut qu'on agiſſe avec beaucoup de précaution. *pag.* 417.
—— Il eſt d'avis de fondre ſur les Imperiaux. *ibid.*
—— Il s'avance vers l'ennemi. *ibid.*
—— On perſuade Tilli de ſe battre. *ibid.* & *pag.* 418.
—— Il commence le combat. *pag.* 418.
—— Il eſt entierement défait. *ibid.*
—— Perte de part & d'autre. *pag.* 419.
—— Les Confederez reſolvent de ſe jetter ſur les pays Catholiques. *ibid.*
—— Le Roi Guſtave entre en Franconie. *pag.* 420.
—— Tilli s'avance contre lui. *ibid.*
—— Il eſt ſurpris & battu. *ibid.*
—— Le Roi marche vers le Rhin & occupe diverſes places. *ibid.*
—— Il défait les Eſpagnols. *pag.* 421.
—— L'Electeur de Saxe entre en Boheme. *ibid.*
—— Walleſtein eſt fait Général des Imperiaux. *pag.* 422.
—— Il leve une armée de 40000. hommes. *ibid.*
—— Le Roi Guſtave bat encore les Eſpagnols. *ibid.*
—— Il vient chercher Tilli, qui ſe retire. *ibid.*
—— Il le pourſuit & l'atteint. *ibid.*
—— Ce Général eſt bleſſé, dont il meurt. *ibid.* & *pag.* 423.
—— Les Suedois battent les Imperiaux, & ils entrent en Baviere. *pag.* 423.
—— Le Roi de Suede a un cheval tué ſous lui. *ibid.*
—— Il revient en Baviere & met tout le pays ſous contribution. *ibid.*
—— Walleſtein chaſſe les Saxons de Boheme. *ibid.*
—— Papenheim ravage la baſſe Saxe. *pag.* 424.
—— L'Electeur de Baviere marche pour joindre l'armée Imperiale. *ibid.*
—— Le Roi de Suede ne peut empêcher cette jonction. *ibid.*
—— Il

—— Il vient attaquer Wallestein dans ſon camp. *ibid.*
—— Il y eſt repouſſé avec perte. *pag.* 425.
—— Papenheim bat les Heſſois & les Lunebourgeois. *ibid.*
—— Arnheim entre en Sileſie. *ibid.*
—— Il manque de foi au Roi Guſtave. *ibid.*
—— Ce Roi s'avance vers la Franconie & la Baviere. *ibid.*
—— Il eſt prié de venir ſecourir l'Electeur de Saxe. *pag.* 426.
—— Il marche à ſon ſecours. *ibid.*
—— Il prend la réſolution d'attaquer les Imperiaux. *ibid.*
—— Il donne la ſanglante bataille de Lutzen. *pag.* 427.
—— Il met en déroute les Imperiaux. *ibid.*
—— Il eſt tué en les pourſuivant. *ibid.*
—— Les Suedois mettent en fuite les Imperiaux. *ibid.*
—— Papenheim tâche de rallier les fuyards, & il eſt tué. *ibid.*
—— Les Imperiaux eſperent de reparer cette perte. *pag.* 428.
—— Les Proteſtans d'Allemagne ſe diviſent entre eux. *ibid.*
49. La Princeſſe Chriſtine fille de Guſtave lui ſuccede. *ibid.*
—— Oxenſtiern prend la direction des affaires en Allemagne. *ibid.*
—— Qu'eſt-ce qui lui donne plus de crainte ? *pag.* 429.
—— Il prend de fermes reſolutions. *ibid.*
—— Il diviſe ſon armée & fait divers détachemens. *ibid.*
—— Ses troupes ſont aſsès heureuſes contre les Imperiaux. *pag.* 430.
—— Diviſions entre les Généraux de Suede & de Saxe, qui leur ſont funeſtes. *ibid.*
—— La guerre devient onereuſe aux Suedois. *ibid.*
—— Walleſtein eſt aſſaſſiné par ordre de l'Empereur. *pag.* 431.
—— Bataille de Nordlinguen funeſte aux Suedois. *ibid.*
—— Les affaires des Suedois tombent dans une étrange confuſion. *pag.* 432.
—— Ils ſouhaitent après la paix, & ils prolongent la tréve avec les Polonois. *ibid.*
—— La guerre éclatte entre eux & les Saxons. *ibid.*
—— Bataille d'Altenbourg fatale aux Saxons. *ibid.*
—— Les Suedois ſe trouvent

vent dans de grands embarras. *ibid.*
—— Ils gagnent la bataille de Perlebourg contre les Saxons. *pag.* 433.
—— Ils pourſuivent les Imperiaux avec avantage. *ibid.*
—— Leur Général Banier fait une glorieuſe retraite. *pag.* 434.
—— Ils concluent une alliance avec la France. *ibid.*
—— Leurs Généraux défont les Imperiaux en diverſes rencontres. *ibid.*
—— Ils les taillent en pieces devant Briſac, qu'ils prennent. *pag.* 435.
—— Ils prennent la réſolution de faire une irruption dans les terres de l'Empereur. *ibid.*
—— Mort tragique du Duc de Weimar, qui arrête les progrès du Général Banier. *ibid.* & *pag.* 436.
—— Le Duc de Longueville tâche inutilement d'attirer les Imperiaux à un combat. *pag.* 436.
—— Le Général Banier penſe ſurprendre Ratisbonne. *ibid.*
—— Il eſt obligé d'abandonner la Boheme. *pag.* 437.
—— Il ſauve ſon armée, & il meurt bientôt après. *ibid.*
—— Les Suedois battent les Imperiaux. *ibid.*
—— Leur nouveau General Torſtenſon marche en Sileſie. *pag.* 438.
—— Il y défait les Imperiaux, & leur Général y eſt tué. *ibid.*
—— Il vient aſſieger Leipzic. *ibid.*
—— Les Imperiaux viennent au ſecours de cette place. *ibid.*
—— Torſtenſon donne & gagne la bataille, & prend Leipzic. *pag.* 439.
—— Il eſt obligé de lever le ſiege de Freiberg. *ibid.*
—— Il vient en Holſace & s'y rend maître de pluſieurs places. *ibid.* & *pag.* 440.
—— Il bat les Danois & ruine leur flotte. *pag.* 440.
—— Il fait la paix avec eux & une tréve avec le Duc de Saxe. *ibid.*
—— Il marche en Boheme, où il gagne la bataille de Janowitz contre les Imperiaux. *ibid.*
—— Il entre en Autriche, où il ſe joint avec Ragotzi. *pag.* 441.
—— Il eſt contraint de revenir en Boheme. *ibid.*
—— Il quitte l'armée & en laiſſe le commandement à Wranguel. *ibid.*
—— Ce Général aſſiege inutile-

tilement Augsbourg. *ibid.*
—— Il fait une tréve avec l'Electeur de Baviere. *ibid.*
—— Il ravage les pays de cet Electeur, qui avoit rompu la tréve. *pag.* 442.
—— Koningsmarck ſurprend un quartier de la ville de Prague & y fait un riche butin. *ibid.*
—— Paix de Munſter & d'Oſnabrug avantageuſe à la Suede & aux Proteſtans d'Allemagne. *ibid.* & *pag.* 443.
—— La Reine Chriſtine ne peut terminer les differens d'entre la Suede & la Pologne. *pag.* 444.
—— Elle cede ſa Couronne à ſon couſin Charles Guſtave. *ibid.*
50. Charles Guſtave s'applique à rétablir les finances & les affaires militaires dans ſon Royaume. *ibid.* & *pag.* 445.
—— Il ſe rend en Pologne, où tout ſe ſoumet à lui. *pag.* 445.
—— Il eſt bientôt abandonné des Polonois. *ibid.*
—— Il s'avance vers Varſovie, où il les bat. *pag.* 446.
—— Il eſt attaqué par les Danois. *ibid.*
—— Il marche en Dannemarc & y fait des progrès ſurprenans. *ibid.*
—— Il oblige les Danois à faire une paix deſavantageuſe. *ibid.*
—— Il ſe rend dans l'ile de Zeland & aſſiege Copenhague. *pag.* 447.
—— Il eſt contraint d'abandonner ce ſiege. *ibid.*
—— Il eſt attaqué par divers Princes. *ibid.*
—— Il meurt ſubitement. *ibid.*
51. Charles IX. ſon fils parvient jeune à la Couronne. *pag.* 448.
—— Il conclud la paix avec les Polonois & les Danois. *ibid.*
—— Il ſe détache de la Triple Alliance, & ſe joint à la France. *ibid.*
—— Il eſt en guerre avec divers Princes. *ibid.*
—— Il eſt battu, & on lui enleve pluſieurs pays. *pag.* 449.
—— On lui reſtituë preſque tout par la paix de Nimegue. *ibid.*
—— Il s'applique à rétablir ſes troupes & ſes finances. *ibid.*
52. Les Suedois paſſent pour bons ſoldats. *ibid.*
—— La diſcipline militaire a été aſsès négligée parmi eux. *pag.* 450.
—— Elle a été rétablie par Guſtave Adolphe & ſes ſucceſſeurs.

ceſſeurs. *ibid.*
—— Les Payſans ſont la force de la Suede, & ils ont de beaux privileges. *ibid.*
—— Bonnes & méchantes qualitez des Suedois. *pag.* 451.
53. Situation de la Suede. *ibid.*
—— Son étenduë & ſa forme. *ibid.*
—— La nature de ſon terroir. *pag.* 452.
—— Beſtiaux & metaux qui s'y trouvent. *ibid.*
—— Marchandiſes qu'elle fournit pour celles qu'elle tire d'ailleurs. *ibid.*
—— La navigation & le commerce s'y ſont bien rétablis. *pag.* 453.
—— Les troupes y ſont ſur un très bon pied, & comment elles ſont entretenuës. *ibid.*
—— Quel eſt le rendez-vous de la flotte royale? *pag.* 454.
—— Quels ſont les boulevards de la Suede? *ibid.*
54. Quels ſont ſes voiſins, & qu'eſt-ce qu'elle en a à craindre ou à eſperer? *ibid.* & *pagg.* 455. 456. 457. 458.

CHAPITRE XI.

De la Pologne.

§. 1. ORigine du Royaume de Pologne & de ſes peuples. *pag.* 468.
—— Ses anciens habitans. *ibid.*
—— Lechus I. eſt fait Chef des Polonois. *ibid.*
—— Il choiſit la ville de Gnieſen ou Gneſne pour ſa reſidence. *pag.* 469.
2. Comment la Pologne étoit anciennement gouvernée? *ibid.*
3. Cracus eſt élû Prince de Pologne, & il bâtit Cracovie. *pag.* 470.
4. Lechus II. ſon plus jeune fils s'empare de la Couronne. *ibid.*
5. Venda fille de Cracus prend l'adminiſtration du Royaume. *ibid.*
—— Sa mort tragique. *ibid.*
6. Leſcus I. eſt élû Duc de Pologne, & pourquoi. *ibid.* & *pag.* 471.
7. Les Polonois font mourir un d'entre eux, & pourquoi. *pag.* 471.
—— Leſcus II. eſt élû pour leur

leur Prince. *ibid.*
8. Leſcus III. ſon fils lui ſuccede. *ibid.*
—— Il fait la paix avec Charlemagne. *ibid.*
9. Popiel I. ſon fils parvient à la Couronne. *ibid.*
10. Popiel II. ſon fils maſſacre ſes oncles. *pag.* 472.
—— Sa mort tragique. *ibid.*
11. Piaſte, qui étoit un Payſan, eſt élû en ſa place. *ibid.*
—— Quels Ducs ſont ſortis de lui? *ibid.*
—— Sa longue vie. *ibid.*
12. Ziemovite ſon fils lui ſuccede. *ibid.*
13. Leſcus IV. ſon fils le ſuit. *pag.* 473.
14. Ziemomiſlus ſon fils parvient au gouvernement. *ibid.*
—— Son fils recouvre la vûë. *ibid.*
15. Mieciſlaüs I. ſon fils lui ſuccede. *ibid.*
—— A quelle occaſion ſe fait-il Chrêtien? *ibid.*
—— Il introduit le Chriſtianiſme en Pologne. *pag.* 474.
16. Boleſlaüs I. ſon fils eſt fait prémier Roi de Pologne, & à quelle occaſion. *ibid.*
—— Il eſt heureux contre divers peuples. *ibid.*
17. Mieciſlaüs II. ſon fils perd les conquêtes de ſon pére. *ibid.*
18. Caſimir I. ſon fils lui ſuccede fort jeune. *pag.* 475.
—— Sa mére prend le gouvernement. *ibid.*
—— Elle s'enfuit, & Caſimir ſe fait Moine. *ibid.*
—— Caſimir ſort du Cloître. *ibid.*
—— Comment ſe fait-il relever de ſon vœu? *ibid.*
—— Il rétablit le repos dans ſon Royaume. *pag.* 476.
19. Boleſlaüs II. ſon fils défait divers peuples. *ibid.*
—— Il eſt cenſuré & excommunié. *ibid.*
—— Il s'enfuit & ſe tue. *ibid.*
20. Uladiſlaüs I. ſon frére n'oſe prendre le titre de Roi. *ibid.*
—— Il ſurmonte bien des difficultez. *pag.* 477.
21. Boleſlaüs III. ſon fils défait l'Empereur Henri V. *ibid.*
—— Il perd une bataille contre les Ruſſes. *ibid.*
—— Mort tragique du Vaivode de Cracovie. *ibid.*
—— Boleſlaüs meurt de chagrin. *ibid.*
22 Uladiſlaüs II. un de ſes fils lui ſuccede. *ibid.*
—— Il eſt en guerre avec ſes freres. *pag.* 478.
—— Il eſt contraint de s'enfuir. *ibid.*

23. Bo-

23. Boleſlaüs IV ſon frére parvient au Royaume. *ibid.*
——— Il conclud une paix avec ſon frére. *ibid.*
——— Il eſt trahi & battu par les Pruſſiens. *ibid.*
24. Mieciſlaüs III. ſon frére parvient vieux à la Couronne. *ibid.*
——— Il eſt bientôt dépoſé. *pag.* 479.
25. Caſimir II. ſon frére eſt élû en ſa place. *ibid.*
——— Il dompte les Pruſſiens & ſe les rend tributaires. *ibid.*
26. Leſcus V. ſon fils a la guerre avec Mieciſlaüs ſon oncle. *ibid.*
——— Il contraint le fils de celui-ci à lui laiſſer le Royaume. *ibid.*
——— Les Tartares ravagent la Pologne. *ibid.*
——— Leſcus eſt en guerre avec Suentopolck *ibid.*
——— Conrad ſon frére appelle à ſon ſecours les Chevaliers de la Croiſade. *pag.* 480.
27. Boleſlaüs V. fils de Leſcus lui ſuccede. *ibid.*
——— Les Tartares deſolent la Pologne & la Sileſie. *ibid.*
28. Leſcus VI. ſon couſin défait divers peuples. *ibid.*
——— Il ſe void expoſé à de grands troubles. *ibid.*
29. Premiſlaüs s'empare du Royaume & reprend le titre de Roi. *pag.* 481.
——— Il eſt aſſaſſiné. *ibid.*
30. Uladiſlaüs III. eſt élû en ſa place. *ibid.*
——— Il eſt dépoſé. *ibid.*
——— Il remonte ſur le throne. *pag.* 482.
——— Il défait les Chevaliers de la Croiſade. *ibid.*
——— La Sileſie eſt ſoumiſe a la Boheme. *ibid.*
31. Caſimir III. ſubjugue la Ruſſie & l'annexe à la Pologne. *ibid.*
——— Il s'aſſujettit le Duc de Maſovie. *ibid.*
——— La race maſculine des Piaſtes eſt éteinte avec lui. *ibid.*
32. Louïs Roi de Hongrie ſon neveu lui ſuccede. *ibid.*
——— Il s'attire la haine des Polonois. *ibid.*
33. Jagellon Duc de Lithuanie eſt élû Roi de Pologne. *pag.* 483.
——— Il embraſſe le Chriſtianiſme, & prend le nom d'Uladiſlaüs IV. *ibid.*
——— Il défait les Chevaliers de la Croiſade. *ibid.*
34. Uladiſlaüs V. ſon fils eſt en guerre avec les Turcs. *pag.* 484.
——— Il les bat & les contraint de faire une tréve. *ibid.*
——— Il rompt cette tréve à l'inſtigation du Pape. *ibid.*
——— Il leur donne bataille, &

& il y eſt tué. *ibid.*
35. Caſimir IV. eſt élû Roi. *ibid.*
—— Il a la guerre avec les Chevaliers de la Croiſade. *ibid.*
—— Il conclud la paix avec eux. *pag.* 485.
—— Son fils Uladiſlaus eſt élû Roi de Boheme & de Hongrie. *ibid.*
36. Jean Albert eſt battu par les Turcs & les Valaques. *ibid.*
—— Il annexe la Principauté de Plosko à la Couronne. *ibid.*
37. Alexandre ſon frére regne peu. *pag.* 486.
38. Sigiſmond I. eſt ſouvent victorieux des Moſcovites. *ibid.*
—— Il termine la guerre avec les Chevaliers de la Croiſade. *ibid.*
—— Il eſt aſsès heureux contre les Valaques. *ibid.*
39. Sigiſmond Auguſte ſon fils met la Livonie ſous ſa domination. *ibid.*
—— Il reçoit ſous ſa protection le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. *pag.* 487.
—— Il le fait Duc de Courlande. *ibid.*
—— Il eſt en guerre avec les Moſcovites. *ibid.*
—— La race maſculine des Jagellons eſt éteinte avec lui. *ibid.*
40. Henri de Valois eſt élû Roi. *ibid.*
—— Il ſe rend en Pologne, & il y eſt couronné. *pag.* 488.
—— Il abandonne ce Royaume, & revient en France. *ibid.*
41. Etienne Batori eſt creé Roi. *ibid.*
—— Il vient en Pologne, & il y eſt confirmé. *ibid.*
—— Il réduit la ville de Dantzic. *ibid.*
—— Il fait la paix avec les Moſcovites. *pag.* 489.
—— Il remet la Cavalerie ſur un bon pied. *ibid.*
—— Il trouve moyen de peupler l'Ukraine. *ibid.*
—— Il établit une bonne diſcipline parmi les Coſaques. *ibid.*
—— Quels peuples étoient ces Coſaques? *pag.* 490.
—— Ils rendent de grands ſervices à la Pologne. *ibid.*
42. Sigiſmond III. eſt élû Roi. *ibid.*
—— Il contraint Maximilien d'Aûtriche à renoncer à la Couronne. *pag.* 491.
—— Il revient en Suede & s'y fait couronner. *ibid.*
—— Il eſt entierement défait. *ibid.*
—— Il a occaſion de reparer cette perte. *ibid.*
—— Origine de la guerre entre la Pologne & la Moſcovie.

vie. *pag.* 492.
—— Un certain Demetrius prétend à l'Empire de Moſcovie. *ibid.*
—— Il eſt ſoutenu par le Vaivode de Sendomir. *ibid.*
—— Il entre dans Moſcou & s'y fait proclamer Grand Duc. *ibid.*
—— Il eſt maſſacré durant ſes nôces. *pag.* 493.
—— Baſile Suiski eſt proclamé Grand Duc. *ibid.*
—— Un autre Demetrius eſt reconnu par les Polonois. *pag.* 494.
—— Il entre en Moſcovie. *ib.*
—— Il s'y fait un puiſſant parti. *ibid.*
—— Le Roi de Pologne profite de ces deſordres. *ibid.*
—— Il ordonne à ſes troupes de le joindre. *pag.* 495.
—— Il défait entierement Suiski. *ibid.*
—— Les Moſcovites dépoſent Suiski. *ibid.*
—— Ils offrent leur Couronne à Uladiſlaüs. *ibid.*
—— Ils trompent les Polonois. *pag.* 496.
—— Ils ſe révoltent contre Uladiſlaüs. *ibid.*
—— La ville de Moſcou eſt preſque toute brûlée. *pag.* 497.
—— Le Roi de Pologne commet de grandes bevûës. *ibid.*
—— Il perd tout qu'il avoit gagné en Moſcovie. *pag.* 498.
—— Il eſt fort maltraité en Moldavie. *ibid.*
—— Il fait une tréve avec les Moſcovites. *ibid.*
—— Mauvais deſſein de Farensbach contre le Roi de Suede. *ibid.*
—— Le Roi de Pologne eſt attaqué par les Turcs. *pag* 499.
—— Il eſt entierement défait par les mêmes. *ibid.*
—— Il eſt encore pourſuivi par les mêmes. *ibid.*
—— Il les repouſſe vigoureuſement. *pag.* 500.
—— Il void ſon armée dans de grandes extremitez. *ibid.*
—— Il fait la paix avec les Turcs. *ibid.*
—— Le Roi de Suede s'empare de la Livonie. *ibid.*
—— Il emporte pluſieurs places en Pruſſe. *pag.* 501.
—— Il défait entierement les Polonois. *ibid.*
—— Il penſe être pris priſonnier. *ibid.*
—— Il fait une tréve avec le Roi de Pologne. *ibid.*
43. Uladiſlaüs VI. ſon fils remporte une glorieuſe victoire ſur les Moſcovites. *ibid.*
—— Il conclud une paix avantageuſe avec eux. *pag.* 502.
—— Il prolonge la tréve avec la Suede. *ibid.*
—— Il veut abbattre les Coſaques. *pag.* 503.
—— Son Général Koniecpolski

polski marche contre eux. *ibid.*
—— Il les bat & il fait trancher la tête à leur Général. *ibid.*
—— On résoud de supprimer tous leurs privileges. *pag.* 504.
—— Ils se défendent courageusement. *ibid.*
—— Ils sont cruellement traitez par les Polonois. *ibid.*
44. Jean Casimir son frére lui succede. *pag.* 505.
—— Les Cosaques ravagent la Pologne. *pag.* 506.
—— Ils battent les Polonois en deux rencontres. *ibid.*
—— Ils se joignent aux Tartares & font une irruption en Pologne. *ibid.*
—— Ils sont défaits, & ils font la paix avec le Roi de Pologne. *ibid.*
—— Les Moscovites marchent contre ce Roi. *ibid.*
—— Ils désolent la Lithuanie. *ibid.*
—— Le Roi de Suede entre en Pologne, qu'il subjugue, de même que la Prusse. *pag.* 507.
—— La ville de Dantzic arrête ses progrès. *ibid.*
—— Les Polonois & les Lithuaniens massacrent ses troupes. *pag.* 508.
—— Son armée est fort affoiblie. *ibid.*
—— Son Général est retenu prisonnier avec plusieurs Officiers. *ibid.*
—— Il défait les Polonois & les Tartares devant Varsovie. *pag.* 509.
—— Il se void attaqué de toutes parts. *ibid.*
—— Le Prince Ragotzi entre en Pologne. *ibid.*
—— Il y est entierement défait. *ibid.*
—— Les Polonois chassent les Suedois de Courlande. *pag.* 510.
—— Ils font la paix d'Oliva. *ibid.*
—— Ils ne peuvent appaiser les Cosaques. *ibid.*
—— Leur Roi se démet de la Couronne. *pag.* 511.
—— Il se retire en France & y meurt. *ibid.*
45. Wiesnowiski est élu Roi. *ibid.*
—— Il est attaqué par les Turcs. *ibid.*
—— Il fait une paix desavantageuse avec eux. *pag.* 512.
46. Sobieski est élû en sa place. *ibid.*
—— Il bat les Turcs à plate couture. *ibid.*
—— Il conclud la paix avec eux. *ibid.*
47. Les Gentilshommes sont seuls estimez en Pologne. *ibid.*
—— Les Payſans y sont traitez comme des esclaves. *ibid.*
48. Bonnes & mechantes qualitez

litez des Polonois. *pag.* 513.
——— Quelle eſt leur Cavalerie & Infanterie? *pag.* 514.
49. Situation de la Pologne. *ibid.*
——— Son étenduë, & la nature de ſon terroir. *pag.* 515.
——— Ses denrées, & ſes beſtiaux. *ibid.*
——— Marchandiſes qu'on y tranſporte d'ailleurs. *ibid.*
50. En quoi conſiſtent ſes forces? *ibid.* & *pag.* 516.
——— Defauts qui s'y rencontrent. *pag.* 517.
51. Quelle eſt la forme de ſon gouvernement? *pag.* 518.
——— Les Polonois aiment mieux avoir un étranger pour Roi, qu'un homme de leur propre pays, & pourquoi. *pag.* 519.
52. Quels ſont les revenus & le pouvoir de ſes Rois? *pag.* 520.
53. Quels ſont ſes Etats? *ibid.*
——— Quel eſt le pouvoir des Députez de la Nobleſſe? *pag.* 521.
54. A qui appartient la collation des bénefices & l'adminiſtration de la juſtice? *ibid.* & *pag.* 522.
55. Quels ſont les voiſins de la Pologne, & qu'eſt-ce qu'elle en a à craindre ou à eſperer? *pag.* 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529 530. 531.

CHAPITRE XII.

De la Moſcovie.

§. 1. L'ancien état de la Ruſſie ou Moſcovie. *pag.* 534.
——— En quel temps le Chriſtianiſme y eſt introduit? *ibid.*
2. Battus Roi de Tartarie la ſubjugue. *ibid.*
——— Quand eſt-ce qu'elle ſecouë le joug des Tartares? *ibid.* & *pag.* 535.
3. Jean la reprend & la rend conſiderable. *pag.* 535.
——— Il trouve une quantité prodigieuſe d'or & d'argent dans Novogrod. *ibid.*
4. Baſile ſon fils s'empare de Pleskow & de Smolensko. *ibid.*
——— Il eſt défait par les Tartares, qui prennent & pillent Moſcou. *ibid.*
5. Jean Baſilowitz ſon fils ſubjugue les Royaumes de Caſan & d'Aſtracan. *ibid.*
——— Il exerce d'horribles cruautez en Livonie. *pag.* 536.

—— Il remporte pluſieurs victoires ſur les Polonois. *ibid.*
6. Fœdor Ivanowitz ſon fils eſt en guerre avec les Suedois. *ibid.*
7. Boris Gudenou ſon parent ſe ſaiſit du gouvernement. *ibid.*
8. Fœdor Boriſſowitz ſon fils eſt proclamé Grand Duc. *ibid.*
—— Sa mort tragique. *pag.* 537.
9. Baſile Sui-ki s'empare de l'Empire de Moſcovie. *ibid.*
—— Il implore l'aſſiſtance du Roi de Suede & il l'obtient. *ibid.*
10. Michel Fœdorowitz ſe ſaiſit de l'Empire de Moſcovie *pag.* 538.
—— Il s'applique à le rétablir. *ibid.*
11. Alexis Michaëlowits ſon fils attaque la Pologne & ravage la Lithuanie. *ibid.*
—— Il fait une invaſion en Livonie. *ibid.*
—— Il eſt inquieté par Etienne Ratzin. *pag.* 539.
—— Il le prend & le punit. *ibid.*
—— Il a une guerre malheureuſe contre le Turc. *ibid.*
12. Fœdor Alexowitz ſon fils lui ſuccede. *ibid.*
13. Bonnes & méchantes qualitez des Moſcovites. *pag.* 540.
—— Ils tâchent de mettre leurs troupes ſur un bon pied. *pag.* 541.
14. Situation de la Moſcovie. *pag.* 542.
—— Son étenduë, & la nature du pays. *ibid.*
—— Denrées & marchandiſes qu'elle fournit. *ibid.*
—— De quelle maniere les Moſcovites négocient avec les autres nations? *ibid.*
15. Quelle eſt la forme du gouvernement de Moſcovie? *pag.* 544.
—— Quel eſt le pouvoir & quelles ſont les richeſſes du Grand Duc? *ibid.*
16. Quels ſont les voiſins de la Moſcovie, & qu'eſt-ce qu'elle en a à craindre ou à eſperer? *pagg.* 545. 546. 547. 548.

CHAPITRE XIII.

De la Monarchie du Pape ou du Pontife Romain.

§. 1. LE Pape peut être conſideré ſous deux égards. *pag.* 566. 567.
—— Les Politiques doivent s'ap-

s'appliquer à bien connoître l'origine & les progrès de la puiſſance du Pape. *pag.* 567.
2. Tous les hommes vivoient dans une profonde ignorance des choſes divines avant Jeſus Chriſt. *pag.* 568.
—— Quelles fins ils ſe propoſoient dans la pratique de la vertu ? *ibid.* & *pag.* 569.
—— En quoi faiſoient-ils conſiſter leur culte religieux ? *pag.* 569.
3. La Religion Judaïque étoit la ſeule véritable avant Jeſus Chriſt. *pag.* 570.
—— Pourquoi les Gentils avoient-ils de la repugnance à l'embraſſer ? *ibid.* & *pag.* 571.
—— D'où venoit l'aigreur & la haine entre les Juifs & les Gentils ? *pag.* 571. 572.
4. La Religion Chrêtienne eſt la ſeule qui ſoit propre pour tous les hommes. *pag.* 572. 573.
—— Elle n'eſt point contraire au Gouvernement Politique. *pag.* 574.
—— Elle en eſt l'appui & le fondement. *ibid.* & *pag.* 575.
—— Aucune autre Religion ni Philoſophie ne lui eſt point comparable. *pag.* 575.
—— D'où procedent les déréglemens de pluſieurs Chrêtiens ? *ibid.* & *pag.* 576.
5. De qui dépend le Gouvernement exterieur de la Religion ? *pag.* 576. 577.
—— Que faut-il entendre par ce Gouvernement ? *pag.* 577.
—— En quoi conſiſte le Miniſtere de l'Egliſe, & à qui appartient-il ? *ibid.* & *pag.* 578.
—— De qui les Apôtres avoient-ils leur vocation ? *pag.* 578.
6. La neceſſité du Gouvernement de l'Egliſe peut être conſiderée en trois manieres. *pag.* 579.
—— Quels ſont les prémiers qui ont eu le Gouvernement exterieur de la Religion, & à qui a-t-il été conferé dans la ſuite ? *pag.* 580. 581.
7. La Religion Chrêtienne n'empêche point que le Souverain n'ait ce Gouvernement. *pag.* 582.
—— Quel eſt le devoir & l'interêt du Souverain en ce point ? *pag.* 583.
—— Il n'en peut point être privé, & pourquoi. *pag.* 584.
8. Progrès ſurprenans de la Religion Chrêtienne par la prédication des Apôtres. *ibid.* & *pag.* 585.
—— Pourquoi les gens du commun peuple l'embraſſent-ils plûtôt que les gens puiſſans & doctes ? *pag.* 585.
—— Quelle a été la conduite

te de Dieu dans l'établiſſement de cette Religion ? *ibid.* & *pag.* 586.

—— Que penſent les ſages du monde de la prédication des Apôtres ? *pag.* 586.

—— Pourquoi Dieu a-t-il plûtôt appellé les ſimples & les idiots que les doctes & les ſages ? *pag.* 587.

9. Perſecutions excitées contre la Religion Chrêtienne dès qu'elle parût. *pag.* 588.

—— Pourquoi les Romains s'oppoſent-ils à l'établiſſement de la Religion Chrêtienne ? *pag.* 589.

—— Les perſecutions s'augmentent contre les Chrêtiens. *pag.* 590.

—— Injuſtice de ces perſecutions. *pag.* 591.

10. Quels ont été les prémiers Directeurs de l'Egliſe Chrêtienne ? *pag.* 592.

—— Aſſemblées établies pour terminer les differens de cette Religion. *pag.* 593.

—— Pourquoi elles devoient être permiſes ? *pag.* 594.

11. Quelles erreurs ſont nées de ce Gouvernement mis entre les mains des prémiers Chrêtiens ? *pag.* 595.

—— Si le Gouvernement de l'Egliſe peut être ſeparé & diſtinct de la Puiſſance ſeculiere ? *pag.* 596.

—— Quelle difference y a-t-il entre l'Apoſtolat & le Miniſtere ? *pag.* 597.

12. Conſtantin le Grand ne pouvoit pas entierement changer le Gouvernement de l'Egliſe. *pag.* 598.

—— Raiſons pour prouver cela. *ibid.* & *pag.* 599.

—— Comment les Evêques & les autres Eccleſiaſtiques uſurperent-ils l'autorité du Souverain ? *pag.* 599. 600.

—— Le Souverain peut lui ſeul preſider dans les aſſemblées Eccleſiaſtiques. *pag.* 600. 601.

—— Les Papes ſe ſont attribué divers privileges. *pag.* 601. 602.

13. Abus introduit dans l'Egliſe à l'occaſion des differens & des procès. *pag.* 602. 603.

—— Autre abus au ſujet du mariage. *pag.* 603. 604.

—— Autre abus dans la Diſcipline Eccleſiaſtique touchant les ſcandales. *pag.* 604. 605.

—— Autre abus des Papes dans l'Excommunication. *pag.* 605.

14. Comment les Papes uſurperent-ils une autorité ſouveraine dans l'Egliſe ? *pag.* 606.

—— L'ignorance & la barbarie y contribuerent beaucoup. *pag.* 607.

—— Le

—— Le Clergé aide fort à l'augmenter. *pag.* 608. 609.
—— Les Decretales ſont introduites dans l'Egliſe. *pag.* 610.
—— La pedanterie eſt introduite dans les Ecoles. *ibid.*
—— L'ignorance de la vraye Politique n'a pas peu ſervi à l'affermiſſement du Papiſme. *ibid.* & *pag.* 611.
—— Pourquoi les Politiques Grecs & Romains debitoient-ils des opinions contraires à la Monarchie ? *pag.* 611.
15. Pourquoi le Monarque de l'Egliſe Romaine a-t-il pris Rome pour le lieu de ſa reſidence ? *pag.* 612. 613.
—— Origine des Evêques Metropolitains, & quels furent les principaux. *pag.* 614.
—— Comment l'Evêque de Rome s'eſt élevé au-deſſus des autres Evêques ? *pag.* 615.
16. De quelle maniere le Pape a étendu ſa puiſſance ſur tout l'Occident ? *pag.* 616. 617.
—— Cauſe de ſon aggrandiſſement. *pag.* 617. 618.
—— Les déciſions des Papes ſont publiées & reçûes. *pag.* 619.
—— Origine de leurs diſpenſes. *ibid.* & *pag.* 620.
—— L'Archévêque d'Arles eſt établi Vicaire du Pape en France. *pag.* 620.
—— Le Moine Vinfried commence à paroître. *ibid.*
—— Il eſt fait Vicaire du Pape Gregoire III. *pag.* 621.
—— Ceremonie du Pallium changée en loi. *pag.* 622.
—— Levée des Annates. *ibid.* & *pag.* 623.
—— Les Synodes ſont abolis. *pag.* 623.
—— Les Evêques ſont contraints de prêter le ſerment de fidelité au Pape. *ibid.*
17. D'où ſont venuës les grandes richeſſes de l'Egliſe ? *pag.* 624.
—— Les Eccleſiaſtiques employent toutes ſortes de moyens pour les augmenter. *ibid.* & *pag.* 625.
—— Etabliſſement des Croiſades. *pag.* 625.
—— Elles augmentent le pouvoir des Papes, qui en abuſent. *pag.* 626.
18. Le nombre des Eccleſiaſtiques s'accroit, & pourquoi. *ibid.* & *pag.* 627.
—— Origine des Religieux & des Religieuſes. *pag.* 627.
—— Leurs Cloîtres ou Couvens avec leurs revenus. *pag.* 628.
—— Les Ordres des Mendians ſont établis. *ibid.*
—— Quelles ſortes de gens ſe jettent dans la vie Monaſtique ? *pag.* 629.
—— Les Papes ſe ſervent utile-

utilement des Moines, & ils les soutiennent. *ibid.*

——— Les Moines ont porté un grand préjudice aux autres Ecclesiastiques. *pag.* 630.

——— Ils leur ont toujours été contraires & ont épié leur conduite. *pag.* 631.

——— Plusieurs Evêques souffrent impatiemment la domination du Pape. *pag.* 632.

——— Pourquoi le Concile de Trente sera le dernier qui se convoquera ? *pag.* 633.

——— Il est avantageux aux Evêques d'être soumis aux Papes. *pag.* 634.

19. Pourquoi les Papes ont dû s'affranchir de toute domination ? *ibid.*

——— Comment ils se sont soustraits de l'obeïssance des Empereurs ? *pag.* 635.

——— Occasion qu'ils prirent pour y reussir. *pag.* 636.

20. Les Lombards font de grands progrès en Italie. *pag.* 637.

——— Les Papes recherchent la protection des Rois de France contre eux. *ibid.*

——— Pourquoi ces Rois prennent le parti des Papes ? *pag.* 638.

——— Ils leur procurent de grands biens & leur font de grandes liberalitez. *ibid.* & 639.

——— Les Papes s'en servent pour secoüer le joug de leur domination. *pag.* 639.

——— Les peuples s'opposent aux prétensions des Papes, & pourquoi. *pag.* 640.

——— Les Papes sont Feudataires des Empereurs. *pag.* 641.

21. Par quelles voyes secoüent-ils le joug de la domination de ces Empereurs ? *ibid.*

——— Ils établissent une souveraineté absoluë dans l'Eglise. *pag.* 642.

——— Le Pape Gregoire VII. déclame contre l'Empereur Henri IV. *ibid.*

——— Il l'excommunie & le contraint de lui ceder le droit de conferer les Evêchez. *pag.* 643.

——— Par quels moyens tâche-t-il de dominer sur cet Empereur ? *pag.* 644.

——— Le Pape Pascal est contraint de renoncer à l'investiture des Evêques. *ibid.*

——— L'Empereur Henri V. est obligé de le rétablir dans ce droit. *pag.* 645.

——— Les Papes s'attachent principalement à abbaisser l'Empereur. *pag.* 646.

——— Les Empereurs Frederic I. & Frederic II. tâchent en vain de rétablir l'autorité Imperiale. *ibid.*

22. Les Papes s'élevent au-dessus des Puissances temporelles. *pag.* 647.

——— Moyens

—— Moyens dont ils ſe ſervent pour cela. *pag.* 648.
—— Ils pouſſent leurs uſurpations plus loin. *pag.* 649.
—— Ils fondent le Droit-Canon pour appuyer leurs prétenſions. *pag.* 650.
—— Ils s'arrogent le pouvoir de déthroner les Rois. *pag.* 651. 652.
—— Il attirent à leur Cour pluſieurs gens habiles? *pag.* 652.
—— Ils trouvent des gens qui s'oppoſent à leurs tyrannies. *pag.* 653.
23. Les Schiſmes affoibliſſent beaucoup leur autorité. *pag.* 654.
—— Prémier Schiſme. *pag.* 655.
—— Second Schiſme. *ibid.*
—— Troiſieme Schiſme. *pag.* 656.
—— Quatrieme & dernier Schiſme. *pag.* 657.
24. Les Papes ne peuvent empieter ſur l'autorité des Conciles. *pag.* 658.
—— Certains Papes dépoſez par les Conciles. *pag.* 659.
—— Pourquoi les Papes font difficulté de convoquer le Concile de Trente? *pag.* 660.
25. Tranſlation du Siege Papal de Rome à Avignon. *ibid.*
—— Elle fut très préjudiciable à l'autorité des Papes & aux biens Eccleſiaſtiques en Italie, *pag.* 661. 662.
—— Le Pape Boniface IX. réduit la ville de Rome. *pag.* 663.
—— Céſar Borgia ſoumet la plûpart des petits Princes, qui occupoient l'Etat Eccleſiaſtique. *ibid.*
—— Il machine d'empoiſonner certains Cardinaux. *pag.* 664.
—— Le Pape Jules II. reünit au Siege de Rome tout ce qui en avoit été démembré. *pag.* 665.
26. Tout l'Occident ſe ſoumet à l'Egliſe Romaine. *ibid.*
—— Une bonne partie de l'Europe ſecouë le joug du Pape. *pag.* 666.
—— Quel Pape étoit Leon X. *pag.* 667.
—— Il fait publier les Indulgences pour attraper de l'argent. *ibid.*
—— Il établit un certain Arcimbold pour ramaſſer cet argent. *pag.* 668.
—— Les Dominicains en Saxe ſont employez à prêcher les Indulgences. *ibid.* & *pag.* 669.
—— Luther s'oppoſe à ce vilain trafic. *pag.* 669.
—— Il fait afficher des Theſes ſur cette matiere. *ibid.*
—— Il montre la neceſſité de reformer l'Egliſe. *pag.* 670.

—— Son deſſein eſt approuvé de pluſieurs. *pag.* 671.
—— Certains Moines avec les Commis des Indulgences crient contre lui. *ibid.* & *pag.* 672.
27. Etat déplorable du Chriſtianiſme en ce temps-là. *pag.* 672.
—— Extreme corruption & ignorance parmi le Clergé Romain. *pag.* 673.
—— Luther a de grands avantages ſur ſes adverſaires. *pag.* 674
—— Les Prêtres & les Moines perſecutent les gens de lettres. *ibid.*
—— Les Sçavans prennent le parti de Luther. *pag.* 675. 676.
—— Eraſme diminuë fort le credit des adverſaires de Luther. *pag.* 676.
—— Les Princes & Etats d'Allemagne ſont très mécontens des Papes. *pag.* 677.
28. Pourquoi Charles Quint ſouffre que la doctrine de Luther ſe répande dans l'Empire? *ibid.* & *pag.* 678.
—— Le Pape Paul III. excite le Roi de France contre cet Empereur. *pag.* 679.
—— Le Pape Leon X. ſoutient les Marchands d'Indulgences contre Luther. *pag.* 680.
—— Le Cardinal Cajetan s'emporte contre Luther. *ibid.*
—— Luther défend ſa cauſe auprès du Duc de Saxe. *pag.* 681.
—— Il en appelle à un Concile. *ibid.*
—— Henri VIII. Roi d'Angleterre & la Maiſon de Navarre contribuent à la Reformation. *pag.* 682.
29. Cauſes qui arrêtent les progrès de la doctrine de Luther. *ibid.*
—— Schiſmes entre les Proteſtans. *pag.* 683. 684.
—— Pluſieurs d'entre eux donnent occaſion à décrier la doctrine de Luther. *pag.* 684. 685.
—— Les Fanatiques ſont un grand obſtacle à la Reformation. *pag.* 685.
—— La Sorbonne condamne Luther & favoriſe Eckius. *pag.* 686.
—— Le Roi d'Eſpagne s'oppoſe fortement aux progrès de la Religion Proteſtante. *ibid.*
—— Zuingle & Calvin ſont accuſez d'avoir empêché l'entiere reformation de l'Egliſe. *pag.* 687.
—— Luther y laiſſe pluſieurs choſes exterieures. *ibid.*
—— Zuingle & Calvin font tout le contraire & détruiſent tout. *ibid.*
—— Effets

—— Effets contraires que produisent les grandes richesses de l'Eglise Romaine. *pag.* 688. 689.
30. Les Papes d'à présent ne craignent plus les Protestans. *pag.* 689.
—— Ils agissent avec plus de douceur envers les Souverains. *pag.* 690.
—— Ils terminent sans bruit leurs differens. *ibid.*
—— Ils suivent des maximes contraires à celles de leurs prédecesseurs. *pag.* 691.
—— Les Prêtres & les Moines ont reformé leur vie & leurs mœurs. *ibid.*
—— Ils se font distinguer par leurs prédications & par leurs livres. *pag.* 692.
—— Les Jesuites s'appliquent aux sciences & à l'instruction de la jeunesse. *pag.* 693.
—— Moyens que l'on employe pour attirer les Protestans à la Religion Romaine. *ibid.* & *pag.* 694.
—— La Maison d'Autriche a beaucoup contribué à relever la puissance du Siege de Rome. *pag.* 694.
31. Le Pape doit être considéré de deux manieres. *pag.* 695.
—— Il est le plus puissant Prince d'Italie. *ibid.*
—— Le Duché de Parme & le Royaume de Naples sont des fiefs qui relevent de lui. *pag.* 696.
—— Quels revenus il tire de tous ces pays ? *ibid.*
—— Quelles sont ses troupes ? *pag.* 697.
—— Quelles sont ses maximes politiques ? *ibid.*
—— Quels sont ses interêts par rapport à l'Allemagne, à la France, & à l'Espagne ? *pag.* 698. 699.
—— Qu'est-ce qu'il a à apprehender des autres Etats d'Italie ? *pag.* 699.
32. Quel est son Etat spirituel ? *pag.* 700.
—— Il a des vûës & des maximes bien differentes de celles des autres Souverains. *ibid.* & *pag.* 701.
—— Sur quoi prétend-il que sa Monarchie spirituelle est fondée ? *pag.* 702.
—— S'il peut prouver par l'Ecriture sa puissance absoluë ? *pag.* 703. 704.
—— S'il peut se servir de l'exemple de St. Pierre ? *pag.* 705.
—— Quelle conduite tiennent les Docteur de l'Eglise Romaine sur cette matiere ? *pag.* 706. 707.
33. Pourquoi la souveraineté spirituelle du Pape a dû prendre la forme d'un Etat Monarchique ? *pag.* 707.
—— Il n'y a point d'Etat Monarchique mieux imaginé que le

le ſien. *pag.* 708.
—— Il ſe fait le Lieutenant de J. Chriſt & le Vicaire de Dieu en terre. *ibid.* & *pag.* 709.
—— Pour quelles raiſons la Monarchie des Papes devoit être élective ? *pag.* 709. 710.
—— Pourquoi les Papes ne ſe marient pas ? *pag.* 711. 712.
34. Le Conclave où ſe fait l'élection des Papes, & à quoi ſert-il. *pag.* 712.
—— Qualitez des perſonnes Papables. *pag.* 713.
—— Pourquoi les Papes ſont le plus ſouvent Italiens ? *ibid.* & *pag.* 714.
—— Pour quelle raiſon on choiſit ordinairement des vieillards pour Papes ? *pag.* 714. 715.
—— Pourquoi on n'élit point un des parens du Pape précedent ? *pag.* 715.
—— Ni un autre qui ſoit trop affectionné à la France ou à l'Eſpagne. *ibid.* & *pag.* 716.
35. Le College des Cardinaux, & quel il eſt. *pag.* 716. 717.
—— En quoi conſiſte leur dignité ? *pag.* 717.
—— Quel doit être leur nombre, & quel titre portent-ils ? *ibid.*
—— De qui dépend leur élection ? *pag.* 718.
—— Les Papes tâchent toûjours d'avancer & d'enrichir leurs parens. *ibid.*
—— Exemples & raiſons de cela. *ibid.* & *pag.* 719.
—— Le Cardinal Patron, & quel il eſt. *pag.* 719. 720.
—— Quels avantages produit ſon gouvernement ? *pag.* 720. 721.
36. Quels ſont les Sujets de la Monarchie ſpirituelle du Pape ? *pag.* 722.
—— Pour quelles raiſons les Eccleſiaſtiques s'abſtiennent-ils de ſe marier ? *ibid.* & *pag.* 723. 724.
—— Ils ſont diſtinguez en deux ordres. *pag.* 724. 725.
37. Les dogmes & les maximes de l'Egliſe Romaine s'accommodent très bien avec les interêts du Pape. *pag.* 725. 726.
—— Si les Papes ſont au-deſſus des Conciles, & s'ils ſont infaillibles ? *pag.* 726. 727.
—— Pourquoi ont-ils défendu aux Laïques la lecture de l'Ecriture ? *pag.* 727.
—— Ils y ont ajoûté les Traditions, & à quelle fin. *pag.* 728.
—— Que leur ſert la diſtinction des péchez en veniels & en mortels ? *ibid.*
—— Pourquoi ont ils inventé la Penitence & la Confeſſion ? *pag.* 729.
—— Ils ordonnent les œuvres ſatisfactoires, & dans quelle vûë. *pag.* 730. 731.
—— Pour-

—— Pourquoi établiſſent-ils le merite des œuvres? *pag* 731.
—— A quelle fin inventent-ils les œuvres de ſurerogation? *pag.* 732.
—— Dans quelle vûe ont-ils augmenté le nombre des Sacremens? *pag.* 733.
—— Ils retranchent la coupe aux Laïques. *ibid.* & *pag.* 734.
—— A quelle fin ont-ils fait du mariage un Sacrement? *pag.* 734. 735.
—— Le Purgatoire pourquoi inventé? *pag.* 735. 736.
—— La Canoniſation eſt très avantageuſe aux Papes. *pag.* 736. 737.
38. Les Univerſitez & les Academies ont beaucoup ſervi à maintenir l'autorité des Papes. *pag.* 738.
—— Les Profeſſeurs de ces Univerſitez ſont des créatures des Papes. *ibid.* & *pag.* 739.
—— En quoi conſiſtent la Théologie & la Philoſophie Scholaſtique? *pag.* 740.
—— Elles ſont encore en vogue à préſent, & pourquoi. *pag.* 741.
39. Pourquoi les Jeſuites ſe ſont-ils intrus dans la regence des Colleges? *pag.* 742.
—— Quelles perſonnes tâchent-ils d'attirer dans leur Societé? *pag.* 743.
—— Ils ſe ſont introduits adroitement dans les Cours des Princes. *pag.* 744.
40. La Cenſure des livres ce que c'eſt, & comment elle eſt fort avantageuſe aux Papes. *pag.* 745. 746.
41. L'Excommunication des Papes n'eſt plus ſi redoutable qu'autrefois. *pag.* 747.
—— L'Inquiſition eſt établie en Italie & en Eſpagne, & pour quelles fins. *pag.* 748.
42. Cauſes qui obligent les peuples à reſter dans la Religion Romaine. *pagg.* 749. 750. 751.
—— Il y a des établiſſemens dans l'Egliſe Romaine pour toutes ſortes de perſonnes. *pag.* 751. 752.
43. Les Papes ont les Italiens dans leurs interêts. *pag.* 753.
—— De même que les Polonois. *ibid.*
—— Ils n'ont rien à craindre de la part des Portugais. *ibid.* & *pag.* 754.
—— Qu'eſt-ce qu'ils ont à apprehender du côté des Allemans? *pag.* 754. 755.
—— Charles Quint néglige l'occaſion d'établir la Reformation en Allemagne. *pag.* 755. 756.
—— Les Eſpagnols ſont fort attachez aux Papes. *pag.* 756.
—— Les François ne ſont pas ſi paſſionnez pour les interêts des Papes. *pag.* 757.
—— Formalitez que les Nonces du Pape ſont obligez d'ob-

d'obſerver en France. *ibid.* & *pag.* 758.

—— Si on a eu deſſein de faire un Patriarche en France ? *pag.* 758. 759.

—— Les Papes ſe maintiennent dans leur autorité, & comment. *pag.* 760. 761.

—— Quelle conduite tiennent-ils à l'égard de la France & de l'Eſpagne ? *pag.* 761.

44. Ils ſouhaiteroient bien la reünion des Proteſtans au Siege de Rome. *pag.* 762.

—— Quelle eſt leur politique à leur egard ? *pag.* 763. 764.

—— Ils employent toutes ſortes de moyens pour les gagner. *pag.* 764. 765.

45. S'il y a quelque eſperance d'accommodement entre les Proteſtans & les Catholiques ? *pag.* 765.

—— On le croid impoſſible, & pour quelles raiſons. *pag.* 766. 767.

—— Les propoſitions d'accommodement ſont chimeriques, dangereuſes, & prejudiciables au parti Proteſtant. *pag.* 767. 768.

46. Quelles ſont les forces du parti Catholique, & qui ſont ceux qui le compoſent ? *pag.* 769. 770.

—— Quelles ſont les forces du parti Proteſtant, & qui ſont ceux qui le compoſent ? *pag.* 770.

—— Les diviſions & les haines entre les Proteſtans donnent de l'avantage aux Catholiques *pag* 771.

—— Il y a une grande jalouſie entre les principaux de leur parti. *pag.* 772. 773.

47. Quelles ſont les forces des Proteſtans d'Allemagne ? *pag.* 774.

—— S'ils ſont en état de ſe défendre ſeuls contre la Maiſon d'Autriche ? *pag.* 775. 776.

—— Il leur eſt avantageux que les François & les Suedois ayent un pied en Allemagne. *pag.* 776. 777.

48. Les Etats Proteſtans, qui ſont ſouverains & independans, n'ont rien à craindre ſur le changement de Religion. *pag.* 778.

—— Quels moyens doivent-ils employer pour maintenir la Religion dans leurs pays ? *ibid.* & *pag.* 779.

49. Si l'on pourroit faire un accommodement entre les Lutheriens & les Reformez ? *pag.* 779. 780.

—— On croid la choſe très difficile. *pag.* 780. 781.

—— Moyens que l'on pourroit eſſayer pour parvenir à une ſi bonne œuvre. *pag.* 781. 782.

50. On ne ſçauroit reünir les Sociniens ni les Anabaptiſtes à la Religion Proteſtante. *pag.* 783.

Fin de la Seconde Partie ou Tome Second.

Aos 1468120

1644

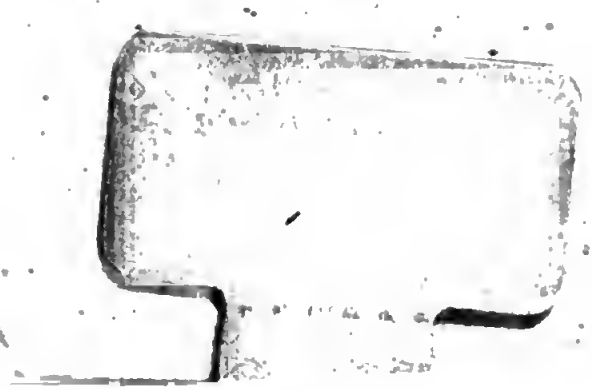

Digitized by Google